LES

TRANSFORMATIONS

DE LA DIPLOMATIE

I

L'ANCIENNE EUROPE

Vous roulez sur une grande route : les arbres qui la bordent défilent et s'effacent rapidement. Derrière eux, plus lentement, mais encore assez vite, ondule le rideau des collines prochaines. Enfin les montagnes qui ferment l'horizon semblent presque immobiles, et c'est à la fin du jour seulement que vous aurez dépassé ce profil lointain ou contemplé ce mont sous une autre face.

Il en est ainsi dans la vie des nations. Ce qui passe vite, ce sont les petits faits quotidiens, les accidens de la route; ce sont les générations des hommes qui, selon le mot de Bossuet, se poussent successivement comme les flots. Un peu au-dessus, mais pas très loin, on aperçoit les formes ondoyantes des partis et ces mouvemens de la fortune publique qui tantôt s'abaissent, tantôt se relèvent brusquement. Enfin, tout au fond, se dressent, comme des arêtes plus fermes, ces intérêts permanens des peuples dont les lignes se perdent dans la brume du passé : frontières péniblement acquises, traditions lentement formées. Que le pays subisse le gouvernement d'un seul, de plusieurs ou de tous, qu'il

soit paisible ou agité, ces intérêts permanens le dominent, s'imposent et ne se modifient qu'à la longue. Ils forment précisément l'horizon propre de la politique extérieure.

Aussi les procédés et les traditions de cette politique sont-ils la partie la plus stable de l'existence des peuples. Ils présentent une sorte d'enchaînement régulier à travers les révolutions intérieures. Cependant cette immobilité n'est qu'apparente. Il arrive un moment où la montagne, qui semblait fixe, se déplace et déploie son versant opposé, où l'orientation qui semblait immuable doit être modifiée. Pour être moins visible, le changement n'en est que plus grave. Car, si un voyageur s'égare dans la forêt voisine, le mal n'est pas grand : il en est quitte pour retourner sur ses pas. Mais s'il se trompe sur l'emplacement d'une montagne, le voilà complètement désorienté.

Nous sentirons mieux ce déplacement insensible qui s'opère chaque jour dans l'horizon de la diplomatie en comparant l'ancienne Europe à la nouvelle.

I

Cette Europe était encore plus mal bâtie que la nôtre. Qu'on se transporte par la pensée au milieu du xviiie siècle : à considérer l'enchevêtrement des frontières, les empiétemens, les fissures, les fragmens d'États placés, pour ainsi dire, en l'air et déjà menacés de ruine par des poussées nouvelles, on se croirait au lendemain de ces convulsions de la nature qui labourent profondément la croûte terrestre et entassent au hasard des blocs à peine refroidis. Sauf en Angleterre, en France et en Espagne, rien ne paraît définitif. Toutes les espérances sont permises et toutes les chutes possibles. La Suède est encore à cheval sur la Baltique et n'a pas dit son dernier mot. La Russie sort de ses steppes. La Prusse grandit péniblement et n'a pas trop de toutes ses forces pour conserver la Silésie. La Pologne achève de se consumer dans l'anarchie. La complication des petits États allemands semble une gageure contre le sens commun. La Belgique n'est qu'un champ de bataille, une annexe incommode de la maison d'Autriche. La Hollande achète le droit de vivre en se mettant à la remorque de l'Angleterre. L'Italie renonce à vivre pour son compte et ne dispute même plus ses membres épars aux dominations rivales. Les Osmanlis refluent lentement vers les Balkans et masquent de leur rideau mobile les peuples endormis dans la péninsule. C'est encore le chaos du moyen âge.

Cependant, sur ce sol tourmenté, les mœurs monarchiques

ont tracé de grandes avenues uniformes qui donnent une fausse impression de stabilité. Presque partout, à Madrid, à Rome, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à Stockholm et même à Londres, le désordre puissant des instincts nationaux disparaît derrière les charmilles d'un jardin à la française dont les savantes perspectives font illusion : décor sans profondeur, derrière lequel persiste la rudesse et quelquefois la brutalité des mœurs. Si l'on s'écarte un peu à droite et à gauche, on risque de tomber dans une fondrière ou de s'égarer dans les broussailles. Au XVIIe siècle, à l'époque de la diplomatie classique, les plénipotentiaires du congrès de Munster voyagent à cheval par les chemins défoncés, avec leur sagesse en croupe, et manquent à chaque instant d'embourber leur monture, eux-mêmes, et la paix du monde. En plein XVIIIe siècle, les routes ne sont pas sûres, même pour les diplomates. Les dépêches interceptées, les rapts d'ambassadeurs sont fréquens. Un négociateur risquait souvent son bagage et quelquefois sa peau. En 1702, le roi de Pologne qui « a toujours donné au roi de France des marques d'affection particulière », fait enlever et dépouiller deux envoyés français, par cette seule raison qu'il les suppose porteurs d'instructions contraires à ses intérêts. Chaque petit souverain qui veut faire figure en Europe débarbouille à la hâte la barbarie héréditaire, l'affuble d'une perruque et fait couper la barbe à ses fidèles sujets. Mais la barbe nationale repousse, et, sous l'habit à la française, le brigand féodal reparaît.

Il n'était cependant pas indifférent que le décor fût partout semblable. Une culture uniforme imitée de Versailles et dont la langue française était l'instrument naturel, faisait de l'Europe monarchique une seule et unique scène où se débattaient des intérêts contradictoires. Elle permettait d'embrasser aisément ce vaste champ d'action et le ramenait à des proportions classiques, en laissant dans l'ombre la figure encore incertaine des peuples, pour éclairer seulement, dans l'encadrement majestueux des portiques, les personnages de premier plan. De la sorte, la mêlée des intérêts, si âpre qu'elle fût, se déroulait sur une scène restreinte, comme une tragédie soumise à la règle des trois unités. C'est dans ce sens qu'on a pu dire qu'il y avait « une Europe », comme on dit qu'il y a un Théâtre français. Non que les personnages fussent d'accord entre eux : les rivalités, les passions, le meurtre même, formaient, comme toujours, le fond du drame. Mais héros et confidens parlaient la même langue, obéissaient aux mêmes mobiles, faisaient les mêmes gestes et respiraient le même air.

Cette atmosphère est celle des cours, transformées en salons depuis une centaine d'années. C'est là que le politique, confondu avec le courtisan, apprend la dissimulation, les manières dégagées, l'élégance du maintien, la haute mine impossible à déconcerter, le sourire confit en réticences, les demi-mots, l'allure à la fois discrète et impertinente. Il parle une langue aisée, rapide, féconde en euphémismes et en sous-entendus, habile à décorer d'un beau nom les procédés les moins recommandables. « Dans ce vaste pays d'Allemagne, dit Saint-Simon, où les diètes avaient palpité tant qu'elles avaient pu, on avait pu *sans messéance* fomenter les mécontentemens. » Sans doute, les bienséances n'auraient été choquées que si les sujets de l'empereur s'étaient montrés fidèles. Cent ans plus tard, les mêmes bienséances permettront d'entretenir les troubles de Pologne et de faire le partage. Seulement la philosophie du temps répandra sur ces arrangemens une nuance de sensibilité que les gens du XVII[e] siècle, plus francs, n'auraient pas goûtée : Marie-Thérèse prendra, tout en versant des larmes. Les intérêts les plus graves sont maniés d'une main légère, de cette main gantée qui joue avec la garde ciselée d'une épée. De temps en temps, un geste à peine visible indique que l'épée sort parfois du fourreau, frappe et tue. C'est convenu d'avance, et cela dispense d'insister. Ce langage concis s'adresse à des initiés, car tout le monde, — j'entends tout ce qui compte en Europe, — a l'œil fixé sur les événemens et les comprend sans commentaires. Quand nous lisons les mémoires du temps, cette concision nous gêne, tant nous sommes accoutumés à dévider de longues phrases. Cependant quel langage plus énergique et plus simple? « Le chancelier, dit Saint-Simon, établit d'abord qu'il était au choix du roi de laisser *brancher* une seconde fois la maison d'Autriche, à fort peu de puissance près de ce qu'elle avait été depuis Philippe II... » Plus loin, opposant la contiguïté de la France et de l'Espagne à la dispersion des domaines des Habsbourg, « cette maison, dit-il, loin de pouvoir compter mutuellement sur des secours précis, s'était souvent trouvée embarrassée à faire passer ses simples courriers d'une branche à l'autre ». Et cette simple remarque nous donne tout le secret de la politique française, depuis François I[er] jusqu'à Louis XIV. Qu'on lise encore les deux phrases, d'un raccourci merveilleux, où Saint-Simon établit un parallèle entre l'empire et la France; il n'omet aucun trait important : ni, pour la maison d'Autriche, le manque de mer et de commerce, et « la contradiction qu'elle trouve dans son propre sein », ni, pour le royaume de France, l'avantage « de se remuer tout entier à la seule volonté de son roi, ce qui en rendait les mouvemens par-

faitement secrets et tout à fait rapides... et de plus, par les deux mers, d'avoir du commerce et une marine ». Aujourd'hui, pour énumérer les ressources des puissances, à la veille d'un événement qui devait peser sur toute notre histoire, on ne se contenterait pas à moins d'un gros volume, hérissé de chiffres et de statistiques. Alors, on voyait juste et net, un peu superficiellement, avec le coup d'œil du joueur qui saisit le temps et l'occasion. On *causait* la politique extérieure et on la faisait en causant, au lieu de disserter sans agir. Grâce aux échos de salons, grâce aux étroites relations qui faisaient de l'aristocratie de l'Europe une seule et même classe, on échangeait des informations pour le plaisir, et le commérage s'étendait aux affaires politiques. « Thiard, dit le général de Ségur, était d'un esprit vif et entreprenant. Il avait de ce sang aristocratique que ne trouble ni la présence, ni les interpellations des hommes les plus imposans. Rien ne le gênait, se sentant de cette souche d'où sortaient alors les grands de tous pays, auxquels les affaires d'État sont familières. »

J'ai connu moi-même un de ces survivans d'un autre âge, un gentilhomme d'une information universelle : il n'en tirait d'autre profit que de suivre avec une curiosité passionnée les affaires dont sa naissance et ses opinions le tenaient éloigné. Il eut, jusqu'à la fin de sa vie, la correspondance la plus suivie, la plus minutieuse avec les hommes de marque de toute l'Europe. Dans une retraite profonde, au fond d'un village, il était mieux instruit de la marche du monde qu'un ministre dans son cabinet, par l'habitude qu'il avait de discerner les vrais ressorts, c'est-à-dire le jeu des passions humaines, que les livres verts, jaunes ou bleus, publiés par les gouvernemens, s'efforcent de cacher aux yeux du public. Il connaissait par le menu les habitudes des princes, leur généalogie, leurs antécédens, leur caractère, et jusqu'aux infirmités secrètes des hommes d'État morts ou vivans. Également à son aise dans l'histoire et dans la politique, il mettait le présent à la perspective du passé, et sortait de la salle à manger de Charles-Quint pour pénétrer dans les appartemens privés de M. de Bismarck. Je n'oublierai jamais cet art d'effleurer les plus hautes questions, ces peintures rapides, cette familiarité respectueuse envers les grandes figures historiques de tous les temps, qu'il semblait avoir fréquentées personnellement. On était flatté d'être introduit en si bonne compagnie, presque de plain-pied avec elle; un peu embarrassé seulement de l'honneur qu'il vous faisait en vous supposant aussi bien informé que lui, tandis qu'on aurait eu grand besoin de se rafraîchir la mémoire. On avait, en l'écoutant, l'intuition de la manière dont se traitaient jadis

les grandes affaires. Cela ne s'apprend point dans les dossiers.

Une circonstance rendait l'ancienne politique particulièrement savoureuse : c'est l'intervention des femmes. Elles y trempaient constamment leurs jolis doigts, et, du bout de leur éventail, en bannissaient l'ennui. Aujourd'hui, le seul mot de politique fait bâiller nos contemporaines et non sans raison : nous en avons fait quelque chose d'abstrait, d'indigeste, qui sent son cuistre d'une lieue. Aussi faut-il une véritable abnégation pour écrire ou parler sur les matières politiques : on renonce à se faire entendre de la plus belle moitié du genre humain. Mais quand l'Europe était un salon, quand l'habileté politique se confondait souvent avec l'esprit d'intrigue et s'en servait toujours, les femmes étaient dans leur élément. Sans doute, elles n'apercevaient pas le centre de gravité de ces vastes machines, ni ces calculs de force et de résistance qui assimilent le savoir-faire du politique à l'art de l'ingénieur. On rougissait de céder à leur influence : « Torcy, dit Voltaire, pensait qu'il n'était pas honorable à son maître que deux femmes lui eussent fait changer une résolution prise dans son conseil. » Il la changeait néanmoins. Hors du conseil, il restait aux femmes les faiblesses des hommes : il n'en fallait pas davantage pour imposer silence aux graves conseillers. Les intérêts des peuples, avant d'affronter la fumée des champs de bataille, se débattaient dans un nuage de poudre à la maréchale.

Cette influence n'était pas toujours très morale. On se souvient de l'étrange procédé employé par Louis XIV pour retenir le roi d'Angleterre dans son alliance : son meilleur instrument venait de lui manquer par la mort de Madame, sœur de Charles II. Mais il y avait, dans la suite de la malheureuse princesse, une petite Bretonne, Louise de Kéroualle, fort innocente et fort jolie, à laquelle on raccrocha le grand dessein. Dès lors, le roi de France, son ministre Lionne, et son ambassadeur à Londres, aidés de plusieurs personnes estimables, conspirèrent pour donner cette maîtresse à Charles II. Louise de Kéroualle était honnête : il fallut entreprendre un siège en règle. Les dépêches de notre ambassadeur, annotées de la main même de Louis XIV, donnent, jour par jour, le procès-verbal de l'attaque et de la défense. On dut employer la ruse : une grande dame anglaise se chargea de faire capituler la place. Elle se rendit enfin, la France respira, et la face de l'Europe fut changée. L'histoire est remplie de traits semblables, qui n'ont pas toujours pour excuse la raison d'État.

Reconnaissons cependant qu'à tout prendre la politique ainsi pratiquée sous les yeux des femmes avait quelque chose de cava-

lier, de fringant, bien fait pour séduire les esprits hardis. Elle attirait tout ce qui voulait plaire, c'est-à-dire tout ce qu'il y avait de brillant et de bien né. On sait comment l'aventureux La Chétardie, ambassadeur de France à Pétersbourg, se fit conspirateur au profit de l'impératrice Élisabeth. Un peu plus tard, le baron de Breteuil, choisi pour sa bonne mine, et chargé d'attirer dans les intérêts de la France la future impératrice Catherine, aurait pu résumer ses instructions dans le mot de don Salluste à Ruy Blas :

— Et que m'ordonnez-vous, seigneur, présentement ?
— De plaire à cette femme et d'être son amant (1).

Je concède qu'il entrait dans ces mœurs beaucoup de jargon, de bel air, et par conséquent de vide ; que la lumière d'un salon est un jour faux ; que les bruits du dehors n'y pénètrent qu'affaiblis ; qu'à considérer les peuples à travers l'Œil-de-bœuf, on saisit mal les véritables proportions des événemens ; qu'on joue, par bravade, avec le feu, sauf à se faire sauter soi-même et toute la cour. J'accorde encore que les vrais hommes d'État se forment autre part. Il n'en est pas moins vrai qu'à cette époque, toute la bonne société *savait* les affaires extérieures, tandis qu'aujourd'hui on les ignore. On les abandonne aux spécialistes et aux gratte-papier. C'est fâcheux. Le commun des mortels ne donne tout ce qu'il peut qu'à la condition d'avoir un public. Il faut que l'amour-propre s'en mêle. Il faut l'approbation des femmes et ce murmure flatteur des gens qui comprennent ou font semblant de comprendre. Voyez comme on en use aujourd'hui dans les arts et les lettres. La foule élégante se précipite au Salon de peinture ou à l'Académie. Les trois quarts des curieux n'y vont que par genre et débitent force sottises. Mais comme tout le monde parle la même langue et qu'il y a par-ci par-là quelques bons juges, il s'établit une moyenne d'opinion qui encourage, redresse et quelquefois fait naître les vrais artistes. C'est ainsi que, sous l'ancien régime, les cours tenaient école permanente de politique extérieure.

II

Telle est la scène : voyons maintenant les acteurs. Le premier de tous, placé dans une sorte d'apothéose au-dessus des autres mortels, c'est le monarque.

(1) A. Vandal, *Louis XV et Élisabeth de Russie ;* le duc de Broglie, *le Secret du Roi.*

Il ne suffit pas de comprendre les mœurs de l'ancienne monarchie, il faut les sentir. Je conseille à tout Français, avant même d'ouvrir un livre d'histoire, d'aller faire un tour à Versailles. Nul temple n'a conservé plus exactement l'empreinte du demi-dieu qui l'habitait. Laissez-vous pénétrer par cette grandeur solide et imposante que la royauté détruite emplit encore d'un auguste silence. Considérez ces larges avenues convergeant vers un centre unique, ces dépendances : — écuries du roi, intendance du roi, chenil du roi; — un corps d'armée y tiendrait à l'aise. Parcourez cette ruche immense, aujourd'hui déserte, où nous avons encore entendu, après 1871, le bourdonnement des services publics, absorbés et comme engloutis dans cette majesté tranquille dont ils ne troublaient même pas la symétrie. Surtout, regardez cette statue de bronze, qui se dresse au milieu de la cour d'honneur. Est-ce un mortel, ou n'est-ce pas plutôt l'image de Jupiter Olympien qui manie la foudre sans colère, parce que son pouvoir est sans borne? Autour de lui, la Restauration a élevé les statues énormes et contournées des grands hommes, mais tous ces colosses ont beau agiter leurs panaches et prendre des poses théâtrales, ils paraissent petits devant le geste tranquille du maître, sous son regard calme et dominateur. Vous pouvez maintenant, les mémoires à la main, emplir cette vaste cour du bruit des armes, de la livrée dorée des laquais, du va-et-vient des courtisans; vous pouvez, de chambre en chambre, ressusciter la foule respectueuse dont les fronts se courbent comme à l'église sur le passage du roi : vous concevrez l'ardeur de plaire, la contrition parfaite de ceux qui ont déplu au monarque, au point de mourir de chagrin pour une parole sévère. Les minuties de l'étiquette vous paraîtront les cérémonies d'un culte d'autant plus exigeant que le dieu est visible et qu'on ressent à l'heure même les effets de sa faveur ou de sa colère. Vous comprendrez alors le battement de cœur d'un vieux guerrier tout couvert de cicatrices, descendant d'une longue suite d'aïeux, quand au petit coucher il présente le bougeoir ou la chemise.

Ce culte, nous l'avons porté au plus haut point de perfection : mais il n'était pas spécial à la France. Il régissait souverainement l'ancienne Europe et particulièrement les affaires du dehors. La politique extérieure alors, ce n'est pas seulement la chose du roi, c'est le roi lui-même. L'humanité a connu d'autres principes d'agrandissement : dans l'antiquité, la conquête brutale; au moyen âge, la guerre de tous contre tous, la concurrence des petites républiques se battant pour les intérêts de leur commerce. Mais les grands États modernes ont été fondés par des maisons royales.

Les titres du roi ont été longtemps leurs seuls titres. Les successions, les mariages, les renonciations, les clauses de réversion formaient leur droit public. Leurs archives ressemblent à un vaste arsenal où les légistes puisent des argumens et des distinctions pour défendre les droits de leurs maîtres, et ces cours, tout à l'heure si policées, deviennent à la moindre brouille des lieux de chicane où retentit la verbeuse éloquence d'une armée de procureurs. Point de guerre qui ne soit précédée d'une bataille de mots, où l'on s'accable mutuellement sous le poids des liasses de parchemins. Les princes les plus philosophes, ceux qui, comme Frédéric II, ne croient qu'à la force, font cette concession aux mœurs de leur temps, et l'invasion de la Silésie commence par une procédure féodale. C'est en effet le droit féodal qui continue de gouverner les rapports extérieurs des États. Le chef de la maison royale incarne dix siècles d'histoire. Il est une tradition vivante. Les peuples adorent en lui l'image de leur unité. Si, dans un mouvement de colère, ils détrônent ou décapitent un roi, ils n'ont rien de plus pressé que d'en faire un autre et de suspendre leur existence à la continuité d'une dynastie. Un interrègne semble une rupture dans la chaîne des temps. Même après que les sujets ont fait brèche dans le pouvoir absolu et conduisent leurs propres affaires, ils abandonnent au souverain celles du dehors. Ils s'échauffent sur un intérêt de commerce, sur un péril immédiat, mais les intérêts lointains les touchent peu. Il n'est pas de sujets plus libres et plus fiers que les Anglais : ils ont chassé les Stuarts, acclamé une dynastie nouvelle et même, sous la reine Anne, continué, malgré leur souveraine, les entreprises de Guillaume III contre la France. Ils ont donc une forte prise sur les affaires du dehors. Cependant, ayant appelé au trône un petit prince allemand, ils tolèrent que ce prince ait une politique à lui qui, parfois, gêne et contrarie celle de la Grande-Bretagne. En 1715, un de nos diplomates, le marquis de Bonnac, écrit : « Le roi d'Angleterre a présentement un si grand intérêt à ce qui se passe dans le Nord, à cause de ses États d'Allemagne, que, s'il peut tirer quelque usage des forces de la nation anglaise, ce sera pour en profiter de ce côté-là... »

Aussi, le roi garde le rôle principal au dehors, alors même que son pouvoir est limité au dedans. « C'est le sort des monarchies, dit Voltaire, que leur prospérité dépende du caractère d'un seul homme. » Le testament de cet homme change la face du monde. Sa volonté, son caprice ou sa mauvaise humeur éteignent ou rallument les guerres. Une infirmité, une maladie, une mort, moins encore, deux mots glissés par une favorite, et voilà

l'Europe en feu. Pour honorer ce potentat dont les pas ébranlent les nations, et pour donner aux autres peuples une idée avantageuse de sa puissance, rien ne paraît trop pompeux ni trop imposant. Les ambassadeurs, émanation de sa personne, font dans les villes des entrées fastueuses. Le canon tonne sur leur passage et les corps municipaux sortent pour les haranguer. Cependant ils s'avancent, gonflés de l'importance de leurs maîtres, et s'ils ont les premiers franchi une certaine porte ou gravi un certain escalier, on illumine comme pour une victoire. D'autre part, une politique qui se fait homme devient claire, tangible, aisée à comprendre. Le maître et les serviteurs se pénètrent réciproquement, car leurs ambitions ne diffèrent que par la grandeur de la scène. Les nobles ne sont-ils pas aussi des chefs de maison? qu'il s'agisse d'un trône ou d'un tabouret, le conflit d'amour-propre n'est-il pas le même? Les argumens ne sortent-ils pas de la même officine féodale? Aussi le roi ne cherchera pas bien loin, s'il s'agit de trouver un négociateur. Faut-il soutenir sa querelle et hausser le ton? il prendra cet homme d'épée pointilleux sur l'honneur. Faut-il discuter âprement de vieux titres poudreux? il choisira ce magistrat, ferré sur la procédure. Faut-il user de ménagemens, temporiser, manier le cœur humain? il jettera les yeux sur cet homme d'église tenace et patient, versé dans la direction des consciences.

Avec une telle responsabilité, le rôle du monarque est écrasant. Souvent ses épaules fléchissent. « Charles-Quint, dit Mignet, avait été général et roi, Philippe II n'avait été que roi, Philippe III et Philippe IV avaient été à peine rois, Charles II ne fut pas même homme. » Les meilleurs souverains, s'ils sont modestes, sentent, comme notre Louis XIII, le besoin de partager le fardeau. Des divers traits qui composent leur visage, il semble que l'individualité s'efface et que l'air de famille, la dignité royale, subsistent seuls. Ou bien c'est une femme indolente, un prince enfant, qui laissent flotter les rênes de l'État. Alors surgissent ces grands serviteurs de la monarchie qui soutiennent l'édifice chancelant et qui, libres de préjugés, apercevant les institutions sous les hommes, se sont montrés parfois plus royalistes que le roi. Leur figure offre un singulier mélange de finesse et de calme, de souplesse et de résolution. Ils ont l'ampleur imposante, la grâce noble du geste et l'œil attentif du chasseur. Il y a, chez eux, deux personnages : un courtisan qui doit se maintenir sur le terrain glissant de la cour, un homme d'État qui doit élever son âme à la hauteur de sa mission. L'un surtout, le plus grand, Richelieu, a poussé ce contraste à l'extrême : courbé jusqu'à terre quand il

parle à son maître, redressé de toute sa hauteur quand il parle au nom de son maître; d'une inquiétude sans borne au moindre accroc qui menace la santé du roi, d'un visage inébranlable en face de l'ennemi ou des grands; d'ailleurs toujours noble, égal à lui-même, car la foi monarchique n'a pas d'hésitation et le ministre ne se sent pas plus petit pour s'incliner devant le trône que le prêtre pour s'agenouiller devant l'autel.

Quant aux acteurs secondaires, leur physionomie se modifie profondément d'un siècle à l'autre. Dans une galerie de portraits historiques du XVIe au XVIIIe siècle, la différence des figures est frappante. Les premières ont les traits rudes et simples, le regard droit; elles se tiennent raides dans leur fraise empesée, avec un air de force et de dignité; leur mâle assurance révèle des hommes façonnés à tous les genres d'action, et sur leur front robuste, le pli de la méditation se croise quelquefois avec les cicatrices du champ de bataille. Ces hommes ont été tour à tour soldats, diplomates, vice-rois, comme ce Du Bellay qui fut le protecteur de Rabelais; ou bien, comme Sully, avant de diriger les « économies royales », ils ont reçu vingt arquebusades dans le corps. — Les portraits du XVIIe siècle se recommandent par la gravité, l'ampleur, la majesté : ce sont des hommes bien assis sur des principes qu'ils jugent inébranlables. C'est un moment d'équilibre où le service du roi se confond réellement avec l'intérêt public. On les voudrait cependant un peu moins sûrs d'eux-mêmes. Ils sont guindés sur un dogme. On les sent tout près de prendre la forme pour le fond et l'idole pour le dieu. Vers la fin du siècle, l'originalité s'affaiblit, les traits amollis s'alourdissent sous la large perruque, le pli de la bouche moins ferme révèle une gravité de commande plutôt qu'une conviction personnelle. — Les portraits du XVIIIe siècle sont délibérés, pimpans; ils ont l'œil vif et hardi, et affectent la désinvolture. Ils se drapent coquettement dans la simarre ou l'hermine. Ils cherchent l'effet. S'ils portent encore la cuirasse ou le manteau ducal, c'est pour faire briller l'acier ou chatoyer le velours. Le diplomate, le guerrier ont lu les philosophes. Ils estiment qu'il est de mauvais ton de se prendre au sérieux. Tout à l'heure, ils vont rejeter cet attirail incommode pour souper avec les beaux esprits. Le poids des affaires semble trop lourd. On a si grand'peur de passer pour pédant, qu'après avoir feint la légèreté, on devient léger en effet. L'homme de cour l'emporte sur l'homme d'État. Il est encore très capable d'adresse et d'intrigue, il connaît bien l'Europe officielle; mais après avoir admiré son agilité, son esprit de ressource, on s'étonne de la pauvreté de ses conceptions. Telle cette intrigue si savante et si vaine,

nouée par Belle-Isle autour de la succession d'Autriche (1). Telle encore l'habile comédie grâce à laquelle le plénipotentiaire français termine une longue et stérile campagne par une paix plus stérile encore. Il trompe les envoyés d'Autriche et d'Angleterre par de fausses confidences; il arrache au second une signature qui exaspère le premier. C'est du Regnard tout pur. Mais par ce tour d'industrie, les victoires de Maurice de Saxe sont annulées, la Belgique, à demi conquise, est perdue. Cependant l'homme de cour n'est pas le plus dangereux : à défaut de profondeur, il a du métier. Derrière lui paraît déjà l'animal à principes, par exemple ce marquis d'Argenson qui travaille pour le roi de Prusse, s'entête dans une fidélité ridicule pour un allié douteux, et, satisfait de lui-même, refuse, avec le geste de Fabricius, l'offre des Pays-Bas.

A la même époque et par un autre effet de l'institution monarchique, l'influence des bureaux augmente. Les bureaux sont le prolongement du ministre comme le ministre est le prolongement du monarque ; mais ils ne sauraient suppléer aux défaillances des chefs d'emploi. C'est le dictionnaire bien informé, qu'on néglige ou que l'on consulte, mais qui n'a d'autre autorité que la force du précédent : excellent aide-mémoire, conservatoire indispensable des traditions, médiocre instrument d'action. Je veux bien admirer ces serviteurs modestes et utiles dont M. le duc de Broglie a fait l'apologie dans un langage élevé. Mais je suis forcé de constater que nous n'avons jamais eu de meilleurs commis qu'à l'époque de nos plus grands échecs diplomatiques; ce qui prouve au moins qu'ils étaient impuissans. De plus, il est toujours à craindre qu'un premier commis ne connaisse les papiers mieux que les hommes et que, dans sa haute opinion du dépôt qui lui est confié, il ne transforme en règle immuable un expédient temporaire. Il lui manque d'avoir vu le vrai ciel et senti trembler le sol sous ses pieds. Enfin, tandis qu'une bureaucratie mieux informée, mais immobile et pédante, rédige de belles instructions et perd des batailles dans les règles, comme ces généraux qui s'indignaient des « innovations » du général Bonaparte, une nuée de négociateurs officieux, simples mouches du coche, s'agite à travers les mailles de la diplomatie officielle et ajoute à l'immobilité l'image de la confusion.

Déjà cependant l'Angleterre et la Hollande donnaient un autre exemple. On avait vu, pendant toute la durée du moyen âge, des êtres collectifs se passer, pour durer, de la continuité monar-

(1) Voir les *Études d'histoire diplomatique* du duc de Broglie sur la guerre de la succession d'Autriche.

chique : des guildes de marchands comme la Hanse, des cités comme Venise ou Gènes, des corporations religieuses comme l'ordre Teutonique, déployer autant d'audace et de ténacité dans leurs entreprises que les monarchies les mieux assises. Le gouvernement de l'église catholique prouvait que les traditions les plus stables peuvent se perpétuer à travers le changement des personnes et la révolution des mœurs. Il semblait même que ces corporations avaient, sur les dynasties, l'avantage de ne point mourir et d'être moins exposées aux conséquences des infirmités humaines. On pensait toutefois que cette manière de gouverner ne pouvait s'appliquer qu'à un état restreint ou à un intérêt spécial comme celui de la religion. L'Angleterre et la Hollande combinèrent de bonne heure les bienfaits des deux systèmes. L'aristocratie anglaise, non du premier coup, mais peu à peu et par le jeu naturel des institutions, forma une sorte de corporation flottante qui comblait les vides de la monarchie, et se montra de plus en plus capable de maintenir au dehors les traditions nationales malgré les oscillations des partis. Depuis le Sénat romain, on n'avait vu ni tant d'orgueil, ni tant de suite dans les desseins, ni si peu de scrupule dans le choix des moyens, ni une souplesse égale pour suivre l'opinion : car le Conseil de Venise lui-même n'avait pu garder le secret diplomatique qu'à la condition de supprimer la liberté. Aussi cette manière neuve et hardie de traiter les affaires du dehors, à coups de discours et de pamphlets, déconcertait en Europe les politiques de profession. Cela faisait scandale. On s'en tirait en méprisant un pays divisé contre lui-même. Néanmoins, qui eût considéré attentivement ces nouveaux acteurs du drame européen, entendu les harangues enflammées de lord Chatham, et vu grandir le sérieux, le patriotisme de ces parlementaires à mesure que la politique de la plupart des cours devenait plus mesquine et plus aveugle ; qui eût enfin comparé cette large méthode et ce vaste horizon avec la sagesse discrète et un peu timide d'un Kaunitz ou d'un Vergennes, eût pressenti l'aurore d'un temps nouveau (1).

Nous connaissons la scène et les acteurs : il resterait à dérouler la pièce. C'est un plaisir que chacun peut se procurer. L'histoire diplomatique est à la mode : il n'est pas une intrigue des deux derniers siècles qui n'ait été, de nos jours, curieusement étudiée, démontée sous les yeux du public. On laisse volontiers traîner ces sortes d'ouvrages sur les tables élégantes. Cela prouve

(1) Pour la peinture de l'état de l'Europe à la fin du XVIII[e] siècle, rien n'égale le tableau tracé par M. A. Sorel dans le premier volume de son grand ouvrage, *l'Europe et la Révolution française*.

qu'on est du monde, qu'on vit de pair à compagnon avec les plus déterminés talons rouges et que, si les temps étaient meilleurs, on aurait en soi l'étoffe des grandes affaires. On préfère cependant la diplomatie entortillée du XVIII[e] siècle, qui tient plus du vaudeville que de la tragédie. Le réellement grand fait bâiller. Que ne met-on sur les mêmes tables les *Économies royales* de Sully ou le *Testament politique* de Richelieu?

Il est du moins un livre où le petit et le grand se mêlent dans des proportions presque égales et qui satisfait le besoin de commérage tout en ouvrant de larges échappées sur les affaires de l'Europe : ce sont les mémoires de Saint-Simon. Qu'on relise, par exemple, le merveilleux chapitre de la succession d'Espagne. On y trouve à la fois, dans un relief étonnant, le but, les ressorts, le style et jusqu'aux illusions de l'ancienne diplomatie. C'est une tragédie du grand siècle; mais on y sent déjà poindre la comédie d'intrigue et, quant au dénouement, il est digne de Shakespeare. Le premier acte débute comme un de nos drames bourgeois. Un malade languit au fond d'une alcôve. Des serviteurs avides l'entourent, tiennent sa femme à distance, arrachent une signature à sa main défaillante. Seulement le moribond s'appelle le roi d'Espagne et la conspiration qui s'agite à son chevet tient toute l'Europe en suspens. Quatre personnages sont dans le complot. La trame est bien ourdie et le secret si étroitement gardé que, jusqu'au dernier moment, l'Espagne ignore sa destinée. Cependant la toile du fond se lève et l'on assiste à la délibération du conseil d'Espagne. Tout l'intérêt est dans le jeu des physionomies. Les quatre qui sont « du secret », Portocarrero, Villafranca, don Estevan, Ubilla, assez inquiets sur les suites de leur audace, annoncent les dernières volontés du roi en faveur d'un fils de France, « opinent avec force », intimident les partisans de l'Autriche, qui, voyant la « partie faite, n'osent contredire », et, séance tenante, on « dresse ce célèbre résultat ».

Le second acte tiendrait du vaudeville, s'il ne s'agissait « d'un événement si rare, et qui intéressait tant de millions d'hommes ». Tout Madrid est au palais, « en sorte qu'on s'étouffait dans les pièces voisines de celle où les grands et le conseil ouvraient le testament. Tous les ministres étrangers en assiégeaient la porte... Blécourt (chargé d'affaires de France) était là comme les autres, sans savoir rien plus qu'eux, et le comte d'Harrach, ambassadeur de l'empereur, qui espérait tout... était vis-à-vis la porte et tout proche avec un air triomphant... Enfin la porte s'ouvrit et se referma. Le duc d'Abrantès, qui était un homme de beaucoup d'esprit, plaisant, mais à craindre, » se donne l'agrément de tenir

pendant quelques minutes toutes ces convoitises en suspens. Puis il saute au cou du comte d'Harrach, et lui dit en espagnol, fort haut : « Monsieur, c'est avec beaucoup de plaisir... oui, Monsieur, c'est avec une extrême joie que pour toute ma vie... » et redoublant d'embrassades pour s'arrêter encore, puis achever : « et avec le plus grand contentement que je me sépare de vous et prends congé de la très auguste maison d'Autriche. » La toile tombe sur ce tour de Scapin.

Le troisième acte se passe en France, dans le petit salon de Mme de Maintenon. Elle se tient discrètement au bout de la table et fait la modeste. Cinq personnages : le roi, le dauphin et trois secrétaires d'État, ouvrent devant elle « la plus grande et la plus importante délibération qui, de tout ce long règne et de beaucoup d'autres, eût été mise sur le tapis ». Les avis sont partagés, les argumens se balancent, comme dans les tragédies classiques : deux pour s'en tenir au traité de partage, deux pour accepter le testament. Rien de plus grave, de plus mesuré, de plus solide que les plaidoyers des parties contraires. Chacun parle avec tant de force et de logique, que le dernier semble avoir raison. Même à distance et sachant que l'acceptation du testament a été la faute capitale de Louis XIV, nous nous sentons ébranlés par des raisonnemens si forts. Après les discours pressans de Maxime et de Cinna, c'est-à-dire de Beauvilliers et de Pontchartrain, Auguste, je veux dire le roi, « conclut sans s'ouvrir... Il dit que l'affaire méritait bien de dormir dessus et d'attendre vingt-quatre heures ce qui pourrait venir d'Espagne. »

Le quatrième acte nous montre l'arrivée des envoyés d'Espagne, le mouvement et la curiosité de la cour à Versailles, comme une réplique plus majestueuse à la scène de Madrid. Le mouvement nous emporte comme il entraînait les contemporains. Si la scène était représentée devant nous, telle qu'un tableau de Versailles la reproduit encore, si le roi s'avançait, tenant le jeune duc d'Anjou par la main, et prononçait, avec sa dignité suprême, les fameuses paroles : « Monsieur, le roi d'Espagne vous a fait roi ; les grands vous demandent ; les peuples vous souhaitent, moi j'y consens... » nous ne pourrions nous empêcher d'applaudir. Hélas ! c'est le dernier rayon du grand siècle. Pour rester dans les proportions classiques, il eût fallu s'arrêter à l'entrée triomphale dans Madrid. Malheureusement, le cinquième acte est un long drame de treize ans qui ne finit qu'à la paix d'Utrecht, un drame shakespearien, éclairé par les lueurs sinistres de Blenheim et de Ramillies. Voilà le triste revers de la comédie de cour. Mais la figure du vieux souverain grandit avec

celle de la nation; l'homme se trouve supérieur au héros de théâtre, et son froid courage ne fléchit pas sous tant de malheurs qui accablent sa tête. D'autre part, tandis que l'esprit national se réveille en France et soutient la fortune publique compromise par les calculs des hommes d'État, en Angleterre l'opinion se fait jour à travers les artifices et la corruption des gens de cour. C'est elle qui souffle vraiment la guerre ou la paix : de telle sorte que la pièce, commencée par une révolution de palais, s'élargit peu à peu et finit par mettre aux prises, non plus des cours, mais des peuples.

Pénétrons maintenant dans les coulisses, et tâchons de comprendre le ressort de l'action.

III

Derrière les dieux mobiles et passionnés de l'Olympe, les poètes anciens imaginaient une divinité terrible, implacable et muette qui les tenait tous dans sa main : c'était le Destin. Dans le drame sanglant de l'histoire, une sorte de nécessité pousse tous les acteurs, rois, ministres, diplomates, orateurs ou soldats; et cette nécessité, c'est la raison d'État.

Le général de Ségur raconte qu'à la veille de la bataille d'Austerlitz, une discussion littéraire s'engagea entre l'empereur et Junot. « C'est, dit Napoléon, la politique qui doit être le grand ressort de la tragédie moderne. C'est elle qui doit remplacer, sur notre théâtre, la fatalité antique, cette fatalité qui rend Œdipe criminel sans qu'il soit coupable; » et il ajouta que... « tout ce qu'on appelait coup d'État, crime politique, deviendrait un sujet de tragédie, où, l'horreur étant tempérée par la nécessité, un intérêt nouveau et soutenu se développerait. »

Beaucoup d'excellens écrits qui paraissent tous les jours sur l'ancien régime ne satisfont pas complètement l'esprit. On dirait que la sensibilité moderne hésite à considérer en face la grandeur vraiment tragique de la raison d'État. Les uns se détournent avec dégoût et déclarent qu'après tout, deux ou trois siècles mal employés tiendront peu de place dans l'histoire générale du monde (1). Les autres relèvent avec soin tous les traits de cynisme, tous les manques de foi, et dressent un réquisitoire. Ils se consolent

(1) Cette opinion, qui était celle de Prévost-Paradol (*Essai sur l'histoire universelle*), a été développée par M. Lavisse, dans sa *Vue générale sur l'histoire politique de l'Europe*. Signalons au contraire, parmi les plus vigoureux apologistes de la raison d'État, le sagace et profond historien du *Cardinal de Richelieu*, M. G. Hanotaux, notamment dans le chap. II de son deuxième livre.

par la pensée que, sur ce point, tous les cabinets se valent et qu'il s'établit, entre leurs méfaits, une sorte d'équilibre. Ce n'est point aller au fond des choses ni démêler suffisamment une des lois essentielles de notre espèce.

La formation d'un grand État ressemble aux œuvres de la nature. Elle en a le caractère inexorable et s'accomplit à travers les ruines particulières. Peut-on appliquer les règles de notre morale à des êtres qui dominent de si haut l'existence des individus? Une société, petite ou grande, peut-elle faire dépendre son salut de la fantaisie de ses membres ou des entreprises de ses voisins? Ne doit-elle pas souvent attaquer pour se défendre? C'est principalement dans l'âge critique de la croissance qu'un jeune État doit se faire sa place au soleil et lutter à tout prix contre les influences contraires. La voracité qu'il déploie est aussi naturelle et par suite aussi légitime que l'appétit bien ouvert d'un jeune homme à l'âge de la transformation. Comment serait-il retenu par la foi des traités? Imaginez un enfant qui s'engagerait par contrat à ne jamais dépasser le moule de son premier vêtement! Le malentendu vient de ce que les générations, dans leur horizon borné, n'admettent point ces mues nécessaires. Les vieux États oublient qu'ils ont été jeunes et refusent aux autres le droit de croître. Lorsqu'en 1755 Frédéric II rompit brusquement avec le roi de France, on jeta les hauts cris à Versailles. Cependant, le duc de Broglie dit avec raison : « Les rapports de la France et de la Prusse dans cet instant décisif m'ont toujours paru ressembler à ce que deviennent aisément les relations d'un tuteur et d'un pupille quand, l'un ayant vieilli et l'autre ayant grandi, le mineur redemande ses comptes et sa liberté (1). »

Au lieu de gémir sur les abus de la force, acceptons virilement des nécessités sans lesquelles nous n'aurions même pas l'avantage de causer politique, derrière les frontières conquises par nos pères; et tout d'abord, distinguons les différentes périodes de ce lent éveil de la conscience des peuples.

Les États, comme des êtres vivans, naissent, grandissent et meurent, ou se renouvellent. La raison leur vient tard : elle est, comme pour chaque homme, le fruit souvent amer de l'expérience. Pendant leur longue enfance, le langage de la politique ressemble à un bégaiement informe, mêlé de croyances absurdes, entrecoupé d'accès de colère aveugle ou de convoitise effrénée. Mais tandis que l'enfance de l'homme est instruite, protégée, formée par les générations précédentes, rien ne protège l'enfance ora-

(1) Duc de Broglie, *le Secret du Roi*, I, p. 123.

geuse des peuples contre les périls du dedans et du dehors. Le plus grand vient d'eux-mêmes, de l'ignorance et de l'indocilité de leurs membres, de cette courte vue qui ne peut dépasser ni l'horizon du champ paternel, ni celui d'une chétive et misérable existence.

Pendant cet âge d'inconscience, les sociétés humaines sont régies par des lois presque aussi brutales que celles qui gouvernent l'univers matériel. La nature se sert de nos passions comme d'un instrument pour atteindre ses fins. Elle dompte l'ambition par l'ambition et l'égoïsme solitaire par l'égoïsme conquérant. Elle façonne violemment les hommes à la subordination nécessaire pour former ces grands êtres collectifs qui doivent agir et penser en commun. Mais par quels longs circuits! par quels tâtonnemens! que d'hésitations, que de massacres, que de retours en arrière, que de siècles troubles et incertains, où les hommes, selon le mot du poète, « semblent chercher confusément le chemin de la vie »! Dans ce combat acharné des instincts les uns contre les autres, la nature opère avec cette lenteur et cette prodigalité qui ne compte ni le temps perdu, ni les existences sacrifiées. C'est l'âge des conquêtes inutiles et sanglantes, des dominations qui passent et disparaissent, faisant le vide autour d'elles. La plupart des chefs n'ont pas de dessein suivi; ou bien, s'ils en ont un, la trame, à peine nouée, se rompt à chaque instant, par un partage impolitique, par un démembrement. L'œuvre compromise ne se redresse qu'après de pénibles détours. Des lueurs d'une intelligence d'État s'allument dans quelques cerveaux. Des princes conçoivent l'ébauche d'un pouvoir fort et stable. Puis tout à coup la lueur vacille et s'efface. On croyait tenir un homme d'État, on n'a devant soi qu'un soldat qui distribue le butin à ses compagnons, un père qui divise son héritage entre ses enfans; et de nouveau, pour reconstituer le royaume démembré, il faut s'en remettre aux lentes pressions, aux attractions sourdes, à la force des choses plutôt qu'à la volonté des hommes.

Une circonstance particulière a prolongé, pour notre Europe, cette enfance politique bien au delà des bornes ordinaires. C'est que, pendant plus de dix siècles, l'Europe a poursuivi un idéal diamétralement contraire à celui de l'État moderne : tantôt la reconstitution du saint empire romain, tantôt l'unité de la famille chrétienne, tantôt le morcellement féodal; mais cette conception moyenne d'un État compact et limité est la dernière à laquelle elle se soit arrêtée. Entre la petite patrie locale, bornée aux murs de la cité ou du château, et la grande patrie chrétienne, l'intel-

ligence humaine flottait irrésolue, parmi des lignes vagues et des souvenirs incertains. Elle put réaliser, sous la tutelle de l'Église, un degré de civilisation avancée, alors qu'elle ne faisait encore que balbutier la langue politique. L'esprit fut en arrière sur l'âme et le cerveau sur le cœur. Notre grand roi saint Louis, plus pur que Marc-Aurèle, préparait comme un enfant ses expéditions d'outre-mer et démembrait de ses propres mains son royaume, par scrupule de conscience. Dans aucun temps peut-être, les hommes n'ont atteint un but si différent de celui qu'ils se proposaient, et tandis que Rome antique avait développé sa puissance par une croissance logique, comme le chêne sort du gland, l'Europe adulte sembla tourner le dos à l'Europe du moyen âge.

Cet éveil tardif, incomplet, presque involontaire de la raison d'État me paraît le fait capital de l'ancien régime. On vit enfin des princes et des ministres clairvoyans se faire les collaborateurs de la Providence et restaurer la notion de l'État qui avait sombré dans le chaos (1). L'avantage de la continuité dynastique apparut derrière le simple désir d'établir les siens. La suzeraineté féodale servit de prétexte pour grouper de vastes territoires sous la même autorité. Les armées permanentes remplacèrent l'appel tumultueux des vassaux. L'ambition de s'agrandir fut tempérée par de sages réflexions sur la contiguïté des territoires. Mais d'abord, cette sagesse, qui distinguait les linéamens des futurs États, dut se cacher pour agir, car elle froissait trop d'intérêts et de croyances.

Qu'on se rappelle, en effet, l'aspect de l'Europe à l'aurore des temps modernes, vers la fin du xv[e] siècle; que l'on considère cette végétation inouïe de petites souverainetés, cette poussée de sève politique qui semble épuiser la variété des combinaisons humaines et mêler, dans un désordre inexprimable, les formes du passé et celles de l'avenir : la tradition antique encore vivante à Constantinople, mais prête à disparaître sous le fanatisme rudimentaire des Osmanlis; — le fantôme du saint empire germanique qui s'effondre lentement et dont le reflet dore encore la couronne des rois; — l'Église battue en brèche, mais toujours debout, enveloppant de son souple réseau la chrétienté tout entière; — au-dessous de ces êtres immenses et déjà débordés, les princes impatiens de se détacher du monument gothique où la foi les emprisonne; — des vassaux plus riches que leurs maîtres et non moins impatiens du joug; — des seigneurs de sac et de

(1) G. Hanotaux, *Cardinal de Richelieu*, loc. cit.

corde luttant en désespérés contre l'ordre naissant; — des prélats naturellement pacifiques, transformés en loups par le voisinage des loups; — des cités opulentes faisant sonner fièrement le carillon de leurs beffrois; — une confédération guerrière de marchands dont les anneaux se glissent à travers toute l'Europe, étreignant le commerce du Rhin à la Baltique; — des provinces, des royaumes entiers, mis aux enchères par les prétentions féodales et voyageant d'une maison à l'autre dans la corbeille de noces des princesses; — puis les républiques italiennes, petites-filles de la cité antique, animées d'une vie rapide et frémissante qui brûlerait les poumons d'un peuple plus calme; — les cités maritimes surtout, si belles encore dans leur décadence, qu'on ne peut se lasser d'admirer les rives qu'elles jonchent de leurs débris: tel est le tableau bien imparfait de la vie qui fourmillait alors et dans laquelle une politique implacable allait porter la hache.

Certes, le sacrifice était dur. Quelles que fussent les misères de cette Europe, toute chaude encore des éruptions volcaniques du moyen âge, et malgré le feu qui couvait sous le sol mouvant, je ne sais quelle fraîcheur de création s'épanouissait à la surface. L'originalité, l'initiative personnelle, l'esprit d'une orageuse liberté éclataient partout en saillies vigoureuses, de la même manière que l'art de la Renaissance poussait vers le ciel la tourelle et le toit pointu, et déployait les courbes élégantes et hardies des monumens de cette époque. Au milieu de ce monde jeune et dru, plein d'élan, de caprice et de sève, la raison d'État semble une sorte de Parque rechignée qui tisse sa toile dans un coin. Tantôt elle emprunte le regard aigu d'un Louis XI, tantôt la figure fine et froide d'un Richelieu, mais rarement elle se fait aimer. Son apparition dans l'histoire soulève le plus souvent un concert de malédictions et de haines. C'est sur elle, sur cette conseillère sans entrailles, qu'on rejette tous les maux de la guerre, toutes les misères du peuple. Sans doute, la nation aime son roi; elle l'acclame quand il se fait sacrer à Reims; elle accourt à sa voix quand il repousse l'étranger. Mais elle voudrait s'en tenir à ce culte intermittent et ne rien céder de ses privilèges, de sa turbulence ou de ses querelles domestiques. Autant Jeanne d'Arc fut populaire, autant l'histoire est injuste pour les conseillers de Charles VII, qui firent de si grandes choses après la mort de la Pucelle. Lorsqu'on fait peser sur la nation le joug des nécessités d'État, n'osant point accuser le maître, elle dénonce les serviteurs, les ministres, les gens de loi, tous les avocats importuns de la raison dans un âge de passions, de tumulte et de fêtes.

Grippeminaud, dit Rabelais, avait « les mains pleines de sang,

les griffes comme de harpie, les dents d'un sanglier, les yeux flamboyans comme une gueule d'enfer... » Telle est l'image agréable qu'on se faisait de ces légistes qui furent les défenseurs de l'État. Et Rabelais ajoutait : « Vous verrez ces chats fourrés seigneurs de toute l'Europe et possesseurs pacifiques de tout le bien et domaine qui est en icelle. » Nourrie d'abord dans l'ombre des prétoires et des chancelleries, la raison d'État devait porter la marque de cette origine ingrate. Elle eut le visage dur et double, réprimant la révolte sans pitié, se couvrant volontiers d'un masque : il fallait user de ruse, puisque, le plus souvent, elle marchait au rebours de l'idéal du temps. Elle devait parler chevalerie aux paladins, religion aux dévots, franchises aux communes. Qui l'aurait comprise si elle avait invoqué l'intérêt de l'État? Quand les grands se liguaient pour le bien public, on sait ce que cela voulait dire. Le véritable intérêt public devait reprendre son bien comme un voleur. De là cette marche de biais qui rendit la politique odieuse : ses plus utiles entreprises avaient un air de guet-apens.

Même quand le dessein se dévoila et que l'État sortit de l'ombre féodale, l'ébauche était encore trop informe pour supporter la pleine lumière : il fallut dissimuler les maximes d'État et proposer seulement à l'adoration de la foule la personne du monarque. On établit ainsi ce culte, qui eut ses rites visibles et ses mystères accessibles à quelques initiés. La volonté royale ne se discute pas : on doit s'incliner devant elle. Napoléon, qui voulut restaurer ce culte en France, ne s'y trompait pas : « Sachez, dit-il un jour, que la résurrection de la monarchie est un mystère ; c'est comme l'arche! Ceux qui y touchent peuvent être frappés de la foudre (1)! » De la sorte, les peuples dociles se prêteront à toutes les combinaisons. Si, par hasard, ils ont le cœur rebelle, s'ils se plaisent à regarder dans leurs affaires, on les accoutumera à distinguer le domaine intérieur et le domaine extérieur. On leur abandonnera le premier ; mais le second, à savoir la paix, la guerre, la diplomatie, seront réservés au prince dans les États absolus, aux nobles dans les oligarchies. Le résultat est toujours le même : les gouvernemens peuvent jeter un gâteau de miel au Cerbère, mais c'est afin de conserver au dehors la pleine disposition de leurs forces.

De plus, cette raison d'État, si sûre de son droit, si inflexible dans son principe, est beaucoup moins sûre de son but. Le fondement de l'État est trouvé, mais non sa forme définitive. Si étrange que cela paraisse, les esprits les plus fermes de l'ancien

(1) Ségur, *Mémoires*, liv. XXV, chap. VII.

régime n'ont jamais su exactement à quel point ils devaient s'arrêter. Les princes partaient de la suzeraineté féodale pour marcher à la conquête de cet empire universel dont le mirage obsédait encore les imaginations : c'est en passant et presque de mauvaise grâce qu'ils fondèrent l'État moderne; leur rêve était ailleurs et tel à peu près que Napoléon devait le réaliser pour les en dégoûter à jamais. Les grands ouvriers d'autrefois allaient droit devant eux, contenus seulement par le sens du possible, mais bien décidés à épuiser les faveurs de la fortune. Ce n'est pas qu'ils fussent plus avares que nous de systèmes : ils en avaient au contraire pour toutes les causes, dont ils se servaient selon les circonstances, comme certain réaliste moderne. Leurs écrivains à gages réclamaient tantôt une province, tantôt une autre. Eux-mêmes excellaient à faire après coup la toilette de leur ambition : Richelieu disait qu'il avait voulu donner à la France les limites de l'ancienne Gaule. Il aurait trouvé des raisons encore meilleures s'il avait pu prendre et garder le Milanais. Ce sont nos savans qui, frottant leurs besicles et penchés sur les cartes, ont inventé des règles infaillibles et des limites nécessaires, à peu près comme ce professeur qui expliquait la prépondérance de la maison d'Autriche par le fait que Vienne se trouve à égale distance de la Baltique et de la Méditerranée. Il serait curieux de confronter aux enfers les héros et leurs historiens : « Que pensez-vous, diraient ceux-ci, de la géographie, de la race et de la langue? — Nous pensons, répondraient-ils, que « lorsqu'on acquiert « une province qui n'est pas limitrophe et qui ne parle pas la même « langue, il faut beaucoup de bonheur et une grande habileté pour « s'y maintenir (1) ». — Quoi! vous ne distinguez pas les guerres utiles et les guerres de magnificence? — Nous connaissons deux sortes d'entreprises : celles qui réussissent, ce sont les bonnes; celles qui échouent, ce sont les mauvaises. « Le désir d'acquérir « est naturel aux hommes; mais quand ils ne peuvent pas y réussir, « c'est alors qu'ils sont dignes de blâme (2). » — Pourtant, vous autres Français, vous avez renoncé à Naples et à Milan. — Sans doute, parce qu'il suffisait « d'ouvrir les histoires pour voir com- « bien souvent nos rois en avaient été les maîtres et avec quelle « désastreuse et rapide facilité ils les avaient toujours perdus (3). »

On peut faire toutes les phrases qu'on voudra sur l'union des cœurs : cette union s'est faite après coup. L'État moderne est une résultante et les frontières ne font que consacrer l'équilibre établi

(1) Machiavel, *le Prince*.
(2) *Ibid*.
(3) Saint-Simon, *Mémoires*, t. II, chap. XI.

entre des pressions opposées. On s'en étonnera moins si l'on songe que cet État, dont nous vivons, n'est qu'un compromis entre la petite patrie locale et la monarchie universelle, entre Athènes et Rome, et que ce compromis n'a pu être dicté que par l'expérience, c'est-à-dire par l'impossibilité de s'exterminer les uns les autres.

Cette impossibilité une fois constatée, bien à contre-cœur, la politique devient singulièrement compliquée; elle entre dans la période qu'on peut appeler diplomatique; car enfin, ces autres États, qu'on ne peut supprimer, il faut bien vivre avec eux, se préoccuper de leurs forces et de leurs desseins, les attirer, si l'on peut, dans ses combinaisons. C'est un embarras que l'antiquité ne connaissait guère. « Carthage nous gêne, disait le citoyen romain : il faut détruire Carthage. » Voilà une raison d'État simple et facile à saisir. « Carthage nous gêne, disent les modernes, mais il faut la supporter, la contenir et, au besoin, s'en faire une amie. » Il ne suffira donc pas que chacun connaisse son intérêt et sa force, il faudra mesurer les intérêts et les forces des autres. Et cette question, déjà difficile à résoudre pour un seul adversaire, on doit se la poser pour chaque nouvel État qui surgit et se consolide, puis faire ensuite la somme des intérêts et des forces. Cette estimation minutieuse est proprement la tâche de la diplomatie; et la même raison d'État qui, d'une main, contient énergiquement les peuples, doit, de l'autre, peser des fétus de paille dans une balance très sensible.

Tels sont les traits essentiels de l'ancienne politique : elle est froide, prudente, rebelle aux entraînemens, dure dans la répression; elle est la vivante antithèse de l'esprit chevaleresque; elle s'enveloppe de mystère et n'avance que pas à pas, n'avouant jamais qu'une partie de ses espérances, désirant tout, se contentant de peu, vaste dans ses conceptions, circonspecte dans ses actes, décidée à aller jusqu'au bout de ses forces, mais pesant avec sagacité les forces des autres et faisant de ce calcul un art subtil et compliqué. Ce sont « jeux de prince », aurait dit La Fontaine.

IV

Aussi le monde, sous son règne, ne ressemble plus à une puissante et libre fournaise d'où jaillissent des générations spontanées, mais à quelque immense forge où des instrumens de précision taillent, retaillent, percent, compriment et soudent les peuples. On sent que le travail antérieur n'est pas perdu : la politique

opère sur des masses déjà refroidies, dures et tenaces, d'une texture serrée, capables de supporter sans gauchir l'écrasement, l'extension ou le choc. De son côté, le pouvoir, instruit par l'expérience, tente moins souvent l'impossible et recherche les soudures et les rapprochemens durables. On ne frappe plus au hasard d'estoc et de taille, à la manière des paladins. Chaque coup d'épée devient un coup de marteau : bien asséné, au point juste, il enfonce une empreinte ineffaçable ; mal appliqué, comme dans nos guerres d'Italie, l'instrument se fausse dans la main du vainqueur.

Cependant, d'un bout à l'autre de l'Europe, on entend le tapage assourdissant de ce martellement continu, scandé par les grondemens du canon. Ici, le lourd marteau-pilon de la monarchie retombe à coups redoublés sur la France et lui donne la cohésion qui lui manquait, tassant les provinces les unes sur les autres. Là, de Vienne à Madrid, un laminoir infatigable étire, allonge les territoires au point de dépasser la limite de leur élasticité, et déjà un œil exercé peut prévoir une cassure entre les Alpes et le Pô, à la jonction de ces immenses domaines. En Espagne, la royauté reforge la vieille et sainte épée qui a vaincu l'Infidèle pour en faire un levier à soulever les deux mondes ; et si pur que soit ce fier métal, il se brisera sous l'effort. L'Angleterre, maîtrisant l'Écosse, écrase de tout son poids et réduit en poudre la malheureuse Irlande. Trois ou quatre marteaux différens frappent à coups redoublés les principautés allemandes et empêchent cette poussière d'États de s'agglomérer. En Italie, on entend grincer, on voit étinceler dans un éclair rapide les limes et les tarières des petits despotes. Ces outils brillans et fragiles semblent accomplir, en quelques tours de vis, une besogne plus délicate que les pesans appareils du voisinage. Dans leur atelier restreint, ils appliquent des procédés perfectionnés ; la trempe de leur acier est plus subtile, mais il se brisera plus tôt dans leurs mains. L'Italie, méconnue, déchirée par ses enfans trop habiles, sera une sorte de champ d'expérience où les grandes puissances viendront successivement faire l'épreuve de leurs forces.

Cet âge de fer fut cependant un âge fécond. Les autres époques de l'humanité ont groupé les individus en peuplades, en cités, en églises, en seigneuries : celui-ci a fondu ensemble des fragmens de peuples. Sans cette contrainte nécessaire, ni les hommes à la vie éphémère, ni les races aux appétits primitifs, ni les villes égoïstes, ni les barons querelleurs, n'auraient rien laissé de durable. Vous, philosophes épris d'une idée; vous, historiens épris

de la vie, ce jeu de l'ambition vous paraît méprisable. Fausse grandeur, vaine gloire! dites-vous. Les rois ordonnent et les peuples se font égorger sans comprendre. Mais ne voyez-vous pas que cette obéissance passive a fait l'État? De même que les armées modernes ne subsistent que par la discipline, de même nos grandes sociétés ne vivent que par une abdication continuelle et presque irréfléchie des intérêts privés devant l'intérêt général. Irez-vous expliquer à chaque soldat le plan de la bataille et à chaque citoyen le plan de la politique? Faudra-t-il mendier de province en province et de ville en ville les subsides nécessaires à la chose publique? C'est cependant le système qui prévalait jadis, avant que la politique n'eût dégagé des rivalités locales et planté au sommet de l'édifice national, comme un signe visible de ralliement, le drapeau de la raison d'État. Sans lui, nous aurions encore des chefs orgueilleux qui parlementent avant la bataille et retournent dans leurs foyers quand la guerre ne leur convient pas; des provinces qui profitent des désastres publics pour se faire confirmer leurs privilèges et marchander l'impôt; des gouverneurs toujours prêts à la révolte et des pays mal domptés toujours prêts à les suivre. Telle était la France avant Henri IV; et même après que Richelieu, continuateur de ce grand roi, l'eut fortement disciplinée, elle montrait encore, sous la Fronde, que la fusion n'était pas parfaite.

Je crois fermement que cette apparente léthargie de deux ou trois siècles a été pour les peuples une crise nécessaire et qu'elle a préparé les grands réveils de l'heure présente. Elle les a instruits, par la docilité, à l'abnégation, et par l'obéissance passive à la soumission raisonnée. Le sentiment tout seul a l'haleine courte : la France acclame dans François Ier son roi noblement vaincu et le lendemain elle fait ou laisse faire des Saint-Barthélemy. Il faut, pour consommer l'union, les lentes pressions et les coups redoublés. A ce prix seulement, des âmes discordantes se confondent peu à peu dans une seule âme. Ce n'est pas l'œuvre d'un jour : tous les quarts de siècle, quelque grande secousse la remet en question. Il semble alors que cette haute raison d'État qui préside au travail des siècles et dont les hommes sont les serviteurs à demi lucides, évoque les nations devant son tribunal et les interroge : « Formez-vous enfin un seul peuple? — Non, répondent les nations, nous sommes encore en pleine discorde, nord contre midi, protestans contre catholiques, pays d'États contre pays d'élection... »; et la déesse impitoyable les rejette à la grande usine, où de nouveau le marteau de la politique frappe et durcit l'alliage.

Voilà donc l'œuvre solide et inattaquable de l'ancienne politique : non seulement l'unité matérielle des territoires, mais le nœud qui tient les âmes unies.

Quant à ses défauts, ils sautent aux yeux. L'État, concentré dans la personne du prince, s'égare avec lui. Le pouvoir, en s'isolant des peuples et les comprimant, pour ainsi dire, du dehors, perd le sentiment de la vie; — non pas certes de la vie des cours : nos anciens documens diplomatiques abondent en fines observations sur le caractère des princes et sur le métier de courtisan; — mais de toute vie locale, ou, comme nous disons aujourd'hui, nationale. La première condition de tous les calculs était que le populaire fût une sorte de matière plastique. Cette docilité parfaite était si nécessaire qu'après l'avoir établie par tous les moyens, même les plus détestables, on la considéra comme acquise, on la passa sous silence, on la présuma comme un axiome si évident qu'il est inutile de l'énoncer, on perdit de vue les différences de tempérament qui séparent les peuples les uns des autres. De là ces formules toutes faites, acceptées et transmises par les chancelleries, qui n'aperçoivent pas les changemens accomplis derrière la surface de l'Europe officielle. De là cette fausse uniformité qui ramène la diplomatie aux lois de la mécanique et semble opérer sur des masses inertes, sur lesquelles on bâtit des déductions d'une rigueur apparente.

Une comparaison tirée de ce qui se passe sous nos yeux fera mieux comprendre cet état d'esprit. Lorsque l'argent circule de main en main pour nos affaires ou pour nos plaisirs, nous nous inquiétons assez peu de son origine. Le capital n'a pas d'autre objet que de ramener à un signe uniforme et d'un échange facile la variété des efforts humains. Toute spéculation est fondée, premièrement, sur la régularité du travail et sur la docilité des travailleurs; secondement, sur la réduction facile de ce travail en monnaie d'échange. Ce sont là des axiomes sur lesquels nous vivons encore et dont le siècle prochain pourrait bien ébranler la certitude, car il n'est déjà plus permis au capitaliste de vivre dans une indifférence parfaite sur la source de ses revenus. Or, au siècle dernier, ce raisonnement s'étendait encore à la politique : la ferme ou l'usine, c'était le bon peuple, dont la docilité ne faisait pas question; le capital, c'était le pouvoir avec toutes ses ressources en hommes et en argent, ramené, par le langage du temps, à une sorte d'étalon de puissance commun à toutes les couronnes. Les princes et leurs ministres sont des spéculateurs plus ou moins habiles : ils ont, sur le marché de l'Europe, un crédit d'autant plus large que leur force présumée est plus

grande, et ils disposent de leurs armées ou de leurs trésors, des provinces et des peuples, avec le sans-gêne d'un propriétaire qui use de son bien. C'est ainsi qu'une même cour a pu gouverner sans trop d'efforts les provinces les plus éloignées. Quand il s'agit de toucher des revenus, on peut avoir des fermes ou des usines un peu partout. Telle grande puissance ressemblait à une maison de banque : elle avait pour chacune de ses possessions un compte par Doit et Avoir et faisait ensuite le bilan de sa situation en Europe.

Seulement il y a les bons placemens et les mauvais, les affaires solides et les spéculations stériles. Chez nous par exemple, depuis Henri IV jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, les princes administrent en bons pères de famille. Ils ne perdent pas de vue le réel et travaillent de leur mieux à l'accroissement du patrimoine héréditaire par des opérations fondées sur la nature des choses. Au XVIIIe siècle au contraire, et dès la fin du règne de Louis XIV, il semble que la France, et avec elle la moitié de l'Europe, soient gagnées par une fièvre de spéculation et que l'on perde de vue l'intérêt des actionnaires pour se livrer à la passion du jeu. Chaque cour, petite ou grande, devient une sorte de Bourse où l'on se livre à des calculs fantastiques. Les hommes d'État ressemblent à des marchands qui vendraient ce qu'ils ne possèdent pas, comme cela se passe assez souvent sous le péristyle de la Bourse. Dès la fin du XVIIe siècle, le portrait que La Bruyère trace du diplomate témoigne d'une décadence réelle sur les grands négociateurs du congrès de Munster. Il serait bien injuste de considérer ce manège puéril comme l'image exacte de l'ancienne politique : il n'en est tout au plus que la grimace et la corruption. Qu'est-ce que ces mines confites, ces airs profonds, ces abandons affectés, ces fausses concessions, et toutes ces grossières finesses, pareilles aux ruses de nos paysans sur un champ de foire? et qui peut se laisser prendre à de pareilles feintes, si ce n'est d'autres personnages aussi creux, aussi ignorans des limites que l'ambition doit se fixer à elle-même, aussi persuadés que l'Europe peut s'escamoter par un tour de gobelet?

Cependant l'ancienne Europe a connu pire que le marchandage des Dindenaut politiques : elle a vu croître et multiplier les hommes à projets. C'est tout simple : puisqu'il n'est question que de poids et de contrepoids, chacun, du fond de son cabinet, invente un système mirifique d'alliances et d'échanges qui, de proche en proche et de poulie en poulie, doit faire jouer toute la machine. L'homme à projets se faufile, son rouleau sous le bras. Il entre dans les ministères par la porte de derrière et pénètre au château par

le boudoir des maîtresses. Il déroule alors ses plans, rédigés en style de prospectus. On le met vingt fois à la porte; mais il est endurci à tous les déboires : ne travaille-t-il pas pour le bien public? A la fin, le monarque, ennuyé, l'écoute et souvent se laisse séduire; le goût du jeu réveille son esprit que les affaires d'une longue suite endorment; ou bien il s'amuse aux détours de la diplomatie secrète. C'est ainsi que Louis XV intriguait, en Europe, contre son propre ministère (1). Si le roi est inaccessible, l'inventeur de remèdes infaillibles se tourne du côté des philosophes; il confie son idée à Voltaire ou à Grimm; il fait trompetter son projet par les cent bouches de la Renommée; il s'impose à la lassitude ou au scepticisme du pouvoir et, de plus, ayant séduit les distributeurs patentés de la gloire, il conquiert encore dans l'avenir tous les badauds de la postérité. Que ne peut-il aussi conquérir des royaumes? Malheureusement, il a tout prévu, sauf le premier courant d'air qui renverse toutes ses combinaisons. Quel dommage! et quel génie ne brillerait pas dans le calcul de ces intérêts qui ricochent comme des billes, avec de savans chocs en retour, si seulement la réalité faisait des angles précisément égaux à ceux que l'on construit sur le papier!

Quand il arrive aux hommes d'aujourd'hui de lire certains mémoires diplomatiques, ils se croient devant un casse-tête chinois, tant les calculs de probabilités, présentés comme une série de théorèmes, paraissent subtils et difficiles à suivre. D'abord on admire parce qu'on ne comprend pas, comme un ignorant devant un ressort d'horloge. Mais l'admiration diminue en voyant que, sur le cadran de l'histoire, la marche des aiguilles correspond si rarement aux prévisions du mécanicien. Tout cet ingénieux appareil est aussi différent du monde réel que les pendules compliquées chères à nos ancêtres, avec leur lune, leurs planètes et leurs étoiles, différaient du véritable univers. Ces petites machines font bien dans un salon, mais elles se détraquent à l'air libre. La grande et tragique raison d'État de jadis, qui martelait le dur métal des peuples, devient, entre les mains des courtisans, un engrenage à la fois dangereux et fragile.

Ce qui choque le plus à la fin de l'ancien régime, c'est la puérilité d'une diplomatie qui s'agite dans le vide, parce qu'elle cesse de s'appuyer sur le véritable esprit de gouvernement. Mais elle n'est pas seule responsable de tous les embarras que le passé léguait à l'avenir. Ce n'est pas sa faute, par exemple, si l'État, tardivement formé, reste indécis dans ses contours extérieurs et

(1) Duc de Broglie, *le Secret du Roi.*

précaire dans son existence internationale, alors même qu'il n'est pas contesté dans son principe; si cette existence est sans cesse remise à la fortune des batailles; si des frontières mobiles et incertaines sont un danger continuel, en même temps qu'une amorce offerte aux rêves des ambitieux; si la politique extérieure, à laquelle on voulait donner une certaine précision, demeure livrée à toutes les conjectures, puisque la plupart de ces créations ambiguës pouvaient s'étendre ou se restreindre selon l'occasion. Non, en vérité, le drame n'est pas aussi simple que l'imaginait Napoléon; il ne suffit pas de mettre aux prises la politique et le sentiment, l'intérêt public et l'intérêt privé : il faut encore choisir entre plusieurs politiques, distinguer le possible et l'impossible; et, sans doute, ce n'est pas facile, puisque le génie de Napoléon s'y brisera.

Mais cette incertitude même qui préside aux destinées des États fait une partie de leur grandeur. C'est justement parce que ces grands édifices, élevés par la volonté humaine, ne subsistent que par une tension perpétuelle de cette volonté; c'est parce que, construits dans la pleine maturité des peuples, ils leur ont imposé une mâle et salutaire discipline, qu'ils ont droit à notre respect et à notre amour.

Bientôt, du reste, on va leur trouver un fondement plus solide que le simple calcul des forces et des intérêts : à savoir le vœu de ces peuples, dont la conscience s'éveille peu à peu et que l'on cessera de considérer comme des quantités négligeables ou comme de simples matériaux. L'intérêt politique continuera de gouverner le monde, mais il devra compter avec des forces autrement puissantes que les intrigues de cour. Le but sera toujours de conserver et de croître; mais le secret de cette croissance ne sera plus un dogme enfermé dans le sanctuaire et proposé de loin à la vénération des fidèles. Dès lors, le jeu savant de l'équilibre européen sera profondément troublé.

C'est une nouvelle ère qui s'ouvre, et c'est la nôtre.

***

PIRATERIE

I

Le jour où la maison Voisinat et Le Hertel se mit en liquidation, personne à Nantes ne fut vraiment surpris. Depuis quelque temps, en effet, il courait sur ces armateurs de fort mauvais bruits.

Ils succombaient après une lutte inégale contre la concurrence des Anglais et des Norvégiens, marins mieux équipés et commerçans plus aventureux, ayant à discrétion les capitaux que, chez nous, l'épargne refuse aux industries de la mer.

La spécialité de la maison était le transport par voiliers des bois de teinture des Antilles, particulièrement d'Haïti. Or, les forêts là-bas sont si mal exploitées que leur production s'épuise. Les affaires étant plus rares, on se les dispute; mais les Norvégiens, que leur loi maritime n'oblige point à avoir à bord un nombreux équipage, peuvent accepter des prix de fret impossibles aux capitaines français. Ceux-ci, réduits à courir la cueillette le long des côtes, ne ramassent guère que de petits lots. L'embarquement, déjà difficile quand il fait beau, devient dangereux dès que le vent s'élève. Pour comble de misère, parfois il arrive que la fièvre jaune se déclare à bord; en quelques jours les équipages sont décimés. On se complète comme on peut, puis on met à la voile. Maintenant, ce qui les attend à Saint-Nazaire, c'est une quarantaine, et rien n'est plus onéreux aux armateurs.

De l'avis général, cette liquidation Voisinat et Le Hertel n'allait pas donner grand'chose, le passif étant considérable. Quant à l'actif, il était uniquement représenté par les cinq voiliers dont se composait la flotte de la maison. Ces navires, jadis, avaient coûté

près d'un million; mais aujourd'hui qu'en tirerait-on? Sur place personne n'en voulait.

L'acte de dissolution portait que M. Le Hertel avait mission de liquider.

Quoique ne venant qu'en second dans la raison sociale, Le Hertel était le seul des deux associés qui comptât, commercialement parlant. Un petit homme toujours souriant, toujours empressé, le teint bruni par l'habitude du grand air, l'œil couvert, voilé, regardant de côté avec une expression câline, de jolies dents. On trouvait Le Hertel assez poseur; tout au moins s'habillait-il avec recherche : redingote gris clair, haute-forme blanc, longue cravate de satin bleu marine piquée d'une perle fine, la boutonnière fleurie en toute saison. Il donnait le ton à la jeunesse élégante, passait pour homme de sport (on disait qu'il avait beaucoup connu le comte de Lagrange) et faisait partie des abonnés du Grand-Théâtre. S'il avait échoué aux élections de la Chambre de commerce, du moins il avait réussi à se faire nommer président de la Société hippique, — une fonction qui n'occupait son homme que cinq jours par an, mais lui valait du lustre pour les trois cent soixante autres.

Au point de vue de l'honorabilité, il faut avouer que Le Hertel était discuté. Certains négocians, lorsqu'on leur parlait de lui, secouaient la tête avec une moue semblant indiquer qu'à leur avis il fallait se méfier. Guérinot, le courtier, un homme avec qui il était fort mal, mais qui certainement connaissait bien Le Hertel, puisque pendant quinze ans il avait fait tous ses affrétemens, allait jusqu'à le dire capable de tout. En pleine Bourse, on l'avait entendu s'écrier, en parlant de l'armateur : « Ah! celui-là!... je connais de lui un coup!... » On avait cherché vainement à savoir ce que c'était que ce *coup*, mais Guérinot s'était borné à ajouter : « Il en fera d'autres... Vous verrez ça! »

Voisinat, lui, n'était dans l'association que la liasse de billets de banque qu'on met en vitrine. Certes, il prétendait à quelque chose de plus et s'efforçait toujours de se faire proposer des affaires : inutilement du reste, personne ne consentant à le prendre au sérieux. A défaut de pouvoir l'égaler en capacité commerciale, Voisinat s'occupait à singer l'extérieur de son associé. Il tâchait d'attraper ses grands airs, son sourire distingué.

Cela ne lui était point aisé, la nature l'ayant construit très massif et muni de pieds et de mains de dimensions exceptionnelles. Avec cela, des yeux rouges et un crâne tout petit. Fils

naturel d'un marchand de laines de Vendée qui en mourant lui avait laissé une grosse fortune, Voisinat s'était vite aperçu, en venant habiter Nantes, que ce qu'on appelle en province la *société* le tiendrait à l'écart tant qu'il ne pourrait pas arborer d'autre étiquette que celle que lui valait sa naissance. Aussi, dès qu'il sut que M. Le Hertel, dont il enviait tant la situation mondaine, consentirait volontiers à prendre un associé, il n'eut de cesse que l'armateur lui eût fait la grâce de le préférer aux autres candidats. Le Hertel s'était fait prier quelque peu. Il avait feint d'hésiter avant d'accorder une aussi précieuse faveur à quelqu'un de complètement étranger aux affaires maritimes. Voisinat aurait voulu que Le Hertel prît tous ses capitaux, six cent mille francs; mais Le Hertel n'en avait accepté que quatre cents. Plus tard, il est vrai, il consentit à prendre le reste.

En plus de sa mise sociale, Voisinat possédait encore une petite propriété. Elle était fort incommode, mais avait l'avantage de n'être distante de Nantes que de deux kilomètres et de se trouver en bordure sur la grande route de Paris; ce qui faisait que personne ne pouvait passer devant sans la remarquer. Or Voisinat avait une propriété pas pour en jouir, mais bien pour que le public sût qu'il l'avait. Le nom distingué de *Ripaille* dont il l'avait baptisée indiquait qu'il comptait bien que sa terre l'aiderait à faire figure de gentilhomme.

Ce gros garçon aux yeux candides à fleur de front avait tout ce qu'il fallait pour se faire plumer sans même s'en apercevoir. Confit dans sa joie d'être Armateur, — un mot qu'il prononçait avec une *h* aspirée, — il ne voyait rien, n'observait rien de la décadence, pourtant rapide, de la maison. Quand le banquier avait resserré le crédit, Voisinat s'était borné à pester à la cantonade contre ce qu'il appelait une boutade d'homme malappris. Quand les fournisseurs de cordages, de voilures ou de conserves venaient réclamer avec insistance le paiement de leur note, Voisinat s'étonnait qu'il y eût des gens si indiscrets; mais pas un instant il ne lui venait à la pensée que c'étaient là les symptômes précurseurs d'une déconfiture. Aussi gardait-il intacte, inaltérable, son expression de béatitude, cet air heureux d'être au monde qui amusait tant les gens du quai lorsqu'ils l'arrêtaient un instant au passage.

— Eh bien! mon bon Voisinat, il paraît que ça va, les affaires?

— Ne m'en parlez pas... je ne sais où donner de la tête... J'arrive de Paris, et vlan! il faut que j'y retourne... A propos... j'aurai à vous parler de quelque chose, un de ces jours. Mais en ce moment... je vais voir les dépêches d'Amérique... Vous permettez?

— Comment donc! on se doit aux affaires!

Et Voisinat s'en allait à grands pas, grave, regardant l'heure à sa montre avec un air soucieux et méditatif qui faisait le bonheur de la galerie.

Voisinat était donc à mille lieues de s'attendre à rien de fâcheux, quand un soir son associé, qui, sous un prétexte quelconque, l'avait retenu à dîner, lui dit qu'il avait une mauvaise nouvelle à lui annoncer.

— Ah bah! quoi donc? Rien de grave, je suppose...

— Si, quelque chose de très grave : mon cher... nous sommes à la côte!

— A la côte!... Quelle côte? fit Voisinat ahuri.

— Nous sommes ruinés. L'échéance de fin de mois ne...

— Ruinés! ruinés! Ah, par exemple!

Voisinat, qui s'était levé brusquement, se rassit. Sa physionomie était celle d'un homme scandalisé par une énormité proférée devant lui. Quoi! lui... Voisinat, *protesté!* Ah çà! mais... Qu'est-ce qui peut dire des choses aussi saugrenues?... Vous voulez plaisanter, Le Hertel?

Et Voisinat se passa la main sur le front, d'un geste anxieux.

Mais non, il n'avait pas du tout l'intention de plaisanter, l'associé. Il regardait le parquet d'un air morne.

Alors Voisinat changea de figure : le cou tendu, les veines du front toutes gonflées, il semblait faire des efforts désespérés pour comprendre.

Il bégayait sans pouvoir former ses mots. A la fin, il demanda :

— Mais comment est-ce arrivé? mais comment n'ai-je pas été prévenu? mais...

Le Hertel se borna à un haussement d'épaules. Alors brusquement une colère violente s'empara de Voisinat. Il poussa une sorte de rauque hurlement et courut sur Le Hertel comme s'il allait l'étrangler. Soudain saisissant l'une après l'autre deux chaises, il les brisa contre le mur.

Alors seulement un peu soulagé, satisfait de s'être enfin affirmé comme un homme énergique, il consentit à entendre les explications du coupable. Elles seraient complètes, ou sans ça... gare!

Le Hertel, qui pendant toute cette scène s'était fait une tête pensive, sortit enfin de son silence. Après un grand soupir :

— Tout n'est pas fini, murmura-t-il... Je compte bien sauver une soixantaine de mille francs pour chacun de nous... Mais... Et il feignit d'hésiter à continuer.

— Mais?... s'exclama impérieusement Voisinat.

— ...Mais il faut prendre bravement son parti de la situation, se résoudre à vendre notre flotte au plus vite, afin d'éviter qu'on ne nous traque... qu'on ne nous mette en faillite!

— En faillite, nous? mugit Voisinat avec un oh! étouffé.

Il s'affala sur sa chaise, consterné : c'était l'écroulement de tout le Voisinat mondain qu'il avait si péniblement édifié. Sa figure se plissait, lamentable, piteuse comme s'il allait se mettre à pleurer.

Le Hertel le guettait du coin de l'œil. A le voir ainsi réduit, il eut un singulier petit sourire : « Pas bien méchant, l'associé! »

Et, de fait, au bout d'un quart d'heure, le gros Voisinat, cédant sans résistance à l'ascendant d'une volonté et d'une intelligence qu'il sentait aussi fortes que son intelligence et que sa volonté à lui étaient débiles, se résignait à signer ce que demandait Le Hertel : la dissolution de la société, avec liquidation confiée à lui seul.

Pourtant il grondait intérieurement, Voisinat. Il prenait par instans une mine d'enfant furieux. Mais qu'importait à l'autre, désormais maître absolu de la situation, et n'ayant à subir, en fait d'entrave, que la vague obligation de tenir Voisinat au courant des réalisations qui allaient être tentées!

Le Hertel n'eut même pas cet ennui. Voisinat étouffait du besoin de s'en aller très loin, — quelque part où l'on ne sût pas sa chute. Les regards de compassion ironique qu'il fallait subir à chaque instant lui étaient insupportables. Comme tous les gens qui ne vivent que pour les effets de façade, il lui était trop dur de renoncer à tout ce qui jusqu'alors avait constitué pour lui les joies de la vie. Il ne voulait pas déchoir, diminuer son train de maison. Être ruiné, c'était pénible; mais en avoir l'air, dans la rue, ah! cela... non!

Le Hertel, sur sa demande, l'envoya en mission.

— Allez donc à Marseille, mon cher : c'est un grand centre maritime; vous devrez y trouver des acheteurs pour notre flotte. On m'a dit que les Régis songeaient à augmenter leur service sur la côte de Guinée... Voyez-les.

L'associé ne se le fit pas répéter deux fois.

Il resta un mois entier à Marseille. Dès sa première démarche, il n'avait pu conserver d'illusions. Là aussi on savait leur naufrage, et on consentait à en acheter les épaves, mais seulement

à très bas prix. D'ailleurs on avait déjà à Nantes quelqu'un de confiance qui était sur l'affaire. Aussi Voisinat fut-il éconduit, même assez vertement. Il semblait, à l'accueil très froid de ces Marseillais, habituellement si démonstratifs, qu'on classait déjà Voisinat parmi les visiteurs *dangereux*, ceux de qui l'on prévoit qu'ils vont tomber dans la misère noire, qu'ils viendront demander quelques louis qu'on ne pourra pas facilement leur refuser.

Voisinat, s'il comprenait peu de chose, comprit du moins cela. Alors, froissé, il se recroquevilla sur lui-même et ne songea plus qu'à tuer le temps au fond d'un café des allées de Meilhan.

Il serait resté là jusqu'au bout de son argent si une dépêche de Nantes, non signée, mais d'autant plus suggestive, n'était venue l'inquiéter. La dépêche contenait ceci : « Feriez bien revenir rapidement surveiller intérêts. »

Deux heures après, Voisinat bouclait sa valise et filait sur Nantes par Nîmes et Clermont-Ferrand.

Dès neuf heures du matin il arrivait au bureau.

— Eh bien! mon bon ami, me voilà de retour... Je n'ai pas pu trouver d'acheteur; j'ai pourtant remué ciel et terre...

— Vraiment?

— Oui! Et vous? ça va toujours? Et la liquidation?... Ça marche, hein?... ça avance?

M. Le Hertel considéra un moment ce gros garçon, de bonne mine, sur qui l'adversité avait glissé sans même lui creuser une ride au front, tandis que lui-même se rongeait de préoccupations et d'inquiétudes.

Avait-il l'air assez bête, ce Voisinat, avec ses cheveux collés, sa moustache roulée au petit fer et ses gants clairs dès le matin!

A la fin, ayant réfléchi, et sans doute fixé sur le parti auquel il devait s'arrêter :

— Eh bien! mon cher Voisinat, j'ai tout vendu.

— Ah! ah!

— Oui, tout vendu, mais... mal... 180000 les cinq à Landrieux, du Havre.

— Ah! par exemple! Mais c'est un cadeau... car enfin vous me les aviez apportés en société pour 850000.

— Et après? fit Le Hertel sèchement... Ils n'avaient pas précisément rajeuni dans nos mains; bien des agrès leur manquaient; les voiles étaient usées. Et puis, critiquer est facile... Il fallait trouver mieux... Je n'ai pas eu d'autre offre ferme... Les

gens d'ici voulaient me traîner en longueur... J'attendais toujours de vos nouvelles. Qu'est-ce que vous faisiez donc là-bas, à Marseille, cher ami? A quoi occupiez-vous vos journées?

Voisinat feignit de n'avoir pas entendu la question.

— Enfin! murmura-t-il... Et à quand le paiement?

— Le mois prochain. Du reste nous recauserons de tout cela. Allons, cher, vous devez être fatigué après un si long trajet; vous avez dû avaler bien de la poussière, n'est-ce pas? Et puis quelles vilaines odeurs il y a en ville!... C'est une infection. Nantes est bien malsain en ce moment; aussi tout le monde est-il à la campagne. Allez donc vous reposer à Ripaille, mon brave ami... Nous aurons largement le temps de reparler affaires la semaine prochaine!... N'est-ce pas l'époque de vos foins?

Voisinat s'en fut donc à Ripaille inspecter son domaine. Il laissait Le Hertel mûrir en paix ses combinaisons.

Mais deux jours après on le vit accourir en ville, furieux. Ah! il en avait appris de fortes. Il savait tout. Refait, volé comme dans un bois. Voilà donc pourquoi *on* ne lui écrivait rien à Marseille; voilà donc pourquoi, l'autre jour, *on* l'envoyait à ses foins. Cette fois-ci il était résolu à...

— A quoi?

— A déposer une plainte au procureur de la République.

M. Le Hertel, dans l'attitude digne d'un homme qui, froissé par d'injustes soupçons, veut néanmoins rester calme, répondit avec son plus grand air :

— Voyons donc un peu ce qu'on vous a dit!

Voisinat, rien que sur cette mise en demeure, fut tout de suite désarçonné. Déjà, en général, son élocution n'était guère facile; mais, comme il n'avait pas trop bien compris ce qu'on lui avait dit, son embarras était extrême. Il débita pourtant tout ce que M. X... et M. Z... venaient de lui raconter. Le récit fut assez obscur. Il y était question d'opérations sous le manteau de la cheminée, de paiement comptant, de pots-de-vin; les coups de poing sur la table dont il scandait son discours aux instans pénibles (ceux où les mots ne venaient pas), s'ils mettaient du mouvement, n'apportaient, en revanche, aucun éclaircissement.

— Allons, fit M. Le Hertel avec amertume, je reconnais bien là ma province. — Il se leva, et d'un geste impératif invita Voisinat à s'asseoir : — Assez de récriminations aussi inutiles que déplacées! Écoutez-moi! Oui, dans ce qu'on vous a dit ce matin il y a un fond de vrai. Oui, j'ai été payé comptant du prix de notre flotte...

— Ah! vous l'avouez? rugit Voisinat..

— ... Et de ce prix je n'ai employé qu'un quart à apaiser les plus pressans de nos créanciers. Le reste...

— Le reste, vous me l'avez volé!

M. Le Hertel eut un petit rire saccadé. Il haussa légèrement les épaules :

— Ah! qu'en termes galans ces choses-là sont dites!... le reste, qui appartenait à nous deux, ou plutôt à cette personnalité morale distincte des associés qui s'appelle la *liquidation*... — Le Hertel insista sur le mot *liquidation*, sachant bien que son associé ne le comprenait guère, — le reste, je l'ai placé.

— Placé? placé? dit Voisinat... Placé dans votre poche?

Le Hertel se croisa délibérément les bras, puis, avançant d'un pas :

— Eh bien! quand cela serait? Où prétendez-vous en venir? Ah çà, mon cher, vous ne me connaissez donc pas encore?

Il parlait très bas en homme sûr de lui :

— ... Et vous croyez qu'une plainte au procureur de la République m'intimiderait, me ferait rendre cet argent, si cela ne me convenait pas? Ah! mon pauvre garçon, vous n'êtes pas de taille!

Et maintenant, suivez-moi bien — et ne gesticulez pas... Cela ne sert à rien. A rester tranquille, à me laisser faire, vous avez tout à gagner. Je m'explique : Où en êtes-vous? Quelle est aujourd'hui votre situation personnelle? Elle est pitoyable. Ici, sur cette feuille, j'ai relevé toutes nos dettes communes restées en souffrance. Il y en a pour 200000 francs, chiffres ronds. Ce sont ces 200000 francs que vous vouliez sans doute que j'éteigne avec les 140000 qui me sont restés après paiement de ceux de nos créanciers qui aboyaient trop fort. Il fallait, selon vous, payer 200 avec 140, hein?

Mais, direz-vous, je devais au moins faire une distribution au marc le franc. C'est vrai! seulement on vous vendait pour le surplus, mon bel ami, on vendait Ripaille, on vendait votre voiture, on vendait votre mobilier et jusqu'à votre garde-robe si élégante.

— Je suppose qu'on ne m'aurait pas vendu seul. Et vous?

— Moi, cher ami?... Oh! merci de votre sollicitude, mais... rassurez-vous, quittez tout souci sur ce point. Mon mobilier appartient à Mme Le Hertel qui n'est pas pour rien... mariée sous le régime dotal! A elle également notre ferme des Marettes.

D'ailleurs, admettons, si cela vous fait plaisir, que l'on m'eût vendu *moi aussi :* je ne vois pas bien, — je l'avoue, — quelle jolie jambe cela vous eût faite, hein? Donc, reprenons, et écoutez :

J'ai expliqué que, si j'avais tout distribué, votre situation n'en était pas moins désespérée. A cela vous n'avez rien à répliquer.

Comme j'ai l'habitude, en affaires, de regarder un peu plus loin que le bout de mon nez... comme aussi votre situation me faisait pitié...

— Vous, de la pitié? Quelle farce! fit Voisinat toujours irrité, mais cependant très attentif à ce que lui disait Le Hertel.

L'autre sourit tristement, puis, d'un ton presque paternel :

— Ah! mon pauvre ami! qu'il est donc difficile de causer avec vous... Je continue : J'ai eu pitié de votre détresse en même temps que je voyais pour moi-même quelque chose à tenter.

Si ma combinaison réussit, je me charge seul de tout le passif... Tenez, j'en prends l'engagement *écrit*. Si elle échoue... dame! nous ne serons pas dans de beaux draps, mais... pas plus rincés qu'avant.

Voisinat, assez docile maintenant, écoutait en silence, la tête basse. Il semblait très agité. De temps en temps il s'épongeait le front. Ah! il aurait bien voulu être ailleurs. Fichtre oui! En voilà une tuile!

Le Hertel, qui maintenant se sentait maître de la situation, reprit la parole. Il marchait dans le bureau avec un air dégagé, les mains dans les poches :

— Il me faut deux mois... L'affaire est engagée... nous touchons à l'heure décisive... Cela va se nouer. Je pars pour Liverpool ce soir... Je vais traiter définitivement quelque chose de... considérable. C'est tout ce que je vous dirai.

Après une pause assez longue, et parlant à voix basse :

— Ainsi vous m'avez bien compris? Nous jouons en ce moment notre suprême et dernière partie, *le tout pour le tout*.

— Et si vous échouez? fit Voisinat, sourdement repris d'une velléité de rébellion. Car enfin dans tout ça... je n'y vois pas... clair.

— Eh bien! mon ami, ricana Le Hertel, si j'échoue, je vous plains, car il vous faudra chercher un emploi à la mesure de vos moyens. Or, vous vous êtes beaucoup promené en ville, vous avez flâné sur le bord des portes de beaucoup de bureaux, *donc* vous connaissez les affaires, et l'on se disputera votre intéressante personne... tra déri déra!...

— Certainement, je trouverai, s'exclama Voisinat, car je suis résolu à prendre n'importe quoi!

Le Hertel s'esclaffa de rire :

— Ah! la phrase classique des gens qui ne sont bons à rien et qui ne trouveront rien, des gens qui attendent que leurs amis aient *trouvé* pour eux, et, pendant ce temps-là, dégringolent peu à

peu. Rappelez-vous Terrier, votre ami. Lui aussi devait prendre *n'importe quoi*. Tout ce qu'il a su faire a été de vivre aux crochets de la famille de sa femme, et maintenant!...

Au surplus, voyez-vous, je ferai ce que j'ai résolu. Je le ferai avec vous ou sans vous, mais *je le ferai*. Moi, je ne veux pas devenir pauvre. Je ne le veux pas... C'est trop laid... Je ne serai jamais un objet de pitié... Si vous faites mine de vous mettre en travers de mes projets, je pars pour le Canada, un pays où il n'y a pas d'extradition pour les... accidens de ce genre.

Voisinat était très ébranlé. Il dit d'un air songeur :

— Vous croyez vraiment réussir?

— Neuf chances sur dix.

— Et peut-on au moins savoir quelque chose?...

— Non! C'est toujours une sottise de confier une combinaison à quelqu'un qui ne doit pas y coopérer. Et puis celle-là... n'est pas ordinaire.

Maintenant Voisinat était conquis. Le ton d'assurance de Le Hertel lui inspirait confiance. Il voulut tout de suite détendre la situation :

— Je suis sûr que vous allez... fourrer dedans quelqu'un.

— Mon cher, tant qu'on n'aura par trouvé le moyen de fabriquer de l'or avec des cailloux ou des chiffons, il faudra bien aller le chercher où il est, c'est-à-dire dans la caisse des autres... On l'y prend comme on peut, comme ils vous l'ont pris eux-mêmes.

— Allons, Le Hertel, eh bien! puisque vous le voulez, je vous donne carte blanche; topez là! Je ne demande qu'à être gentil.

— Bon, bon, vous faites preuve d'intelligence. Tenez... mais fermez bien votre bouche. J'aimerais même autant que vous disparaissiez d'ici. Voyez-vous, nous sommes... flambés si vous répétez à âme qui vive ce que vous savez.

— Ah bah! fit Voisinat, qui semblait trouver que, vraiment, ce qu'il savait... n'était guère, et qu'il lui eût été bien difficile d'être indiscret.

II

Quinze jours plus tard, le bruit se répandit en ville que Le Hertel allait reprendre les affaires. Il avait eu, paraît-il, la chance inespérée de trouver en Angleterre un riche capitaliste qui le commanditait de la forte somme. Il ferait maintenant l'Inde et l'Australie avec de grands navires.

Quoique ce fût lui-même qui propageât ce bruit, l'armateur se montra très sobre de détails. Vainement ses créanciers vou-

lurent-ils savoir le nom du capitaliste anglais; Le Hertel se borna à leur répondre : « Vous verrez bien si j'achète des navires, oui ou non. Et, si j'en achète, c'est que j'ai de l'argent. »

Bientôt on apprit, par les journaux maritimes, qu'un voilier anglais de fort tonnage, 2400 tonnes, le *Loch-Lomond*, acquis par M. Le Hertel de Nantes, faisait route vers Rouen, où il allait charger des machines et des dragues pour la Compagnie de Panama.

— Des machines? dit un jour à Le Hertel un ancien capitaine au long cours qui le rencontra sur la Bourse; vous transportez des machines? J'espère au moins qu'on vous paie un joli fret, car c'est une fichue cargaison.

— Ah bah! Et en quoi, je vous prie?

— Parce que ça s'arrime mal... parce que ça entre difficilement jusqu'au fond de la cale, quand les machines sont larges. Alors on est obligé de les placer dans l'entrepont, et cela charge trop le haut du navire... l'exposant à chavirer. Je sais bien qu'avec beaucoup de lest... Mais le lest, c'est du poids mort. Embarquez donc des briques, du moellon, des rails.

— Justement, je me propose d'emplir les fonds avec des rails.

— N'importe! c'est un mauvais chargement. C'est dangereux. Je suppose au moins que vous avez un bon capitaine qui surveillera bien l'arrimage.

— Oh certainement! Je ne voudrais pas m'exposer à perdre mon navire, sapristi!

— Heu! heu! c'est quelquefois... une bonne affaire... quand on a eu soin... de l'assurer... comme il faut.

M. Le Hertel, que son interlocuteur couvait d'un regard oblique, ne broncha pas, mais il porta bientôt la conversation sur un autre sujet, sur les récoltes que la sécheresse commençait à compromettre.

A Rouen, sur le quai Bethencourt, les curieux s'arrêtent à regarder un grand trois-mâts anglais arrivé depuis peu. Perchés sur un échafaudage, des peintres s'occupent à changer son nom. Ils inscrivent : GLADIATEUR, NANTES, en belles lettres dorées flambant neuf.

Plus d'équipage à bord. Les matelots anglais sont tous repartis, le capitaine aussi. Pour ce dernier, c'était inévitable, puisque la loi exige que le capitaine d'un navire battant pavillon français soit Français; mais pour ce qui est de l'équipage, le quart des matelots peut être étranger. Cependant ils ont été renvoyés tous.

C'est M. Le Hertel qui a fait cela. Il est à Rouen et ne paraît guère pressé d'enrôler un nouveau personnel. Pourtant la cargaison est toute prête : ce sont des locomotives et des dragues venant des Ateliers de Saint-Denis et qui ont descendu la Seine sur des péniches. Plusieurs bordées d'hommes de peine hissent chaque jour les caisses à bord du voilier et les arriment à l'intérieur sous la surveillance personnelle de l'armateur. On parle aussi d'un fort lot de rails qui doit arriver. Mais il est en retard, et on s'est lassé de l'attendre. Comment fera-t-on maintenant pour les placer, ces rails ?

Il se présente des matelots qui demandent à embaucher. Des matelots, on en trouve toujours. On ne retrouve pas aussi facilement des officiers. Quelques-uns sont venus; mais quand ils ont vu que le navire était déjà en cours de chargement, ils se sont retirés. En effet, la plupart des capitaines ne voudraient pas conduire en mer un navire dont ils n'auraient pas dirigé eux-mêmes l'aménagement. Chacun a ses idées. Les uns, par exemple, tiennent à avoir une forte stabilité : ceux-là chargent davantage les fonds du navire. D'autres prétendent que lorsqu'on fait un changement de direction une forte stabilité cause des rappels trop brusques vers le centre de gravité, et peut amener la rupture des mâts. Enfin il est des capitaines qui aiment que le navire s'incline à l'avant, tandis que d'autres préfèrent qu'il relève le nez.

Aussi un bâtiment comme celui-là, qu'on trouve tout chargé, dont on ne peut pas visiter les flancs, déplaît, inspire de la méfiance. Si encore quelqu'un de l'équipage avait assisté au chargement! mais non, personne !

Parmi les capitaines qui se sont d'abord offerts, il y a un Provençal d'Antibes, que M. Le Hertel voudrait bien voir à tous les diables. Mal embouché, grossier, ce gaillard-là non seulement se refuse à embarquer, mais prétend même en dégoûter les autres. Il déclare tout haut que c'est rudement louche, un chargement fait en catimini.

Toute la cargaison est maintenant à bord, et l'on n'a toujours pas de capitaine. Heureusement, M. Le Hertel a trouvé un second et un maître d'équipage. Le second est une espèce de brute qui sort de la prison où il vient de purger une condamnation à six mois, pour avoir, étant ivre, assommé un mousse à coups de corde. Le petit est resté estropié. On comprend qu'un tel individu se soit jeté sur l'aubaine d'un engagement quel qu'il soit. Il craignait bien de n'être jamais repris nulle part. Quant au maître d'équipage, c'est un pauvre diable qui a rapporté des pays chauds

une dysenterie chronique : celui-là, non plus, ne pouvait se montrer difficile.

Tout de même pas de capitaine! Les jours succèdent aux jours, et personne ne se décide à accepter le commandement du *Gladiateur*. Cependant M. Le Hertel se remue tant qu'il peut. Il vient de faire ce qu'on ne fait jamais : il a mis des insertions dans les journaux et promet un fort salaire.

Ah! Dieu sait qu'il y en a assez sur le pavé, de malheureux capitaines sans emploi, surtout des capitaines de voiliers. Elle va si mal, la marine à voiles! Ils sont peut-être quatre-vingts ou cent en Bretagne qui se désespèrent de ne rien trouver, et crèvent de faim, eux et leur famille. Un certain nombre ont dû se résoudre à se faire matelots. On a cité l'année dernière une goélette de pêche partie à la morue, en Islande, et dont dix matelots sur vingt-cinq avaient en poche leur inutile brevet de capitaine.

Oh! il en est venu de loin pour voir ce grand bateau; mais tout de suite, sur le quai, on leur a dit des choses... des choses qui les ont fait réfléchir... Et alors, ils sont repartis.

Oui, il est comme à l'index, le *Gladiateur*.

Les matelots, eux, prennent le temps comme il vient. Ils sont loin de se plaindre. Ils mangent bien, et lézardent toute la journée, couchés sur le pont. Comme ils sont peu surveillés, ils s'en vont le soir en bandes chez les cabaretiers de la rue Saint-Éloi. Jusqu'au matin on boit et on chante avec des femmes. Il y a un novice qui joue de la flûte, le charpentier a un gentil talent sur l'accordéon. On s'amuse bien.

Mais quelqu'un qui, décidément, ne s'amuse plus du tout, c'est M. Le Hertel. Ah! mais non! Il est même extrêmement ennuyé.

Certaines gens sur le quai commencent à le regarder de travers, d'autres le saluent avec un clignement ironique. C'est qu'on ne voit pas souvent un armateur qui reste en plan sans pouvoir trouver un capitaine.

Pourvu que les racontars de tous ces imbéciles n'arrivent pas aux oreilles des assureurs! Car, tant que le navire n'a pas levé l'ancre, ils peuvent se dédire en remboursant la prime. Pour ce qui est du *Gladiateur*, séduits par l'importance de l'affaire, fortement chauffés par un courtier habile auquel Le Hertel a payé double commission, ils ont traité très vite, les assureurs parisiens.

Mais s'ils venaient à se raviser!

Ah! une dépêche! Enfin, oui, c'est un capitaine qui s'annonce. Il vient de loin, celui-là : Saint-Calais, dans la Sarthe. Il signe Ro-

bert de la Ferté. Bizarre... un noble? Sans doute quelque fils de famille qui a mal tourné. Peut-être bien aussi un officier de l'État renvoyé...

Bah! on le prendra quand même... et au prix qu'il voudra, encore!

— Ah! c'est vous, Monsieur, qui m'avez télégraphié?

— Oui, monsieur l'armateur.

M. Le Hertel, très souriant, salue, s'empresse, et, tout en tortillant sa moustache, examine, en dessous, ce capitaine tant désiré qui s'offre à lui.

C'est un jeune homme blond, très blond. On dirait un Flamand; il en a le teint rosé, l'air de santé fleurie, et l'œil bleu pâle aux cils et sourcils très clairs. Un robuste garçon à la large poitrine, à l'encolure puissante, ce qu'on appelle un gars. Il n'est peut-être pas très intelligent; le front chez lui est trop envahi par les cheveux; l'attache du nez, très forte et saillante, met entre les deux yeux une sorte de bosse comme on en voit aux béliers. Pourtant l'ensemble de la physionomie plaît par la simplicité qu'expriment ces yeux un peu fixes.

— Comment écrivez-vous votre nom, capitaine, en un mot?

— Non! en trois, fait le jeune homme, qui rougit légèrement.

Et comme il devine chez l'armateur le désir d'une explication : — Je suis le plus jeune fils d'une vieille famille du Maine. Mon père et mon grand-père ont boudé les gouvernemens; leur fortune s'est peu à peu fondue... Moi, je n'ai pas su rester au collège; alors on m'a embarqué à quinze ans. La vie de marin me plaisait, j'y suis resté; j'ai étudié, et je viens d'être reçu capitaine il y a quatre mois.

Il ajoute à demi-voix : — Et en voilà trois que je suis marié.

— Ah! vous êtes marié, jeune marié, et vous songez déjà à partir?

— Oui, car... car... il faut dire que c'était un peu contre le gré des parens de ma femme, qui nous trouvaient trop pauvres tous deux pour nous mettre en ménage... Mes économies sont déjà mangées, et j'ai hâte de gagner quelque chose. La faim chasse le loup du bois, et le marin du plancher des vaches, ajoute-t-il avec un gros rire bon enfant.

— Eh bien, voyons, capitaine, combien voulez-vous gagner?

— Quatre cent cinquante francs, payés chaque mois d'avance à ma femme.

Il a dit cela avec un tremblement dans la voix. Le chiffre est très fort.

— Soit! mais je vous préviens qu'il s'agit d'un transport assez dangereux. Vous le voyez, je suis franc.

— Je sais! des machines; j'en ai entendu parler, et je n'ai pas peur, fait tranquillement le jeune homme.

— Les gens du quai vous décourageront! Il y a ici, rôdant tout à l'entour du navire, quelques individus plus ou moins tarés dont j'ai refusé les services, et qui vous raconteront...

Le capitaine secoue la tête en faisant signe que non.

— Eh bien! alors, mon ami, c'est une affaire entendue. Vous partez demain, n'est-ce pas?

— Demain? oh! non... après-demain, Monsieur. Ma femme tient à venir me dire adieu... Et, fait le jeune homme avec une sorte de honte..., comme je suis un peu à court... je voudrais que vous... pour lui envoyer...

— Comment donc, capitaine! voici cinq cents francs. — Et M. Le Hertel ouvre son portefeuille: — Le télégraphe est en face, vous pourrez y prendre un mandat... Tenez, je vous accompagne.

Et l'armateur s'empresse, tout heureux de fixer aussi solidement son grappin sur cet homme...

III

Le capitaine La Ferté s'est rendu le lendemain au bureau de la marine pour y chercher ses papiers. Il trouve là l'officier de port, un vieux brave homme à l'air bienveillant, aux façons patriarcales, qui traite familièrement tous les marins comme s'ils étaient ses enfans.

— Comment, mon cher garçon, vous osez partir sur un navire chargé si drôlement?

— Mais, bon Dieu, qu'est-ce qu'il a donc de si particulier? fait le capitaine un moment troublé.

— Ce qu'il a, mon ami? mais les ouvriers qui l'ont chargé vous le diraient. Il a une chose *en trop* et une *en moins :* trop de poids dans l'entrepont, et pas de lest à fond de cale...

Le capitaine réfléchit. Il se mord les lèvres.

— Peut-être... Aussi, je compte mettre très peu de toile en haut des mâts; nous n'irons pas vite, voilà tout.

— Vous feriez bien alors de descendre les cacatois et les perroquets; ce serait toujours ça... Et puis, tenez, à votre place, sans rien dire à personne, je pomperais cinq ou six tonnes d'eau pour emplir le fond de la cale... pendant que vous serez en Seine...

— Allons, au revoir, commandant, fait le jeune homme, qui paraît plus préoccupé que, par fierté, il ne voudrait le laisser voir...

— Au revoir, capitaine, et... bon voyage ! Voici vos papiers en règle.

Et quand il l'a vu s'éloigner :

— Pauvre garçon !

Vers le milieu de la nuit, après que tous les matelots sont rentrés, quand tout repose à bord, le jeune capitaine sort de sa cabine, un falot à la main. Il écoute si rien ne bouge, puis se dirige, en cherchant à amortir le bruit de ses pas, vers le poste. Là, avec précaution, il réveille le maître d'équipage.

— Gustave, habillez-vous.

Quand le maître est prêt :

— Qu'est-ce qu'il y a pour votre service, capitaine ?

— Chut, plus bas... Il y a que je veux, décidément, savoir à quoi m'en tenir. Venez avec moi : je vais ouvrir le panneau de la grande cale, et descendre dans les fonds. Vous m'accompagnerez, Gustave ; vous avez plus l'habitude... Surtout que l'équipage ne nous entende pas, ne se doute de rien !

— Le second ne s'est pas aperçu que vous vous leviez?

— Non, il était ivre dès huit heures du soir.

Grâce à sa force peu commune, La Ferté réussit à dégager l'ouverture des panneaux. Il enjambe l'échelle de fer et descend, suivi du maître d'équipage. C'est le capitaine qui tient le falot.

Ils ont beaucoup de mal à passer. Il faut se glisser entre les rayons des roues de machines, au milieu des pièces de fonte aux formes bizarres.

Les deux hommes examinent tout lentement, scrutent les profondeurs ténébreuses, sans parler, sans échanger un mot. On ne dit rien quand on pense à de certaines choses trop graves.

Un bruit les a fait tressaillir. Ce n'est rien... Des rats qui se sauvaient.

Ils continuent à descendre.

— N'allons pas plus bas, fait brusquement Gustave : c'est pas la peine !

L'autre le regarde ; il a compris... En dessous il y a un grand vide... en dessous RIEN !

Quand ils sont remontés sur le pont, le capitaine dit simplement :

— Eh bien, Gustave ?

L'autre prend un temps, puis :

— Capitaine..., je vous dirai ça demain matin... J'vais y penser.

Au petit jour le maître d'équipage est dans la cabine de son chef. Très doucement :

— Moi, cap'taine, je reste ; moi... je suis vieux. Et puis... noyé

ou crevé de faim au coin d'une borne, c'est tout choisi; mes petits iront au bureau de bienfaisance... si je ne reviens pas; mais vous, cap'taine, qu'êtes tout frais marié... non, faites pas ça!

Le capitaine se frotte les yeux. Il a bien dormi. Un gai rayon de soleil entre, par le hublot, dans sa cabine.

— Oh, Gustave! vous voyez les choses bien en noir... Je crois que je partirai. Ça ne serait pas gentil de vous lâcher tous comme ça. Et puis enfin... cette traversée des Antilles est généralement bonne. Rien ne prouve que nous rencontrerons un coup de vent...

IV

Grande, la mine creuse, les traits tirés des ouvrières qui se nourrissent mal, une jeune femme apparaît sur le gaillard d'arrière, vêtue d'une très simple robe grise, la couleur des pauvres.

Comme le capitaine a fait tendre de la toile au-dessus, on est à l'abri du soleil. Ils s'assoient tous deux, tournant le dos au quai, et continuent à causer doucement en attendant l'armateur. Ils se tiennent par la main.

Quelqu'un! Ils se retournent. M. Le Hertel est là, en tenue irréprochable. Il tient à la main un joli bouquet de roses qu'il offre galamment à Mme de la Ferté. La jeune femme prend le bouquet d'un mouvement machinal, sans trop comprendre, tant cette politesse inattendue d'un riche l'étonne, elle si pauvre. Pourtant, le plus gracieusement qu'il lui est possible, elle sourit et remercie: « Oh, Monsieur... il est bien joli! »

Lui, il la regarde, l'étudie, un peu surpris de la trouver aussi distinguée. Non, elle n'est pas de la race épaisse à laquelle appartient son rustre de mari. Il y a un je ne sais quoi dans la tournure, dans le geste, qui révèle la femme bien élevée, délicate.

M. Le Hertel se montre très à son avantage ce matin; il se déploie, il est plein d'esprit. Il plaisante, dit des choses drôles. Mme de la Ferté s'efforce de paraître aimable; mais, malgré soi, elle reste sur une certaine réserve. Il y a en elle un mélange de sentimens qui se combattent. Certes l'engagement de son mari sur le *Gladiateur*... après tant d'échecs... au moment où l'on n'espérait plus, a été une bien heureuse chose; on va donc pouvoir vivre sans emprunter... La famille vous donnait avec tant de mauvaise grâce!... Mais, d'un autre côté, c'est la première grande séparation! C'est la première fois, depuis leur mariage, que son mari, son Robert, va s'aventurer sur l'Océan... le redoutable Océan qui fait tant de veuves...

Aussi, en dépit de ses efforts pour rester à la conversation, elle s'absorbe dans ses pensées. Bientôt elle cesse d'écouter M. Le Hertel, et ne lui répond plus que distraitement, par monosyllabes. Celui-ci, qui voit qu'on ne fait pas attention à ses phrases, devient nerveux et tapote le plancher du bout de sa canne, comme un homme mal à l'aise. Il l'interpelle directement.

— Voyons, Madame, dites-moi donc comment vous avez trouvé la cabine de votre mari.

— ... C'est le premier navire que je vois, Monsieur, et je ne me doutais pas qu'on pût tirer si bon parti... des moindres places.

— Oui! oh! ces Anglais construisent admirablement. Ils sont inimitables. Nos constructeurs français ne sont pas à la hauteur. C'est surtout les grandes lignes de ce bateau qui sont superbes, imposantes: n'est-ce point votre impression?

M[me] de la Ferté ne répond pas, ne sachant que dire. C'est son mari qui parle :

— Oh! oui, un beau bateau certainement.

— Et vous, Madame?

— Mon Dieu, Monsieur, moi, je suis très ignorante... sur ces choses... Les mâts m'ont paru... élancés, mais la... la *coque*... n'est-ce pas ainsi que cela s'appelle?...

— Bah! avec une couche de peinture, vous verriez comme ça changerait tout de suite.

— Ordinairement, Monsieur, fait le capitaine avec une nuance de reproche, ordinairement on repeint un navire lorsqu'il change d'armateur; c'est sa toilette neuve à chaque nouveau baptême.

M. Le Hertel fronce le sourcil :

— Oui, dit-il en s'efforçant de prendre un ton léger et tout en faisant des ronds dans l'air avec sa canne... c'est vrai... j'y penserai... au prochain voyage... certainement.

— Mais peut-être n'avez-vous pas l'intention de le *conserver?*

Oh! avec quelle intonation étrange le capitaine a appuyé sur ce mot *conserver*... M. Le Hertel le regarde, cherche ses yeux; mais le capitaine les tient obstinément fixés par terre...

Deux heures et demie viennent de sonner à la douane. C'est le moment d'appareiller.

— Je crois, capitaine, que vous allez avoir beau temps, fait l'armateur: le baromètre monte.

Le capitaine a un gros pli soucieux au front; il semble ne respirer qu'avec effort, comme s'il cherchait à refouler son émotion. Tout à l'heure il embrassait sa femme et semblait bien triste. Oh! ces séparations! On se croyait fort, et voilà que c'est... trop dur!...

— Je... j'aurais quelque chose à vous dire... au sujet de la

caisse à eau... de l'avant : voulez-vous venir, monsieur l'armateur?

— Ah ! allons voir.

Oh ! oui, il a quelque chose à lui dire, le capitaine, mais... ça n'est pas facile...

— Enfin, qu'est-ce que vous me voulez? fait M. Le Hertel avec une certaine âpreté de ton. Ce n'est pas à cette heure-ci...

L'autre se tait... Une tension brusque des muscles de sa figure révèle chez lui une lutte pénible.

Enfin, d'une voix sourde et comme un homme honteux d'en arriver là :

— J'aime autant... ne pas... ne pas partir !

— Ah, bah ! fait M. Le Hertel, qui recule de quelques pas et fixe sur le capitaine des yeux haineux. Et c'est maintenant ! et c'est à l'instant de lever l'ancre?... Sa voix gronde... Il est tout frémissant.

— Soit, Monsieur ! mais alors je suppose que vous allez me rendre *intégralement* ce que je vous ai avancé. Sans ça, dans dix minutes, je suis chez le commissaire de police et je vous fais coffrer!... Ah! ah!... (Il voit que l'autre a pâli subitement.) Ah! vous faites de ces coups-là, monsieur *de* la Ferté. C'est moins fatigant que de naviguer... Eh bien! ça a un nom cela... ça s'appelle de...

— Taisez-vous, n'ajoutez pas un mot : c'est vrai! pour pouvoir me libérer il me manque cent quatre-vingts francs. C'est votre droit de les exiger, je m'incline.

Seulement!... (et il relève la tête, ses yeux sont étincelans), à mon bord je suis le maître! Eh bien! je vous somme de déguerpir, et vivement.

Et il a un tel regard en disant cela, que M. Le Hertel, très pâle, s'exécute. Tout en gagnant la passerelle à reculons, il balbutie :
— Je m'y attendais... on vous a tourné la tête... Et cependant... je vous assure que ce n'est pas le premier navire que je charge ainsi... Si l'on écoutait tous les jaloux, tous les envieux!... Comment ne comprenez-vous pas, capitaine, que moi j'ai intérêt à charger le plus possible, puisque le fret... tandis que vous, — c'est différent!

Mais le capitaine ne l'écoute même pas; il est en train de préparer la relève de l'ancre.

A deux encâblures dans le fleuve, un remorqueur siffle : cela veut dire qu'il est prêt, qu'il attend. Bientôt son canot apporte l'amarre. Allons! tout est bien en ordre? Bon, détachez!...

Mme de la Ferté a les yeux secs : c'est une femme de cœur, mais la misère l'a habituée à savoir cacher ses émotions, surtout lorsque, à les montrer, on risquerait d'enlever aux autres le courage dont ils ont besoin. Et puis il faut bien qu'elle se résigne à re-

garder en face ces départs-là. Ce n'est que le commencement...

Elle ne se retourne même pas. Son mari a des ordres à donner, mille choses à surveiller : cela le troublerait.

Il ne faut pas... non!

Mais quand elle est un peu éloignée, elle s'arrête, et, avisant un monsieur âgé qui passe, elle lui demande bien poliment s'il serait possible d'aller revoir, plus bas dans le fleuve, le grand trois-mâts qui s'éloigne. Ça lui ferait tant plaisir... « C'est mon mari qui est le capitaine! »

— Oui, Madame, oui, c'est très faisable, à condition de gravir la côte de Canteleu et de suivre la grande route sur le plateau jusqu'à l'autre versant. La Seine fait une boucle...

— Et... voudriez-vous me permettre... de... vous demander ce qu'une voiture me prendrait?

— Aller et retour, Madame, dix à douze francs, je pense.

— Merci, Monsieur, fait Mme de la Ferté, qui salue, puis continue son chemin. Oh! c'est trop cher, dix francs... Elle secoue tristement la tête... Elle n'ira pas...

A la grâce de Dieu, maintenant!

V

Depuis le départ de Rouen du *Gladiateur*, quinze jours s'étaient écoulés sans qu'au port de Nantes on eût rien appris sur ce navire, sinon qu'à son entrée dans l'Océan, vers Ouessant, il avait été aperçu par un brick allant de Falmouth à la Rochelle.

Ensuite, plus aucune nouvelle. Le coup de vent d'équinoxe était survenu, pas très violent heureusement, mais, néanmoins, c'était là un danger auquel on eût été bien aise d'apprendre que le navire avait échappé. Seulement il fallait bien faire la part de ceci, qu'il n'en est pas des voiliers comme des vapeurs : ces derniers suivent les lignes de parcours toujours régulièrement les mêmes, tandis que les voiliers, obligés d'aller prendre le vent, s'en vont parfois à sa recherche jusque dans les parages les plus déserts de l'Atlantique. Là naturellement ils ont peu de chances d'être rencontrés.

La femme du capitaine avait fait venir son petit mobilier du fond de la Sarthe et s'était installée à Nantes dans un très modeste appartement, à un quatrième, dans une impasse du quartier Chantenay.

Tous les deux jours elle venait s'informer très discrètement auprès du commis de l'armateur s'il n'y aurait pas quelque dépêche.

Chaque fois, au signe de tête négatif de l'employé, elle s'en

allait sans jamais se permettre de déranger M. Le Hertel, bien qu'elle en eût grande envie, car il était, à Nantes, la seule personne avec qui elle eût pu parler de son mari.

Lui, l'armateur, depuis son retour de Rouen, il se produisait beaucoup en ville. On le rencontrait un peu partout. Il flânait volontiers, on l'apercevait de loin marchant d'un pas dégagé, le visage épanoui, son haute-forme blanc un peu sur le côté, ou bien, arrêté à un angle de trottoir, s'entretenant à la Bourse avec l'un et avec l'autre. Il voyait l'avenir du port très en beau, disait les magnifiques espérances de trafic qu'ouvrait à l'industrie des transports l'ouverture des travaux de Panama, « cette œuvre qui »... « cette œuvre dont »... « et surtout, mon cher, si éminemment nationale. La France a dans l'humanité un rôle d'initiatrice. »

Ah! il parlait bien, M. Le Hertel!

Un matin, au moment même où il se préparait à s'en aller à son cercle pour déjeuner, il reçut le petit mot suivant, qui portait le cachet bleu, bien connu, du Syndicat des assureurs.

« *A deux heures, à votre bureau. N'y manquez pas.*

« *Signé :* MAZELIN. »

— Qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire? pensa M. Le Hertel.

Il en déjeuna tout de travers, sans appétit.

Elle l'inquiétait, cette visite qu'on lui annonçait à l'avance comme une chose très sérieuse.

Pas commode du tout, ce petit Mazelin, le directeur du Syndicat. Méchant comme tous les gens contrefaits, mordant parfois jusqu'à l'insolence parce qu'il se sent protégé par son infirmité même; avec cela, très ferré sur son métier d'assureur.

Le Hertel est tout ému. Il le voit déjà, cet homme, lui parlant en phrases d'abord très polies, puis tout à coup incisives, coupantes comme une hache. On sait du reste qu'il n'a jamais fait un règlement d'indemnité avec une maison, si honorable fût-elle, sans disputer pied à pied, montrant les dents et se plaignant toujours de quelque chose.

Certes, Le Hertel s'était dit qu'un jour ou l'autre il lui faudrait se trouver aux prises avec les assurances; mais comme cela c'était le revers de la médaille, il préférait ne pas regarder ce côté-là, croyait avoir encore tout le loisir d'y songer. Or, voici que Mazelin lui arrivait brusquement! Pourtant, voyons... aucune nou-

velle du navire n'était parvenue à Nantes. S'il y en avait eu, lui, Le Hertel l'aurait sue le premier.

Ah çà! avait-il la prétention d'être sur la piste de quelque chose, ce Mazelin?

— Bonjour, Le Hertel, vous allez bien?

— Parfaitement, mon cher Mazelin. Et vous? Quelle belle journée, hein!

— Superbe! mais ce n'est pas pour vous parler du beau temps que je suis venu. Dites donc, causons sérieusement... Vous avez assuré le *Gladiateur* pour 480 000 francs. — Et, regardant Le Hertel au fond des yeux :

— Voulez-vous vous contenter de recevoir à forfait, sinistre ou pas sinistre, une somme de... Autrement dit, nous vous proposons de vous *racheter* le contrat... au comptant bien entendu... J'ai mon carnet de chèques sur moi : nous vous offrons 250 000 francs au lieu de 480 000 francs.

— Me contenter de deux cent?... fait Le Hertel, qui malgré son empire sur lui-même changeait de visage... Mais... mais vous rêvez, bien sûr!

Qu'est-ce que cela signifie? dit-il en semblant prendre le ciel à témoin de son sincère et profond étonnement. Un contrat est un contrat! Depuis quand... se permet-on?... Voyons! ma police porte 480 000, que j'entends toucher. Pourquoi perdrais-je bénévolement 230 000 francs? — M. Le Hertel semble abasourdi de la proposition incongrue qui lui est faite.

— Pourquoi? dit Mazelin très aimable; pourquoi? oh! c'est bien simple : tout bonnement pour vous épargner... la cour d'assises.

Le Hertel blémit. Il ne répond rien, mais il aime autant ne pas rester debout; il s'assoit, tourne le dos et se croise les jambes. Il feint de regarder le paysage à travers les carreaux. Au ton de Mazelin, évidemment l'assureur ne va pas s'en tenir là : ce n'est, ceci, qu'un préambule; il en a long à dire. Ah! oui, ça promet!

Le Hertel est de ceux qui croient qu'on se tire toujours d'affaire par du sang-froid; que, même accusé d'une chose énorme, fût-ce d'un crime, on en impose encore en jouant l'impassibilité. Il se trompe peut-être; peut-être joue-t-il mal le rôle.

Toutefois, comme M. Mazelin ne se décide pas à commencer, soit qu'il réfléchisse réellement, soit qu'il veuille voir de face la figure de Le Hertel et attende que celui-ci se retourne :

— Expliquez-vous donc, mon cher, fait l'armateur. Tudieu! comme vous y allez! Je vois que vous employez toujours les mêmes

procédés d'intimidation... Seulement il faudrait un peu préciser.

— Soit! je préciserai :

Quand vous avez présenté votre proposition d'assurance au groupe des assureurs de Paris, vous leur avez montré, naturellement, votre acte d'achat du navire. Le prix, 480000 francs, a paru un peu raide; on vous l'a fait observer.

C'était, en effet, 60000 francs de plus que ce que la compagnie anglaise avait elle-même payé le même navire deux ans plus tôt. Cependant nos collègues n'ont pas trop insisté. Ils se sont bornés à vous imposer une prime plus élevée, — que vous avez payée. Voilà l'opération officielle, publique, telle que tout le monde la connaît.

Il y a autre chose, et voici les dessous que nous avons découverts... vingt-quatre heures après que votre navire avait quitté Rouen. Trop tard, c'est vrai! Vous êtes très fort...

L'assureur s'arrête un moment; on dirait qu'il n'est pas pressé. Il joue avec un petit cure-dents d'argent, comme s'il pensait maintenant à autre chose. En homme qui a beaucoup observé, il sait sans doute l'effet de saisissement d'un silence brusque sur les gens qu'on vient d'alarmer. Cela les énerve très vite, les exaspère, si maîtres d'eux-mêmes qu'ils soient ordinairement.

Aussi tient-il à prolonger l'incertitude de Le Hertel, à lui faire passer quelques bons frissons sur la peau. Mais Mazelin lutte contre forte partie, Le Hertel n'a pas bronché. Il regarde toujours le paysage avec le même air détaché, comme si cette affaire-là n'était point la sienne.

Enfin l'assureur reprend :

— Vous avez passé avec la West India C° une convention très particulière, très curieuse; un de ces contrats comme il ne s'en fait que dans un pays où la passion du sport a habitué à spéculer sur tous les aléas. Vous qui connaissez les Anglais, pour avoir, dit-on, beaucoup pratiqué leurs jockeys, vous aviez proposé ceci à la West India C° :

« Si le navire que j'achète, moi, Le Hertel, périt dans un de ses trois premiers voyages, le prix de vente sera de 360000.

« S'il survit 440000.

« A côté de cette convention, nous allons en faire une autre, officielle, destinée à être montrée aux assureurs, et qui se bornera, sans plus, à relater le prix de 480000. »

Comment diable les Anglais ont-ils accepté un contrat qui devait logiquement vous amener à faire *tout votre possible* pour que le navire périsse?

M. Le Hertel ne répond pas. Il se raidit pour rester flegmatique.

— Ils auront pensé, je suppose, que, quand même vous voudriez faire périr votre navire, vous n'y arriveriez pas.

C'est qu'en vérité c'est devenu un métier très difficile que celui de naufrageur.

Il y a vingt ans, il était bien meilleur. En Angleterre on cite de grandes maisons dont la fortune s'est édifiée rien que sur quelques honnêtes opérations de ce genre. Mais, quand une fois les assurances eurent été bien étrillées, elles firent passer au Parlement un certain bill, le bill Plimsoll. Et maintenant il n'est plus possible comme autrefois de préparer un bon petit chavirage. Les assureurs ouvrent l'œil et les capitaines se méfient, étant les premiers intéressés à ce que le navire ne coule pas.

Bref, les Anglais se sont crus protégés contre vous, par trois surveillances : celle de l'État, celle des assureurs, celle du capitaine.

Le contrôle de l'État! Bah! à Rouen, personne de la Marine n'est venu voir votre chargement.

Quant au capitaine, vous avez eu soin qu'il arrivât seulement lorsque le chargement était terminé et les panneaux clos. Donc il n'a rien vu. Comment a-t-il consenti à embarquer, cet homme? C'est ce que j'ignore; c'était sans doute quelque abruti, quelque ivrogne, et vous l'aurez grisé au moment du départ. En tous cas, le pauvre bougre, aujourd'hui.., il a pas mal d'eau dans son vin...

Votre coup de maîtrise, étonnant, admirable, a été de découvrir une cargaison dangereuse, très dangereuse, et dont cependant l'arrimage ne serait surveillé par personne.

M. Le Hertel a eu l'excellente idée de s'adresser à la Compagnie de Panama qui envoie dans l'Isthme un matériel énorme. Voici comment cette Compagnie s'y prend avec ses assureurs. Comme elle ne peut se mettre sur le pied de faire faire autant de polices qu'il y a de bateaux à charger, il est convenu que les assureurs, au lieu d'être prévenus avant, le seront seulement le jour du départ de chaque bateau. Alors ils notent que sur l'*Adèle*, sur le *Démosthène*, sur le *Saint-Laurent*, sur le *Gladiateur*, il y a trois cent, quatre cent mille francs d'assurés.

Et, comme la Compagnie de Panama n'est pas suspecte de vouloir que les navires qui portent son matériel périssent, les assureurs supposent que ses agens auront surveillé le bon arrimage des cargaisons.

Eh bien, en cela ils se trompent : Panama ne surveille rien du tout.

Ah! vous êtes un habile homme, très habile. Avec ces habiletés on va à la richesse ou... au bagne.

Seulement, là où je ne vous comprends pas, c'est ce nom donné au navire que vous alliez sacrifier : *Gladiateur!* Qu'est-ce? de la gloriole... du cynisme?

— Quoi? que voulez-vous dire? balbutie Le Hertel. Je n'y suis pas!... Gladiateur, c'est le nom du fameux cheval... Je m'occupe beaucoup de sport...

— C'est aussi le nom des combattans du cirque... de ceux qui *devaient* mourir!

M. Le Hertel hausse les épaules :

— Il faut n'avoir pas grand'chose de sérieux à dire pour fabriquer de pareils jeux de mots...

Voyons : finissons, je ne puis en supporter davantage. Où voulez-vous en venir? Je suis... pressé...

— Et moi, pas! Si vous saviez comme vous m'intéressez!... à propos, tiens : qu'est-ce que c'est donc là-bas que ce vapeur qui entre dans le port? Ah! oui, le courrier de Saint-Nazaire. Un joli bateau qui file merveilleusement. Et Voisinat? Il va toujours bien?... Vous ne voulez pas me répondre?... Alors je continue mon petit récit; vous êtes allé charger à Rouen, où personne ne vous connaissait, et vous avez dirigé l'embarquement *vous-même.*

Sous prétexte de garder en bas de la place pour les rails, qui arriveraient un peu plus tard, vous n'avez guère chargé que l'entrepont, de sorte que le centre de gravité du navire, au lieu de rester comme toujours *au-dessous* de la ligne d'immersion, s'est trouvé porté *au-dessus.* En cet état il suffit d'un coup de vent pour que le navire chavire.

La trappe était tendue, bien tendue, hein!...

— Il serait temps, s'écrie Le Hertel, qui est à bout; il serait temps que toutes ces menaces, toutes ces accusations en l'air prissent fin. Entre nous deux existe un traité qui vous oblige à me payer 480 000 francs... si le *Glad...* si mon navire périt. Tant qu'il ne s'est agi que d'encaisser la prime, j'étais votre *cher M. Le Hertel,* aujourd'hui, que, paraît-il, le sort du navire est douteux... Bah! (fait-il, vivement, comme pour protester contre un geste évasif de l'assureur) est-ce que vous seriez ici, si vous ne considériez pas mon navire comme perdu? Aujourd'hui, dis-je, vous essayez de me rouler, de diminuer la carte à payer et, selon vos vieilles habitudes d'assureur, de m'effrayer. Eh bien, je n'ai pas peur!

— Et je vous dis, moi, réplique froidement Mazelin, d'une voix qui sonne clair, que vous avez *très peur*.

J'ai des preuves : nous les montrerons à la justice. Dans deux heures je serai chez le procureur de la république...

A moins que...

Les deux hommes restent à se regarder.

— Vous m'offrez, dites-vous... 250 000 francs? fait Le Hertel, qui a changé de ton.

— Oui, pas un sou de plus.

— Ah! je refuse.

Il est visiblement dans un état de bouleversement profond. Sa rose, la rose qui orne immuablement sa boutonnière, vient de tomber sans qu'il s'en soit aperçu.

— A votre place, monsieur Le Hertel, j'accepterais, voyez-vous, fait Mazelin d'un air de bonhomie. La certitude d'échapper aux travaux forcés vaut bien un sacrifice. Il paraît qu'on est très mal nourri là-bas, très mal!... déplorablement mal!

— Eh bien!... Oh! ces menaces sont abominables! Tenez, coupons la paille en deux, donnez-moi 380 000, et je signe.

— Non! Pas un sou de plus.

— Oh! lance Le Hertel, qui grince des dents, si vous étiez si sûr que ça de me faire condamner, vous ne m'offririez rien!

— C'est une erreur! erreur complète! Suivez mon raisonnement : vous verrez que ce que nous faisons ici est tout ce qu'il y a de plus commercial, de plus pratique. Vous condamné, nous ne payons rien, c'est vrai, mais nous nous faisons du tort pour des affaires nouvelles. Il est toujours mauvais pour une entreprise qu'on dise qu'elle fait rouer vifs ses cliens. Aussi nous cherchons généralement à transiger. Ici, nous faisons notre part de sacrifice : vous ne voulez pas faire la vôtre; vous préférez tenter la chance, soit! Mais, vrai! cela m'étonne; car vous savez fort bien qu'aussitôt notre plainte déposée... (et elle le sera dans deux heures) vous aurez sur le dos, outre la gendarmerie, les Anglais et vos créanciers, — cela fait bien du monde... tandis que mon chèque c'est de l'argent comptant.

Il ajoute en souriant :

— Est-ce que vous n'auriez pas par hasard quelque velléité de profiter du prochain paquebot pour la Nouvelle-Orléans?

. . . .

. . . .

— J'accepte, dit enfin Le Hertel très sombre.

— Je le savais parbleu bien! Tenez, voici mon chèque : il était tout préparé.

L'armateur, après avoir pris le chèque qu'il glisse vivement dans son tiroir, se passe la main sur le front avec un soulagement évident.

— Voyons, maintenant, monsieur Mazelin... Non, mon ami, vous ne pouvez pas vous en aller comme ça... Au moins, dites-moi ce que vous savez du... navire; car, avec tout ça...

— Tenez, fait l'assureur en tirant de la poche de son pardessus un papier plié : voici la dépêche qui nous a été expédiée hier de San-Juan de Porto-Rico, et que nous avons tenue secrète jusqu'à ce moment. Maintenant que j'ai fini avec vous, je n'ai plus aucune raison d'en différer l'affichage. Je vais la piquer tout à l'heure en Bourse au tableau des sinistres :

Vigie ayant signalé forte épave visible du phare de Paceira, deux barques ont mis voiles dessus et reconnu carène chavirée de trois-mâts français *Gladiateur*. Certainement équipage péri.

Dites donc, fait l'assureur, qui ne paraît pas désireux de prolonger la conversation, dites donc..., j'ai entendu sonner tout à l'heure : vous devez avoir quelqu'un là à côté. Ne pensez-vous pas qu'il serait dangereux pour vous qu'on... surprît... quelque chose... Donc il vaut mieux que je me retire. — Et, sur un geste machinal de Le Hertel : Quoi ! vous serrer la main ! Non... un autre jour... si vous êtes encore à Nantes ; mais pas aujourd'hui. Allons, je suppose que vous allez faire dire quelques petites messes pour le repos de l'âme des dix-huit hommes de l'équipage. Vous leur devez ça ! C'est bien... dix-huit qu'ils étaient ?

M. Le Hertel n'écoute pas. Il est absorbé. Il cherche sans doute comment s'y prendre maintenant. Qui va-t-il rouler ? Voisinat ? — ses créanciers ? — ou bien les Anglais ? En tout cas, voilà un fameux danger d'évité. C'est encore curieux comme les assureurs étaient renseignés ! Oh, les affaires deviennent d'un difficile par le temps qui court !

Mazelin, voyant que l'armateur ne lui répond pas, ouvre la porte et sort.

Dans l'antichambre il y a effectivement quelqu'un qui attend. En passant, l'assureur soulève son chapeau. Vous pouvez entrer, Madame, M. Le Hertel est seul maintenant.

C'est la femme du capitaine, venue s'informer si l'armateur est toujours sans nouvelles.

— Non ! non ! c'est-à-dire... mais non ! rien !...

M. Le Hertel paraît très agité.

— Ah ! je vous demande mille pardons, Madame... mais je suis obligé de sortir... une course urgente...

— Alors, Monsieur, murmure doucement la jeune femme, qui a tout de suite un mouvement effarouché pour s'en aller, je reviendrai tantôt quand Monsieur sera moins occupé.

— Non! non! ne revenez pas! Je m'absente... je... je... pour... quelques jours même. Oui, je... je... Paris...

Oh! comme il est singulier, M. Le Hertel! Oh!...

La jeune femme le regarde pensivement de ses grands yeux de pauvre être douloureux à qui la vie a appris à être compatissante... Est-ce que, lui aussi... ce malheureux monsieur... il aurait des peines?

Alors, raison de plus : il vaut mieux qu'elle lui dise tout de suite...

— Ce que j'avais à vous demander, Monsieur, ne va pas vous retarder longtemps... Voici : c'était que, maintenant, comme je suis tout à fait sûre de ne pas me tromper sur ma... position (elle baisse les yeux), alors je venais vous demander de nous faire l'honneur, à Robert et à moi, d'être... d'être...

— Quoi donc?

— ... le parrain de notre enfant.

— Moi! moi! fait Le Hertel, qui, les traits convulsés, se lève en sursaut comme si la chaise le brûlait.

— Mais... oui, Monsieur! murmure la jeune femme toute confuse, tout émue. — Ah! mon Dieu! est-ce qu'elle aurait dit quelque chose... Qu'a-t-il donc, M. l'armateur?

Elle avance la main d'un geste timide qui implore. Bien sûr, elle aura dit un mot de trop... elle aura commis une maladresse...

— Je vous demande... pardon, Monsieur; mais... on m'avait assuré que c'était l'habitude que l'armateur soit le parr... Sans cela... je ne me serais jamais...

— J'accepte, balbutie Le Hertel.

La douce figure de la jeune femme se rassérène :

— Ah! merci, Monsieur, merci! J'avais sans doute eu le tort, oui... un enfant, cela vous rappelle quelque pénible souvenir... Je ne vous en suis que plus reconnaissante... Robert aussi... Merci, Monsieur!

MASSON-FORESTIER.

ÉTUDES SOCIALES

LA COOPÉRATION

II

LES ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES DE CRÉDIT ET LES SOCIÉTÉS DE PRODUCTION

Nous avons dans un premier article (1) jeté un coup d'œil sur les plans des coopérateurs contemporains, puis examiné les applications souvent heureuses du principe coopératif dans le domaine de la distribution des produits. Il nous reste à examiner deux autres formes de la coopération, plus délicates, plus contestées, mais qui, elles aussi, en certaines circonstances, se sont épanouies avec succès, à savoir les associations coopératives de crédit et les associations coopératives de production. En étudiant attentivement l'évolution de ces deux catégories de sociétés depuis un demi-siècle, il nous sera possible de porter un jugement sur la *vertu coopérative* et sur la part qui, dans l'ordre social, peut être réservée aux organismes qu'elle suscite et qu'elle anime.

I. — LES ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES DE CRÉDIT

Une autre forme de sociétés, reposant sur le groupement de personnes qui se prêtent une aide mutuelle, a apparu il y a une quarantaine d'années et a obtenu dans certaines circonstances un grand succès : ce sont les sociétés coopératives de crédit, que l'on dénomme souvent aussi *banques populaires*. Ces institutions se

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre.

sont beaucoup répandues en Allemagne, grâce à l'apostolat de deux hommes dont les idées et les systèmes diffèrent, d'ailleurs, Schulze-Delitzsch et Raiffeisen, en Italie aussi par l'apostolat de MM. Luzzati, Vigano et quelques autres. Elles gagnent la Suisse et un peu la France.

Pour bien comprendre ce mouvement et la portée qu'il peut avoir, quelques considérations sur son origine et son promoteur seront utiles. Schulze naquit en 1808 à Delitzsch, dans la Saxe prussienne; de là le nom qu'il joignit au sien. Il entra dans la carrière judiciaire et en suivit les premiers échelons. Il fut administrateur du Conseil de justice de Delitzsch. Témoin des difficultés qu'éprouvaient les artisans et les petits fabricans à s'approvisionner en gros, il eut l'idée de substituer, pour cet objet très limité, l'association à l'action individuelle. Il fonda ainsi, dès avant 1848, deux sociétés pour l'achat des matières premières. Puis son attention se porta sur l'utilité, d'une façon plus générale, d'améliorer les conditions du crédit pour ces couches modestes d'entrepreneurs et même pour les ouvriers qui n'en trouvaient que, sous la forme la plus coûteuse et la plus primitive, chez les détaillans. Il fonda ainsi, de 1852 à 1855, sept comptoirs d'avances ou sociétés de crédit populaire. Attaché de plus en plus au développement de son idée, il avait fait éclore assez d'institutions de ces deux natures pour que, en 1859, ces banques et ces sociétés constituassent le Congrès des associations allemandes. Cette assemblée se tint chaque année pour échanger des renseignemens, s'entendre sur des points d'organisation, discuter des questions d'intérêt commun. Tant par indépendance de caractère que pour se consacrer entièrement à une œuvre chaque jour grandissante, Schulze quitta le service public. Il créa un centre pour diriger le mouvement général, à savoir, l'*Agence des Associations allemandes*, dont l'administration lui fut confiée. Moyennant une allocation de 2 pour 100 sur les bénéfices nets des affaires comme indemnité et pour couvrir les frais ordinaires de bureau, il s'engagea à n'accepter aucun emploi public ou privé.

Les sociétés qu'il appela à l'existence se multiplièrent rapidement; l'un des disciples de Schulze-Delitzsch, M. Rampal, portait le nombre des sociétés coopératives allemandes de toutes sortes à 2349 en 1868, 3602 en 1872. Sur ce nombre, d'après M. Rampal, il y avait 2221 sociétés de crédit. Le total de leurs opérations était alors évalué à plus de 2 milliards; le capital social à 120 ou 150 millions de francs; l'argent confié par des tiers à près de 400 millions de francs; le nombre des membres à 1200000 (1).

(1) *Cours d'économie politique à l'usage des ouvriers et des artisans*, par Schulze-Delitzsch, traduit et édité par Benjamin Rampal; Guillaumin éditeur, 1874.

Dans les quinze années suivantes, le progrès a continué, plus lentement toutefois. Depuis quatre ou cinq ans il s'est arrêté, et il y a même un recul. Au 31 mars 1892, on comptait 1044 associations de crédit appartenant à l'Union de Schulze-Delitzsch, lesquelles se répartissaient en 33 sous-unions provinciales; on y pouvait joindre 354 sociétés d'achat de matières premières, 55 associations diverses et 17 sociétés de banque ayant des statuts un peu différens, tout en se rattachant à l'inspiration de Schulze. Les 1076 associations ayant envoyé des comptes, à savoir les 1044 sociétés de crédit de Schulze-Delitzsch, plus quelques autres s'en rapprochant, comprenaient en tout 514524 membres, soit une moyenne de 478 par société. L'ensemble du capital versé montait à 114484000 marks, environ 142 millions de francs; la réserve accumulée atteignait 29474000 marks, soit 36 millions et demi de francs, ensemble pour le capital propre des banques 144 millions de marks en chiffres ronds ou 178 millions de francs. A ce premier fonds dont elles étaient les propriétaires, ces associations joignaient la disposition de 439 millions de marks de capital emprunté, près de 550 millions de francs; elles opéraient ainsi avec un ensemble de ressources atteignant 728 millions de francs. Le total des opérations de ces sociétés montait à 2612 millions de marks, soit 3 milliards 260 millions de francs en chiffres ronds. Les frais généraux atteignaient 6250000 marks (7700000 francs); les pertes, — car il s'en rencontrait, — 1237000 marks (1540000 francs); les bénéfices nets 8840000 marks (11 millions de francs), dont 6402000 marks (8 millions de francs) furent distribués en dividendes, 1987000 marks (2480000 francs) mis à la réserve et le reste reporté à nouveau. Les dividendes moyens représentaient 5,34 pour 100; ils variaient de néant à 30 pour 100 pour une association; l'année précédente, une société avait même distribué 56 2/3 pour 100. Les associations avaient employé la somme assez faible de 53065 marks (66000 francs) aux objets d'éducation (1).

Ces chiffres, en ce qui concerne le nombre des membres, indiqueraient un recul considérable par rapport aux évaluations de M. Rampal pour 1872. Mais il est probable que les calculs de ce disciple enthousiaste étaient exagérés : d'autre part, ils s'appliquaient, par voie de conjecture, à l'ensemble des banques populaires de Schulze, tandis que les chiffres donnés plus haut concernent seulement celles de ces banques qui ont communiqué leur bilan, les plus importantes à coup sûr.

(1) Henry W. Wolff, *People's Banks*, page 64, London, 1893. Il ne s'agit dans le texte que des banques populaires qui ont fourni leurs comptes rendus; ce n'est guère que le quart de celles qui existent. On estime, en effet, à 4791 le nombre total de ces banques; mais celles qui ne communiquent pas leurs opérations sont évidemment bien moins importantes que celles qui es font connaître.

Néanmoins, le rapprochement entre les statistiques précises de 1872 et celles de 1892 prouve que le progrès de ces institutions dans cette période de vingt années a été beaucoup plus lent que pendant le quart de siècle antérieur. En 1872, en effet, le nombre des membres des banques du type de Schulze ayant communiqué leurs comptes était de 372000; en 1892 le nombre des membres est de 514000, chiffre encore assez limité et qui n'indique qu'un gain de 142000 membres en vingt années. Le capital propre accru des réserves a passé de 79 millions de francs (21373000 thalers) à 178 millions de francs, ce qui ne constitue qu'un accroissement de 5 millions par année. Le capital emprunté montait à environ 288 millions de francs (77188000 thalers) en 1872 : il n'a pas tout à fait doublé, étant de 550 millions de francs en 1892. L'ensemble des avances faites et prorogations atteignait 1350 millions de francs en 1872; il s'élève à 1950 millions de francs en 1892 sur un total d'opérations (1) de 3260 millions, comme on l'a vu plus haut.

L'œuvre est certainement grande : une somme de 2 milliards de francs prêtée à de petites gens, non pas, il est vrai, 2 milliards de francs simultanément, mais 1250 millions, 1015301917 marks (2) qui se renouvellent dans l'année de manière à former ce chiffre de 2 milliards de francs; le montant des comptes-débiteurs, c'est-à-dire des emprunteurs, atteint 1568424 pour une moyenne de 810 francs environ chaque (647 marks). Le mouvement de croissance, toutefois, paraît être arrivé à son terme. Il y a même un recul, sur plusieurs points, en 1892 relativement à 1891. La classe d'hommes susceptibles de se rattacher à ces institutions et d'en bénéficier semble avoir été tout entière recrutée depuis un certain nombre d'années; il se peut que l'éducation y amène de nouvelles couches; mais c'est conjectural. On attribue l'amoindrissement récent du nombre des associations, de celui des membres et de l'importance des affaires, à une loi de 1889 qui réglementa d'une manière sévère ces sociétés, et qui, fort abusivement, leur interdit les prêts aux personnes non affiliées (3).

(1) Ces chiffres comparatifs résultent du rapprochement du tableau publié à la page 341 de l'ouvrage de M. Rampal pour 1872 et des données recueillies par M. Wolff pour 1892.

(2) Ce chiffre est extrait des données de M. Wolff, *People's Banks*, page 64. On peut se demander comment des institutions de crédit ne disposant en capital ou argent emprunté que de 728 millions de francs peuvent avoir à la fin de l'exercice une créance de 1250 millions : c'est que sans doute elles se sont procuré un supplément de fonds en créant elles-mêmes des traites pour leur compte personnel.

(3) La loi de 1889, qui a réorganisé les sociétés coopératives en Allemagne, leur donne le choix entre la solidarité illimitée et la solidarité limitée. D'après le *Jahresbericht* (compte rendu annuel) de 1892, 4019 banques populaires ont opté pour la solidarité illimitée, et 232 seulement pour la solidarité restreinte; le choix de quelques

Une cause plus générale contribue à l'arrêt, sinon au déclin des sociétés Schulze-Delitzsch : c'est le progrès du socialisme en Allemagne.

Nul homme ne fut plus résolument l'adversaire du socialisme que Schulze. Ses doctrines étaient celles de l'économie politique la plus stricte. Théoriquement et pratiquement il lutta, sans se lasser, sans jamais faire une concession, contre la conception socialiste. Il fut l'adversaire déclaré de Lassalle. Il le fut au même degré de toute intervention de l'État. Son disciple et commentateur Rampal a bien mis en évidence ce trait de sa doctrine, de son caractère et de sa vie. Quelques citations à ce sujet ne sont pas sans utilité. Schulze a consacré une série de conférences aux *Voies et moyens pratiques pour améliorer le sort des classes ouvrières*. Une de ces conférences traite des *Entraves artificielles apportées aux relations naturelles du commerce*. Schulze-Delitzsch y parle comme Adam Smith. Il constate « l'impossibilité de trouver dans des moyens d'action extérieure (tels que l'*intervention de l'État* et autres) la solution du problème... Ces erreurs aboutissent pour la plupart, dit-il, à une déclaration de guerre contre *la libre concurrence et le capital*, et, bien que l'on n'aille pas dans cette voie aussi loin que les *socialistes*, qui les abolissent tous deux sans détour en livrant l'industrie à l'État, on met, néanmoins, en avant tout un attirail de plans et une multitude d'essais, et l'on s'efforce de limiter, d'entraver par toutes sortes de restrictions et de mesures réglementaires plus arbitraires les unes que les autres le jeu de ces deux puissans leviers du commerce. » Si ce système d'intervention, malheureusement en vigueur, ajoute-t-il, dans divers États allemands et en Prusse, n'a pas produit tous les effets nuisibles qu'on en devait attendre, on doit « en rendre grâce à la puissance des faits accomplis qui minent lentement les barrières artificielles, et à l'intérêt personnel, toujours ardent à poursuivre, même par des voies détournées et en dépit de toutes les oppositions, l'exercice de son droit. » Cette phrase énergique n'est dépassée en netteté par aucun passage des économistes dits classiques.

Schulze est l'ennemi résolu des corporations, des « ordonnances et règlemens de police commerciale ». Il est un partisan enthousiaste de la libre concurrence et de la liberté industrielle : « La libre concurrence, écrit-il, est tout à la fois la *liberté du travail et la liberté de l'échange*. Or, sur le terrain de l'économie

centaines de ces banques paraît être resté inconnu. Il s'est trouvé, d'autre part, 1964 sociétés de production, 506 de consommation et 17 de construction pour la responsabilité illimitée, tandis que le principe opposé ralliait 331 sociétés de production, 474 de consommation et 98 de construction.

politique, comme partout ailleurs, c'est la *liberté* qui, seule et exclusivement, rend possibles les progrès de toute nature. Réclamer *une protection contre cette liberté*, c'est renoncer à la faculté innée en vertu de laquelle doit s'opérer notre développement. » Schulze est anti-protectionniste. Il soutient que « l'existence de gens riches ou aisés à côté de personnes pauvres ou indigentes » n'est pas un malheur, surtout pour l'ouvrier. Il croit à des lois économiques éternelles. Quesnay, Turgot et Adam Smith auraient applaudi à cette déclaration caractéristique : « Les *rapports économiques* des hommes, de même que tous les autres rapports naturels, se règlent d'après certaines lois éternelles fondées sur la constitution la plus intime de leur être. Aussi, tout succès, toute réussite dans le commerce, comme dans les affaires domestiques, n'est possible qu'à la condition de reconnaître les lois de la nature, de savoir les utiliser à son profit, et d'y subordonner ses actions. »

Le passage suivant est peut-être encore plus décisif. Terminant son quatrième discours sur les *Voies et moyens pratiques pour améliorer le sort des classes ouvrières*, Schulze-Delitzsch s'écrie : « Cela m'autorise, Messieurs, à dire en votre nom à la société tout entière : « Nous voici ! Nous acceptons toute responsa-« bilité au sujet de notre existence, mais *laissez les voies ouvertes* « *à la liberté*, et cette tâche n'aura rien qui nous effraye (1). »

Rien n'est plus opposé soit aux rêveries creuses de Lassalle, soit au mysticisme de certains coopérateurs contemporains dont il a été parlé dans un précédent article, que le ferme bon sens et l'esprit scientifique de Schulze.

Économiste dans toute la force du terme, relevant de la doctrine la plus sévère, la plus attachée au principe de la liberté et de la responsabilité, la plus confiante dans la fécondité de l'intérêt personnel, Schulze-Delitzsch a créé l'œuvre sociale la plus remarquable de ce siècle.

Il s'inspirait de sentimens moraux aussi bien qu'il suivait des règles économiques précises. S'il revendiquait le *selfhelp* ou l'assistance par soi-même, opposée à l'aide de l'État de Lassalle, il déclarait qu'il ne suffit pas de se procurer « les élémens extérieurs du succès », comme le capital, le crédit, l'exploitation en grand ; il y faut joindre « les qualités intérieures ou personnelles ». Il distinguait plusieurs grandes catégories et plusieurs sous-catégories d'associations : en premier lieu, les sociétés ayant pour objet le perfectionnement moral, d'une part, et, d'autre part, celles qui se

(1) *Cours d'économie politique à l'usage des ouvriers et artisans*, par Schulze-Delitzsch, traduit et édité par Benjamin Rampal, pages 162, 166 à 173, 177 et 183.

préoccupent surtout de l'amélioration matérielle. Les premières sont des sociétés d'artisans ou d'ouvriers ayant pour objet l'instruction mutuelle, l'achat de bibliothèques, la création de cours.

Quant aux sociétés populaires qui ont surtout en vue l'amélioration de la situation matérielle de leurs membres, Schulze les classe en deux grandes catégories comprenant chacune plusieurs subdivisions : 1° *les sociétés qui visent directement à rendre plus faciles et plus considérables les gains de chacun des associés, à leur faciliter l'économie et à faire fructifier celle-ci, sans rien changer à leur genre d'activité et à leur procédé de travail.* Les membres ne s'associent alors que pour obtenir les conditions préliminaires d'une exploitation individuelle plus rémunératrice, d'un ménage plus aisé, continuant à diriger l'une et l'autre comme auparavant. A cette catégorie d'associations se rattachent les quatre variétés suivantes : *a*, les sociétés d'avances, de prêts, de crédit, de banques populaires; *b*, les sociétés pour achat de matières premières par les artisans d'une même industrie; *c*, les sociétés de consommation; *d*, les sociétés de secours et d'assistance pour maladie, etc. Tous ces groupemens aident l'individu dans le genre d'activité qui est le sien, sans rien modifier de cette activité.

La seconde grande catégorie des associations se proposant l'amélioration de la situation matérielle de la classe inférieure et moyenne embrasse *les sociétés dont les membres se réunissent pour l'exploitation collective d'une industrie, et où chacun abandonne, soit totalement, soit sous certains rapports, la position isolée qu'il occupait précédemment.* Cette seconde catégorie comprend comme variétés principales : *a*, les sociétés de magasinage ou de vente en commun, les installations où chaque associé expose les produits fabriqués dans son atelier et où ils sont vendus pour son compte personnel; *b*, les associations fondées pour l'exploitation collective d'une industrie.

Schulze-Delitzsch déclare celles-ci très difficiles et même les sociétés de consommation peu aisées; sur ce dernier point, il exagère.

S'étant occupé particulièrement des sociétés d'avances ou de crédit et des sociétés pour achat de matières premières, Schulze a tracé des règles très précises en ce qui les concerne, notamment les sociétés de crédit populaire. Suivant lui : 1° pour obtenir des avances, il faut être membre et soutien de l'entreprise; 2° il convient d'y fournir un concours intellectuel aussi bien que matériel; 3° les fonds nécessaires aux affaires sociales doivent se former des versemens au comptant faits par les membres, de cotisations à échéance fixe, de prélèvemens sur les bénéfices; on

y peut joindre des fonds empruntés au public, mais il serait désirable de maintenir une certaine proportion entre ces emprunts et le capital propre de la société : la relation de 3 à 1 des premiers au second, qui est devenue habituelle, paraît exagérée et dangereuse; Schulze voulait que le capital propre atteignît 32 pour 100 du total; 4° tous les membres doivent être solidaires pour les dettes: Schulze attachait à cette clause une énorme importance; 5° ces sociétés doivent se garder de l'exclusivisme; elles doivent recruter le plus grand nombre possible de membres vraiment dignes; leurs opérations doivent consister seulement en prêts ou en escomptes courans; elles doivent éviter la commandite des entreprises, si intéressantes et philanthropiques qu'elles paraissent. La grande « Société d'épargne et d'avances de Dresde », qui l'avait fait, s'est perdue, de même que, plus tard, la « Société de crédit au travail de Paris ».

Toutes ces prescriptions de Schulze-Delitzsch n'ont pas toujours été fidèlement suivies. Les conditions morales tenaient, d'autre part, une grande place dans la conception qu'il se faisait du système. Il fallait rendre l'ouvrier et l'artisan dignes de crédit. Il avait raison de penser que *l'association coopérative n'est pas un groupement numérique, comme l'assurance;* il doit y entrer beaucoup de qualités morales. D'autre part, *ce mode d'association ne paraît pas destiné à embrasser la totalité des hommes : c'est un procédé de sélection.*

Tout en attachant tant de prix aux qualités morales, Schulze bannissait régulièrement tout mysticisme de son système. Les employés de ses banques populaires à tous les degrés sont payés; ils sont même souvent intéressés dans l'extension des affaires et dans les bénéfices. Lui-même, outre les avantages que nous avons vu qu'il avait acceptés, n'avait pas cru devoir décliner un don de 50000 thalers (187500 francs) provenant de souscriptions volontaires. Les dividendes distribués aux actionnaires peuvent être considérables : on a vu qu'en 1892 une de ses banques distribua 30 pour 100 et qu'en 1891 une même donna 56 pour 100. Peut-être le fondateur eût-il trouvé qu'il y avait quelque imprudence à d'aussi énormes répartitions, mais il n'était pas défavorable à des dividendes largement rémunérateurs.

L'œuvre de Schulze, comme on a pu en juger par les chiffres reproduits plus haut, a splendidement réussi, et, quoiqu'elle soit arrivée, semble-t-il, au point culminant, qu'elle demeure depuis quelque temps à peu près stationnaire, avec une légère tendance même au recul, elle n'en constitue pas moins la plus belle création sociale de ce temps. Le succès est dû tant à la méthode de Schulze, à son ardent apostolat, à l'habileté et à la rigueur de sa

direction, qu'au grand nombre de petits artisans qui existaient en Allemagne de 1850 à 1880 notamment, à l'instruction très répandue parmi eux, à leurs propres qualités morales et intellectuelles.

Si les associations et le système de Schulze-Delitzsch s'inspirent des principes économiques les plus purs, tout en tenant un grand compte des qualités morales, diverses autres organisations coopératives très répandues n'émanent que de sentimens chrétiens, charitables et philanthropiques.

Tel est le cas, par exemple, des banques Raiffeisen en Allemagne. Né en 1818 dans la Prusse Rhénane, fils d'un bourgmestre et devenu lui-même bourgmestre de carrière (1) dans la même région, animé d'une grande foi chrétienne, Frédéric Raiffeisen, frappé de la détresse des petits paysans propriétaires en temps de crise, eut l'idée d'y obvier par l'association et le crédit mutuel. Après de pénibles débuts et nombre d'insuccès partiels, il parvint, en 1849, presque à la même époque où Schulze-Delitzsch commençait son œuvre, à grouper une soixantaine d'habitans aisés de Flammersfeld, bourg d'une certaine importance de son district; il donna à ce groupement le titre suivant, assez significatif de son esprit et de son but : « Société d'assistance de Flammersfeld pour le soutien des cultivateurs pauvres (2). » Ainsi, dès le début, l'idée charitable apparaît comme la base des institutions Raiffeisen. La famine de 1846-47 lui avait suggéré cette fondation; la pratique de l'usure de la part des juifs dans les cantons ruraux (et parmi ces juifs il y avait quelques chrétiens) contribua aussi à l'engager dans cette voie. Raiffeisen était parvenu à emprunter deux mille thalers, 7 500 francs, pour mettre à flot cette première banque, qui n'avait pas de capital propre.

La société de crédit rural qu'il avait en vue reposait uniquement sur le crédit personnel : point de capital versé, point de cotisations; les membres de l'association, car le mot d'actionnaire semble ici ne pas convenir, s'engageaient seulement d'une façon illimitée à payer solidairement les dettes de la société. Celle-ci empruntait au plus bas taux possible, grâce à cette garantie, et prêtait à son tour aux membres avec un très faible écart d'intérêt relativement au taux de ses emprunts; les bénéfices constituaient une réserve, ce qui augmentait le crédit de la banque et permettait d'étendre les prêts.

Cette organisation embryonnaire mit du temps à se développer.

(1) On appelle bourgmestre (maire) de carrière des fonctionnaires qui, moyennant traitement, se chargent d'administrer une ville où ils n'ont souvent aucun intérêt personnel. M. Miquel, aujourd'hui ministre des Finances de Prusse, fut un de ces bourgmestres de carrière et administra à ce titre la ville de Francfort.

(2) *People's Banks*, page 71.

Cinq ans seulement après la première, en 1854, Raiffeisen fonda la seconde banque, alors qu'il changeait de district comme bourgmestre; en 1862, il établit la troisième; puis, en 1868, la quatrième. Les banques de Schulze-Delitzsch foisonnaient à cette époque et étaient en pleine prospérité. Ce ne fut qu'en 1874 que les banques Raiffeisen atteignirent quelque notoriété au loin, et en 1880 qu'elles se multiplièrent d'une façon sensible. Depuis lors, elles se répandirent avec une rapidité qui compensa la lenteur de leurs débuts. En 1885 elles étaient au nombre de 245 en Allemagne, de 610 en 1889, de 885 en 1891. Un de leurs panégyristes, M. Wolff, après avoir mentionné cette progression, écrit : « Les gouvernemens maintenant les encouragent, les diètes provinciales les réclament, les prêtres et les ministres les couvrent de bénédictions, les paysans les aiment. » L'auteur suppute qu'à l'heure présente on compte plus de mille de ces banques dans la seule Allemagne, qu'il ne se passe pas de jour où il ne s'en fonde une, deux et jusqu'à cinq. Après quarante-trois ans d'expérience, ajoute-t-il, ce qui est peut-être moins prouvé, elles peuvent se vanter de n'avoir fait perdre un liard ni à un membre ni à un créancier.

Le but strict de ces institutions est de venir au secours des cultivateurs pauvres, de leur permettre d'acheter du fumier, des semences, du fourrage, parfois même du bétail, de construire une grange, de foncer un puits, de drainer un champ. A ces emprunteurs il ne faut demander aucune souscription d'action, car ils manquent déjà de fonds de roulement, et il convient de leur faire de longs crédits : un an, parfois deux, cinq ou dix ans (1).

L'association doit être limitée à un district particulier, une paroisse si elle est assez peuplée (car une banque doit toujours avoir dans son rayon au moins 400 habitans, d'après Raiffeisen), sinon deux ou trois paroisses. Dans ces étroites limites territoriales. les membres sont admis avec grand soin et discernement par ceux qui ont déjà formé le premier noyau. Le but n'est pas d'avoir le plus de membres possible : il faut au contraire rejeter sévèrement tout postulant qui est impropre. Aucune distinction n'est faite entre le riche et le pauvre, sinon que les riches, supportant la plus grande part de la responsabilité solidaire, sont, d'un consentement tacite, admis à prendre la part principale dans l'administration. Le comité de direction se compose toujours de cinq membres, et le conseil de surveillance, suivant le cas, de six à neuf; ce dernier se réunit au moins une fois par mois. Dans l'un et l'autre cas, dit M. Wolff, « il est entendu que les membres les plus riches (sans une certaine quantité desquels M. Raiffeisen

(1) Wolff, *People's Banks*, page 71.

n'aurait jamais formé aucune association) seront en majorité ». Toutes les fonctions sont gratuites : il n'y a ni traitemens, ni commissions. Un seul employé est payé, le caissier. L'Office central des banques Raiffeisen entretient un corps d'inspecteurs ou vérificateurs qui vont d'une banque à l'autre pour contrôler les livres, de façon que ce contrôle s'effectue pour chacune au moins une fois tous les deux ans. Les opérations de banque, dans le sens ordinaire du mot, sont strictement interdites; les associations doivent se borner aux prêts. Il n'y a ni lettres de change, ni hypothèques, ni gages; le crédit est strictement personnel, grâce à la solidarité des membres composant le groupe. Suivant le plan primitif du fondateur, il ne devait y avoir aucune action, aucune cotisation d'entrée. Le gouvernement impérial obligea les banques à avoir des actions; mais on les fit aussi réduites que possible, généralement de 10 à 12 marks (12 fr. 50 à 15 fr.), payables en plusieurs fois. Raiffeisen voulait qu'il n'y eût pas de dividendes, parce qu'il ne devait pas y avoir de profit direct, l'avantage pour les membres consistant dans la faculté d'emprunter à bon compte. Pour se conformer à la loi, il a fallu admettre des dividendes; mais on les a réduits à 60 centimes par tête, lesquels sont employés à un abonnement au Bulletin officiel des associations.

Tous les bénéfices doivent aller au fonds de réserve : le premier objet de ce dernier est de faire face aux pertes qui, avec le système de très grand discernement dans les prêts et d'étroite surveillance, sont assez rares; le second objet est de servir à de nouveaux prêts et d'abaisser ainsi leur taux; le troisième enfin, quand la réserve devient surabondante, est de contribuer à quelque travail d'utilité commune pour le district. Même au cas où l'association viendrait à se dissoudre, le fonds de réserve ne devrait pas être partagé : il devrait être confié à quelque institution publique pour être conservé jusqu'au moment où quelques associations de même nature viendraient à se former, de façon à leur servir de dotation. Seulement, en l'absence prolongée de pareilles créations, ce fonds, après un délai d'attente raisonnable, pourrait être affecté à quelque œuvre d'utilité publique locale. On verra, cependant, que ces règles ont été enfreintes au moins pour la banque la plus ancienne.

Les prêts ne doivent être consentis qu'avec la plus grande circonspection, sur le double examen du caractère de l'emprunteur et de l'emploi qu'il veut faire de la somme demandée. C'est pour que ces prescriptions soient sérieusement appliquées que chaque banque Raiffeisen n'embrasse qu'un petit district. Tous les trois mois le conseil de surveillance revise la situation du débiteur et des garanties qu'il offre : s'il paraît avoir mal usé du prêt, on lui en

réclame le remboursement à quatre semaines de délai. Les associations exigent en tout cas le paiement ponctuel du capital et des intérêts aux termes convenus. Les prêts se font sur de simples billets, qui quelquefois doivent être avalisés par une ou deux cautions. En l'absence de capital propre (puisque les banques primitivement n'en avaient aucun et n'en ont aujourd'hui qu'un très faible, et que d'autre part la réserve ne se constitue et ne s'accroît que lentement), les fonds nécessaires aux banques sont formés par des dépôts, soit à vue, soit à des échéances déterminées. L'intérêt dans ces derniers temps en variait de 3 1/3 à 4 pour 100 l'an.

Avec la multiplication des sociétés Raiffeisen, il s'est formé des unions d'associations. A la tête de tout le système est le *Generalanwaltschaft*, l'administration générale, avec son conseil représentatif et son assemblée générale annuelle. Depuis 1876, ces associations ont, en outre, une banque centrale qui ne s'occupe absolument que du même genre d'affaires que les banques locales, notamment répartit entre elles les fonds. Elle reçoit le superflu des fonds des unes et le transmet aux autres qui en manquent. En 1888, les opérations de cette banque centrale avaient porté sur 5 millions de marks (6 250 000 francs); l'ensemble des frais ne s'était élevé qu'à 9000 marks (11 250 francs). En 1892, les opérations atteignirent 12 millions de marks (15 millions de francs) et les dépenses 10 000 marks (12 500 francs). Par un développement continu, les opérations ont atteint 16 millions de marks (20 millions de francs) en 1892.

A côté de ces institutions qui forment la sphère principale et essentielle du système Raiffeisen, il s'en est constitué d'autres qui s'y rattachent, par exemple un magasin ou bureau coopératif pour les engrais, les semences, les fourrages, le charbon même, des laiteries ou fruiteries coopératives, des houblonnières et des vignobles ayant aussi un caractère coopératif : ces dernières, appliquant le principe mis en lumière il y a plus de 80 ans par Fourier, substituent à la vinification par chaque paysan dans sa petite propriété la vinification en grand. Des magasins coopératifs de vente sont aussi ouverts. M. Raiffeisen, le fils ou le neveu du fondateur, espère couronner son œuvre sur ce terrain particulier en ouvrant un grand nombre de dépôts de vente, dans les principales villes d'Allemagne, des crus provenant des seules associations relevant de son système.

Aucune statistique n'existe des opérations des banques Raiffeisen, et c'est une grosse lacune. Quel que soit leur nombre, elles sont très loin d'atteindre en importance le mouvement d'affaires des banques Schulze-Delitzsch. Le paysan sérieux parvient ainsi à obtenir du crédit à 5 pour 100, sinon à moins, et souvent pour un

temps très prolongé. On prétend que 15 pour 100 seulement des prêts seraient conclus pour une année ou moins, 43 pour 100 pour une période de 1 à 5 ans, 34 pour 100 pour une de 5 à 10, enfin 8 pour 100 pour plus longtemps. En l'absence d'hypothèques, ce sont des durées énormes.

Les banques Raiffeisen constituent un système tout patriarcal, qui a une base solide : la responsabilité illimitée des membres. L'objet de cette responsabilité indéfinie paraît être, d'après M. Wolff, de conférer la direction aux membres les plus aisés (1); c'est un trait caractéristique. Il en résulte à la fois une facilité d'emprunter et une très grande prudence dans les prêts.

Dans plusieurs pays, notamment en Hongrie, on a fondé des banques, appliquant censément les règles Raiffeisen, mais repoussant la responsabilité illimitée : tout le système est ainsi faussé, surtout quand il s'agit d'opérations agricoles et de prêts à très long terme.

L'œuvre de Raiffeisen a excité un très grand enthousiasme et a joui de très efficaces et nombreux patronages : le clergé catholique d'abord dans les provinces du Rhin et toute l'Allemagne du Sud; l'empereur Guillaume fit à ces banques sur sa cassette particulière un don de 37 500 francs, et son petit-fils Guillaume II vient de leur en faire un de 25 000 francs.

Le caractère essentiellement bienveillant et chrétien du système Raiffeisen lui a attiré quantité d'admirateurs. On l'a opposé au système plus rationnel et plus sec de Schulze-Delitzsch; la plupart des fervens apôtres de la coopération ont donné la préférence au premier, et ont pris texte de son succès, qu'il est, d'ailleurs, difficile de mesurer, en l'absence de tout document positif, pour décrier le second.

Raiffeisen et Schulze eux-mêmes étaient en mauvais termes; des débats eurent lieu entre eux et tournèrent à l'aigreur. Dans son livre *People's Banks,* M. Wolff consacre un chapitre à ce qu'il appelle *The great co-operative Controversy :* il s'agit du parallèle entre l'organisation de patronage de Raiffeisen et l'organisation tout économique de Schulze. La première y est placée très au-dessus de la seconde. On y parle de la vanité de Schulze-Delitzsch, des attractions artificielles qu'il ménageait au capital et à l'habileté administrative, des larges répartitions pécuniaires sous la forme de salaires ou traitemens, de hauts dividendes, de commissions, des affaires de banque de toutes sortes auxquelles se livrent ses sociétés. Schulze, dit-on, écartait de propos délibéré les hommes tout à fait pauvres. Il prenait tous les gages en con-

(1) M. Wolff est très formel à ce sujet : voir pages 73 et 85, *People's Banks.*

sidération, sauf le caractère personnel et l'emploi même de la somme empruntée; il n'admettait pas les longs crédits. Il copiait les sociétés anonymes, et finalement les associations qu'il a fondées tendent à n'être plus que de simples banques par actions, ne différant pas par leur objet et leur constitution des banques ordinaires.

Chez Raiffeisen, au contraire, on ne se préoccupe que de distribuer le crédit au plus bas prix possible, de l'assurer au plus pauvre s'il est honnête; on ne prend pas cure des dividendes : on les supprime ou on les réduit à un chiffre infime; on constitue une réserve qui est indistribuable; tous les services sont gratuits. Les administrateurs des banques coopératives, dit-on, doivent avoir la conscience libre de toute préoccupation personnelle. Les sociétés coopératives ne sont pas une affaire, mais une œuvre. Il faut se garder de l'excès de gains. Aussi n'hésite-t-on pas à déclarer que le système Raiffeisen constitue « une plus pure conception des principes coopératifs (1) ».

Il nous est impossible de l'admettre. Très méritoire à coup sûr est l'œuvre du coopérateur rhénan, très utiles toutes ces petites banques de districts; mais ce sont des organismes assez rudimentaires, d'une influence qui paraît restreinte; ils reposent, en outre, sur l'idée de patronage, sur la direction des classes riches ou aisées, comme le reconnaît très nettement, en plusieurs passages, M. Wolff. C'est dire que les sentimens qui les soutiennent peuvent être passagers, qu'ils ne sont pas de nature éternelle, qu'en tout cas ils ne se prêtent pas à l'universalité des situations.

Déjà l'organisme, de l'aveu même de ses plus enthousiastes admirateurs, a reçu certaines atteintes : la première banque fondée par Raiffeisen, celle de Flammersfeld, oubliant, dit M. Wolff, les principes coopératifs du créateur, a réparti récemment sa réserve, le produit des maigres surplus résultant des petites transactions parmi ses membres, et a découvert que cette réserve dépassait 50 000 francs (2).

On a pris des précautions pour que cette répartition de la réserve ne pût s'effectuer dans l'avenir. On voit, néanmoins, combien l'intérêt personnel est toujours aux aguets et comme les institutions philanthropiques les plus strictes, quand elles viennent à avoir un grand succès et qu'un long temps les sépare de leurs origines, finissent par se transformer en affaires commerciales vulgaires.

C'est ce qui paraît advenir à beaucoup de banques de Schulze-

(1) *People's Banks*, p. 95 à 109. Voir notamment le paragraphe intitulé : *Raiffeisen's Triumph over Schulze-Delitzsch*, p. 118.

(2) *Ibid.*, p. 71.

Delitzsch, et les néo-coopérateurs le lui reprochent amèrement. « Le système Schulze-Delitzsch, dit encore M. Wolff, a été le premier à prendre pied, et de beaucoup le plus grand nombre des associations actuellement existantes fonctionne en conformité de ses règles. Mais vers l'année 1886 le peuple a commencé à en être mécontent. Des reproches très durs lui furent adressés, alléguant qu'il avait manqué à satisfaire les demandes qu'il faisait profession de servir. L'administration des associations n'était pas ce qu'elle aurait dû être ; il y avait de la spéculation, il y avait des pertes (1), il y avait un intérêt excessif ; il y avait du désappointement, etc. Et à la diète de la Basse-Autriche, province métropolitaine, des attaques très vives furent faites contre le schulze-delitzschisme ; il en résulta un vote de fonds pour envoyer deux employés expérimentés procéder, dans les provinces du Rhin, à un examen sur place des principaux mérites du système Raiffeisen. Ils en revinrent enchantés de ce qu'ils avaient vu. Leur rapport fut entièrement favorable, et, depuis ce jour, les associations Raiffeisen sont les favorites officielles et populaires en Autriche (2). » On a vu que l'expansion de ces dernières est très récente ; quand elles seront plus âgées de 20 ou 30 ans, qui dit qu'elles ne soulèveront pas des critiques aussi vives, quoique d'autre nature, que les banques de Schulze-Delitzsch, sensiblement leurs aînées ? La défaveur actuelle de celles-ci est un fâcheux précédent.

En Italie, les banques populaires se sont aussi singulièrement répandues, grâce au vieil esprit d'association italien, à l'habitude traditionnelle en ce pays des opérations de banque et à la propagande infatigable de quelques hommes de mérite : MM. Vigano et Luzzati. Là aussi, Schulze, que l'on imitait, fut l'objet de critiques et de dénigremens. On perfectionna, à certains points de vue, son système ; peut-être aussi l'affaiblit-on. M. Luzzati, qui se mit à l'œuvre vers 1863, a pu dire : « Nous n'avons pas copié une institution, mais produit un nouveau type, et, en lui imprimant le cachet de l'originalité italienne, nous avons créé les Banques populaires, *Banche popolari*. » Le système paraît être une combinaison de l'organisme de Schulze-Delitzsch et de celui de Raiffeisen. On y rejette la responsabilité illimitée des membres ; on y prend des précautions pour que les banques populaires ne perdent jamais leur caractère et ne deviennent pas de simples sociétés

(1) On a vu que ces pertes s'étaient élevées à 1 237 000 marks, plus de 1 500 000 francs, en 1891-1892. Bien entendu, pour tout l'ensemble des associations, elles étaient beaucoup plus que compensées par les bénéfices. Mais, comme ces associations sont indépendantes les unes des autres, la situation d'un certain nombre a dû être très ébranlée, et plusieurs ont dû devenir insolvables. L'année précédente les pertes avaient été plus considérables.

(2) *People's Banks*, p. 119.

de capitaux. Les services dans ces banques doivent être autant que possible gratuits, mais le cachet de patronage des associations Raiffeisen, la direction des plus riches et des plus aisés, ne s'y doivent pas rencontrer. Les associations de Schulze, comme celles de Raiffeisen, étaient surtout des banques de dépôt; celles de M. Luzzati sont plutôt des banques d'escompte. Ses banques admettent des actions, mais de faible importance, et chaque membre n'en peut posséder que quelques-unes; on paie, en outre, en général, un denier d'entrée. S'inspirant du système des petits districts de Raiffeisen, le système italien repousse les grandes banques avec de nombreuses succursales et préfère les petites banques étagées, chacune autonome et correspondant à un cercle étroit de population où tout le monde se connaît. On s'y propose « la capitalisation de l'honnêteté », non, cependant, sans quelques garanties matérielles, car, si honnête que soit un homme, il peut se tromper et il peut mourir. Les caisses d'épargne, qui jouissent en Italie d'une très grande liberté pour le placement de leurs fonds, aidèrent beaucoup, ainsi que les sociétés fraternelles, au succès des institutions de M. Luzzati. Le terrain des premières, à savoir le Milanais, la Vénétie, les Romagnes, était admirablement préparé (1).

Après une expérience coopérative à Lodi en 1864, M. Luzzati fonda sa première banque populaire en 1866 à Milan, à la veille de la guerre austro-italo-prussienne. La banque n'avait que 700 francs de capital, juste la même somme que celle qui servit de premier fonds aux Pionniers de Rochdale. Les actions étaient de 50 francs, mais payables en dix mois, et le denier d'entrée de 25 francs, également avec des facilités de versement. Aujourd'hui la banque populaire de Milan est logée dans un palais. Outre 130 ou 140 fonctionnaires rétribués, elle emploie 100 commis; elle comptait, en 1889, 16392 membres et n'a pas cessé de grandir depuis. Son capital versé montait à 8418850 lires, représenté par 165906 actions (2); la réserve atteignait 4209425, soit la moitié du capital. Les dépôts ordinaires s'élevaient à 57853000 fr., et les dépôts spéciaux dits d'épargne à 35 millions. En 1889, elle avait prêté 115 millions de francs en 162789 prêts, parmi lesquels 129401 étaient inférieurs à 1000 francs, 13349 à 100 francs et quelques-uns même ne dépassaient pas 10 francs. Sur un chiffre total d'opérations atteignant 1796 millions de lires, elle n'avait

(1) M. Léon Say a consacré d'intéressantes et vivantes études à la description des institutions de crédit populaire italiennes, voir notamment ses ouvrages : *Dix jours dans la Haute Italie*, 1883, et *Le Socialisme d'État*, 1884.

(2) Ce chiffre d'actions ne ferait que 8295300 francs : la différence, qui est d'ailleurs faible, a une cause que nous ignorons ; ce n'est pas que quelques-unes de ces actions ont été émises à prime, car la prime eût dû figurer à la réserve.

perdu que 65196 lires. Ses dépenses en salaires ne montaient qu'à 118200 lires; elle avait consacré 10000 lires (somme modeste, doit-on dire) à des objets charitables et distribué en dividendes 1152000 lires, soit 14 pour 100; en 1890 le dividende avait été de 15.20 pour 100. La Banque était en rapport avec 320 autres banques populaires, et ses affaires avec elles montaient à 223 millions de lires.

On voit que la banque de Milan, et nous lui en faisons un mérite, ne suit pas M. Raiffeisen dans son dédain des dividendes. Elle en donne de très rémunérateurs. Contrairement aussi à Raiffeisen, elle pratique surtout les prêts à courte échéance; elle ne place pas sur hypothèque, mais elle ne dédaigne pas les gages, warrans, transports de créances de fournisseurs sur leurs cliens, etc. Les autres banques populaires italiennes font de même. Elles consentent aussi des prêts agricoles à plus long terme, des *cartelle agrarie*, en ayant soin, comme Raiffeisen, qu'ils soient affectés à un objet déterminé et examiné contradictoirement entre l'emprunteur et les fonctionnaires de la banque, tout manquement à cet objet spécial étant une cause d'annulation du contrat. Il ne semble pas, toutefois, que ces prêts agricoles aient eu tout le succès espéré; car, d'après M. Wolff, en 1881 la circulation du papier agricole des banques populaires atteignait 12224000 lires, et en 1889 elle ne s'élevait plus qu'à 6390000 (1). D'autre part, M. Luzzati aurait déclaré que ses banques populaires auraient mis 80 millions de francs à la disposition de l'agriculture, ce que certaines personnes pensent exagéré; en 1889, d'après lui, 399 *Banche popolari* comptaient 234073 membres, dont 52085 étaient de petits agriculteurs, paysans, propriétaires ou métayers (2).

Guère plus que celles de Schulze-Delitzsch, les *Banche popolari* ne viennent au secours de l'homme vraiment pauvre. La pauvreté relève de la charité et d'une certaine hygiène sociale, non du crédit, sauf quelques cas exceptionnels. Une enquête faite en 1883 sur les banques populaires italiennes montre que 24.66 pour 100 des membres étaient dans une situation aisée, 28.68 se composaient de personnes engagées dans la petite industrie ou le petit commerce, 8.40 étaient des artisans, 15.40 des maîtres d'école ou des employés du gouvernement, 19.08 pour 100 de petits cultivateurs et 3.18 pour 100 des ouvriers à la journée. Un examen attentif des conditions des membres de la *Banca popolare* de Padoue, regardée comme représentant bien la moyenne des institutions de ce genre, faisait ressortir que, sur 4310 membres, 120

(1) *People's Banks*, p. 157.
(2) *Ibid.*, p. 135, note.

étaient des travailleurs ruraux, 399 de petits cultivateurs, 300 des artisans, 1121 de petits commerçans, 1094 des employés du gouvernement, 780 des personnes sans profession spéciale, etc. Les banques populaires d'Italie constituent des groupemens beaucoup plus étendus que les petites sociétés Raiffeisen. La moyenne des membres par association serait de 989, ce qui rendrait le contrôle mutuel plus difficile. En 1889, les banques populaires italiennes étaient au nombre de 714, avec 115 millions en chiffres ronds de capital et de réserve ; l'ensemble de leurs prêts annuels atteignait 207 millions. En 1892, en y rattachant 64 caisses Wollemborg, reposant aussi sur le principe coopératif, le nombre de ces associations de crédit populaire était de 930 en Italie. Ces résultats, sans équivaloir, même de loin, à une transformation sociale, sont satisfaisans (1).

Un comité d'escompte et un conseil (*consiglio*) ou comité général dirigent chacune de ces institutions ; M. Luzzati, contrairement à l'opinion de Schulze-Delitzsch, insiste pour que toutes ces fonctions soient gratuites. Cependant, dans les grandes banques, il faut un état-major rétribué, non seulement un caissier et un chef comptable, mais le président ; et, outre le traitement, on leur accorde des tantièmes sur les bénéfices.

Toute cette organisation fonctionne bien ; mais il commence à surgir quelques critiques : le taux des prêts est trop élevé, les bénéfices doivent être réduits pour l'abaisser, etc.

A considérer ces établissemens, ils ont tenu du patronage quant à leur origine ; maintenant ils commencent à fonctionner comme des institutions ordinaires de banque. On cherche à les empêcher de prendre tout à fait ce caractère. On s'y efforce surtout en limitant le nombre d'actions que chaque membre peut posséder. Ainsi, les actions de la Banque populaire de Milan étant de 50 francs, personne n'en peut détenir plus de 50. Nombre de coopérateurs considèrent ce chiffre même comme trop élevé. On prescrit que, dans les assemblées, chaque membre ait un vote égal, quel que soit le nombre de ses actions. On cherche ainsi à fermer la porte à l'inégalité et à l'accaparement qui, par la force des choses, finissent par s'insinuer partout. Toutes les actions, en outre, doivent être nominatives et le nouvel actionnaire agréé par le Conseil. On désire aussi qu'aucune banque populaire ne devienne trop puissante ; bien qu'on soit très fier du succès de celle de Milan et qu'on fasse sonner haut qu'elle dépasse de beaucoup le *Creditverein* de Leipzig, la principale des banques populaires allemandes on soutient, toutefois, en principe que lorsqu'une banque

(1) *People's Banks*, pp. 165 et 166.

du peuple a pris un très grand essor, il convient de susciter à côté d'elle une autre institution similaire, fût-ce dans la même ville, afin que les responsabilités soient mieux réparties et que l'on recherche avec plus de zèle les petites affaires (*si approfondisce la ricerca degli affari minori*) que les établissemens puissans finissent par négliger. La poursuite acharnée des petits dépôts et des petits escomptes est chaleureusement recommandée par M. Luzzati; le grand nombre des établissemens indépendans doit y aider. On cite l'exemple de la Banque populaire de Milan qui, avec un patriotique désintéressement, a fait naître dans son rayon la *Banca popolare agricola milanese* (1).

Dans plusieurs autres pays, notamment en Suisse, des banques populaires sont écloses et se sont développées. La grande Banque populaire de Berne, fondée en 1868, n'est que de trois ans postérieure à celle de Milan. Elle a été décrite par M. Rostand, qui lui préfère, cependant, la dernière. Les parts sont de 1 000 francs, ce qui est un gros chiffre, mais l'on ne peut en posséder qu'une. Contrairement à la méthode Raiffeisen et Luzzati, tous les services y sont rétribués, ce qui pour les coopérateurs mystiques est un mal, et pour les observateurs impartiaux une garantie de durée.

En France, le crédit populaire a pris au début une très fausse direction : suivant nos habitudes centralisatrices, on a dédaigné les humbles origines locales; on a créé à Paris, en 1863, une institution portant le nom de *Société du Crédit au Travail*, qui devait susciter sur les divers points du territoire des sociétés coopératives et leur servir de banquier. Créée avec 20 000 francs de capital, elle en avait 302 000 en 1867, comptant alors 1 728 membres. Elle s'était procuré, en outre, 472 000 francs par des dépôts ou des emprunts en comptes courans (2). Quoique des hommes distingués, appartenant à la haute bourgeoisie, aient collaboré à la direction de cet établissement, il échoua si complètement que, sans les sacrifices de quelques-uns de ses riches promoteurs, il fût tombé en faillite. Il avait été une sorte de Crédit mobilier populaire.

Dans ces dernières années on s'est repris, chez nous, à s'intéresser aux sociétés de crédit populaire. L'*Almanach de la coopération française* pour 1892 recense 18 associations de ce genre, dont 6 se rattachent à des syndicats agricoles.

(1) Voir l'ouvrage intitulé : *Sull'andamento del credito in Italia*, relazione di Luigi Luzzati; Milano, 1879, pages 25 à 32, notamment le chapitre intitulé *Epilogo*.

(2) Voir dans l'*Almanach de la coopération pour 1868*, pages 289 à 296, une étude très louangeuse sur cet établissement qui était à la veille de sombrer et qui néanmoins distribuait 5 pour 100 d'intérêt pour 1866 sur de prétendus bénéfices nets de 8 pour 100.

Il n'est pas invraisemblable que ces institutions se répandent davantage. Elles serviront à la partie laborieuse, réfléchie, persévérante, de la classe des artisans, des ouvriers, des petits commerçans ou industriels et des modestes cultivateurs. Il n'y a, certes, dans ces organisations, aucun principe nouveau; rien qui se ressente de ce que l'on appelle le socialisme. Pour arriver à un véritable épanouissement, ces associations doivent appliquer les principes économiques, comme l'a fait Schulze-Delitzsch; on peut les tempérer par un alliage d'esprit chrétien et charitable, ainsi que l'a fait Raiffeisen. Mais alors l'œuvre est moins susceptible d'expansion, elle est plus limitée dans son objet et dans son efficacité, et elle a des chances d'être plus précaire.

Les associations coopératives de crédit, comme toutes les sociétés coopératives d'ailleurs, ou bien reposent simplement sur la bienveillance, sur des sentimens exceptionnellement charitables, sur le dévouement de quelques fondateurs d'élite : dans ce cas leur développement est restreint; alors même qu'elles pulluleraient comme nombre, elles n'arrivent qu'à un chiffre d'opérations limité; ou bien ces sociétés, comme celles de Schulze-Delitzsch, s'inspirent des règles économiques strictes : alors, par une évolution naturelle, elles arrivent, avec le temps, à n'être plus guère que des banques ordinaires par actions, ayant une clientèle spéciale qu'elles tendent à abandonner peu à peu pour la clientèle habituelle des maisons de banque.

Les sociétés coopératives ne paraissent, en effet, devoir être, dans le présent et dans l'avenir, comme elles l'ont été incontestablement dans le lointain passé, qu'un organisme de transition, destiné à faire émerger les hommes les plus actifs, les plus laborieux et les plus prévoyans; une fois qu'elles ont constitué un noyau de ce genre, le procédé de sélection continue et s'accentue pendant un certain temps jusqu'à ce que le caractère coopératif, avec le succès croissant, finisse par disparaître.

II. — LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE PRODUCTION.

La formule contenue dans le paragraphe précédent est d'une importance capitale. Elle trouve surtout sa démonstration saisissante dans l'histoire des sociétés coopératives de production.

La société de production constitue le couronnement de l'édifice coopératif. Comprenant les difficultés qu'elle rencontre, les chances nombreuses non seulement d'échec, mais de dégénérescence en cas de succès, un des apôtres les plus croyans de la coopération, M. Gide, montre, cependant, quelque défiance et presque quelque hostilité à leur endroit. « L'association de pro-

duction, dit-il, en tant qu'association autonome et fonctionnant par ses propres moyens, est impuissante à apporter aucune modification notable dans l'ordre de choses actuel. » Il ajoute avec discernement : « Toute association de producteurs, c'est-à-dire toute association d'individus exerçant le même métier et ayant par conséquent les mêmes intérêts professionnels, qu'elle s'appelle corporation professionnelle, chambre syndicale ou association coopérative de production, a nécessairement une tendance à l'égoïsme, j'entends par là à faire prédominer ses intérêts particuliers sur l'intérêt général : l'égoïsme corporatif est encore plus développé et plus tenace que l'égoïsme individualiste, et vous me permettrez bien de vous dire que les ouvriers, en cela, ne vaudront pas mieux que les patrons. Non seulement ces associations de production seront en état de guerre contre le consommateur, mais elles seront en état de guerre entre elles, comme le sont aujourd'hui les fabricans, et feront revivre ainsi l'état d'anarchie industrielle que nous nous appliquons justement à faire disparaître (1). »

Émanant du plus fervent protagoniste du principe coopératif, ces critiques sont intéressantes. On ne peut, non plus, refuser toute vérité à cette définition de l'association par Proudhon : « Un groupe dont on peut dire toujours que les membres, n'étant associés que pour eux-mêmes, sont associés contre tout le monde. » L'étude rapide, mais précise, que nous allons faire des associations de production permettra de dégager la part de vérité de ces jugemens.

La coopération de production doit séduire les ouvriers par la perspective d'un avantage moral et d'un avantage matériel. Le premier consiste en ce que les ouvriers n'auraient plus de patron, plus de maître, comme on disait autrefois ; ils s'emploieraient eux-mêmes, se surveilleraient et se dirigeraient eux-mêmes ou par des délégués qu'ils éliraient et qui seraient révocables. Ils deviendraient ainsi théoriquement leurs propres maîtres. Le sentiment de l'égalité et l'amour-propre puiseraient dans cette situation une vive satisfaction. Le second avantage, celui d'ordre tout matériel, dont la perspective peut aussi induire les ouvriers à créer des sociétés coopératives de production, c'est que les profits de l'entreprise écherraient complètement aux ouvriers. Si, conformément à la croyance naïve de nombre d'ouvriers et aux enseignemens des socialistes, notamment de Karl Marx, les profits représentent simplement du travail non payé, s'ils sont en quelque sorte réguliers et proportionnels au chiffre des affaires, on conçoit que les

(1) *De la coopération et des transformations qu'elle est appelée à réaliser*, etc., pages 18 à 20.

ouvriers soient tentés de se les approprier; ils rentrent ainsi dans leur bien, pensent-ils. Quand les Coopérateurs de Rochdale, après leur premier succès dans la coopération de consommation, résolurent, en 1854, de fonder une filature de coton coopérative, ils déclarèrent : « L'objet de la Société Coopérative manufacturière de Rochdale est de combiner des arrangemens par lesquels ses membres puissent recueillir les profits résultant de l'emploi de leur propre capital et de leur travail. »

Suivant l'expression du secrétaire de la *Co-operative Union*, M. J. C. Gray, « le travailleur doit être élevé à la situation d'associé (*partner*) et de participant aux profits (*profitsharer*), au lieu d'être la machine louée du capitaliste et du consommateur ».

Dans cette conception naïve de l'industrie, qui veut que les bénéfices naissent naturellement de l'emploi du capital et du travail comme les fruits naissent de l'arbre, la seule difficulté que les promoteurs du plan crussent avoir à surmonter, c'était le manque de capital. Elle leur semblait de celles dont on peut venir à bout. En formant par l'épargne un premier fonds, il est possible d'emprunter du capital à un intérêt fixe. Le capital prendrait ainsi désormais la place du travail; il serait un salarié, n'ayant droit qu'à une rémunération fixe, généralement à la portion congrue; il serait aussi un subordonné. Les termes actuels de l'organisation industrielle seraient renversés; les ouvriers dirigeraient par eux-mêmes ou par leurs délégués révocables les entreprises; ils en encaisseraient tous les profits; le capital serait l'élément subalterne auquel on ne donnerait qu'une rémunération fixe, juste suffisante pour qu'il consentît à se prêter. Mais si le système se généralisait, comme le capital, n'ayant plus la conduite des affaires, ne pourrait plus prétendre aux bénéfices, il serait amené, sous peine de ne rien rapporter, à se prêter à des taux de plus en plus bas.

Telle est la conception. S'ensuit-il que, sous le régime de la coopération de production, tout le système des salaires soit abandonné, comme le dit M. David F. Schloss, et qu'il doive y avoir une complète substitution des profits aux salaires pour la rémunération des travailleurs (1)? Nous ne pensons pas que telle soit la conception des ouvriers. Ils prétendent à la fois aux salaires et aux profits : ils ne pourraient pas, d'ailleurs, attendre soit la répartition annuelle de ceux-ci, soit même la répartition trimestrielle qui, un peu imprudemment, est en usage en Angleterre pour les sociétés coopératives. Les salaires leur sont nécessaires; ils leur donnent une autre cause et les considèrent sous un autre aspect;

(1) *Methods of industrial Remuneration*, p. 200 et 201.

ces salaires ne sont plus pour eux la rémunération réelle de leur travail, c'est seulement le coût d'entretien de leurs forces, de leur *Arbeitskraft*, comme dirait Marx. De même qu'il faut fournir chaque jour à la machine et à ses rouages le charbon, l'huile, la graisse et les autres consommations qui sont nécessaires à son fonctionnement et à son maintien en bon état; de même il faut assurer la subsistance quotidienne de l'ouvrier et le renouvellement incessant de ses forces . Les salaires sont donc maintenus, sous le régime coopératif, non comme rémunération du travail à proprement parler, mais comme frais d'entretien indispensable du travailleur et de sa famille. Quant à la rémunération réelle, c'est le profit final.

Toute cette théorie est très simple et très claire : on serait tenté de dire d'une simplicité enfantine; elle repose surtout sur ce postulat que les bénéfices éclosent naturellement, en quelque sorte mécaniquement, de l'emploi d'une certaine somme de capital. La mise en œuvre de la société de production serait aussi, à ce compte, des plus aisées; un certain nombre d'ouvriers laborieux et économes s'entendent; ils mettent en commun un capital déterminé, en général faible, il est vrai; ils débutent modestement; ils se nomment à eux-mêmes un ou plusieurs gérans ou employés ; leur première mise exiguë s'accroît par les profits qu'ils réalisent; ils inspirent confiance et empruntent le capital nécessaire pour s'étendre; tout va bien ainsi; le développement de l'entreprise serait en quelque sorte automatique. Il en serait ainsi, du moins, pour les affaires qui n'exigent à leur début qu'un capital d'une importance restreinte. Quant à la grande production concentrée, il serait plus difficile de la constituer coopérativement. Si la conception qui vient d'être exposée, cependant, était universellement reconnue exacte, on ne voit pas pourquoi les capitalistes ne prêteraient pas de grosses sommes à des groupes d'ouvriers, de même qu'aujourd'hui ils en prêtent à tel ingénieur ou directeur, considéré comme très capable et qui personnellement ne possède rien ou peu de chose.

Ceux qui se sont rendu compte de la source vraie des bénéfices industriels s'aperçoivent immédiatement de l'inanité de toute cette conception. Les bénéfices, surtout les bénéfices importans, résultent de la capacité tout exceptionnelle de l'entrepreneur. Il n'est sans doute pas impossible qu'un groupe d'ouvriers coopérateurs réussisse à constituer une organisation qui soit très habilement conduite et qui réalise des bénéfices notables, de même que ce bonheur échoit parfois à des groupes d'actionnaires. Mais ce n'est pas en tant que coopérateurs qu'ils obtiendront ce résultat, et ce n'est pas la coopération qui en sera la cause, c'est en tant

qu'hommes ayant su ou ayant pu se procurer des gérans très capables; la subordination même qu'ils établissent du capital au travail et de l'élément intellectuel à l'élément du labeur manue. sont des conditions défavorables à ce succès.

Aussi, l'histoire de la coopération de production amène à diviser les sociétés coopératives de ce genre en deux grandes catégories : les unes qui échouent, et c'est de beaucoup le plus grand nombre, les autres qui réussissent, mais qui, d'ordinaire, se sont considérablement éloignées du type coopératif pur et qui finissent presque toutes par devenir de simples sociétés anonymes ordinaires où les actions se concentrent de plus en plus et finissent, pour la majorité, à n'être plus que la propriété de quelques personnes entreprenantes.

C'est ce qui nous a fait dire que, avec le temps, les sociétés coopératives de production ou meurent de male mort ou se pervertissent, c'est-à-dire se transforment en n'ayant plus rien de coopératif que le nom. Il ne reste des véritables sociétés coopératives de production, quarante ou cinquante ans, par exemple, après leur fondation, que quelques associations de modique importance, se répartissant, d'ordinaire, de maigres profits.

L'examen des essais nombreux de sociétés de ce genre en France et en Angleterre depuis un demi-siècle environ va le démontrer : la généralité des associations de production ayant réussi dans l'un et l'autre pays ont cessé d'être des sociétés coopératives; elles en gardent encore souvent l'enseigne, parce que celle-ci est d'un bon effet sur certaines natures de cliens.

On sait que la coopération, aussi loin qu'on peut remonter, a été la forme primitive de l'entreprise humaine. C'est elle qui, par des modifications graduelles, au fur et à mesure du perfectionnement des arts et de l'extension des affaires, s'est transformée en entreprise individuelle. De même que la propriété collective, avec des restrictions diverses, se trouve au berceau du genre humain, de même la coopération est la forme embryonnaire de la production. Aussi serait-il tout à fait vain de rechercher les premières sociétés coopératives; elles se perdent dans la nuit des temps; il est certain qu'il en a toujours existé. Mais les premiers de ces groupemens qui se sont constitués en vertu de la doctrine coopérative nouvelle et sur lesquels l'attention publique s'est portée remontent en France au régime de 1830 et en Angleterre quelques années après 1850.

C'est au philosophe socialiste chrétien Buchez qu'on attribue la fondation des premières de ces sociétés : d'après l'*Almanach de la coopération française pour 1893,* cet ardent réformateur, qui y est classé comme un des douze saints de la coopération, aurait con-

stitué, le 10 septembre 1831, la première association coopérative de production, celle des menuisiers, et en 1834 celle beaucoup plus connue des bijoutiers en doré; la première périt presque en naissant, mais la seconde vit encore; seulement elle perdit d'assez bonne heure le caractère coopératif. Si l'on se reporte à un document, appartenant encore à la période héroïque et naïve de la coopération, à savoir l'*Almanach de la coopération pour 1868*, on y trouve énumérées 57 sociétés coopératives de production pour Paris seul. Parmi elles, une seule, celle des bijoutiers en doré, était antérieure à 1848; celles des formiers, des fabricans de chaises, des ferblantiers, des tailleurs d'habit, des tailleurs de limes et des maçons, dataient de 1848 même, six autres de 1849, parmi lesquelles la célèbre société des lunetiers, qui eut un immense succès, mais qui, comme on le verra, n'est plus qu'une société anonyme pure et simple; deux de 1850, une de 1851, une de 1857; toutes les autres étaient écloses de 1864 à 1868.

Constituées dans les petits métiers parisiens, où l'habileté de l'ouvrier tient une si grande place et qui n'exigent, en général, qu'un dose modique de capital, ces sociétés, si elles eussent été bien conduites, avaient des chances assez nombreuses de succès. Le même *Annuaire de la coopération pour 1868* donnait la nomenclature de huit associations coopératives de production à Lyon, outre dix autres qui s'y trouvaient en fondation, disait-il. Il énumérait aussi en province un assez grand nombre de sociétés de ce genre.

Il serait très intéressant de pouvoir suivre, à 25 ans d'intervalle, de 1868 à 1893, l'évolution de toutes ces associations, de constater celles que la mort a enlevées, celles qui subsistent et celles qui se sont transformées, de fait, en sociétés anonymes ordinaires. Les renseignemens manquent de précision. L'*Annuaire de la coopération française pour 1893* énumère seulement 81 sociétés coopératives de production, en laissant en dehors les fruiteries et les laiteries. Or, en 1868, on en comptait au moins autant, sinon davantage. Comme il s'en est fondé beaucoup dans l'intervalle, c'est dire que le plus grand nombre de celles qui existaient en 1868 ont disparu un quart de siècle après. Si l'on s'en tient à Paris, l'*Annuaire de 1893* ne mentionne que 38 sociétés de ce genre, au lieu des 57 citées dans l'*Annuaire de 1868;* l'*Annuaire de 1893* ne donne pas la date de la constitution de chacune de ces sociétés, ce qu'avait fait l'*Annuaire de 1868* avec raison. Nous reconnaissons, toutefois, parmi les associations fonctionnant à Paris en 1893 quelques-unes de celles dont on nous donnait déjà les noms en 1868 : ainsi celle des bijoutiers en doré, fondée en 1834 par Buchez, on la mentionne toujours, quoiqu'elle ne paraisse

plus avoir de caractère coopératif; celles des menuisiers de la rue Baron, des doreurs sur bois, des ferblantiers réunis, des facteurs en instrumens de musique de la rue Saint-Maur, des ouvriers en limes, des formiers, des lunetiers (mais celle-ci n'a plus que l'étiquette coopérative), des facteurs de pianos de la rue des Poissonniers. Voilà quelques associations qui ont tenu bon, les unes un quart de siècle, une même, celle des lunetiers, pendant quarante-quatre ans.

Ces exemples ne paraissent donc pas décourageans : si le plus grand nombre de ces sociétés semblent avoir sombré ou s'être dissoutes, certaines sont parvenues déjà à une longévité relative, plusieurs prospèrent. Mais ces dernières sont-elles encore vraiment des sociétés coopératives? Les renseignemens manquent relativement à la plupart ; on en a, toutefois, pour les plus célèbres, les bijoutiers en doré et les lunetiers, et l'on peut répondre nettement que ces sociétés, qui sont nées coopératives, ont cessé de l'être et sont devenues de pures et simples sociétés anonymes. La véritable association de production n'existe que là où se rencontrent les conditions suivantes : toutes les actions composant le capital social appartiennent exclusivement à des ouvriers de l'établissement ou à d'anciens ouvriers de l'établissement; tous les ouvriers occupés ou, du moins, de beaucoup le plus grand nombre, sont actionnaires; aucun membre ne peut posséder plus d'un nombre restreint d'actions. Or, en ce qui concerne les lunetiers de Paris, ils sont à l'heure présente 58 associés et ils occupent 1 200 ouvriers salariés non associés qui ne sont même admis à aucune part dans les bénéfices (1). Il est clair qu'une semblable association n'est plus une société coopérative; c'est une société anonyme ordinaire. Les coopérateurs de 1849 ont obtenu un magnifique succès, mais ils ont cessé d'être des coopérateurs. Cette société avait débuté en s'appelant *Association fraternelle;* le succès étant venu, la fraternité a disparu. Il en est de même des bijoutiers en doré : l'*Annuaire de la coopération en 1893*, dans sa notice sur Buchez, nous fait savoir que cette association, fondée par lui en 1834, a prospéré, mais a changé de caractère.

Cette évolution qui transforme les associations coopératives de production, avec le temps et le succès, en sociétés anonymes ordinaires paraît fatale. Si les documens manquent en France, ils abondent, au contraire, en Angleterre. Une femme qui s'est vouée aux études sociales et qui ne laisse pas d'incliner au socialisme, miss Beatrix Potter, a écrit un livre sur la coopération dans son pays; elle analyse très finement et très justement

(1) Gide, *De la coopération et des transformations*, etc, page 18, note.

le caractère passé et le caractère présent des associations de production britanniques.

En tête de ces associations, viennent les célèbres « Équitables Pionniers de Rochdale », qui, dix ans après la fondation de leur magasin coopératif, créèrent, en 1854, une filature de coton coopérative. Grâce, sans doute, à l'énergie des hommes d'élite qui constituaient le noyau de cette association, l'entreprise réussit à souhait; mais précisément le succès lui fit perdre son caractère coopératif. Elle est devenue une société de capitaux; bien plus, après avoir admis pendant quelques années les ouvriers à une participation aux bénéfices, elle est revenue sur cette concession et n'occupe plus que des salariés purs et simples (1). Ainsi, au berceau même de la coopération britannique et dans les mains de ce groupe fameux, les Équitables Pionniers, l'association coopérative de production s'est transformée en une société anonyme vulgaire : la forme coopérative n'a été maintenue que pour la branche concernant les magasins de consommation.

Cette caractéristique déviation de l'esprit coopératif à Rochdale même est peu connue. Les ardens coopérateurs font le silence sur elle. Nous avons sous les yeux la traduction française de l'*Histoire de la coopération à Rochdale* par G.-I. Holyoake, un des principaux apôtres du principe coopératif : cette traduction date de 1888; on s'y étend en détails nombreux sur l'organisation des magasins de vente des Équitables Pionniers; mais il n'y est rien dit de la *Filature de coton coopérative, transformée, après succès* (2), *en société de capitaux pure et simple et retirant aux ouvriers la participation aux bénéfices.*

Fût-il isolé, cet exemple, dans la ville sainte de la coopération, et de la part de tels hommes, serait typique. Mais, loin de constituer une exception, la dégénérescence de la société coopérative de production en société de capitaux vulgaire est en Angleterre le cas normal.

En premier lieu s'offrent à nous les compagnies détenant les 90 filatures dites coopératives d'Oldham, lesquelles sont au capital de plus de 8 millions sterling ou 200 millions de francs, divisées en action de 1 livre à 10 livres (25 à 250 francs). Beaucoup de ces compagnies furent effectivement fondées par des ouvriers, et plusieurs milliers d'ouvriers en sont encore actionnaires. Ces sociétés ont gardé pour la plupart, dans leur administration théorique, des restes de leur origine : ainsi la règle « un suffrage par tête », *one man, one vote*. Miss Potter, ayant étu-

(1) Schloss, *Methods of Industrial Remuneration*, page 214.

(2) Le chiffre d'affaires de cette filature s'est élevé, en 1890, à 191 928 livres sterling, 5 millions en chiffres ronds.

dié attentivement la principale de ces compagnies, celle qui a servi de type aux autres, le *Sun-Mill*, s'exprime ainsi : « Dans cet établissement, les ouvriers avaient une grande partie des actions, et au début une résolution fut votée pour que les actionnaires et leurs familles eussent un droit de priorité pour les emplois... Je suis informée à l'heure présente que peu, — si quelques-uns, — des ouvriers sont actionnaires (*few, if any, of the employees happen to be shareholders*). La participation aux bénéfices pour les principaux employés ou ouvriers avait été introduite en 1869 ; elle fut abandonnée en 1875... M. Marcroft, l'historien du *Sun-Mill*, ajoute que « ceux qui participaient aux bénéfices avaient vu réduire leurs salaires, et qu'on releva ceux-ci lors de la suppression de la participation. » D'après miss Potter, le *Sun-Mill* est le type « de l'histoire générale des filatures de coton établies primitivement dans l'intérêt des ouvriers. A présent, tous les plans de participation ont été abandonnés dans les *Working class limited*, Compagnies de la classe ouvrière à responsabilité limitée (1) ». Il paraît que les ouvriers qui sont restés actionnaires le sont, de préférence, d'autres fabriques que celles où ils travaillent. Il est difficile d'expliquer le sentiment d'où vient cette anomalie. En 1885, le rapport de la Conférence pour l'étude des rémunérations industrielles établissait que moins de 2 pour 100 des actions d'une quelconque de ces filatures d'Oldham appartenaient aux ouvriers qui y étaient employés. Un déposant devant la Commission du travail, *Labour Commission*, M. Mullin, interrogé sur la proportion des ouvriers des filatures coopératives qui étaient actionnaires, répondait : « Je ne crois pas qu'il y ait 1 pour 100 des ouvriers ; il peut y avoir des actionnaires parmi les surveillans, contremaîtres, directeurs : je ne les compte pas. »

Ces associations qui ne peuvent plus figurer parmi les sociétés coopératives de production ont cependant gardé, au point de vue de leurs affaires, certains traits particuliers et intéressans. Elles ont fondé une fédération (*the Cotton Buying Company, limited*) pour les pourvoir de matières premières. Un intérêt de 7 1/2 pour 100 est payé sur le capital-actions de cette société ; le surplus des profits est réparti entre les acheteurs, ceux d'entre eux qui sont actionnaires recevant une part double.

Si l'on quitte Oldham et que l'on examine les associations coopératives diverses de production dans la Grande-Bretagne, l'impression que l'on a reçue se fortifie : ces sociétés s'éloignent graduellement du type coopératif pur ; elles s'en écartent d'autant plus qu'elles réussissent mieux. D'après le rapport de l'Union

(1) Schloss, *Methods of Industrial Remuneration*, pages 205-206.

coopérative, il existait dans le Royaume-Uni, en mai 1891, 119 sociétés coopératives de production, s'étant établies sous le régime de l'*Industrial and Provident Societies' Act* de 1876; les compagnies d'Oldham, bien antérieures, ne sont pas comprises dans ce chiffre; le nombre des membres est porté à 27 214. L'importance des affaires de ces 119 sociétés montait à 2 167 000 livres sterling, environ 55 millions de francs, somme assez considérable en bloc, mais qui ne représente pas 500 000 francs pour chacune d'elles. D'après M. Schloss, 75 pour 100 de ces sociétés coopératives de production échoueraient; la plupart seraient de petites associations de patrons occupant des ouvriers salariés auxquels ils refuseraient toute participation aux bénéfices; il n'y aurait pas plus de 20 de ces associations de production qui feraient aux ouvriers une part dans les profits, et cette part ne dépasserait pas en moyenne 25 francs par tête.

L'analyse minutieuse à laquelle s'est livrée miss Potter sur 54 de ces sociétés est particulièrement intéressante et démonstrative. L'auteur, nous l'avons dit, est un des apôtres de la coopération: aussi est-elle particulièrement frappée des dissemblances qu'elle constate entre l'étiquette coopérative et l'organisation vulgaire qu'elle couvre souvent. Miss Potter répartit ces 54 sociétés en quatre classes suivant qu'elles se rapprochent plus ou moins du véritable type coopératif. Elle n'en place que 8 dans la première ; on ne peut même pas considérer ces 8 associations comme de pures sociétés coopératives de production : sur quelques points essentiels elles s'éloignent encore de la théorie : presque tous les ouvriers occupés, à savoir 440 sur 483, sont actionnaires ; mais on ne peut dire que les ouvriers aient la direction de ces associations, car ils ne possèdent que 440 actions sur 1 457, les 1 017 autres appartenant à des personnes qui ne travaillent pas pour l'établissement. Quant au comité de direction, il devrait, suivant l'idéal coopératif, se composer uniquement d'ouvriers choisis par le personnel occupé: or, parmi ces 8 sociétés, plusieurs ont des administrateurs ou gérans qui non seulement n'ont jamais été employés dans l'affaire, mais qui sont étrangers à tout travail manuel, et qui n'ont même jamais été engagés dans l'industrie dont s'occupe la société. Ainsi, même dans cette première classe des associations examinées par miss Potter, on s'écarte gravement de l'idéal coopératif et de la théorie pure de la coopération. La plupart de ces 8 sociétés sont des groupes bien exigus. Trois d'entre elles ne font pas, réunies, pour 25 000 francs d'affaires par an; quatre n'ont pu distribuer aucun dividende à leurs associés. Une seule, la *Leicester Boot Manufacturing Society*, la fabrique de bottes de Leicester, emploie plus de 80 ouvriers.

Si les sociétés coopératives de production de la première classe s'éloignent, comme on l'a vu, de la pure théorie coopérative, l'écart est naturellement bien plus sensible pour les autres. Dans la classe II, miss Potter range quatre sociétés qui se sont imposé un gérant ou un comité irrévocable : il est clair que cette clause, qui peut être très prudente, constitue une déviation considérable de l'idéal coopératif (1). La classe III comprend les associations de petits patrons, *associations of small masters*, dont il a déjà été question, et que miss Potter note défavorablement : sur 1 240 ouvriers occupés d'une façon permanente et dans l'atelier, 330 seulement sont actionnaires ; en outre, beaucoup d'ouvriers, non actionnaires non plus, sont occupés à domicile ou occasionnellement. La classe IV comprend treize sociétés, employant 1 274 ouvriers, dont 455 sont actionnaires : à ce point de vue cette classe semblerait supérieure à la précédente ; mais elle lui est inférieure et s'éloigne considérablement du type coopératif par cette autre circonstance : les ouvriers, quoique actionnaires, ne peuvent pas en général faire partie du comité d'administration, *are disqualified from acting as directors*, et il n'y a pas d'exemple qu'aucun ouvrier fasse partie du conseil de direction, de sorte que dans ces associations tout le pouvoir est dans les mains de non-ouvriers (2).

La conclusion qui ressort naturellement de cette enquête a été formulée par le président du Congrès coopératif de 1891, dans son adresse inaugurale, M. A.-H. Dyke Acland, membre du Parlement : « L'idéal de la société coopérative de production, où tout le capital est possédé par les ouvriers, est considéré comme une impossibilité, sauf dans des cas très rares. »

D'une part, on ne trouve pas assez d'ouvriers capables d'efforts et de sacrifices pour pouvoir les associer tous ; d'autre part, ceux des ouvriers qui se sont élevés par l'épargne et par leur habileté arrivent à dépouiller les sentimens purement fraternels, à vouloir garder pour eux les bénéfices et à enlever à la société, au fur et à mesure qu'elle progresse et réussit, le caractère coopératif qu'elle avait à l'origine.

Des sociétés coopératives de production peuvent certainement se constituer, parvenir à la prospérité ; mais cette prospérité même

(1) Nous devons dire que, dans ces derniers temps, en France même, les coopérateurs sont arrivés à demander que « dans les associations coopératives de production » *le directeur fût « nommé, sinon à vie, ce qui serait le mieux, du moins pour de longues durées »*. Qu'entend-on par ces mots « longues durées ? » C'est *une période de quatorze à vingt et un ans.* C'est là une conception tout à fait césarienne de la coopération ; ce serait transformer les sociétés coopératives en de véritables autocraties. (Voir le journal *l'Émancipation*, du 15 novembre 1893, pages 162 et 163.)

(2) Miss Potter, citée par Schloss, p. 228 à 230.

les fait se transformer, dégénérer si l'on veut, en pures sociétés de capitaux.

En face des associations coopératives ayant une origine vraiment populaire et ouvrière, on peut placer des organisations recommandables, faisant grand honneur à leurs fondateurs, mais que l'on doit placer, au moins en ce qui concerne leur naissance et leur développement, parmi les pseudo-sociétés coopératives : ce sont les maisons fondées par un patron philanthrope, étant arrivées à la prospérité par une direction unitaire et capitalistique, si nous pouvons ainsi parler, et qui, à un certain moment, par la générosité de leur fondateur et l'abandon d'une partie de ses droits, ont revêtu une certaine forme que l'on a assimilée à tort à la forme coopérative. On peut en citer quelques-unes en France : les maisons Leclaire, Laroche-Joubert, Godin. Il est clair qu'il ne peut s'agir ici de coopération à proprement parler : ces sociétés sont nées et ont grandi sous la direction d'un patron; elles conservent encore, dans beaucoup de clauses de leur organisation, l'empreinte des volontés de leur fondateur ; le temps seulement, un quart de siècle tout au moins, ou même un demi-siècle, sous le régime d'administration collective, pourra démontrer si elles possèdent une vertu propre ; elles sont des exemples de bienfaisance, de désintéressement patronal, non de créations coopératives.

Quelques mots au sujet de certains établissemens si connus suffiront. La maison de peinture en bâtiment Leclaire date d'avant 1830; la participation aux bénéfices y a été introduite en 1840; elle vécut sous le régime du patronat individuel jusqu'en 1869; son fondateur, M. Leclaire, la transforma alors en société en commandite : elle a gardé ce caractère depuis la mort de M. Leclaire en 1872; elle a deux gérans qui doivent posséder la moitié du capital et qui sont indéfiniment responsables des pertes; elle possède en outre un conseil, appelé *noyau*, qui, en 1877, comptait 131 membres sur plus de 700 ouvriers employés. Tous ces derniers sont admis à la participation aux bénéfices. L'organisation de cette maison est très remarquable, mais on ne peut vraiment la classer parmi les sociétés coopératives. La loi même récemment votée par la Chambre des députés lui refuserait ce titre, ne serait-ce qu'à cause de la concentration de la moitié des actions dans les mains de deux gérans irrévocables.

La maison de quincaillerie Godin fut créée sous le régime du patronat individuel en 1840, et dotée par la libéralité de son chef de diverses institutions remarquables, dont l'une, qui date de 1860, est connue sous le nom de *Familistère*. M. Godin y

introduisit en 1877 la participation des ouvriers aux bénéfices, non pas cependant pour tout le personnel, mais pour une partie. Dans les dernières années, M. Godin a transformé son établissement en une société anonyme qui, après la mort du fondateur, a aujourd'hui à sa tête M[me] Godin. Cette société a une organisation très compliquée : le plan de M. Godin est que tout le capital social arrive avec le temps à appartenir aux ouvriers.

Plusieurs autres établissemens notables, ayant été constitués par des patrons individuels, hommes généreux et sans familles, les Grands Magasins du Bon-Marché par exemple, ont pris une organisation de même nature. Mais il est clair qu'on ne se trouve pas là en présence de véritables sociétés coopératives. C'est le patronat individuel qui a fondé ces établissemens; c'est la générosité patronale qui, dans des proportions très diverses et suivant des combinaisons très variées, a admis les ouvriers ou les employés à la propriété. L'administration y reste encore très concentrée : l'expérience n'est pas assez longue pour juger des mérites de la transformation. Entre ces organismes et les véritables sociétés coopératives, il y a toute la différence qui existe entre une charte octroyée et une constitution démocratique pure.

III

On a voulu parfois imputer à la législation la lenteur des progrès de la coopération en France ou ailleurs. Toute la série des gouvernemens depuis 1848 s'est montrée cependant animée des intentions les plus bienveillantes à son endroit. On sait qu'un décret du 5 juillet 1848 mit trois millions à la disposition des sociétés ouvrières de production à titre de prêts. Le montant de ceux-ci varia de 3 000 à 250 000 francs par association, à l'intérêt modique, surtout pour l'époque, de 3 p. 100 jusqu'à 25 000 francs et de 5 p. 100 au-dessus. La moitié environ des sommes ainsi avancées par l'État, sans compter les intérêts, ont été perdues; il ne paraît, en effet, être rentré, en intérêts et capital, que 1 700 000 francs. L'expérience a été refaite depuis 1870; le Conseil municipal de Paris prête à ces associations une somme de près de 1 million et demi à lui léguée pour cet objet par un philanthrope, M. Rampal, traducteur de Schulze-Delitzsch. Ces bienfaits paraissent avoir plutôt un effet corrupteur qu'une vertu stimulatrice ou fortifiante.

Le montant exact du legs Rampal était de 1 360 000 francs; de 1883 à 1890, on prêta 497 000 francs à 50 associations; en 1891, 27 de ces sociétés avaient péri, et les sommes à elles prêtées étaient perdues ou très compromises; 23 autres de ces sociétés subsis-

taient, mais elles paraissaient gênées dans leur affaires, car sur les 243000 francs qu'elles avaient reçus, elles n'en avaient encore rendu que 22000. Ces précédens, peu favorables, n'ont pas empêché que le Parlement n'inscrivît une somme de 140000 francs au budget de 1893, et une somme égale au budget de 1894 pour « encouragemens aux associations ouvrières de production et de crédit ». La loi de 1867 a créé pour ces associations, sous le nom de sociétés à capital variable, un régime spécial leur conférant la personnalité juridique, abaissant à 50 francs, dont un dixième payable comptant, le montant des actions. On eût pu descendre jusqu'à 25 francs, et l'on eut le tort de limiter à 200000 francs le capital maximum des sociétés de ce genre. D'autre part, dans la pratique, on leur a accordé en fait de grandes faveurs, dont l'une, du moins, peut être considérée comme excessive et portant atteinte au principe d'égalité : on a exempté de la patente les sociétés coopératives de consommation; c'est là un privilège et un abus, tout au moins pour celles de ces sociétés qui vendent à d'autres que leurs membres. On ne leur applique pas non plus l'impôt sur le revenu, sous le prétexte que leurs profits constituent une ristourne et non un dividende.

Les coopérateurs conservent toutefois des griefs contre la loi ou l'administration; ils en énumèrent quatre : 1° les formalités trop onéreuses pour la constitution de la société; bien que la loi n'exigeât pas explicitement d'acte authentique, c'est-à-dire notarié, et qu'elle se contentât d'un acte sous seing privé en double original, il fallait néanmoins recourir au notaire pour constater que le capital avait été versé effectivement, et, toutes les fois aussi qu'une société de production voulait traiter avec une administration publique, celle-ci exigeant la production d'un acte notarié; il en résultait des frais de 4 à 700 francs; 2° le chiffre trop élevé de l'action, que l'on désire voir abaisser de 50 francs à 20; 3° la limitation du capital social à 200000 francs, ce qui rend inaccessible à l'association coopérative la grande production; 4° « l'emploi abusif du titre de coopératif par certaines entreprises purement commerciales désireuses de profiter des exemptions que ce titre confère ». Cette réclamation n'est pas sans fondement, surtout au point de vue de la confusion que l'abus de cette étiquette coopérative cause dans les idées du public et dans les statistiques; mais il est assez difficile d'y remédier complètement. On l'a essayé cependant dans une loi votée par l'ancienne Chambre, mais qui n'a pas été adoptée encore par le Sénat (1).

(1) Cette loi a été votée par la Chambre des députés le 7 juin 1889; le Sénat l'adopta

La loi en projet ferait disparaître la plupart de ces griefs : les formalités d'origine sont simplifiées et consistent uniquement dans un dépôt des statuts au greffe de la justice de paix ou du tribunal de commerce; le montant des actions peut être abaissé à 20 francs, il ne peut dépasser 100; le versement du dixième suffit pour la constitution de la société; aucune limite n'est fixée au capital social. Il est stipulé que les actions doivent être nominatives et que personne ne pourra en posséder pour plus de 5 000 francs dans la même société. Cette clause de méfiance a un double objet: entraver l'évolution qui tend à transformer les sociétés coopératives prospères en sociétés anonymes pures et simples; empêcher divers établissemens qui sont sous le régime du patronat, avec quelques modifications ingénieuses, de se couvrir du pavillon coopératif. En ce qui concerne le premier objet, il est à craindre que, comme toutes les lois qui portent atteinte à l'évolution naturelle, la loi récente ne soit tournée, ce qui est toujours possible, ou que la transformation des sociétés coopératives prospères en sociétés anonymes vulgaires n'en soit précipitée.

Cette transformation peut être aussi le résultat de la clause qui oblige les sociétés coopératives de production, sous peine de ne jouir d'aucune immunité fiscale, à admettre leur personnel à la participation aux bénéfices dans la proportion de 50 pour 100 de ceux-ci, déduction faite de l'intérêt du capital et des amortissemens. On a vu que presque toutes les sociétés coopératives anglaises sont opposées à la participation aux bénéfices, et il en est ainsi de nombre de françaises, surtout des plus florissantes.

Quelques lecteurs s'étonneraient peut-être si, dans une étude sur la coopération, nous passions sous silence une des institutions récentes qui se sont le plus développées dans notre pays, à savoir : *les Syndicats agricoles*. Autorisés par la loi du 21 mars 1884, ils ont bientôt foisonné; au 1er juillet 1892, on en recensait 863 régulièrement constitués (1). Très différens, par leur mode d'action, de la généralité des autres syndicats professionnels, les syndicats agricoles ne s'occupent pas uniquement de la représentation des intérêts communs de leurs membres; ils procurent, pour la plupart, à chacun d'eux des avantages de l'ordre le plus tangible. Ils interviennent pour l'achat des engrais, des instrumens agricoles, des matières diverses dont le cultivateur a

avec quelques amendemens le 21 juin 1892; la Chambre la vota de nouveau, mais en y introduisant de nouvelles modifications, le 27 avril 1893. Le Sénat en est actuellement de nouveau saisi; voir les deux rapports successifs de M. Victor Lourties, sénateur.

(1) *Annuaire des syndicats professionnels*, 4e année, 1892, page XII.

besoin, le soufre, par exemple, le sulfate de fer ou de cuivre dans les pays viticoles. Ils livrent à leurs adhérens toutes ces substances d'une qualité plus pure, plus certaine du moins et à moindre prix que les agriculteurs isolés n'auraient chance, d'ordinaire, de les obtenir dans le commerce.

Ces syndicats, qui ont obtenu le plus grand succès, sont-ils, à vraiment parler, des sociétés coopératives? On peut leur attribuer ce caractère; ce sont plutôt, toutefois, des agences mutuelles qui réussissent d'autant mieux que leur but est plus précis et plus circonscrit. Peut-être, à la longue, certains de ces syndicats deviendront-ils le pivot d'un mouvement coopératif, embrassant le crédit agricole et la vente des denrées produites par leurs membres. Quelques-uns l'ont essayé, notamment pour le crédit. Ce sera pour eux une épreuve délicate.

Si l'on veut vraiment fonder le crédit agricole en France, on n'a le choix qu'entre le type des sociétés Schulze-Delitzsch et le type des sociétés Raiffeisen, l'un s'inspirant plus des notions économiques, l'autre des sentimens charitables; l'un visant plus à l'émancipation, l'autre s'appuyant sur le patronage. En tous cas, il faut rejeter impitoyablement toute subvention, toute direction, toute suggestion même de l'État. Il convient de procéder localement, suivant la méthode des petits districts. Nous avons décrit plus haut comment, par des moyens divers, Schulze-Delitzsch et Raiffeisen sont arrivés au succès.

IV

Les expériences de la coopération dans les différens domaines depuis 1830 et surtout depuis 1844 sont maintenant assez nombreuses et assez anciennes pour qu'on puisse porter sur elles un jugement ayant bien des chances d'être définitif.

La coopération est un mécanisme ingénieux qui reproduit, à l'heure présente, l'évolution par laquelle ont passé les sociétés à leur premier âge. Elle groupe des hommes ayant plus de qualités personnelles que de capitaux; grâce à une solidarité complète de droit ou tout au moins de fait, elle leur permet d'émerger, d'améliorer leur position, de se faire parfois avec le temps une situation importante. La coopération est donc un excellent instrument de sélection.

Dans le domaine de la vente au détail, elle a obtenu des succès particulièrement remarquables; elle a supprimé ou atténué plusieurs abus du petit et du moyen commerce, la majoration excessive des prix et la sophistication des marchandises. Dans celui

du crédit, elle a ouvert des couches nouvelles, les plus profondes et les plus nombreuses, aux opérations de prêts, d'escompte et, d'une façon générale, à toutes les méthodes de banque. Même dans l'industrie, la coopération sous la forme des sociétés de production peut mentionner en sa faveur des succès dont quelques-uns sont éclatans, la filature de coton de Rochdale, l'association des lunetiers de Paris et nombre d'autres.

Si nombreux soient les services qu'elles ont rendus et ceux qu'on en attend, il n'y a, toutefois, dans la coopération qu'un procédé utile dans beaucoup de cas, et non un principe social rénovateur. Pour tous ceux qui étudient avec attention et impartialité les nombreuses expériences du dernier demi-siècle, il est constant que la vertu coopérative, pour chaque organisme coopératif constitué, s'atténue avec le temps et le succès, et finit par s'épuiser complètement. La coopération est une organisation de transition. Aux plus grandes associations de consommation d'Angleterre, déjà anciennes, en plein développement et longtemps citées comme modèles, les Magasins de l'armée et de la marine et les Magasins du service civil, un ardent coopérateur, M. Charles Gide, reproche d'être « organisés d'une façon fort incorrecte au point de vue des principes coopératifs ». On en pourrait dire autant de la plupart des sociétés actuelles de consommation en Angleterre, lesquelles n'admettent même pas leurs employés au partage des bénéfices ni au droit de vote dans les affaires sociales.

Les associations de crédit fondées par Schulze-Delitzsch, et qui ont maintenant quarante à cinquante années d'existence, sont, elles aussi, l'objet des plus vives critiques de la part des apôtres de la coopération, comme M. Henry W. Wolff et beaucoup d'autres. On soutient qu'elles ne sont plus, pour la plupart, que des sociétés anonymes pures et simples, se livrant à la spéculation, affrontant sans hésitation de gros risques et recherchant à tout prix les hauts dividendes.

Quant aux sociétés de production, les exemples des bijoutiers en doré et des lunetiers en France, de la filature de Rochdale, des filatures d'Oldham et de la plupart des associations coopératives étudiées et décrites par miss Beatrix Potter en Angleterre, prouvent qu'au fur et à mesure qu'elles s'éloignent de la ferveur des débuts, ces sociétés tendent aussi, surtout le succès venant, à se transformer en de simples associations de capitaux.

Ceux qui attendent de la coopération une rénovation sociale générale sont donc dans l'erreur ; l'expérience est sur ce point très probante.

De l'étude attentive du mouvement coopératif sous ses diverses

formes depuis 1830, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et ailleurs, de l'examen attentif de chacun des organismes coopératifs qui se sont constitués dans les soixante dernières années, il ressort avec une souveraine clarté que cette ingénieuse combinaison, la coopération, qui a existé dès l'enfance du monde, ne peut nullement aboutir, ainsi que le rêvent les coopérateurs mystiques, « à éliminer graduellement le salariat lui-même, en donnant aux travailleurs la propriété de leurs instrumens de production », et à remplacer tous les intermédiaires, « y compris l'entrepreneur », non plus qu'à « supprimer le droit du capital sur les profits ou dividendes en le réduisant à la portion congrue, l'intérêt (1) ». Le salariat reste la base de la société coopérative : aucune association de ce genre n'a encore eu l'idée inapplicable de le supprimer pour ses membres et de lui enlever ou de modifier son caractère légal de rémunération fixe, à l'abri de tout aléa et irrévocable.

Quant à la part ou à la prédominance du capital, lorsque la société coopérative devient un peu ancienne et prospère, elle est graduellement amenée à reconnaître au capital tous les droits dont il jouit dans les sociétés ordinaires.

Il n'en est pas moins vrai que, tout en étant une organisation de transition, prompte à dégénérer, la coopération est utile et susceptible d'applications nombreuses et profitables. Elle étend à de nouvelles couches les combinaisons économiques reconnues les plus avantageuses; elle rend plus aisé l'essor de l'élite de la classe ouvrière. Si chaque organisme coopératif tend, avec le temps et le succès, à perdre son caractère originel, on peut constituer successivement, après la transformation des premiers, un grand nombre de nouveaux organismes du même genre qui remplacent les disparus ou les transformés. Cette éclosion successive peut rendre des services précieux. Elle est la vraie fonction de la coopération. Elle suffit pour classer ce mode d'association parmi les combinaisons nombreuses et recommandables qui, sous un régime d'absolue liberté économique et en l'absence de toute faveur corruptrice, peuvent être appliquées et propagées par les hommes prévoyans et énergiques. Il y a là un utile instrument de progrès social, non pas un germe de palingénésie.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

(1) *Revue d'économie politique*, janvier 1893, page 17.

NOTES DE VOYAGE EN ASIE CENTRALE

LA

QUESTION DU PAMIR

I

C'est au mois d'octobre 1890 que nous quittions la plaine du Ferganah, marchant dans la direction de l'orient, c'est-à-dire vers la Chine, et que nous entreprenions de traverser de l'ouest à l'est l'énorme massif de montagnes qui forme le centre de l'Asie et où viennent se rattacher, comme en un nœud colossal, les grandes chaînes qui constituent, en quelque sorte, la charpente de ce continent. Nous avions déjà traversé et parcouru le Turkestan russe et les pays qui en dépendent ; nous avions visité et admiré Samarkande (1), la grande capitale d'autrefois, Kokan, la capitale d'hier, Tachkent, la capitale actuelle, et les autres grandes villes, les unes en ruines, les autres encore vivantes, qui parsèment cette région si curieuse et si peu connue, la fraction de l'Asie centrale qui récemment est devenue russe. Il s'agissait maintenant de commencer la partie véritablement pénible du voyage, celle que l'on pouvait qualifier d'exploration proprement dite : non seulement le terrain présentait de grands obstacles naturels, mais encore il était entièrement nouveau, sinon pour les explorateurs européens, du moins pour les explorateurs français. Déjà d'assez nombreux voyageurs russes, savans, militaires ou diplomates, m'avaient précédé dans cette voie, qui traverse le plateau central de l'Asie pour

(1) Voir la *Revue* du 15 février.

aller du Ferganah dans l'empire chinois. Aucun Français ne l'avait encore suivie.

Ce sont quelques épisodes de ce voyage, exécuté dans un dessein purement scientifique, que nous nous proposons de mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue*, auxquels nous avons déjà présenté un aperçu de Samarkande, la principale et la plus intéressante des étapes du trajet préliminaire qui sépare les frontières de l'Europe des limites de la domination actuelle des Européens.

Si l'on considère l'Asie comme divisée, par les hautes chaînes de montagnes dont nous venons de parler, en secteurs disposés tout autour de son centre, on pourra définir le plan général de cette partie de notre voyage en disant qu'il s'agissait de passer du secteur que l'on peut appeler « le secteur russe » dans celui que l'on peut nommer « le compartiment chinois »; et pour cela, il était nécessaire de franchir la colossale barrière naturelle qui les sépare, c'est-à-dire de couper de l'ouest à l'est la partie septentrionale du grand massif pamirien.

Ici nous demandons pardon aux lecteurs d'ouvrir une parenthèse et d'interrompre le récit épisodique de nos aventures de voyage pour entrer dans des considérations générales d'un ordre plus ardu. Mais le Pamir, — le *Toit du Monde*, comme l'appellent ses habitans, — est un pays si peu connu, si lointain et si inaccessible, les montagnes qui constituent ce formidable massif sont si énormes, si peu de gens les ont vues jusqu'à présent, et les noms en sont encore si peu familiers aux oreilles européennes, qu'il n'est peut-être pas inutile dejeter un coup d'œil théorique et général sur la géographie de cette partie du monde, pour dire quelles en sont les grandes lignes et quels sont les intérêts politiques et autres qui, pour le moment, s'y attachent.

Si nous regardons une carte de l'Asie, ce continent si vaste, dont l'Europe n'est, aux yeux du géographe et du géologue, qu'un appendice accessoire, nous voyons que la charpente principale de cette partie du monde, son ossature pour ainsi dire, est formée de trois grandes chaînes de montagnes qui se rencontrent en un point commun : ce sont les monts Himalaya, l'Hindou-Kouch (le *Paropamise* des anciens), et le système des monts Célestes, comprenant le Thian-Chan ou monts Célestes proprement dits, l'Altaï, qui en est le prolongement, et enfin les monts Stanovoï et autres, qui continuent ce grand alignement jusqu'à la presqu'île de Kamchatka.

Un quatrième système, moins important, et convergeant encore au même point, est celui qui forme la terrasse orientale du plateau de l'Iran et qui constitue ce que les Anglais ont appelé, dans ces dernières années, « la frontière scientifique des Indes ».

Ces quatre grandes arêtes montagneuses, presque inaccessibles, divisent l'Asie en quatre compartimens bien séparés. Aussi, dès les temps les plus reculés, quatre grandes races d'hommes, et plus tard quatre civilisations, la civilisation chinoise, la civilisation indienne, la civilisation iranienne et la civilisation touranienne, — celle-ci plus vague et moins connue, — se sont partagé le monde asiatique.

Aujourd'hui ces quatre civilisations anciennes ont fait place à d'autres plus modernes; mais les limites naturelles sont restées les mêmes. La domination russe s'est étendue sur l'ancien compartiment touranien; la domination anglaise, sur le compartiment indien; l'empire chinois, le plus vieux et le plus solide, a résisté jusqu'à présent, mais déjà il est entamé par ses deux puissans voisins, qui en plusieurs points ont dépassé les lignes de faîte formant leurs frontières naturelles. Quant au compartiment iranien, la rivalité des deux grands empires adjacens l'a seule empêché jusqu'ici de devenir la proie de l'un ou de l'autre; pourtant la domination anglaise s'affermit de plus en plus sur l'Afghanistan, tandis que la Perse devient chaque jour plus inféodée à l'influence russe. Si la grande lutte, si souvent prédite, entre les deux puissances, ne survient pas à bref délai, le partage tacite de cette région encore indivise, de celle que les Anciens appelaient la Haute-Asie, se trouvera ainsi prochainement, sans secousses, être un fait accompli.

Les quatre grandes chaînes de montagnes que nous venons d'indiquer se réunissent en un nœud central, le Pamir, que les habitans appellent, avons-nous dit, le *Toit du Monde,* et qui a peut-être été, s'il faut en croire les traditions religieuses de presque tous les peuples, le berceau de l'humanité; un berceau bien froid et bien peu confortable, même pour des gens aussi robustes et aussi peu délicats qu'ont pu l'être les hommes des cavernes desquels nous descendons.

Il paraît cependant prouvé, par le peu que nous savons aujourd'hui sur les migrations primitives des grandes races principales, que ces plateaux du Pamir ont été, sinon le centre de création des races humaines, du moins un important centre de dispersion.

II

Ce pays du Pamir, si haut, si froid, si inhospitalier aujourd'hui, et qui paraît avoir toujours été tel, c'est, s'il faut en croire les légendes primitives de presque tous les peuples, ou du moins l'interprétation scientifique qui en est donnée aujourd'hui, c'est l'ancien Paradis terrestre, le berceau de l'humanité. Si cette hypothèse

est exacte, ce paradis perdu semble peu digne, soit dit en passant, d'être l'objet de notre éternel regret.

C'est là que l'homme aurait fait sa première apparition; c'est de là que les diverses races asiatiques seraient descendues, suivant des directions divergentes, pour peupler progressivement, par des migrations successives, les diverses parties du vieux continent.

Nous n'entreprendrons pas ici la discussion du fond même de cette hypothèse : c'est une question ethnographique des plus ardues, la plus ardue même entre toutes, que celle du lieu d'origine du premier homme. Et ce n'est pas ici la place ni le moment de recommencer ni même de résumer les nombreuses controverses que cette théorie a soulevées, depuis l'époque déjà éloignée où l'éminent professeur Max Müller l'a mise en lumière pour la première fois, reportant le berceau de l'homme, ou tout au moins celui de la race blanche, du massif de l'Ararat aux montagnes de l'Hindou-Kouch, et des sources de l'Euphrate à celles de l'Oxus. Depuis lors, d'ailleurs, c'est-à-dire depuis l'époque où une critique profane a pour la première fois exproprié la mémoire de nos premiers parens de leur résidence classique, d'autres hypothèses plus modernes ont été émises, et maintenant, après les cavernes de la Gaule, c'est la Scandinavie méridionale qu'il est devenu de mode de considérer comme ayant été la résidence la plus probable des ancêtres les plus préhistoriques de l'homme civilisé. Au surplus, une théorie plus nouvelle encore tend à faire descendre la race aryenne, à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir, du croisement de quatre races issues de quatre foyers distincts et fort éloignés les uns des autres. Cette hypothèse est celle qui a été soutenue avec talent et qui a paru prévaloir, l'année dernière, au Congrès international d'anthropologie, réuni à Moscou.

Dans tous les cas, que le Pamir ait eu ou non le monopole de ce rôle primordial, il semble avoir été un important centre de dispersion des races humaines. En effet, sur les quatre flancs de cette large pyramide, aux arêtes de laquelle viennent se rattacher les grandes murailles qui découpent l'Asie, s'étalent en divergeant quatre races bien distinctes : la race indo-européenne, ou race blanche, du côté du sud et de l'ouest; la race jaune proprement dite, la race chinoise, du côté de l'est; la race turco-mongole ou finnoise, plus ou moins parente de la race jaune, au nord; enfin, du côté du sud, dans l'Inde, une race noire ou du moins très foncée, qui paraît avoir précédé dans ce pays la race aryenne ou indo-européenne. On est conduit à supposer que ces diverses races sont descendues du sommet de la pyramide, où auraient habité leurs ancêtres communs.

Il est vrai aussi que l'on peut tout aussi bien interpréter les faits autrement, d'une façon diamétralement opposée. En considérant combien les chaînes de montagnes qui s'attachent aux arêtes de cette pyramide centrale sont énormes, jusqu'à quelles distances immenses elles prolongent leurs murailles abruptes, quels obstacles presque infranchissables elles paraissent opposer aux migrations humaines, on peut admettre au contraire que les diverses races d'hommes, venant des parties du monde les plus opposées, et remontant le cours des rivières ou le lit des vallées, ont convergé au fond de ces impasses, et que leurs avant-postes extrêmes ont fini par se joindre autour d'un sommet commun. Cette conception serait tout aussi vraisemblable que l'autre, bien qu'absolument inverse.

Toutefois il est à remarquer que les légendes de presque tous les peuples de l'Europe, de l'Asie, et même d'une partie de l'Afrique semblent d'accord pour conserver la tradition d'une résidence primitive dans un pays de grande altitude, situé, autant que l'on en peut juger, vers le centre du continent asiatique. Les légendes chinoises, qui s'appliquent à une bien grande partie de la population du globe, racontent formellement que les habitans actuels sont venus de l'ouest, et qu'ils avaient pour premier habitat un pays très élevé, montagneux, situé à l'occident des sources des grands fleuves qui arrosent l'empire chinois d'aujourd'hui. Les plus vieilles traditions sacrées de l'Inde peuvent être interprétées de la même manière. Les anciens textes de la Bible et les traditions, d'ailleurs fort vagues, des Arabes et de tous les peuples sémitiques ne sont nullement en contradiction avec cette hypothèse. Enfin l'Europe a été incontestablement peuplée, en majeure partie du moins, par des migrations qui toutes sont venues de l'orient et qui ont eu pour point de départ initial l'Asie centrale ou la Mongolie.

Que si nous nous défions des légendes, dont l'interprétation scientifique est toujours ambiguë ou du moins fort élastique, une autre présomption moins contestable en faveur du rôle joué par le Pamir et les régions voisines comme centre de dispersion de la vie sur le globe résulte de l'examen comparatif des faunes et des flores régionales, du moins dans l'hémisphère nord. Aujourd'hui encore, toutes les formes animales qui nous sont familières, et qui sont d'anciennes conquêtes de l'homme, pouvant l'avoir accompagné dans ses étapes, se retrouvent à l'état sauvage et primitif sur ce plateau central de l'Asie. On y voit en abondance une grande variété de formes de mouflons, souches de nos moutons domestiques, des bouquetins et des chèvres sauvages, des yaks,

ancêtres présumés de nos bœufs, des félins nombreux, le chien sauvage de l'Himalaya, duquel descend peut-être notre chien, les chevaux et les chameaux sauvages. L'existence de ces deux dernières espèces à l'époque actuelle a été longtemps contestée, mais vient d'être enfin démontrée par le dernier voyage des frères Groum-Grgimaïlo, qui, en 1890, ont découvert les uns et les autres dans le voisinage du lac Lob-Nor.

Si donc, sans plus d'examen, et coupant court à une critique aride que nous ne saurions ici pousser à fond, dans une esquisse qu'il ne nous est pas possible de faire autrement qu'à grands traits, nous admettons provisoirement la possibilité de l'hypothèse précitée, qui place sur le Toit du Monde le jardin de l'Éden, il nous reste à trancher cette question spéciale : « En quel endroit du Pamir faudrait-il placer ce jardin mystérieux? » Car le massif montagneux dont il s'agit est fort vaste : dans son ensemble il a plus de 500 kilomètres de diamètre. Si, pour nous aider dans cette recherche, nous nous reportons aux anciens textes de la Genèse, nous y trouvons des renseignemens assez formels. Le deuxième chapitre nous dit, aux versets 10 et suivans :

« Dans ce lieu de délices il sortait de la terre un fleuve pour arroser le Paradis; ce fleuve de là se divise en quatre canaux coulant vers les quatre points cardinaux :

« L'un s'appelle Phison, et c'est celui qui coule tout autour du pays de Hevilath, où il vient de l'or;

« Et l'or de ce pays est très bon;

« C'est là aussi que se trouve le bdellion et la pierre d'onyx.

« Le second fleuve s'appelle Géhon, et c'est celui qui coule tout autour du pays d'Éthiopie... »

Il est impossible, soit dit en passant, de ne pas remarquer l'identité curieuse du nom de ce fleuve avec celui de Djihoun, nom que porte encore aujourd'hui, chez tous les peuples de langue arabe, le grand fleuve Oxus, que les tribus de race turque appellent Amou-Daria.

Deux localités, sur le Pamir, répondent, plus ou moins, topographiquement, au signalement qui vient d'être donné. Si l'on s'en rapporte à l'étymologie locale, — Alaï, en kirghiz, signifie, dit-on, paradis, — on peut placer le Paradis terrestre dans la vallée d'Alaï. Dans ce cas, les quatre grands fleuves seraient : le Tarim, qui coule vers l'est, représenté par une de ses sources, le Kizil-Sou, ou par une branche voisine, le Markhan-Sou ; le Sourk-Ab, qui coule vers l'ouest, et qui, par sa réunion avec le Pendj, forme l'Oxus ou Djihoun; l'Iaxarte, qui coule vers le nord; et enfin, au sud, l'ancien émissaire du grand lac Kara-Koul, qui au-

jourd'hui, par suite du dessèchement atmosphérique de la région, n'a plus d'écoulement, mais qui autrefois donnait naissance à deux rivières.

Dans une autre hypothèse, ce serait plus au sud, à 400 kilomètres de là, qu'il faudrait chercher l'emplacement de l'Éden. Ce serait la vallée du Ouakhan, appelée aussi Petit-Pamir, celle-là même qui fait l'objet du point principal de la future contestation de frontière entre les Anglais et les Russes, qui serait le lieu tant cherché.

On conçoit combien les Anglais, défenseurs patentés et fervens adeptes de la Bible, doivent tenir à la possession de ce précieux coin du monde, encore que l'air y soit irrespirable et que la terre y soit couverte de neige pendant neuf mois de l'année. On conçoit combien doit être pénible à leur conscience l'idée de le laisser entre les mains d'ennemis schismatiques. Il y a même là un argument de premier ordre, auquel ils n'ont peut-être pas pensé, et qui s'ajoute aux argumens stratégiques dont il sera question plus loin. Je le leur livre. On a fait les Croisades pour moins que cela, ou du moins pour des souvenirs et des intérêts chronologiquement moins anciens, — moins élevés aussi, au sens matériel du mot, sinon au sens spirituel ; — et quant à l'intérêt politique, il était incontestablement moindre. Aussi l'Angleterre serait-elle certainement enchantée de voir d'autres puissances européennes faire contre la Russie les frais d'une croisade qui, en détournant ses efforts d'un autre côté, l'empêcherait d'affirmer d'une façon définitive sa possession sur le Petit-Pamir.

Dans l'hypothèse qui identifie le Ouakhan avec le Paradis terrestre, les quatre fleuves dont il est parlé dans la Genèse seraient alors : l'Indus, c'est-à-dire ses deux affluens le Hounza et le Yarkoun, qui, partant de deux sources très voisines, divergent ensuite et transforment ainsi presque en île une vaste région ; le Tarim, qui serait le Phison, représenté non plus par le Kachgar-Daria, mais par une autre de ses branches, plus considérable encore, le Yarkend-Daria, qui coule vers l'est ; et, quant aux deux autres fleuves, coulant l'un vers le nord et l'autre vers l'ouest, ce seraient l'Ak-sou et le Pendj. Partant de deux sources extrêmement voisines, — la plupart des géographes les font même encore aujourd'hui, par une erreur très excusable, sortir d'un même lac, le Tchakmak-Koul, — ils se rejoignent après un long circuit pour former le Djihoun : ils coulent donc bien *tout autour* d'une vaste contrée, comme le dit le texte biblique, qui se trouve ici être étonnamment d'accord avec la géographie de ces régions encore inconnues des Européens il y a peu d'années.

Le fleuve Phison serait ainsi le Tarim, dans le bassin duquel sont bien les mystérieux gisemens non seulement d'onyx, mais aussi de jade, de pierre de lune et de pierre de corne, trois minéraux qui ne se rencontrent guère que là, et qui encore aujourd'hui sont considérés, dans tout l'Orient, comme ayant des vertus cabalistiques et une valeur considérable. Il est curieux vraiment de constater à quel point tous les détails du texte sacré sont confirmés par les plus récentes découvertes des explorations modernes.

Tout concorde, — à part les délices du lieu, — même les mines d'or : ce sont celles de l'Altyn-Tagh, retrouvées il y a trois ans seulement par Groumbtchevsky et par le colonel Pievtzoff, et dont j'ai eu l'occasion de rapporter moi-même des pépites.

Et c'est ici que paraît bien la grande simplicité du rédacteur ancien, quand il écrit : « L'or de ce pays est très bon. » Quelle admirable naïveté! Comme on se sent transporté aux temps heureux de l'enfance des peuples, à un temps antérieur même à celui de Ruth et de Booz, dont l'histoire est si simple et si grande, sans taches d'or ni d'argent! Aujourd'hui les lois de l'univers ont changé : l'or est toujours bon, d'où qu'il vienne. Les gouvernans des jeunes républiques du Nouveau Monde, — nous ne parlons pas de leurs aînées de l'Ancien, — se chargeraient de l'apprendre à l'écrivain hébreu contemporain de Moïse, si sottement naïf, et dont les descendans ont d'ailleurs progressé, eux aussi, car ils ont été nos maîtres. D'aucuns disent même qu'ils le sont encore.

III

Cette esquisse de la géographie physique d'un pays peu connu et récemment découvert nous conduit à parler de la question politique du Pamir, car il y a maintenant, avons-nous dit, une question du Pamir, de même que depuis tantôt un siècle il y a une question d'Orient, une question égyptienne et quelques autres questions baptisées de noms spéciaux, qui occupent les cabinets d'Europe et qui semblent d'autant plus insolubles que ceux-ci les ont étudiées davantage. Il faut espérer, dans l'intérêt de la paix européenne, que cette nouvelle question plus jeune, malgré toutes les difficultés naturelles qui hérissent le pays, et malgré le voisinage immédiat de la Chine, ne donnera pas lieu à toutes les chinoiseries qui caractérisent les problèmes diplomatiques dont le siège est, par rapport à l'Europe, du côté de l'Orient. Le problème actuel n'est rien moins en somme que celui du partage du grand continent asiatique, que Russes, Anglais et Chinois ont entamé

depuis plusieurs siècles par ses bords, de trois côtés à la fois, et au centre duquel ils arrivent maintenant à se rencontrer. Ce partage de l'Asie entre les peuples modernes est certainement d'un intérêt moindre pour la France et pour certaines autres nations que le partage de l'Afrique, continent longtemps oublié par les Européens, et dont la curée anticipée les a passionnés depuis quelques années. Cependant le Pamir, clef de la position dans la question asiatique, ne manque pas d'intérêt et mérite d'occuper un instant l'attention du public, surtout en ce moment où ce litige est à la veille d'être tranché définitivement, et où des événemens très notables viennent de se passer sur ce terrain.

Comment se fera le partage du Toit du Monde? Quelles y seront les frontières futures entre les trois grands peuples qui, de trois côtés différens, ont entrepris d'en escalader les pentes?

Pendant quelques années on a pu croire que ce grand massif montagneux resterait indivis ou sans maître, formant entre les trois plus vastes empires du globe ce que la politique moderne, — dans un langage emprunté au vocabulaire technique des chemins de fer, ainsi qu'il convient à notre siècle, — appelle un tampon. Les journaux d'outre-Manche ont répété, avec une assurance qui a été assez forte pour convaincre des tiers, cette parole prononcée par un homme d'État anglais à un moment où la Grande-Bretagne ne se sentait pas encore en mesure de soutenir avantageusement ses prétentions sur ce pays : « Le Pamir est trop petit pour être jamais le sujet d'une guerre entre les deux plus grandes nations du monde. » Admettre sincèrement qu'il en pût être ainsi, c'eût été méconnaître le génie conquérant des deux grandes nations en présence; c'était méconnaître le principe même de leur expansion coloniale, dont la marche envahissante est impossible à enrayer. Leur choc est aussi inévitable que peut l'être celui de deux locomotives lancées à la rencontre l'une de l'autre : leur masse aussi bien que l'impulsion acquise les poussent en avant, chacune de son côté.

Voici deux siècles que nous connaissons certain renard qui a formulé sur les raisins de la fable une opinion non moins nette et non moins motivée. Devant l'appréciation de l'éminent diplomate anglais, le public français ou, d'une façon plus générale, le public européen, a paru porté à penser que le Pamir était en effet, sinon bien petit, du moins bien loin pour mériter son attention.

Oui assurément, cette conclusion serait juste si la question politique du Pamir ne s'appliquait qu'au plateau glacé, inhabitable et relativement petit, — c'est à peine si sa superficie égale celle du

quart de la France, — qui porte ce nom dans le sens géographique le plus strict. Mais, si l'on se reporte à ce que nous avons dit touchant la configuration du squelette de l'Asie, et si l'on considère toutes les conséquences politiques qui découleront de la possession du nœud central, conséquence que nous développerons tout à l'heure, on voit que la question prend une singulière ampleur et que son importance est capitale pour les deux grandes puissances en présence.

La valeur des droits respectifs de l'une et de l'autre est peu connue en France, et il peut n'être pas sans intérêt de les rappeler.

Au point de vue de l'exploration purement géographique du Pamir, la priorité en date appartient à l'Angleterre. C'est en effet en 1838 que le lieutenant anglais sir John Wood, parti des Indes, en 1837, arrivait, premier Européen depuis Marco-Polo et Benedict Goez, sur le Toit du Monde, et y découvrait les sources de l'Oxus, ainsi que le lac Sari-Koul, source de la rivière Pamir, auquel il proposait de donner le nom de lac Victoria, en l'honneur de la souveraine qui à la même époque prenait possession du trône d'Angleterre. Plus tard, après un long intervalle, un autre officier anglais, Hayward, faisait, en 1868, un important voyage à l'est du Pamir, où il découvrait le Tagharma : il entrait, en 1870, dans le Yassine, où il était assassiné par les indigènes. Plus à l'est encore, sir Douglas Forsyth, après avoir pénétré une première fois, en 1870, en Kachgarie, c'est-à-dire dans le grand bassin fluvial qui s'étend à l'orient du Pamir, et qui fait aujourd'hui partie de l'Empire chinois, y retournait en 1873, à la tête d'une importante mission que tous les géographes connaissent et dont les résultats scientifiques ont été considérables (1). Le but diplomatique de cette mission, non moins important que le but scientifique, était d'établir des relations régulières entre l'Inde et le souverain musulman de la Kachgarie, Yakoub-Beg, cet ancien danseur devenu homme de guerre et diplomate de génie, qui, après avoir affranchi le pays de la domination chinoise, y avait établi un gouvernement régulier et s'était fait reconnaître comme souverain indépendant par la Turquie, par l'Égypte et enfin par l'Angleterre; la plupart des autres puissances l'avaient également reconnu d'une façon tacite. Mais les résultats politiques de cette ambassade furent annulés par la mort de Yakoub-Beg, survenue en 1876, et par l'écroulement de

(1) *Report of a mission to Yarkund in 1873, under command of sir Douglas T. Forsyth, bengal civil service, with historical and geographical information regarding the possessions of the ameer of Yarkund.* — 1 vol. Calcutta, at the Foreign Department press, 1875.

son royaume, qui, dès la fin de 1877, avait été entièrement reconquis par les Chinois. Sir Douglas Forsyth détacha le major Biddulph pour rechercher, au Yassine et au Kafiristan, les responsabilités de l'assassinat d'Hayward : cet officier explora le Petit-Pamir, tandis que le colonel Gordon, le même qui devait plus tard être Gordon-Pacha, accompagné de M. Chapman, explorait le Grand-Pamir et revoyait de nouveau le lac Victoria. Ces deux expéditions, après s'être rejointes, retrouvèrent ensuite en Kachgarie la mission de sir Douglas Forsyth et rentrèrent avec elle dans l'Inde. Mais ces différentes reconnaissances, dont la première au moins a eu la priorité sur les premières expéditions russes, ne pouvaient être considérées comme les préludes d'une annexion politique. En effet, les Anglais ne pouvaient faire valoir aucun droit de souveraineté sur les diverses petites principautés indépendantes qui se partageaient alors ces contrées, et l'Inde en était séparée par plusieurs autres Etats également indépendans, ainsi que par un labyrinthe de bassins fluviaux enchevêtrés et de chaînes de montagnes énormes, dont la géographie demeurait inconnue, et dont la traversée présentait d'immenses difficultés. Il ne pouvait être question alors de rien de semblable à une annexion de ces petits États par l'Angleterre.

Quant aux Russes, qui, il y a trente ans, étaient encore bien loin de ces régions, la magnifique conquête du Turkestan, si complète et si rapide, les porta en peu d'années, de 1864 à 1871, des bords de la mer d'Aral jusqu'au pied du Pamir. Dès 1871, l'éminent naturaliste Fedtchenko s'avançait sur le Pamir même et y faisait des découvertes de premier ordre. Il traversait les monts Alaï, pénétrait dans la vallée du même nom et découvrait la grande chaîne du Transalaï, dont les deux points culminans, le pic de Kauffmann et le Kizil-Aguine, mesurent l'un 7100 et l'autre 6600 mètres.

Les droits politiques de la Russie s'affirmaient par la conquête du khanat de Kokan, dont les nomades du Pamir se reconnaissaient depuis fort longtemps comme les sujets ou les vassaux. En 1876, Skobeleff, après avoir en quelques semaines conquis la plaine centrale du khanat de Kokan, qui devenait une province russe sous le nom historique de Ferganah, exécutait une expédition militaire dans la partie septentrionale du grand massif montagneux lui-même. Il franchissait l'Alaï, avec sa cavalerie et son artillerie, par le col de Taldik ; il faisait prisonnière la célèbre Kourbane-Djane, connue sous le nom de *dakhtcha* ou reine des Kirghises, et recevait l'hommage des chefs de tous les nomades du Pamir, autrefois vassaux du khan de Kokan. En même temps, le colonel

Kastienko pénétrait plus au sud sur les plateaux mêmes du Pamir; il visitait le lac du Grand-Karakoul, le *lac des Dragons* des anciens géographes chinois, et il découvrait la passe d'Ouz-Bel, qui, franchissant une ligne de faîte très élevée, dont le point le plus bas n'a pas moins de 4630 mètres, met en communication le bassin de ce lac avec les vallées du Pamir proprement dit. La même année, en 1876, le général Kouropatkine, aujourd'hui gouverneur de la province transcaspienne, et qui fut chef d'état-major de Skobeleff dans des circonstances devenues historiques, passait sur le versant oriental du Pamir en traversant le col de Térek-Davan. A la tête d'un détachement important et accompagné d'un naturaliste éminent, M. Wilkins, dont la science déplore la perte récente, il s'avançait, à travers la Kachgarie, dans la direction de l'est, le long du versant méridional des monts Célestes, jusqu'au delà d'Aksou.

Depuis lors, les expéditions de nombreux savans russes, le géologue Mouchkétoff, le célèbre professeur Sévertzoff, le capitaine Poutiata, l'ingénieur Ivanoff, le savant naturaliste Ochanine, et d'autres encore, ont sillonné le Pamir dans plusieurs sens et en ont révélé la topographie aux géographes européens d'une façon assez complète, car leurs itinéraires s'étaient déjà raccordés à ceux des explorateurs anglais, lorsqu'une expédition composée de trois voyageurs français, MM. Bonvalot, Capus et Pépin, entreprit pour la première fois, en 1887, de traverser le Pamir du nord au sud, c'est-à-dire de passer du Turkestan aux Indes, et du territoire russe sur le territoire anglais. Le voyage par lequel ils réalisèrent ce programme, voyage rendu plus difficile encore par la rigueur de la saison, et dont les résultats sont bien connus du monde savant tout entier, acheva de rattacher les itinéraires russes aux itinéraires anglais, en établissant un trait d'union entre les premiers, ayant pour base le versant nord du Pamir, et les seconds, exécutés sur le versant sud.

En dernier lieu, plusieurs expéditions, dont la plus hardie fut celle du capitaine Groumbtchevsky, en 1889 et 1890, achevèrent la prise de possession du Pamir par les Russes. Cette expédition fut suivie et sanctionnée par les démonstrations militaires et politiques exécutées en 1891, 1892 et 1893, que le colonel Yonoff, ainsi que par le gouverneur général du Turkestan, le baron Wrewsky. D'autre part, depuis 1889, plusieurs voyageurs anglais, M. Littledale, le capitaine Younghusband, et cette année même lord Dunmore, ainsi que plusieurs autres, parcoururent ou traversèrent les parties les moins connues et les plus centrales du Pamir. Mais ces expéditions étaient certainement postérieures à

l'occupation politique du pays par la Russie. Ces explorateurs ne peuvent être considérés que comme des particuliers ayant fait œuvre scientifique, et leurs voyages, pas plus que ceux des Français par exemple, ne peuvent constituer un prétexte à l'annexion de ces contrées par des puissances autres que la Russie.

Les droits politiques de celle-ci comme héritière du khanat de Kokan paraissent décisifs : elle est fondée à prétendre que les nomades, sujets ou vassaux de ce khanat, ont depuis de longues années joui paisiblement pendant l'été des pâturages du Pamir.

IV

Si maintenant nous considérons, non plus la priorité dans l'exploration purement géographique, mais la conquête politique, nous voyons que le premier avantage a été obtenu par la Russie. Les explorations scientifiques exécutées sur le Pamir par des missionnaires appartenant à cette nation ont toujours été suivies, presque simultanément et à bref délai, d'expéditions militaires décisives, ayant une solide base d'opérations dans la riche province du Ferganah et dans tous ces territoires du Turkestan, si vite conquis et si solidement occupés par les armes russes.

L'Angleterre, insuffisamment prête, a bien essayé de retarder les progrès de la Russie et de gagner du temps sans entrer elle-même en lice : pour cela elle a, depuis 1880 jusqu'en 1890, poussé en avant les Afghans, le seul précisément des quatre peuples limitrophes du Pamir qui n'eût guère intérêt à en faire la conquête et qui ne fût pas sérieusement outillé pour l'entreprendre. Car cette conquête, laborieuse, coûteuse et stérile, ne peut donner aucun bénéfice direct : elle n'a qu'un intérêt de politique internationale entre les grandes puissances. Or, dans le concert général des grandes puissances européennes, le rôle de l'Afghanistan est aujourd'hui, on peut le dire sans faire en aucune façon injure à ce royaume, des plus effacés. Néanmoins l'émir d'Afghanistan, Abd-ur-Rahman-Khan, souverain d'un peuple belliqueux et énergique, se sentant hors d'état de lutter contre des voisins aussi puissans et aussi solidement appuyés par la civilisation moderne et par la politique générale de l'Europe que le sont aujourd'hui l'Inde, la Russie, la Chine et la Perse, a donné libre carrière aux tendances militaires et conquérantes de son peuple du seul côté où les grands empires voisins lui en laissaient la liberté, c'est-à-dire du côté des montagnes du nord-est. L'émir, malgré ses velléités d'indépendance et de résistance à l'Angleterre sur d'autres points, malgré la haine intime qu'il nourrit certainement à l'égard des

conquérans anglo-saxons, ses protecteurs et ses maîtres déguisés, n'a été dans cette circonstance que leur agent et leur prête-nom, ou du moins le défenseur, peut-être inconscient, de leurs intérêts. Les Afghans ont remonté peu à peu les hautes vallées de l'Oxus et de ses affluens, et ils ont annexé successivement les petites principautés plus ou moins indépendantes et vassales les unes des autres qui occupaient ces différentes vallées, le Badakchan, le Ouakhan, le Chougnan, le Rochan. La conquête de ces deux derniers pays date de 1883. En 1890, leurs prétentions s'étendaient à tout le Pamir, c'est-à-dire à toute la région géographique de grande altitude que nous avons définie sous ce nom collectif, et ils menaçaient même, sur le versant sud-est de cette vaste forteresse naturelle, c'est-à-dire dans le bassin du haut Indus, le Kafiristan, ou vallée du Yarkoun. En 1889 et en 1890 le capitaine Groumbtchevsky, l'explorateur russe, — on pourrait dire le champion russe, — dans la région, s'est constamment heurté, dans les diverses vallées qu'il a reconnues, aux avant-postes afghans, et, n'étant pas outillé pour la lutte, mais pour un simple voyage scientifique, doublé, il est vrai, ainsi que le comprennent les Russes, d'une très sérieuse reconnaissance militaire, il a dû constamment battre en retraite, en traversant à diverses reprises, pour passer d'une vallée dans une autre, des lignes de faîte extrêmement élevées et de l'accès le plus difficile.

En donnant un extrait de notre journal de route, nous aurons l'occasion de raconter notre rencontre et nos relations personnelles avec cet énergique et remarquable explorateur, devenu depuis lors colonel et chef du district d'Och, le plus avancé et le plus important du Ferganah au point de vue stratégique.

Les Afghans avançant toujours, il y eut à diverses reprises contact entre eux et les avant-postes chinois, et des pourparlers étaient engagés au sujet d'une délimitation à faire sur le Pamir entre l'Afghanistan et la Chine, pourparlers auxquels était venu se mêler, comme principal intéressé, le gouvernement indien, ou plus exactement le royaume de Kachmir, vassal et partie intégrante de l'Empire indien, lorsque, au printemps de 1891, la Russie se résolut à rentrer officiellement en lice sur le Pamir et à y imposer, par une action militaire, son arbitrage et sa volonté. Déjà, l'année précédente, pendant les pourparlers préliminaires entre l'Afghanistan, la Chine et l'Inde, un homme d'État russe avait prononcé cette phrase : « Ces trois puissances peuvent se partager le Pamir comme elles l'entendront ; peu nous importe qu'elles décident si telle ou telle partie doit aller à l'une ou l'autre d'entre elles : il est et il restera tout entier chez nous. » Dès la fin de 1890,

aussitôt après la reconnaissance de Groumbtchevsky, une démonstration militaire sur le Pamir fut décidée, et au commencement de l'été 1891, les armes russes se montraient de nouveau sur le Toit du Monde. Une colonne de 500 hommes, choisis avec soin dans l'élite d'un grand nombre de corps du Turkestan, sous le fallacieux prétexte d'aller faire au Pamir, d'une façon collective, les exercices de sport et de chasse que faisaient jusque-là, dans des localités diverses et par petits groupes séparés, les meilleurs tireurs de chaque bataillon, balayait facilement le Pamir, sous les ordres du colonel Yonoff, de tous les avant-postes afghans. Cette opération fut confirmée par un voyage que fit dans les mêmes parages, au cours du même été, le général Wrewsky, gouverneur général du Turkestan. Ce voyage officiel vient de se renouveler en 1893, après deux nouvelles campagnes du colonel Yonoff, exécutées l'une en 1892, l'autre cette année même. Les démonstrations russes s'étendirent, dès la campagne de 1891, jusqu'à la grande arête transversale formée par l'Hindou-Kouch et le Karakoroum, sans la dépasser pourtant. Une fois cette arête franchie, la frontière de l'Inde eût été ouverte, et sa sécurité future contre les invasions possibles eût été compromise.

Aussi, à son tour, l'Angleterre, au mois d'août 1892, entrait elle-même franchement en scène, cessant de se dissimuler derrière l'Afghanistan et le Kachmir. De 1880 à 1892, son système avait consisté à pousser en avant, vers le nord, ces deux États, l'un son vassal direct, et l'autre soumis en fait à son influence. La politique anglaise s'était attachée à faire disparaître ainsi peu à peu les nombreuses petites nationalités indépendantes qui, isolées par des chaînes de montagnes infranchissables, les plus hautes du globe, avaient gardé leur autonomie au fond des diverses vallées, enchevêtrées les unes dans les autres, d'où les eaux, par des défilés étroits et capricieux, s'échappent vers l'Indus, l'Oxus ou le Tarim, c'est-à-dire vers la mer des Indes, la mer d'Aral ou le grand lac Lob-Nor; elle avait cherché à remplacer ces petits États montagnards par deux grands États vassaux de l'Inde, le Kachmir et l'Afghanistan. Le souverain du premier n'était qu'un enfant en bas âge tenu en tutelle par un officier anglais. Quant au souverain du second pays, vaincu et réduit à merci par la guerre de 1878-79, c'était l'émir Abd-ur-Rahman-Khan, presque aussi hostile au joug étranger que son prédécesseur, Dost-Mohammed, dont les agissemens avaient motivé la dernière campagne des Anglais en Afghanistan; mais leur devant son investiture, et ayant éprouvé leur puissance, il n'osait afficher trop haut ses velléités d'indépendance.

Souverain d'une population guerrière, la plus brave de l'Asie après les Turkmènes, et très supérieure en nombre à ceux-ci, car elle compte quatre millions d'habitans, Abd-ur-Rahman, s'il n'avait eu pour voisine la Grande-Bretagne, aurait peut-être renouvelé les exploits des Gaznévides et conquis la Perse avec une partie de l'Inde. Tenu en échec sur presque toutes ses frontières par la politique européenne, il s'en dédommageait en guerroyant de son mieux contre les habitans des seules régions qui lui restaient ouvertes, c'est-à-dire contre ses voisins du nord-est, les chefs des petites principautés du Pamir.

Cette politique des Anglais avait un double avantage : n'ayant eux-mêmes aucun droit sur les petits États dont il s'agit, ils s'en créaient indirectement en encourageant des complications gouvernementales entre ceux-ci et les deux royaumes sur lesquels ils pouvaient espérer, à un moment donné, faire valoir des droits de suzeraineté indiscutables. Aussi l'Angleterre aurait-elle probablement continué cette politique jusqu'à la complète disparition de ces petites principautés limitrophes du grand massif montagneux de l'Asie centrale, si la Russie ne l'avait forcée à changer de méthode par la première expédition du colonel Yonoff et par l'affirmation de ses droits de souveraineté sur le Pamir.

A ce moment, deux petits Etats seulement restaient encore indépendans : le Khondjout, comprenant le bassin de la rivière Hounza, affluent de l'Indus, à l'extrémité septentrionale du bassin de ce fleuve, au nord du Kachmir, et le Kafiristan, plus important, située au nord-est de l'Afghanistan, entre ce royaume et celui de Kachmir. Le premier de ces deux petits États, dont l'Inde, la Chine et la Russie convoitaient la suzeraineté, était gouverné par un souverain brigand, régnant lui-même sur une population de brigands, Saïder-Ali-Khan, consolidé sur le trône par l'assassinat de son père; quant au Kafiristan, comprenant, comme nous l'avons dit, la longue vallée du Yarkoun, affluent du Kaboul, qui lui-même se jette dans l'Indus, il obéissait à un autre brigand, le *mehtar* ou *meztar* de Tchitral, Amman-ould-Moulk, qui dans les dernières années, avait beaucoup accru son importance en annexant à ses possessions, au prix d'assassinats compliqués et nombreux, celles de ses voisins, les mehtars de Mastoudj, du Drassoune et du Yassine; cette dernière principauté consistait en une vallée annexe de celle du Khondjout, et débouchant dans le thalweg de l'Indus par une gorge qui est l'entrée unique de ces deux pays, le défilé de Guilguit. C'est ce même Amman-ould-Moulk qui, en 1870, avait fait assassiner, près de Sarhad, l'explorateur anglais Hayward. Entre le Kafiristan et l'Inde, des tribus guerrières et encore indé-

pendantes, dont les principales étaient les Svat, occupaient trois ou quatre vallées pauvres et presque inaccessibles, au nord de la rivière Kaboul, c'est-à-dire au nord des fameuses gorges de Peschaour, célèbres par le passage des grands conquérans de l'Inde, et plus récemment par les combats que les Anglais eurent à y livrer. Enfin, sur le sommet même du Pamir, un simple chef de voleurs indépendant, Sahib-Nazar, tenait encore le pays, réunissant sous sa loi les *outlaws* et les écumeurs de frontières échappés de l'Inde, de la Chine et du Turkestan russe.

Telle était la situation politique de ces régions, situation simplifiée depuis vingt ans, mais encore assez complexe, lorsque l'Angleterre jugea indispensable d'y intervenir. A la suite de la révolte des Houzaras, peuplade guerrière, dont l'importance politique ainsi que la nouveauté sur la scène du monde ne peuvent être comparées qu'à celles qu'avaient les Khroumirs au moment de la campagne de Tunisie, et dont l'état troublé, sur leur territoire indépendant et presque inaccessible, n'était pas moins dangereux pour l'Angleterre que les agissemens de ces derniers pouvaient l'être pour la France, le colonel Lockhart, aujourd'hui général, entrait en campagne avec quatre mille hommes, s'emparait en peu de jours de la haute vallée de l'Indus en amont du point où ce fleuve traverse l'ancienne frontière de l'Inde; il se portait très rapidement jusqu'au confluent du fleuve avec la rivière de Guilguit, pénétrait dans les défilés d'où sort cette dernière, et occupait les vallées du Khondjout, du Yassine et du Svat. Sur ces entrefaites, le frère du mehtar de Tchitral, Askoul-Khan, sortant fort à propos des montagnes du Badakchan, pays mal policé, où l'influence boukhare, inféodée à la Russie, avait été un moment sur le point de prévaloir, assassinait son frère, selon l'usage de sa famille, juste à temps pour motiver en Kafiristan l'intervention des Anglais, que ne pouvait laisser indifférens un pareil attentat contre la morale publique, dans ce pays où d'ailleurs aucun Européen n'avait jamais résidé. Comme épilogue des opérations militaires et diplomatiques qui ont eu lieu depuis lors dans ces contrées, et qui ont été conduites avec autant de vigueur que de décision, l'ancien capitaine Younghusband, l'éminent voyageur, champion des Anglais sur le Pamir et émule du champion russe Groumbtchevsky, vient d'être nommé, il y a quelques semaines, agent diplomatique de l'Angleterre au Khondjout et au Tchitral, avec des pouvoirs exceptionnels.

Sous son gouvernement, le Kafiristan tout entier, qui a été arraché aux Afghans, mais pour tomber sous la domination directe des Anglais, le Yassine, le Khondjout et le Svat vont former dorénavant une nouvelle province de l'Empire indien, grande

comme la moitié de la France : la ligne de l'Hindou-Kouch et celle du Kara-Koroum sont occupées par les Anglais depuis le col de Chimchal jusqu'à la longitude de Gandamak, et le problème qui consistait à donner au nord-ouest de l'Inde une bonne frontière stratégique est aujourd'hui résolu. On sait que la solution définitive de ce problème n'avait jamais pu être atteinte par les Anglais jusqu'à présent, et qu'elle avait toujours dû être ajournée à la suite de chacune de leurs conquêtes successives dans cette direction : au delà de chaque vallée nouvellement acquise au prix d'efforts considérables, s'ouvraient toujours d'autres vallées dont les rivières torrentielles débouchaient les unes dans les autres par les tracés les plus capricieux, formant un réseau inextricable, et ouvrant, dans les lignes frontières les mieux étudiées, des brèches qui les rendaient imparfaites.

Nous dirons, en racontant bientôt quelques-unes de nos aventures de voyage, dans quelles circonstances nous avons eu la bonne fortune de rencontrer et de voir à l'œuvre, sur le terrain de ses exploits, notre confrère le capitaine Younghusband. La nouvelle province ne peut être confiée à de meilleures mains, c'est-à-dire que ce pays de montagnes énormes et infranchissables, peuplé de brigands féroces, ne peut être gouverné par un chef plus résolu, plus énergique, plus loyal, connaissant mieux le pays et y ayant mieux fait ses preuves à tous égards.

Cette conquête nouvelle a répondu coup pour coup à celle du Pamir proprement dit par les Russes, et, en même temps qu'elle a restreint les conséquences politiques de cette dernière opération, elle a d'emblée réduit les prétentions territoriales de la Russie à leur minimum. Car on se souvient de la réponse faite en 1891 par le cabinet de Saint-Pétersbourg aux observations de l'Angleterre lors de la première campagne du colonel Yonoff : « Cette expédition a l'ordre, répondit-on, de rester constamment au nord de la ligne de faîte de Hindou-Kouch et du Karakoroum ; elle ne sort donc pas du territoire russe. » Or, maintenant les Anglais, non seulement ont atteint de leur côté cette même ligne de faîte que les forces russes n'avaient pas occupée d'une façon permanente, mais encore ils émettent des prétentions, au nord de cette ligne, sur certains territoires, tels que le Ouakhan et d'autres pays voisins.

V

Au point où en sont maintenant les choses du Pamir, une délimitation, amiable ou non, est imminente et nécessaire entre les

deux grands empires russe et indien. Les petits États intermédiaires, qui avaient jusqu'ici servi de tampons, ont cessé d'exister, en même temps que la géographie de ces contrées si peu accessibles et jusqu'ici trop mystérieuses pour que la diplomatie européenne y puisse opérer, a cessé d'avoir des secrets. La Russie et l'Angleterre ont déjà entamé des préliminaires de négociations auxquels s'est associée la Chine, qui attache un grand prix à son autorité dans ces régions, et un plénipotentiaire chinois, spécialement délégué pour prendre part à ces conférences, est en ce moment en Europe.

Suivant quel tracé va se faire cette délimitation, ou plutôt quelles sont les lignes frontières que l'une ou l'autre des parties en présence peut aspirer à posséder, et quelles sont les limites en deçà desquelles le souci de sa sécurité future ne lui permet pas de se laisser refouler? C'est ce que nous allons essayer d'indiquer sommairement.

Déjà les Anglais occupent, avons-nous dit, la ligne de l'Hindou-Kouch dans toute sa partie orientale, à partir du 68[e] degré de longitude Est jusqu'au nœud central où se rattachent les grandes arêtes montagneuses de l'Asie. Ils occupent de même, à l'est de ce grand nœud central, toute la ligne du Kara-Koroum jusqu'au Thibet. Ils ont donc acquis au nord de l'Inde leur grande frontière naturelle, la ligne de partage des eaux, la ligne de faîte du Toit du Monde, après avoir dépassé successivement les chaînes énormes situées en deçà, et qui leur avaient pendant longtemps servi de frontières provisoires. Les premières pentes de ces montagnes, celles qui en forment les contreforts les plus méridionaux, avaient toujours été considérées comme servant de limites septentrionales à l'Inde géographique en même temps qu'aux pays habitables et exploitables: aussi les divers empires indiens, tant anciens que modernes, plus soucieux des revenus que peuvent donner les peuples que de la concordance des frontières de ceux-ci avec les limites des grands bassins hydrographiques, et ignorant des combinaisons internationales auxquelles le concert européen moderne a donné lieu, avaient borné leur autorité aux parties riches et accessibles de l'Indoustan, laissant volontairement en dehors de leurs conquêtes des pays aussi pauvres et aussi improductifs que ceux dont il s'agit.

Les Anglais ont fait une œuvre plus complète : se limiteront-ils même à celle-ci? Telle ne semble pas être jusqu'à présent leur intention.

Les dernières propositions faites par eux, et qui, paraît-il, constituent le minimum des concessions que le cabinet de Londres

juge pouvoir faire, ne se borneraient pas à attribuer sans conteste à l'Angleterre la part, déjà fort belle, composée par tout ce qui est au sud de l'Hindou-Kouch. La domination anglaise prétendrait aller au delà, sur le sommet du Toit du Monde. La Russie s'arrêterait à la rive droite du Pendj, grande rivière qui est la tête principale de l'Oxus : la frontière remonterait cette rive jusqu'au confluent des deux rivières Pamir et Ouakhan, dont la réunion forme le Pendj et dont les deux vallées portent respectivement les noms de Grand et de Petit-Pamir; puis elle suivrait la crête séparant ces deux vallées jusqu'au point appelé Rabat-Ak-Tach, où devra probablement passer aussi la frontière chinoise, encore indécise aujourd'hui. Le Petit-Pamir tout entier, c'est-à-dire la vallée du Ouakhan, ainsi que la haute vallée de l'Ak-sou, la seconde grande branche de l'Oxus, appartiendraient à la Grande-Bretagne.

Cette proposition, très sérieusement formulée par l'Angleterre et par les défenseurs de ses intérêts, ne peut être considérée par ceux qui connaissent la topographie du pays que comme une agréable plaisanterie, une de ces plaisanteries sinistres pour ceux qui les acceptent, comme les Anglais seuls en savent émettre sérieusement, et comme seuls ils savent les soutenir avec cette unanimité, supérieure à toutes les querelles de partis, qui fait leur force vis-à-vis des étrangers.

Il y a lieu d'espérer que la Russie saura y répondre comme il convient, et qu'elle ne sera pas dupe de ce jeu, comme la France l'a été si souvent depuis vingt ans, aussi bien en Afrique qu'en Asie.

Par l'application du tracé qui vient d'être indiqué, on le voit, l'Angleterre se ferait la part du lion. Non seulement elle tiendrait la ligne des crêtes, mais elle aurait même les deux versans de l'Hindou-Kouch. Elle pourrait fortifier à son aise les trois cols qui traversent cette chaîne : le col de Baroghil, le plus important de tous, clef de la position dans tout ce système de montagnes, le col de Karambar et celui de Yanali.

L'Inde aurait ainsi une frontière inexpugnable au point de vue défensif : elle pourrait utiliser de la façon la plus avantageuse les énormes chaînes de montagnes, les plus hautes du monde, qui lui constituent une ceinture complète. En même temps, au point de vue offensif, elle posséderait, dans la plaine du Petit-Pamir, une sorte de camp retranché, c'est-à-dire une admirable position stratégique, d'où elle menacerait à son gré le bassin de l'Oxus, c'est-à-dire le Turkestan russe, et le vaste bassin aralo-caspien tout entier; car elle tiendrait les deux sources prin-

cipales du grand fleuve Oxus, qui en est l'artère, à savoir la source du Pendj et celle de l'Ak-sou.

En arrière de cette frontière naturelle de l'Hindou-Kouch, déjà excellente par elle-même, on peut très aisément, par la fortification facile du col de Darkoth, rendre infranchissable la ligne de faîte, parallèle à la première, qui sépare la vallée de Tchitral de celle du Yassine ; ce qui crée encore une seconde ligne de défense presque impossible à forcer. On ne peut la tourner qu'en faisant une marche de flanc de 500 kilomètres vers le sud-ouest et en forçant ensuite les passes de Peschaour, dont le système de défense est depuis longtemps étudié par les possesseurs de l'Inde. Enfin, en admettant que l'ennemi franchisse le col de Darkoth, et pénètre dans les vallées du Yassine et du Khondjout, la communication de celles-ci avec l'Inde est barrée facilement par la fortification de Guilguit, qui garde l'entrée de la gorge étroite par le fond de laquelle les eaux de ces deux pays fermés communiquent avec la vallée de l'Indus.

La frontière nord-ouest de l'Inde, jusqu'à présent mal fermée, sera ainsi couverte par une triple ligne de défense tout à fait formidable, et telle que jamais aucun des grands empires de la Péninsule n'en a possédé.

Les Anglais, en outre, par la possession du Ouakhan, et par celle du cours supérieur du Yarkand-Daria, dont ils revendiquent les sources, situées au nord du Kara-Koroum, auraient un pied dans le bassin de l'Oxus, c'est-à-dire dans le Turkestan russe, et un autre pied dans le bassin du Lob-Nor, c'est-à-dire en Chine. Pour qui connaît le système de progression envahissante et la force d'expansion des colonies anglaises, on sait ce que veulent dire pour l'avenir ces deux positions. Si la Russie accepte cette combinaison, elle a, malgré l'avance qui semblait lui être acquise depuis vingt ans, perdu la partie dans le partage du Toit du Monde.

Pour le faire clairement comprendre, nous sommes obligé de donner ici quelques détails sur la géographie stratégique de l'Hindou-Kouch, la grande arête montagneuse qui sépare la région indienne de l'ancienne Scythie, c'est-à-dire de l'Asie septentrionale. Si la partie occidentale de cette chaîne était déjà connue depuis un certain nombre d'années, en revanche son extrémité orientale, celle qui se relie aux grandes chaînes encadrant l'Empire chinois, c'est-à-dire la partie qui touche au nœud central du Pamir, n'a été découverte que par les expéditions toutes récentes dont les résultats, encore presque tous inédits, ne sont encore qu'à peine révélés aujourd'hui. Les découvertes dont il s'agit da-

tent des trois dernières années. Pour montrer combien la géographie de cette région était mal connue, nous dirons que naguère encore certains géographes européens s'accordaient à enseigner que le *Paropamise* des historiens grecs, cette chaîne de montagnes dont ceux-ci ont tant parlé, en l'appelant aussi *Caucase indien*, et en la dépeignant comme l'inévitable barrière que devaient franchir tous les conquérans de la haute Asie, n'existait pas. Or le Paropamise, on le sait maintenant, n'est autre chose que l'Hindou-Kouch, et son existence s'est affirmée, de la façon la plus indéniable et la plus imposante, aux yeux de tous les voyageurs encore rares qui ont pu contempler son formidable et gigantesque profil. Partant du nœud central des grandes chaînes asiatiques, cette crête s'avance dans la direction de l'ouest-sud-ouest, jusqu'au delà de Hérat, et ses cimes arrivent jusqu'à l'énorme altitude de 7 800 mètres, presque égale à celle des plus hauts sommets de l'Himalaya.

Trois routes, ou, pour mieux dire, trois groupes de routes, permettent de traverser cette chaîne de montagnes colossale, que les conquérans venus du nord ou de l'ouest, Perses, Macédoniens, Arabes, Mongols et Turcs, ont si souvent franchie, toujours victorieux, malgré l'extrême difficulté du terrain, pour se ruer à la conquête des fertiles plaines de l'Inde.

Si nous considérons cette grande barrière montagneuse dans tout son développement, c'est-à-dire depuis Hérat jusqu'à la frontière de Chine, sur une longueur de 1 500 kilomètres, nous voyons que vers son centre, tout près de la ville de Kaboul, entre la moitié orientale qui seule porte aujourd'hui, pour les indigènes le nom d'Hindou-Kouch et la section qu'ils nomment Kouch-Baba (Mère des Montagnes), s'ouvre un groupe de cols, les passes de Bamian. Ces défilés empruntent ce nom collectif à la petite ville de Bamian, située sur la rivière Koundouz, à une altitude de 2 600 mètres, et qui en est la clef sur le versant nord. L'une des routes qui en partent va directement de la vallée du Koundouz dans celle du Kaboul, c'est-à-dire du bassin de l'Oxus dans celui de l'Indus, par la traversée d'une ligne de faîte unique. C'est le col de Chibar, dont l'altitude, voisine de 4 000 mètres, n'est pas très forte par rapport au fond des vallées adjacentes et dont l'accès est relativement aisé. Ce n'est cependant pas la route la plus fréquentée, car elle n'est pas la plus facile, et en outre la vallée du Gourbent, affluent du Kaboul, où elle débouche, ne permet d'atteindre que par un long détour la ville de Kaboul, capitale de l'Afghanistan. L'autre route, plus fréquentée, passe d'abord de la vallée du Koundouz dans la haute vallée de l'Helmound, c'est-à-

dire du bassin aralo-caspien dans celui des lacs du Seïstan, par le col de Khodjikak, qui échancre l'Hindou-Kouch à une altitude de 3720 mètres; puis il reste à franchir une autre chaîne, celle qui sépare le bassin de l'Helmound de celui de l'Indus. C'est ce que l'on fait par un second col, celui d'Ounaï (3 450 mètres), d'où l'on redescend directement sur Kaboul. Toute une série d'autres passages, moins accessibles, mais cependant praticables, et que des détachemens armés ont souvent suivis, avoisinent, à l'est, les cols de Chibar et de Khodjikak, c'est-à-dire traversent l'Hindou-Kouch entre les passes de Bamian et la partie culminante de la ligne de faîte, qui, avons-nous dit, atteint 7 800 mètres, et qui a pour sommets dominans les pics de Tiratch-Mir et de Sad-Ichtrag. Le plus fréquenté de ces passages est le col de Sar-Oulan (3 600 mètres), qui met en communication un affluent du Koundouz avec un autre torrent, affluent du Kaboul.

A 700 kilomètres plus à l'ouest que les passes de Bamian, s'ouvre, entre les Steppes et l'Inde, une route facile, celle de Hérat, si facile qu'il est devenu banal de dire que la citadelle de Hérat est la clef de l'Inde et de l'Asie centrale. On traverse en effet la ligne de faîte du Syiak-Kouch, prolongement abaissé de l'Hindou-Kouch, au sud de Hérat, par un col bien aisément accessible, le col de Sianeh-i-Kouch, dont l'altitude n'est que de 1 625 mètres, tandis que celle de Hérat, au fond de la vallée adjacente, est déjà de 800 mètres. Une fois dans le bassin de l'Helmound, où l'on accède par ce col, une grande route, contournant par le sud les contreforts méridionaux du Paropamise, conduit à Candahar, la seconde capitale de l'Afghanistan, d'où les invasions peuvent descendre sur le bas Indus par les passes de Bolan. Cette route, si facile, de Hérat et de Candahar, la plupart des grands conquérans l'ont dédaignée comme trop indirecte : Alexandre le Grand, Mohammed le Kharismien, Tamerlan, Baber, tous ceux qui ont conquis l'Inde, ont passé directement plus à l'est, généralement par l'un des cols dont nous avons parlé.

Il nous reste donc à indiquer quels sont, tout à fait à l'est de l'Hindou-Kouch, à l'autre bout de la chaîne, les défilés naguère encore inconnus qui vont du Pamir dans le Kafiristan et le Khondjout, c'est-à-dire dans l'Inde : ils se trouvent aux sources du Yarkoun, affluent indirect de l'Indus. De ces défilés, le principal, le plus connu, le plus facile, est celui de Baroghil. Cette route du col de Baroghil est la plus importante de tout le Pamir. C'est la seule par laquelle l'artillerie et les bagages d'une armée moderne puissent passer du Turkestan dans l'Inde. Son altitude est de 12000 pieds, cote qui paraîtra forte, car auprès d'elle le fameux

passage du Saint-Bernard est bien modeste. Mais dans cette région de montagnes gigantesques, près desquelles les Alpes ne sont pour ainsi dire que de simples collines, un col de 12000 pieds est relativement très peu élevé. Celui-ci est presque de plain-pied avec le fond des vallées voisines. De son débouché méridional, un agresseur venu du nord pourrait, sans franchir aucun nouveau col, arriver jusqu'à l'Indus. Il suffirait pour cela de descendre la vallée du Yarkoun pendant toute la traversée du Kafiristan, c'est-à-dire pendant un peu plus de 400 kilomètres, jusqu'à la rivière Kaboul, dans laquelle se jette ce cours d'eau ; puis de là on déboucherait dans l'Inde par les défilés de Peschaour. Mais cette route serait longue et indirecte ; en outre, elle présente plusieurs passages difficiles et étroits, faciles à défendre. Il en existe une autre : en face du col de Baroghil, une deuxième passe, celle de Darkoth, donne directement accès des sources du Yarkoun dans la haute vallée de l'Indus, par la rivière de Guilguit. L'altitude de ce col est, comme pour celui de Baroghil, de 12000 pieds, entre deux vallées dont les fonds se trouvent déjà à plus de 10000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ce système des passes de Baroghil et de Darkoth constitue la principale route stratégique, mais non la seule, qui, du haut Oxus, permette de franchir l'Hindou-Kouch et de descendre dans les Indes. Elle est flanquée de trois autres passes plus hautes, plus difficiles, peu pratiquées par les indigènes eux-mêmes et à peu près inconnues même des géographes. Elles sont praticables pourtant : ce sont les cols de Karambar, de Kilik et de Yanali. Les deux premiers, partant du fond même de la vallée de la rivière Hounza, mettent directement en communication les sources de l'Ak-sou avec le Khondjout, c'est-à-dire la vallée de l'Oxus avec celle de l'Indus. Le dernier col, plus à l'ouest, fait communiquer la vallée du Pendj avec le Tchitral.

On voit ainsi, à peu près, d'une façon très sommaire, quelles peuvent être, à travers cette région inaccessible, les routes des invasions, et quels sont les points principaux qu'il est nécessaire de défendre ou de garder de part et d'autre.

VI

Tous ces détails topographiques, assez arides et relatifs à des pays barbares, pourront sembler bien minutieux et d'un intérêt bien local, et leur étude pourrait, à la rigueur, être considérée comme superflue pour les Européens, si le litige était, comme il peut sembler à première vue, limité à la question, déjà importante, du tracé de la future frontière stratégique entre les Indes

et les possessions russes. Mais il n'en est pas ainsi : le problème est bien plus vaste et d'un intérêt bien plus général encore, en même temps que plus capital pour les deux empires en présence. Il ne s'agit pas d'une simple question de délimitation de frontières, ni même seulement d'une question de sécurité future pour les deux puissans pays qui vont devenir limitrophes. Il y a plus.

La Russie, étendant de proche en proche ses conquêtes à travers l'Asie, par une marche qui depuis deux siècles ne s'est jamais arrêtée ni ralentie, a achevé maintenant, en conquérant par larges tranches le Turkestan et la Sibérie, d'appliquer le programme tracé par Pierre le Grand et par Catherine II. Elle possède aujourd'hui dans le nord de l'Asie une surface deux fois plus grande que l'Europe entière, et, après avoir eu la patience d'annexer laborieusement et pied à pied, pendant de longues années, d'immenses déserts de glaces ou des steppes improductives, elle a entamé, dans les trente dernières années, la conquête de pays plus riches et plus peuplés qui lui constituent un magnifique domaine. Pour que cet immense territoire puisse être utilisé, pour que cette domination soit viable, pour que ce domaine constitue, non pas une simple expression géographique appliquée à la partie hyperboréenne de l'Asie, comme l'était, par exemple, l'ancienne Scythie, mais un empire véritable, pour que le *Tsar blanc*, reconnu par tous les peuples de l'Asie comme l'héritier direct des Grands-Khans mongols, soit le souverain, nous ne dirons pas d'un État riche, mais d'un État simplement viable et gouvernable, il faut que l'Empire russe arrive à toucher, par sa frontière sud, la mer des Indes. Il forme, en quelque sorte, un immense triangle ayant pour base l'océan Glacial et s'appuyant d'une part à l'océan Pacifique, de l'autre à la mer Baltique. Ce grand triangle, essentiellement continental, est fort difficile à administrer et à parcourir intérieurement, et cela à cause de son immensité même, qui, à un autre point de vue, au point de vue défensif, fait aussi sa force. Il est en outre presque sans communication avec le reste du monde, car les mers polaires, le long desquelles s'étend sa base, ne sont pas navigables, et du côté du sud il est bloqué presque partout par d'immenses déserts et des montagnes infranchissables qui le séparent de pays d'ailleurs pauvres, peu civilisés et peu praticables eux-mêmes. Il faut donc tout au moins que ce triangle ait à ses trois sommets, sommets plus ou moins larges et tronqués, trois sorties maritimes, l'une à l'est, sur l'océan Pacifique, l'autre à l'ouest, sur la mer Baltique, la troisième au sud, sur la mer des Indes. Les deux premières ont été obtenues au prix de grands sacrifices, et elles sont encore médiocres. La mer Baltique est

une mer fermée, facile à bloquer, et qui gèle partiellement chaque année. A l'autre extrémité de l'Empire, à onze mille kilomètres de là, Vladivostok, ce port arraché à la Chine avec le territoire de l'Oussouri, au prix de grandes concessions faites ailleurs, est bien loin, et n'est libre de glaces que pendant quelques mois de l'année. C'est cependant déjà un très grand résultat que d'avoir pu créer sur la mer du Japon ce port, tête de ligne du chemin de fer transsibérien. Les anciens ports de la mer d'Okhotsk et de la mer de Behring étaient inabordables et n'existaient même pas, en comparaison de celui-ci. Mais, comme débouché tant commercial que politique destiné à mettre l'Empire russe en communication avec le reste du monde, Vladivostok est encore insuffisant. Nous ne parlerons pas des ports de la mer Noire, bloqués par les canons des Dardanelles ou par ceux de la flotte anglaise, qui peut si facilement prendre position dans les eaux du Bosphore. Nous ne parlerons pas non plus des ports de l'océan Arctique, bloqués plus complètement encore par les glaces du pôle. Malgré son immense développement de côtes, la Russie n'a donc pas de porte sur la mer. Aussi, arriver à percer jusqu'à l'océan Indien et à s'y créer un débouché, c'est le résultat essentiel que doit poursuivre la conquête russe en Asie, maintenant qu'elle a achevé l'œuvre qui consistait à absorber par secteurs successifs l'interminable steppe, laquelle semblait devoir la séparer à tout jamais aussi bien des parties riches de l'Asie centrale que des grands empires fondés, dès l'antiquité, dans les régions chaudes du vieux monde.

Ce résultat, s'il peut être obtenu, sera énorme, plus encore peut-être au point de vue économique qu'au point de vue géographique. Il affranchira le commerce russe de la tutelle des autres nations et lui permettra de se développer sur un pied d'égalité avec elles. Il permettra à la Russie d'avoir une marine et de cesser d'être une puissance exclusivement continentale, isolée des autres, et vivant, malgré tous ses efforts, dans des conditions de demi-barbarie tout à fait anormales en notre siècle et plus ou moins analogues à celles où se trouvaient, au moyen âge, les États des successeurs de Dchinghiz-Khan. Il rendra plus accessibles dans tous les sens les provinces asiatiques de la Russie, car on pourra enfin y établir avec des bases diverses et solides un réseau de grandes voies de communication. L'ancienne et fameuse question des détroits deviendra secondaire : le blocus des Dardanelles et celui du Sund ne suffiront plus pour isoler la Russie du reste du monde. Enfin les récentes conquêtes de l'Empire russe se trouveront ainsi consolidées et toutes ses possessions asia-

tiques prendront la cohésion nécessaire : certaines parties, les plus riches, qui sont aujourd'hui excentriques ou peu accessibles, auront des débouchés.

Tout cela, l'Angleterre le sait, et sa politique consiste, naturellement, à chercher par tous les moyens à éviter ce résultat. Dans une comparaison peu flatteuse, mais énergique et assez claire, le plus en vue des diplomates anglais actuels, qui fut vice-roi des Indes avant d'être ambassadeur en Occident, et qui, à ce titre, connaît aussi bien les questions asiatiques que celles de l'Europe, a comparé la domination russe à un abcès qui ronge le vieux continent : il faut à tout prix, a-t-il dit, l'empêcher de percer au dehors. En s'attachant à suivre ce programme, l'Angleterre prétend, naturellement, faire œuvre d'utilité publique et rendre service au monde entier, avec l'abnégation qui lui est habituelle en pareil cas, et qui, par une heureuse et juste coïncidence, se trouve toujours, en fin de compte, avoir un résultat avantageux pour ses intérêts particuliers.

La Russie peut obtenir de deux façons la porte de sortie dont nous venons d'indiquer l'emplacement et l'utilité : par l'annexion de la Perse, ou bien par la conquête d'une zone plus ou moins large, située plus à l'est, c'est-à-dire entre la Perse et l'Inde, et traversant du nord au sud l'Afghanistan et le Beloutchistan, de manière à former un trait d'union entre la partie méridionale de la province transcaspienne actuelle et le littoral de l'océan Indien. La première combinaison, à savoir l'absorption de la Perse par la Russie, est poursuivie depuis longtemps et plus ou moins préparée par de nombreux traités dont le premier est fort ancien, car il remonte au règne de Pierre le Grand. Mais cette annexion ne passerait pas inaperçue en Europe ; quelque logique qu'elle soit, elle causera une bien grosse perturbation dans les atlas, scolaires ou autres, et l'Angleterre ne désespère pas d'arriver à l'empêcher.

Malgré l'infériorité incontestable de ses chances, elle lutte d'influence en Perse avec la Russie et elle réussit à retarder la solution menaçante pour elle. L'autre combinaison, plus avantageuse peut-être, comme nous le dirons plus loin, aurait conduit au même résultat d'une façon moins bruyante et avec de bien moindres complications internationales.

Ce résultat, la Russie a été sur le point de l'atteindre en 1884, peu de temps après l'avènement de l'empereur actuel, et plus de la moitié du chemin, sinon le chemin tout entier, aurait déjà été franchie à l'heure qu'il est, si le *raid* du général Grodiékoff sur Hérat avait été soutenu, ou si un ordre supérieur n'avait pas arrêté le général Komaroff, après la facile victoire de Kouchka, remportée

par lui sur les Afghans. Aujourd'hui, grâce à ce temps d'arrêt, les Anglais ont fortifié Hérat, affirmé leur influence en Afghanistan, poussé, par Kettah et le col de Bolan, un chemin de fer de pénétration qui, de la vallée de l'Indus, parvient aux portes de Candahar; enfin ils viennent de compléter leur œuvre par la déposition du khan de Kélat, accusé d'intrigues avec la Russie, et par l'annexion pure et simple du Mekran, zone littorale qui va de l'Inde à la Perse.

La mission que remplit en ce moment près de l'émir de Kaboul un haut fonctionnaire du gouvernement indien, sir H. Mortimer Durand, va sans doute achever d'établir de ce côté une barrière solide contre les progrès de la Russie. Il n'y a pas à se dissimuler que la situation de celle-ci est devenue beaucoup moins bonne depuis les événemens de ces derniers mois, ou plus exactement depuis un an.

Car maintenant, lors même que la Russie réussirait, dans un avenir prochain, par suite de circonstances qui peuvent se produire, à annexer la Perse, les Anglais pourraient tâcher, pour prix de leur consentement à la disparition géographique de cet empire, d'en arracher pour eux-mêmes un lambeau, tout au moins celui qui borde la côte sud, davantage peut-être. Déjà maîtres du Mekran, ils s'étendraient ainsi jusqu'au détroit d'Ormuz dont ils s'empareraient, et ils bloqueraient la Russie dans le golfe Persique, de même qu'ils bloquent déjà la communication entre ses ports d'Europe et ceux d'Asie d'une façon permanente par Suez, par Aden, par Singapour, et comme ils la bloqueraient plus complètement encore, en temps de guerre, dans la mer Noire et la mer Baltique, en barrant par leurs flottes le Sund et les Dardanelles. Et peut-être même l'Angleterre exigerait-elle pour sa part plus que la zone littorale qui borde la mer d'Oman. Placée comme elle l'est depuis les derniers événemens, elle pourrait prétendre à la possession de toutes les côtes du golfe Persique lui-même et soulever ensuite une nouvelle question orientale, grosse de difficultés, celle du chemin de fer projeté dans la vallée de l'Euphrate. En résumé, on voit que la Russie, qui, dans le partage de l'Asie centrale, avait marché à pas de géant et semblait avoir pris une avance définitive par ses brillantes conquêtes en Turkestan et par le traité de Tourkmantchaï, passé avec la Perse, semble maintenant distancée par sa rivale.

VII

L'Hindou-Kouch est atteint aujourd'hui de part et d'autre par les avant-postes des Anglais et des Russes, et, selon toute vrai-

semblance, sa ligne de faîte finira par servir de frontière aux deux grandes puissances, depuis son extrémité orientale, à la frontière chinoise, jusqu'à l'extrémité occidentale du Kafiristan, vers 68° de longitude. Plus à l'est, le Karakoroum, haute chaîne parallèle à la direction de l'Himalaya, mais plus septentrionale, et qui constitue la ligne de partage des eaux entre le versant indien et le versant kachgarien ou chinois, semble devoir former le prolongement de cette frontière dans la direction de l'est jusqu'au Thibet, en attendant que la Chine occidentale devienne elle-même un objet de compétition entre l'Angleterre et la Russie.

A l'ouest du 68e degré, le partage de l'Afghanistan, interposé comme un coin entre les possessions des deux grands peuples, reste encore indécis. La frontière de l'Hindou-Kouch, dans cette partie occidentale, n'est plus atteinte ni par l'Inde ni par la Russie. Les deux versans de cette partie de la chaîne appartiennent aux Afghans.

Mais l'Afghanistan ne semble pas devoir rester longtemps indépendant, et il paraît destiné à être, dans un avenir très prochain, partagé entre ses puissans voisins les Russes et les Anglais.

Comment se fera le partage? Il est difficile de le dire, car les deux nations ont des titres pour appuyer leurs prétentions; cependant le sort de deux provinces paraît dès à présent nettement indiqué. De même que les Russes peuvent revendiquer le Turkestan afghan, arrosé par les rivières mortes qui aujourd'hui se perdent dans les sables, mais qui autrefois ont été des affluens de gauche de l'ancien Oxus, de même l'Angleterre, maîtresse de la vallée de l'Indus, peut prétendre y annexer tout le quart oriental de l'Afghanistan, formé par les bassins des rivières qui se déversent dans le bas Indus, après avoir franchi, par des défilés étroits, la barrière montagneuse qui porte le nom de Monts Soliman et que les Anglais, après la dernière expédition d'Afghanistan, ont adoptée comme limite en lui donnant le nom provisoire de frontière scientifique de l'Inde. Ces deux acquisitions sont à peu près équivalentes au point de vue de la superficie territoriale. Elles comprennent de part et d'autre le quart de l'Afghanistan actuel, c'est-à-dire que sur la surface de ce pays, qui forme aujourd'hui à peu près un carré dont les quatre faces sont orientées vers les quatre points cardinaux, elles prélèvent deux tranches d'égale largeur, l'une sur le bord septentrional et l'autre sur le bord oriental. Peut-être le lot de l'Angleterre serait-il un peu plus considérable, dans cette combinaison, que celui de la Russie. L'Inde recevrait Kaboul, capitale actuelle du pays, ainsi que Gandamak, Djellalabad, et tout le bassin de la rivière Kaboul. Plus au sud, elle recevrait également

une région beaucoup plus pauvre et moins peuplée, mais étendue, où se trouvent quelques rares centres de population, Makhin, Khanigaram, Moussa-Kheil ; cette région complète le bassin hydrographique de l'Indus. La Russie recevrait Hérat et beaucoup de villes d'une certaine importance : Balkh, l'ancienne Bactres, Mazar-i-Chérif, où sont des tombeaux qui attestent une ancienne splendeur, bien qu'on ne sache pas au juste sous quel nom cette ville a été illustre dans l'antiquité, Koundouz, Khanabad, Faïsabad, ainsi qu'Andkhoï et Aktcha, deux oasis importantes, presque rivales de celle de Merv, situées dans le sud des même déserts où se trouve cette ancienne capitale, laquelle, comme on le sait, est déjà depuis une dizaine d'années tombée au pouvoir de la Russie.

Il restera à partager le surplus de l'Afghanistan, c'est-à-dire la moitié de la surface et de la population du royaume. Cette partie difficile à partager forme un carré moitié plus petit que le carré primitif et occupe l'angle sud-ouest de celui-ci. A qui doit-il revenir? Les Anglais désireraient vivement s'en emparer et cachent à peine leur intention. Après les deux expéditions d'Afghanistan, dont la dernière, celle du général Roberts, en 1878 et 1879, les avait rendus maîtres d'imposer leur volonté au pays, les Anglais avaient fait preuve d'un étonnant désintéressement en n'annexant à l'Inde que des territoires peu étendus et en laissant à l'Afghanistan une indépendance presque absolue en apparence.

Nous avons déjà indiqué quels avaient été les avantages de cette politique modérée : ralentir l'action des Russes et d'autre part laisser aux Afghans le temps d'acquérir des droits sur divers territoires constituant jusque-là des principautés indépendantes.

Cependant la construction du chemin de fer de Candahar et l'annexion de l'enclave de Kettah avaient été, au cours de ces dernières années, un acheminement, mais lent et très déguisé, vers une action plus énergique. Cette action s'est dessinée depuis un an par les opérations du général Lockhart dans le Kafiristan et le Khondjout, puis, d'une façon plus considérable et plus inattendue, il y a trois mois à peine, par la déposition du khan de Kélat, accusé, dit-on, d'intrigues avec la Russie, et par l'annexion radicale du Mekran, c'est-à-dire de toute la partie encore indépendante du pays qui figure sur les cartes françaises sous le nom de Beloutchistan. Il ne paraît pas douteux que la mission dont est chargé, auprès de l'émir d'Afghanistan, sir H. Mortimer Durand, n'entraîne la sanction définitive de cette politique énergique, dont on s'est trop peu occupé en Europe, et qu'elle n'amène l'établissement d'un protectorat plus ou moins avoué de l'Angleterre sur tout l'Afghanistan.

VIII

Si les Anglais annexent l'Afghanistan et le Béloutchistan, même en laissant aux Russes Hérat et le Turkestan afghan, la Russie ne peut guère sauvegarder ses droits et ses espérances que par l'annexion de la Perse, et encore ne serait-ce là pour elle qu'un pis aller insuffisant. La combinaison qui consisterait pour la Russie à acquérir une porte de sortie sur l'océan Indien par la conquête de la moitié occidentale de l'Afghanistan, tout en étant moins bruyante et moins radicale, serait infiniment plus avantageuse : cette issue plus orientale vaudrait mieux que celle qui conduirait à la nappe fermée du golfe Persique, et en outre la Perse, coupée des Indes et déjà attachée à la Russie par les liens d'une vassalité qui existe de fait, sinon ouvertement, ne pourrait manquer de lui échoir en partage à bref délai, sans éclat, à la première occasion.

Aussi n'est-il que temps, pour la Russie, en réponse aux nouvelles acquisitions de l'Angleterre, de dessiner un vigoureux mouvement en avant sur la frontière sud de la Transcaspienne et du khanat de Boukhara, si elle ne veut pas que l'annexion, par les Anglais, du pays qu'elle convoite et qui lui est indispensable, ne soit un fait accompli.

Par la conquête du Mekran et par les autres mesures politiques actuellement en cours d'exécution dans la région afghane et dans les pays voisins, les Anglais ont répondu, d'une façon aussi vigoureuse que décisive, aux tentatives déguisées qu'avait faites la Russie, pendant ces dernières années, pour nouer des intrigues dans ces contrées et y étendre de plus en plus son influence. Parmi les opérations dont nous parlons figure la hardie reconnaissance des deux lieutenans russes Patrine et Léontieff, qui, l'année dernière, sont allés à cheval du Caucase aux Indes en traversant la Perse et le Béloutchistan. Ce voyage paraît n'avoir pas été étranger à la déposition du khan de Kélat.

Si maintenant la Russie ne répond pas à son tour par l'invasion immédiate du Turkestan afghan, ou du Khorassan, ou par des mesures équivalentes, il est certain que le sort définitif de la partie est compromis pour elle. Si elle veut que le partage de l'Asie se fasse d'une façon satisfaisante pour ses intérêts, si elle ne veut pas rester confinée dans les neiges sibériennes et dans les steppes kirghizes, si elle ne veut pas que son empire asiatique, malgré l'immense étendue qu'il présente déjà aujourd'hui, reste ce qu'a été celui des souverains mongols du moyen âge, c'est-à-dire une

surface géographique très vaste, mais parcourue par des hordes nomades sans consistance, sans valeur politique, et sans grand poids dans la balance de l'équilibre international, il faut qu'elle se hâte de faire brèche à la ceinture continue d'annexions, allant du cap de Bonne-Espérance à l'Australie, par laquelle l'Angleterre a fait, en peu d'années, de l'océan Indien un lac anglais. Par l'annexion de l'Afrique orientale, par la conquête de la région du Zambèze, arrachée il y a quatre ans au Portugal, au mépris du droit des nations, par l'enlèvement d'Émin-Pacha, par l'annexion déguisée de l'Égypte, par l'abandon de la région du Haut-Nil au Mahdi, ce qui permet aujourd'hui d'entamer la conquête de ce même pays par le sud, non plus au profit de l'Égypte, à qui il appartenait, mais au profit direct de la compagnie anglaise de l'Est africain, l'Angleterre s'est approprié, du cap de Bonne-Espérance à Alexandrie, un immense arc de cercle qui comprend toute la partie haute de l'Afrique, c'est-à-dire qui prélève sur ce grand continent toute la zone fertile, tempérée et habitable par les Européens. On a leurré la France pendant le peu de temps qu'a duré cette opération si importante et si habilement menée, en lui abandonnant, dans l'ouest du continent africain, les déserts du Sahara, qui ne rapporteront jamais le quart de ce qu'ils auront coûté, et le Soudan occidental, qui ne vaut guère mieux ; encore les Anglais ont-ils eu soin, dans ce dernier pays même, d'en distraire d'abord à leur profit toutes les parties qui pouvaient avoir quelque valeur, par exemple les territoires du Bas-Niger, occupés aujourd'hui par la compagnie anglaise de ce nom. Les territoires anglais de Lagos et du pays des Achantis encadrent la récente conquête du Dahomey, et s'étendent vers le nord plus loin et plus rapidement qu'elle. Enfin, malgré tous nos sacrifices sur le Haut-Niger, tout récemment encore, les dissentimens survenus entre le capitaine Binger, chargé de délimiter les possessions françaises de la côte d'Ivoire, et les commissaires anglais, viennent d'être tranchés par une convention qui donne à la colonie de Cape-Coast la faculté de s'étendre librement vers le nord dans l'intérieur des territoires de cette boucle du Niger où nos expéditions nous ont coûté déjà si cher. On voit avec quelle habileté et quel succès les Anglais ont manœuvré en Afrique contre la France : ils manœuvrent en ce moment en Asie contre la Russie d'une façon qui paraît près d'aboutir à un succès égal, malgré la force de leurs adversaires, et bien que l'attention de ceux-ci soit depuis longtemps fixée tout entière sur les points litigieux.

L'immense arc de cercle, long de 8 000 kilomètres, dont nous avons parlé tout à l'heure, que les Anglais ont occupé dans

l'Afrique orientale, et qui dans peu d'années aura pour axe un chemin de fer allant du cap de Bonne-Espérance au Nil, encadre d'un côté, du côté de l'ouest, l'océan Indien. A l'est, cet océan est bordé par l'Australie, par la Birmanie, et par les acquisitions incessamment croissantes de l'Angleterre, le long de la côte de Malacca, où Singapour a été sa base d'opération. Du côté du nord, elle possède aujourd'hui non pas seulement l'Inde, mais toute la côte d'Asie, dont elle s'est emparée, depuis Aden jusqu'au détroit de Malacca, sans qu'on ait attaché en Europe à cet important fait géographique l'attention qu'il méritait. Le public de nos pays a plus ou moins suivi l'annexion des côtes occidentales de l'Indo-Chine par les deux expéditions de Birmanie et par les empiétemens incessans des *Strait's Settlements*. Mais, à l'autre extrémité de la ligne, la côte méridionale de la grande péninsule arabique, déserte et inhospitalière, l'Angleterre se l'est appropriée sans bruit. La question de Mascate, connexe de celle de Zanzibar, lui donne aujourd'hui des droits ou des prétentions sur les côtes sud-est de la même péninsule jusqu'au détroit d'Ormuz. L'annexion du Mekran vient de fermer le cercle. La Russie seule peut le briser, s'il en est temps encore, ce qui semble de plus en plus douteux. Il est vrai qu'à un moment donné, elle aura toujours, en dernier ressort, la ressource de chercher ce résultat par une guerre ouverte. Mais, dans les circonstances modernes, une grande guerre européenne est chose si grave qu'il n'est guère de puissance qui consente à en prendre la responsabilité, ni qui soit en état d'en supporter la dépense. En même temps il n'est guère de conquête coloniale, quelque grosse qu'elle soit, qui en vaille la peine, et l'Angleterre elle-même, bien qu'elle soit la plus grande puissance coloniale du monde et que ces questions aient pour elle plus d'importance que pour aucune autre nation, hésiterait sans doute, elle l'a prouvé plusieurs fois, à en faire un cas de guerre générale. Le seul procédé qu'il y ait à employer vis-à-vis des Anglais, sur le terrain exotique, — ceci est un fait d'observation simple et nullement une critique, — consiste à les devancer, à s'emparer avant eux de la proie qu'ils convoitent sans se laisser intimider par leurs cris, par leurs appels à la morale des nations, auxquels nous avons été assez naïfs pour nous laisser prendre si souvent, ni par leurs menaces, qui ne seront jamais poussées jusqu'à l'exécution. Il suffit, après les avoir gagnés de vitesse, quand on le peut, d'attendre avec calme une déclaration de guerre dont jamais, et avec raison, ils n'assumeront ni les charges ni la responsabilité. Si les hommes d'État français n'ont pas toujours compris ce jeu, et s'ils se sont montrés parfois d'une naïveté re-

grettable, il n'en avait pas été de même jusqu'à présent des hommes d'État russes : pourtant il semble que, dans les événemens actuels, la Russie se soit laissé distancer.

L'Inde anglaise a cessé depuis longtemps, chacun le sait, d'être une simple colonie commerciale, c'est-à-dire, comme elle l'était au début, un simple groupe de comptoirs entourés de possessions territoriales plus ou moins vastes. Mais elle a cessé également, qu'on ne l'oublie pas, d'être l'Inde de Clive et de Warren Hastings, c'est-à-dire un empire colonial, tel que l'avait conçu Dupleix dans son génie pourtant singulièrement moderne, empire comprenant une agglomération de possessions directes et de royaumes vassaux. L'Inde n'est même plus, comme il y a trente ans, un superbe domaine colonial comprenant la totalité de la presqu'île hindoustane, ni même un grand État unifié, ce qu'elle était arrivée à être il y a peu d'années, lorsque la reine Victoria se fit couronner impératrice des Indes. L'Inde anglaise, c'est maintenant toute l'Asie méridionale, tout le versant sud de ce vieux continent, c'est-à-dire presque toute la partie de l'Asie la plus riche et la plus susceptible de civilisation. C'est un empire plus vaste, plus fort et plus peuplé qu'aucun de ceux qui ont eu leur siège dans les Indes à aucune époque de l'histoire.

Lors du dernier recensement, dont les chiffres ont été publiés cette année, on a pu constater que le vice-roi des Indes, simple fonctionnaire du gouvernement anglais, commandait à plus de 250 millions d'hommes, ce qui fait de lui le monarque le plus puissant du monde. L'empire indien est le plus peuplé qui existe après l'empire chinois, qu'il prime de beaucoup en richesse et en unité.

Cet empire de l'Inde sera-t-il demain l'empire de toute l'Asie, et l'Angleterre possédera-t-elle dans quelques années, sinon la totalité de ce grand continent, du moins toute sa partie riche et utilisable, et dominera-t-elle en outre toutes les autres parties réduites à l'état de pays tributaires ou vassaux politiquement ou économiquement? Il n'y a plus guère que deux obstacles qui l'en puissent empêcher, et ils semblent aujourd'hui ébranlés : ce sont la domination russe d'un côté, et de l'autre peut-être, dans une mesure bien moindre, la France en Indo-Chine.

A cette heure où les peuples qui représentent la civilisation moderne, à l'étroit dans l'Europe devenue trop petite pour eux, se partagent les autres parties du globe, celui qui s'assurera l'empire colonial sera bien près de posséder l'empire du monde pour demain.

L'Angleterre a su prendre les devans dans ce partage, et nous

ne saurions trop admirer, bien qu'il soit trop tard pour les imiter, la largeur de conceptions, la clairvoyance et l'énergie dans l'action, qu'ont déployées ses hommes d'État. Il est certain que, grâce à leur habileté et à l'unité de leurs vues, elle a, dès à présent, conquis en Afrique, en Océanie, et probablement aussi en Asie, une prépondérance qui ne peut plus guère lui être contestée. Elle a même su, seule entre toutes les puissances européennes, par la récente mise en valeur du Canada et par la conservation d'une partie de ses autres possessions du Nouveau Monde, se garder dans l'Amérique émancipée un domaine colonial considérable.

Aussi se considère-t-elle déjà, non sans quelque apparence de raison, comme l'arbitre non pas de l'Europe, mais du monde entier, et elle paraît s'attribuer un droit de suzeraineté sur toutes les mers et toutes les terres du globe, à la réserve peut-être des territoires très solidement occupés, d'une façon directe, par d'autres nations européennes, et encore à la condition de restreindre en toute occasion ceux-ci à leur plus stricte expression. Les derniers événemens du Siam auraient suffi à le montrer, si cela n'avait été surabondamment prouvé par une foule de faits antérieurs.

C'est en Afghanistan et au Siam que se joue en ce moment l'avant-dernier acte de ce drame politique, déjà fort avancé vers son dénouement, et qui peut-être réduira toutes les nations du siècle prochain à un état subalterne vis-à-vis de la Grande-Bretagne, ou bien qui au contraire aboutira au partage de l'univers entre plusieurs puissances de rang égal, pouvant faire valoir leur volonté avec une autorité à peu près équivalente dans l'arbitrage universel des peuples, système dont la mise en vigueur n'est plus, en somme, qu'une question de temps.

C'est peut-être l'empire du monde au XXe siècle, et, dans tous les cas, c'est probablement la préséance dans le rang relatif que prendront, après la cessation de la période des guerres, les nations civilisées, qui sont disputés aujourd'hui sur le Pamir. Peut-être ces questions si graves dépendront-elles de ce partage de montagnes et de rochers presque inaccessibles qui se poursuit actuellement, loin de nos yeux et loin de notre attention, sur ce plateau glacé et naguère inconnu. Aussi ce pays mérite-t-il d'attirer un instant les regards des Occidentaux même les plus indifférens aux questions purement géographiques, et c'est à ce titre que nous venons d'en parler avec quelques détails.

ÉDOUARD BLANC.

CE QU'ELLES PEUVENT

DERNIÈRE PARTIE

La première semaine revécue à Saulx avait été, pour la jeune fille, ce que peut être une semaine de retour, dans une maison où règne le trouble de la maladie; sans reprise ni morale ni effective de ses pensées et de ses habitudes, avec le remords de tout ce qui éloignait son esprit de sa grand'mère, si passagèrement que ce fût, et avec ce désœuvrement triste aussi, mêlé plus souvent qu'on ne croit aux chagrins, quand ils n'exigent pas d'action.

Puis le mal, petit à petit, avait cédé; Nicole avait osé se souvenir, et trois semaines ne s'étaient pas écoulées que Jacques se retrouvait aussi véritablement mêlé à sa vie que si le toit des Joncières les eût encore abrités, lui et elle.

Sans notions pratiques de l'existence, sans attente précise du lendemain, sans projets et par conséquent sans craintes, elle savait seulement ceci :

Un amour lui était venu, qui avait porté à l'extrême toutes les facultés de son être... qui la faisait plus forte et plus heureuse... et qui lui avait laissé un monde de choses exquises à repasser.

Jusqu'à ce qu'elle retrouvât Jacques, elle vivrait de cela doucement.

Et elle s'y était mise tout de suite, sans peur, devant sa richesse, d'arriver à l'épuiser, égayant tout ce qui l'entourait d'une joie expansive et chaude, et dans de grands mystères avec elle-même, pour des puérilités qu'elle s'ingéniait à rendre inaperçues ou explicables.

Des robes que Jacques avait aimées, qu'elle remettait à tout propos... d'autres, qu'elle faisait refaire, et faisait refaire sem-

blables, inventant des raisons pour cela, tout en souriant mystérieusement à l'ombre de celui qu'elle seule voyait, et pour qui la chose était faite... de grandes ardeurs musicales aussi, des études opiniâtres,... qui cachaient des motifs pareils;... ou bien des choses des Joncières, contées pour distraire la douairière, avec tous les noms de là-bas, énumérés et répétés, pour avoir au bout le plaisir de prononcer celui de Jacques!...

Nul doute que si, en revenant, Nicole avait retrouvé sa grand'-mère et sa tante telles qu'elle les avait quittées, une heure de tendresse et d'abandon eût amené de son cœur à ses lèvres la courte histoire dont elle faisait son univers.

Mais cette angoisse du retour, ces premiers jours, où tout s'était effacé sous la menace et comme dans l'ombre de la mort, l'avaient renfermée en elle-même, et, l'habitude prise, elle n'avait plus su la rompre.

Entre la langueur de convalescente de la douairière, et cette inquiétude inavouée, mais vibrante, qu'on devinait chez la chanoinesse, à propos de tout ce qui rappelait ces heures de septembre, le premier mot, le plus difficile à dire, s'était toujours étouffé en elle.

Et c'était ainsi que sa vie avait recommencé à deux, dans le souvenir et le silence, comme elle avait été à deux, dans la réalité, au milieu du mouvement des Joncières... par les circonstances d'abord... par le charme qu'elle avait trouvé à ce mystère ensuite. Autrefois, dans ses fantaisies rêveuses de fillette, Nicole s'était fait de ce qu'on appelle « un secret » une image matérielle qui lui revenait souvent maintenant. Et si sérieux que fût le sien, elle le voyait toujours à présent, comme elle les voyait tous jadis, sous la forme de ces enveloppes vertes, allongées et velues qui enferment les graines de balsamine.

C'était clos, c'était doux, c'était sage... c'était le secret au repos... le secret encore inavoué... qu'il n'y avait qu'une personne à connaître... que le balsaminier tout seul savait.

Puis, survenait un passant, dont le doigt curieux ou distrait se mettait à presser dessus; ou, plus naturellement encore, un rayon de soleil arrivait, — ardeur d'été, ou ardeur de cœur, — qui chauffait plus fort que les autres...

La capsule se brisait,... ses quartiers, prestement, se roulaient,... les graines tombaient à terre,... c'était fini.

Ni l'intérieur, ni l'enveloppe ne demeuraient, et rien, jamais, ne pouvait remettre en loge le plus petit de ces grains; pas même reformer leur gaine veloutée comme elle était avant!...

Que de fois, agenouillée près de ces fleurs roses, qui foisonnaient

à Saulx, dans le grand jardin à la française, Nicole était restée jadis, un doigt sur ses lèvres, respectueuse de leur silence, et désolée de voir se rompre celles qui se livraient!...

Dans sa réserve à elle, y avait-il eu vraiment réminiscence de cet enfantillage d'autrefois; et les balsaminiers méritaient-ils toute la reconnaissance qu'elle leur portait?...

Le fait est que de son secret, les grains étaient encore complets. Et à sentir la joie qu'il y avait à les reprendre, à soi seule, un à un, chaque jour, elle se serait fait l'apôtre de tout un parterre!...

Des bonheurs finis, le souvenir qui reste est encore une part si belle qu'on a pu prétendre qu'elle en était souvent la meilleure. Des bonheurs actuels, suspendus seulement pour un temps, qui recommenceront, dont, — on le croit du moins, — le souvenir tout vif, repassé heure par heure, revécu, avec l'intensité de la réalité en moins, mais avec la disparition des plus petits nuages qui les altéraient, est quelque chose dont la douceur ne peut se comparer à rien d'autre.

Toute la force du présent et tout le charme du passé!...

C'est le verre exquis qu'on tient en main, qu'on s'interrompt un moment de boire, dont on n'a bien qu'alors le goût aux lèvres, dont la couleur charme l'œil et qu'un mouvement vous rend.

De ce bonheur, pressé, rapide, violent, qui lui était venu tout à coup, dont elle avait senti la force, avant de savoir ce qu'il était, Nicole, dans le plus délicieux des souvenirs, repassait les minutes maintenant, comptait les épisodes, menus et graves, avec, pour la première fois peut-être, le temps de les bien apprécier; déballant ses fleurs, avec leur nom, et leur histoire; rentrant dans son Paradis et en sortant à volonté : tout cela en gardant toujours l'égalité d'une gaieté si réelle que c'était à dérouter les craintes de la chanoinesse elle-même!...

Plus perspicace, sa grand'mère, qui l'observait souvent, l'avait fait agenouiller un jour très près d'elle, et posant son doigt sur le front de Nicole, qu'elle renversait, pour mieux voir ce riant visage :

— Qu'y a-t-il dans ces yeux-là? avait-elle demandé pensivement...

— Vingt ans, grand'mère, depuis hier...

— Et puis?...

« Ça se voyait! c'était donc vrai!... »

Et Nicole s'était sauvée, fermant fort ces yeux indiscrets, pendant que Mme de Tavannes, témoin de la petite scène, haussait cette fois les épaules, querellant sa vieille cousine à son tour, pour l'imprudence de son mot : « Elle, vraiment, ne voyait rien!... »

Et comment eût-elle soupçonné en effet cette vie sentimentale et fictive, menée au travers de la tranquillité des habitudes reprises? alimentée uniquement par ce ressouvenir de faits, de mots, de gestes, presque semblables toujours, et dont chacun éveillait une sensation différente?...

Accoudée le soir au balcon de la terrasse, côte à côte avec sa nièce, comment eût-elle imaginé que, pour ce parfum d'œillets, qui lui arrivait comme à elle, Nicole voyait monter et se fermer autour d'elle quatre murs tendus de soies claires; des gens au milieu, passer et repasser, et dans un coin, elle et Jacques causer : les paroles du jeune homme lui revenant, précises à les noter, à cause d'un bouquet de fleurs pareilles qu'elle portait à sa ceinture, et dont l'odeur restait mêlée à tout ce qu'ils avaient dit ce soir-là?...

Ou quand elle se lançait encore en pleine course, dans la joie de sa forêt retrouvée, ou dans le tourment de la coupe annuelle, — sa désolation de chaque automne, — dont elle cherchait la place avec terreur, pour voir ce qu'on lui enlevait encore dans son royaume... qui aurait pris en défiance cette petite montée de chemin qui allait l'arrêter tout à coup?... Et pour ce très léger effort de ses pieds, quelque chose repassait dans sa tête, qui l'immobilisait; prise par un de ces rappels de sensations physiques et morales dont la netteté vaut une réalité... se retrouvant la main dans la main de son ami, comme elle l'avait eue un jour, avec cette même douceur énervante qui l'avait enveloppée, dominant sa volonté, comme elle l'avait dominée là-bas, et cette voix dans son oreille, qui lui avait affirmé que « rien n'était mal quand on s'aime... »

Seulement ici elle pouvait rester, sans se reprendre tout de suite, se « souvenant » tant qu'il lui plaisait, et rentrant ensuite, rayonnante de ces joies attendries et vibrantes dont la chanoinesse s'émerveillait, ne comprenant pas que, si aisément, elle eût pu repasser de cette vie de plaisirs à sa thébaïde!...

Tous les amours se ressemblent par leur puissance à se nourrir d'eux-mêmes... toutes les solitudes, — même les plus religieuses, — par ce qu'on y met pour les emplir et les charmer. Extases mystiques, ravissemens tendres, visions surhumaines... Jamais le désert n'a été si peuplé que du temps des premiers ermites.

La thébaïde de Nicole était habitée à sa façon. C'était le secret de sa patience!

XII

Les semaines passaient pourtant.

La neige était venue, et la *Foudroyante*, abritée en lieu sec, attendait des jours meilleurs.

Les roseaux pailletés par le soleil s'argentaient autour de l'étang, et la jolie patineuse des hivers précédens courait comme jadis dans ce cadre étincelant, toujours la même en apparence, entrée peu à peu, en réalité, dans cette seconde phase du souvenir, qui, moins rapprochée, moins présente, moins tangible, commence l'oubli pour quelques-uns, glisse doucement au rêve pour d'autres.

Après ce qui « avait été », ce qui « pourrait être »... il y avait bien encore de quoi remplir des heures avec cela!

Dans ces mois d'hiver, de solitude et de froidure, Nicole l'avait prouvé, découvrant d'instinct, tout de suite, cette ressource et cet élément par excellence des esprits féminins.

Aussi naturellement que les hommes agissent, les femmes pensent en effet, espèrent, et attendent... parce que l'action leur est interdite peut-être; parce que leur impuissance en presque tout les a fait se réfugier là où il n'y a ni limites, ni impossibilité; parce qu'elles ne peuvent pas surtout dépouiller à volonté ce qui les possède et les enveloppe, pour aller à quelque autre affaire, et qu'un sentiment un peu profond chez elles se mêle à tout et influence tout.

Ce qu'elles ont d'intelligence... leur temps, leur peine, leurs doigts mêmes s'occuperont ailleurs s'il le faut... « elles », c'est-à-dire leur âme et leur intérêt, demeurent où est leur pensée.

Pensées d'amour quand elles aiment... Pensées du passé, de l'avenir, de l'invraisemblable au besoin, quand elles ne peuvent rien d'autre!...

Non seulement les femmes d'un certain milieu, surmenées de causeries et de lectures, raffinant, ratiocinant, coupant les mots en quatre et les idées en cent, mais toutes, à tous les étages et à tous les âges, chacune selon sa langue et sa manière... incessamment, délicieusement, absurdement... C'est leur instinct, et leur soutien, et tant que nulle chose n'est venue le lui briser à jamais entre les doigts, on ne peut savoir le parti que tire une femme d'un rêve ou d'un espoir!...

Elle l'étend, elle l'agrandit; elle vit de ce rien qu'elle façonne chaque jour d'une manière différente... C'est son coin de ciel qu'elle emporte partout avec elle, qu'elle déploie dès qu'un instant de solitude lui permet d'en jouir... C'est vaste comme un monde,

et cela se rapetisse aux dimensions d'un bouquet séché... Nul obstacle n'existe. A force de désirer, elle croit... C'est la puissance et la simplicité de la foi, abaissant, non plus des montagnes, mais, — choses plus terribles souvent, — des difficultés humaines ou mondaines... C'est tout ce qui reste de l'esprit de l'enfant et de son inclination au merveilleux dans l'éternelle naïveté du cœur... C'est l'espérance, enfin, dans toute son admirable ténacité : sans promesses, sans raisons; parce que « espérer, c'est espérer!... » confiante chaque nouveau matin, hésitante un peu à midi, attristée un peu le soir; mais s'endormant déjà avec la consolation au cœur, parce que c'est si près de « demain »!...

Demain... De combien de cœurs, c'est tout le courage, ce mot-là!...

Niaiseries peut-être? Niaiseries honnêtes du moins! A ceux qui ne peuvent rien avoir de mieux, que donnera-t-on en échange?

« Cela se peut-il?... Cela ne se peut-il pas?... » se demande un homme en songeant à une autre chose. « Cela ne se peut pas. » Et le voilà arrêté devant l'impossible, dont il ne fait rien, lui, avec son bon sens exact, — comme on s'arrête devant une rivière sans passeur ni pont, quand on ne peut pas se mettre à la nage... la même rivière qui est leur élément à elles, et que leurs heures se dépensent à traverser, sans plus de bac ni de passerelle, sans même essayer de s'y jeter, gardant le cadre tel qu'il est, les obstacles comme ils sont, mais les tournant ou les amoindrissant, avec une ingéniosité d'inventions, une somme de travail et de peines qui, mise au service d'une idée sérieuse, suffirait à illustrer un individu. Il ne s'agit pas de frauder, de supprimer des êtres, d'ajouter des années, ou de changer des situations. — Rien ne serait plus aisé puisqu'elle rêve. — Mais c'est des événemens comme ils sont qu'elle veut faire sortir un résultat.

Joueuse scrupuleuse, elle ne déplace pas sur les cases un des pions de l'échiquier... Elle les pousse, les pousse éternellement, avec l'illusion toujours que la partie va se gagner.

Quelque chose pourrait survenir : que sait-on?

Rien ne survient, le bord l'arrête. « Si cela avait été, pourtant!... » s'écrie-t-elle.

Et sur ce « si » le rêve reprend, la soirée ou l'heure finit, et d'heures en heures, de soirs en soirs, la vie aussi...

XIII

Pour Nicole, en plus de tout cela, espérance et fantaisie, il y avait la certitude de ce passé qui avait existé dans sa douceur

et sa signification, elle en était sûre, ôtant toute angoisse à son attente, et rendant facile, jusqu'à trop de simplicité, la traversée quotidienne de sa rivière; aussi, dans sa sécurité absolue de l'avenir, étaient-ce seulement les conditions de revoir, avec leurs particularités et leurs circonstances, qu'elle s'occupait à imaginer, comme on arrange à l'avance une chose certaine, mais dont on aime à tout prévoir.

L'époque? Les premiers mots dits et répondus?... Le temps qu'il ferait ce jour-là? Où ce serait? Chaque coin du parc, des environs et du château ayant servi successivement de théâtre à ces rencontres, et chaque heure ayant varié leur forme.

Le plus souvent, c'était accompagné de Mme de Trévor qu'elle voyait Jacques arriver; — et les lettres de sa marraine, ardemment attendues, en dépit de leur banalité aimable, étaient pour Nicole de véritables secousses à recevoir.

Celle-ci cette fois les annonçait!... C'était certain!... Puis les quatre pages lues d'un trait, et la lettre tombée à terre, brusquement, elle imaginait son ami, osant se présenter seul à Saulx, et c'étaient des périodes où elle ne quittait plus l'ouvrage qui lui servait de contenance derrière les petits carreaux des hautes fenêtres... jusqu'à ce qu'il lui revînt mémoire d'une conversation de là-bas, et de plans faits sur le sable des Joncières, avec le bout de son ombrelle, pour expliquer à M. de Mitry, lignes par lignes, les divisions de sa forêt.

L'étoile de Marignan, celle de Jarnac, celle de Saulx, la sienne... puis la grande, celle de la duchesse, d'où partent dix chemins ensemble, Ranti, Tavannes... elle les avait décrites toutes avec leur aspect à chacune, avec ses promenades préférées, et ses siestes sur cette mousse, dont la beauté merveilleuse avait valu à la forêt son nom charmant de « Velours ».

« C'était clair tout cela, à s'orienter les yeux bandés!... S'il allait arriver par là? »

Alors c'étaient, dans le fond du parc, des guets attentifs et émus, sans réflexion de temps, d'heure, de possibilité de transport, d'éloignement même, Jacques voyageant depuis trois mois.

Quand un jeune cœur qui attend a ouvert la porte à l'inconnu, rien ne lui semble irréalisable ni surprenant, et il y aurait plus de femmes qu'on ne pense, rencontrant dans le chemin le plus désert, ou la ruine la plus sauvage, un galant finement musqué, pour lui dire en prenant sa main, comme la belle éveillée de son sommeil :

« C'est vous, mon prince? Qu'il y a longtemps que je vous attendais!... »

La patience de Nicole, sans avoir eu encore l'héroïque lon-

gueur de celle de la dormeuse obstinée du conte symbolique, avait duré beaucoup déjà, dans sa confiance jamais entretenue, et littéralement, pendant ces mois d'hiver, chaque jour et chaque heure, Nicole avait « attendu. » Sans amertume, sans découragement, avec des raisons toujours nouvelles et cette manière de prendre la vie, qu'elle avait résumée dans ces « lettres » commencées aux Joncières, continuées à Saulx de loin en loin, et où elle s'était écrit un jour : « J'ai découvert la plus jolie façon de voir et d'écouter les choses. C'est de leur faire dire et représenter ce que l'on veut... Elles sont belles alors, et vraies! et spirituelles!... »

Et bravement, elle s'était servie de tout ainsi pour voir et entendre ce qu'elle voulait; Jacques s'idéalisant encore dans ce lointain, où l'intention et le mot qu'elle lui prêtait n'étaient peut-être nullement ceux qu'il aurait eus,... mais ne lui profitaient pas moins.

XIV

Seule, très seule avec elle-même, elle s'avouait bien parfois que c'était peu, ces deux billets de sa marraine, les seuls où il fût question de Jacques, toutes ses preuves matérielles contre l'oubli depuis le retour.

Un, daté de novembre et de Nice, et qui commençait par ces mots :

« Tu vends des fruits en Italie et tu intrigues les beaux étrangers : le sais-tu, ma jolie filleule? »

L'autre arrivé le premier janvier, daté de Florence, et qui contenait le récit d'une fête.

Pourtant, c'était bon à reprendre, et même les enveloppes closes, et le coffret qui les gardait, strictement refermé sur elles. En quelque lieu que se trouvât la jeune fille, elle pouvait sans manquer un mot se répéter les précieuses lignes... les premières, celles d'une lettre de Jacques, racontant à Mme de Trévor sa surprise au hasard d'une promenade, devant la rencontre d'une figure si semblable à celle de Nicole, qu'il avait failli, malgré le costume populaire de cette jeune femme qu'il voyait, l'appeler par son nom, comme on fait à ceux qui se cachent et qu'on prend ainsi par surprise...

« Similitude des yeux, de la tournure, du geste, de la voix même... la douceur de cette langue mélodieuse empêchant toute vulgarité.

« Il n'y avait que ce pli de la bouche où tient toute l'ardeur et la personnalité de votre filleule que l'étrangère ne savait pas prendre... Alors, ce n'était pas ça quand même!... »

Se rappeler de si petites choses!... Se rappeler un pli de ses lèvres!

Il y avait là pour Nicole une fidélité de souvenir qu'elle n'appelait pas rien que de la mémoire... Pas plus qu'elle ne voyait, dans la réflexion qui avait valu à la seconde lettre de sa marraine les secrets honneurs du coffret, une simple réflexion :

« Dans mes difficiles organisations, Jacques de Mitry, arrivé à Florence, qu'il « traverse » depuis huit jours, selon son expression, m'a été d'un secours de Dieu!...

« Avec toi, c'eût été parfait, bien qu'il affirme que tu nous aurais interdit plusieurs de nos combinaisons...

« Voyez-vous Mlle Nicole, devant ce massacre de fleurs! disait il en regardant des roses qu'on tassait dans les encoignures.

« Elle aime les choses comme des gens, et ce n'est pas à demi qu'elle aime! Elle ne nous pardonnerait pas!...

« Elles t'arriveraient fanées, ces roses. Tu en aurais eu sans cela, protectrice de la nature! »

De si loin, par la voix d'une autre, que pouvait-il dire de meilleur et de plus doux que ces petits riens, dont Nicole savait si bien d'ailleurs tirer ce qu'ils contenaient réellement?

Seulement c'étaient ces dates, mises au bas de ces lettres, que la jeune fille se rappelait comme le reste, et qui gâtaient tout peu à peu.

« Novembre... Décembre... » Et les beaux jours de mai recommençaient à présent, allongés chaque soir, comme pour donner plus de temps encore à ce qui « pourrait arriver »... mais rien d'autre, de nulle part, n'était venu depuis ce moment!

Amollie, attendrie, dans cette grâce du printemps épanoui, et avec tous les mouvemens involontaires et contradictoires de l'affection, Nicole le défendait maintenant, comme si on l'avait accusé...

Que lui avait-il dit en somme?

« Qu'elle était belle, qu'elle était jeune?... Qu'un monde de choses mystérieuses, endormies en elle, allait surgir et l'enchanter... Qu'il adorait être près d'elle... Que ses mouvemens étaient la grâce... Qu'il aimait tout ce qu'elle était. »

Puis elle était partie un jour, et lui voyageant très loin, il n'avait pas parlé de Saulx, ni d'arriver par la forêt!...

Comme elle se souvenait ici, lui se souvenait là-bas... conduisant sa petite amie, sous des cieux charmans et nouveaux, qu'il lui expliquerait en la retrouvant...

— Eh bien, ce berger? — lui avait demandé très vivement la chanoinesse, quelque temps après sa rentrée, le nom de Jacques passant dans la conversation, — il est retourné à ses moutons?... C'est son métier, décidément.

Ce berger voyageait; et elle avait trouvé très difficile de l'expliquer alors.

Maintenant, ça lui semblait très simple.

« Le temps nous pousse, et nous le lui rendons bien !.. »

Nicole aurait-elle redit encore, à propos de ces jours de juillet, cette phrase qui commençait une de ses lettres à sa grand'mère, l'année précédente?...

Non, peut-être, tant était fiévreuse son impatience à désirer l'automne... Oui, en revanche; certainement, pour la confiance sereine avec laquelle elle l'attendait à présent.

Projets, arrangemens, imaginations, tout s'était arrêté brusquement.

A ses « certitudes » de chaque matin, une autre assurance avait succédé, plus complète encore, et paisible tout à fait, dans sa réalisation non douteuse.

Elle retrouverait Jacques là-bas, aux Joncières, comme elle l'avait quitté, dans le même cadre, la même intimité exquise et facile, dans tout ce charme connu qu'autre chose ne leur aurait pas rendu peut-être, où ils rentreraient du même mouvement, l'absence et sa mélancolique longueur abolies au premier mot dit et entendu.

Rien n'aurait pu valoir cela! elle aurait dû le sentir toujours. Et c'était ce que, lui, avait pensé et voulu; elle en était sûre maintenant, prête à lui savoir gré de ses voyages et de son silence, et achevant cette année, si remplie de pensées, si vide de faits, comme elle l'avait commencée. Dans une sécurité d'amour, une joie du passé et de l'avenir, qui ramenait ses grands élans de gaieté émue avec cette prodigalité de grâce tendre et de sourires distribués radieusement à tous.

« Deux mois!... » disait-elle le matin à son « jumeau » contre l'écorce lisse duquel ce lui était tout un souvenir d'appuyer câlinement sa tête...

« Plus même deux mois! Le jour est passé, lui redisait-elle le même soir!... Ça va très vite!... »

Et douze heures par douze heures enlevées ainsi, cela avait été très vite en effet!

XV

. . . .

Quel revoir, jamais, a donné ce qu'on en attendait, au moins dans les premiers instans?...

Nicole était là, dans ces Joncières, si désirées, et une sorte de poids l'étouffait, dont elle essayait de rire pour se prouver qu'il n'existait pas.

La façade du midi, dans le désordre luxuriant de sa débandade de fleurs, celle du nord, dans son mystère verdoyant et sauvage, embaumaient ou faisaient songer comme jadis.

Les fossés tranquilles envoyaient leur même fraîcheur; le parc avait ses tons d'automne; tout était tel que son rêve; — et elle ne s'y retrouvait plus.

Le premier mot de bienvenue, après celui de sa marraine, c'était Jacques pourtant qui l'avait prononcé. Mais c'était la voix de M. de Mitry qui avait dit ce bonjour-là; pas celle de son « grand ami; » et alors, ce n'avait plus été qu'une politesse d'homme du monde, semblable à celle de tous les autres.

C'était son arrivée, sans doute, qui en avait été la cause, ayant eu lieu la dernière cette fois, devant la bande réunie, au contraire de l'année d'avant, et durant cette première soirée Jacques était demeuré le même : absorbé, distrait, parlant peu, pendant qu'une impatience désolée envahissait le cœur de Nicole.

« Alors, c'était ça, se retrouver?... »

Il ne lui souriait même pas!...

Un sourire, c'était silencieux; c'était très, très vite fait;... et ça disait tant de choses déjà!...

Mais, pas plus que la voix de Jacques, ce n'était le sourire de Jacques qu'elle avait retrouvé sous les moustaches blondes ce soir-là, et seule, sur son petit balcon, un vrai chagrin l'avait saisie.

Puis tant de choses d'autrefois flottaient dans ces bruits et ces odeurs de la nuit... c'était si bon de se retrouver là, berçant ses pensées comme jadis, que le calme, petit à petit, lui était revenu, et que, mesurant la vivacité de son impression à ce peu qui l'avait causée, elle s'était jugée absurde!

« Quoi! Il fallait que M. de Mitry traversât tout ce salon et vînt l'enlever à sa marraine pour lui parler le premier, avant Mme de Trévor elle-même... »

Pour l'accaparer ainsi, elle à peine là, quel prétexte aurait-il eu?...

D'ailleurs, si maître qu'il fût de lui, il y avait de l'émotion peut-être dans cette froideur apparente;... de ces émotions de tendresses, dont on finit par faire une raideur glacée, pour être sûr de les cacher...

Elle, l'était-elle assez, troublée?... ses yeux, ses paroles, ses mouvemens?...

La fatigue du voyage, l'étourdissement de cette entrée, tout de suite, où tout le monde était, avaient tout expliqué très bien, mais, pas plus qu'elle n'était lasse, il n'était indifférent!

C'était à recommencer. Pour son ami, elle arriverait demain

seulement, et déjà elle aurait à lui raconter quelque chose... Ou lui, avant qu'elle eût parlé, dirait l'impression analogue!...

Mais le lendemain, elle l'avait retrouvé semblable, plus animé pourtant. Allant, venant, causant, resté l'homme aimable, actif et souriant qu'elle avait dépeint jadis. Égal pour tous, pour elle comme pour les autres, — mais « comme pour les autres », pas plus, — sans une tentative pour reprendre l'intimité charmante, étranger plus qu'aux premières heures de l'an dernier, semblait-il, et avec une manière grave et obstinée de rester ce qu'il était, devant laquelle Nicole, dans sa surprise incrédule, sentait la tête lui tourner.

Étaient-ce les circonstances? une série de très mauvaises chances qui se mettaient ainsi entre eux?

Autrefois, il savait pourtant les diriger, ces circonstances; elles leur servaient plus qu'elles ne leur nuisaient!..

Puis, comme Nicole préférait voir tout coupable plutôt que lui, elle avait donné crédit d'un lendemain, et d'un lendemain après, à cette vie remuante des Joncières, avec l'attente tenace, douloureuse, de chaque heure prochaine et de ce qu'elle allait apporter. Heures toutes pareilles, qu'il avait fallu compter en jours bientôt, avec l'incompréhensible stupeur de ce qui se passait, la volonté de savoir, et l'impossibilité de le faire!

Était-ce à cause de sa marraine? de choses qu'elle lui aurait dites?... ou bien d'elle-même, qui dans le tremblant étourdissement de l'arrivée, l'avait blessé par quelque mot?... ou encore, de ce que son année de solitaires songeries avait pu mettre d'irréel, à propos de son ami, dans son esprit?...

Elle n'avait pas rêvé pourtant? Jacques, c'était bien cet homme, qui lui avait dit l'automne d'avant toutes ces choses exquises et troublantes qui bruissaient encore dans sa tête?...

C'était bien sa voix à lui qui s'animait et s'émouvait?... son regard, qui entrait si profondément dans le sien pour y lire?...

En témoignage, après sa mémoire, elle avait appelé ses sens pour réduire ce doute bizarre qu'elle arrivait à avoir d'elle.

Mémoire et sens étaient fidèles : cet homme et Jacques étaient le même. Les mêmes aussi la voix indifférente et la voix tendre; et Nicole, près de lui, finissait par éprouver ce genre particulier d'angoisse qu'on ressent près de certains malades, qui gardent leur ton et leur air habituels, mais qui vous parlent sans vous reconnaître...

« Fais-toi faire un habit de taffetas changeant, car ton cœur est semblable à l'opale aux mille couleurs », a dit le poète.

Mais il n'avait pas même l'habit changeant de Shakespeare, M. de Mitry, et tout en lui, froideur à part, était semblable... ah! si semblable à autrefois!...

S'il la cherchait sans la trouver pourtant, comme elle désirait le voir?...

Et un matin, en dépit de tout ce qu'elle s'était promis, elle était descendue à l'heure de jadis, frissonnante, anxieuse, assourdissant le bruit de ses petits souliers, pour qu'on ne l'entendît pas sous bois, parce qu'elle se repentait d'être venue, — en même temps qu'elle reprenait les chemins anciens, tous, avec une fidélité scrupuleuse, de peur d'en manquer un passage.

Mais Jacques n'était pas là non plus, la première fois, ni les secondes... — car il y avait eu des secondes irrégulières, selon l'irritation humiliée que Nicole rapportait de ces courses vaines, renouvelées cependant, et remplies toutes également, malgré la leçon de la veille, par cette angoisse de l'attente, la plus aiguë qui soit : douce ou triste.

Deux heures à dépenser, et cette rapide plante d'espérance repoussée et reverdie déjà depuis la veille!...

Nicole partait toujours joyeuse...

C'était fini cette fois des malentendus inexplicables et méchans.

Le ciel était si beau... ce commencement de jour si riant... Tout si pareil à l'autre temps...

« Si pareil! » Le mot qui était ensemble son plus extrême encouragement et ses exaspérations les plus vives!...

« Tout pareil. » Qui donc avait changé alors, puisque le bonheur n'y était plus?...

Puis au bout d'un peu de temps, l'inquiétude la prenait déjà, avec le regret d'être là, et la volonté de rentrer « par le plus court, par la traverse!... »

Mais la préoccupation montait toujours, ramenant la tristesse qui noyait tout : amour-propre et dépit; et sa marche se continuait, dans le sens opposé aux Joncières; Nicole, attendant, attendant encore, d'autant plus nerveusement qu'elle sentait bien qu'en réalité c'était fini déjà, que, si Jacques l'avait voulu, il serait là depuis longtemps, qu'elle ne se l'avouait pas : c'était tout...

Et c'était plus fort qu'elle pourtant. Son pas se ralentissait encore, rusant avec le chemin, avec l'heure, jusqu'à la déception finale, reconnue, acceptée au moment où elle renonçait à tout espoir... Et elle se sauvait alors, reprise de sa colère, courant cette fois vraiment, par crainte de la rencontre, si désirée l'instant d'avant, et recommençant, aussitôt rentrée chez elle, l'énervante recherche de ce « pourquoi » qui la hantait, et dont l'étonnement passait presque l'amertume.

XVI

« Ne pas se souvenir!... c'était impossible. »

Tout ce bruit que le passé menait autour de Nicole, toutes ces choses matérielles qui étaient ici à chaque minute des rappels de l'an dernier, existaient pour Jacques comme pour elle.

Ce vestibule,— moitié hall, moitié promenoir,— avec sa sonorité d'église, qu'on traversait pour aller un peu partout, que de questions tendres et rapides, de bonjours à la petite amie, de taquineries gentilles et câlines sa longueur avait permis!... A des craquemens de certaines planches, Nicole se retournait d'un élan...

« Ce coin de verdure, près du piano, où M. de Mitry, malgré les remontrances de Mme de Trévor, s'installait toujours sur les gradins, entre deux palmiers qu'il bousculait... A mi-voix, pendant qu'elle jouait, il lui avait traduit de là tout ce que les notes qu'elle touchait voulaient dire en langue humaine...

« Et les bancs, là-haut, sur le mail...

« Là... Là..., et là encore!... »

Autant de faits, autant de choses précises.

Les faits qui ne peuvent se nier, les oublier, on le peut donc?

Et la glace du petit salon! quand il repassait devant elle, ne se souvenait-il pas enfin!...

Ils se ressemblaient tous les deux, ce miroir et cet homme!

Froids, brillans, inattaquables, dans leur dureté polie, perdant mémoire de ce qui avait été dès que la distance éloignait les choses... La jeune fille se l'était dit un jour avec colère... Mais la glace même était plus fidèle. Nicole l'avait vu ensuite... Et quand le pastel de jadis se replaçait devant elle : fraîcheur, grâce, éclat, il était semblable encore à tout ce qu'il avait été autrefois!...

Un peu de temps, bien peu, elle avait cru à une de ces froideurs voulues de l'autre année, dont elle avait souffert déjà. Et quand elle ne l'avait plus cru, elle se l'était dit encore. Puis l'invraisemblance de la chose avait été plus forte qu'elle à la fin.

Est-ce qu'on s'amuse à se priver et à se faire souffrir soi-même, si légèrement que ce soit, pour atteindre une autre, quand cette autre est une femme qu'on aime, dont la présence vous plaît, du moins dont la causerie et la beauté vous séduisent ensemble?

Jamais le jour ne s'était achevé jadis, sans que le mot tendre vînt détruire les heures mauvaises.

Et que de soleils couchés maintenant, depuis l'arrivée de Nicole!... Pas autant qu'elle pensait peut-être, l'anxiété triste dans

laquelle elle vivait lui faisant paraître les minutes sans mesure, mais assez déjà pour que toutes les suppositions consolantes ne pussent subsister.

Alors, si tout ce qui avait encadré et accompagné l'amour et qui existait encore ne remuait plus rien en Jacques, si celle-même qui en avait été la cause, et chez qui il avait ancré si puissamment les sentimens profonds, était sans pouvoir aussi, c'était donc l'amour lui-même qui avait changé?

Et se formulant pour la première fois ce qu'elle avait eu la peur superstitieuse de dire et de penser jusque-là, parce que, dire certaines choses, ça semble leur permettre d'être :

« Est-ce qu'on peut ne plus aimer, quand on a une fois aimé? s'était-elle demandé, le cœur serré de la douleur qu'elle évoquait, et s'il ne m'aime plus, pourquoi?

Pourquoi? Qu'avait-elle fait? quelle était la cause? la raison?

Entre la Nicole de l'autre automne, et celle de cet automne actuel, quoi? quel changement? quelle différence? Qu'était-elle alors qu'elle ne fût plus à présent?...

Et sans s'apercevoir qu'elle recommençait tout un chemin parcouru, elle reprenait ces « pourquoi? » d'autrefois, demandés dans la surprise incrédule de l'amour qui venait à elle, cherchés à présent dans la douleur de l'amour fuyant; jamais résolus, pas plus dans un sens que dans un autre, et qui restent l'éternel mystère du cœur.

Elle l'avait bien vu autrefois, que rien n'expliquait ni ne justifiait ces choix de la tendresse, ici plutôt que là... Qu'aussi bien qu'il l'avait aimée, il aurait pu aimer une autre, ou ne pas aimer du tout. Mais le mystère accepté dans un sens ne peut s'admettre dans l'autre; et Nicole s'obstinait à ces « pourquoi? » douloureux.

D'avoir des raisons, de savoir, lui aurait rendu l'épreuve moins amère, lui semblait-il. Mais devant cette chose arbitraire, une colère se mêlait à sa souffrance, qui ne « voulait pas » accepter.

Pourquoi, si lui savait que sa tendresse était si courte flamme, était-il venu lui dire, à elle qui aimait, comme on aime, tant de choses si douces et qui l'avaient prise?

Pourquoi avoir fait lever dans son cœur tant de science qui y sommeillait, et qu'elle ne pouvait plus endormir maintenant? en elle, partout, tant de sensations qui voulaient être ressenties encore?...

Pourquoi, si elle ne devait plus l'entendre, lui apprendre la caresse d'une voix?... Pourquoi la caresse d'une main, si jamais elle ne remontait un chemin, conduite par celle de son ami?...

Ne pas aimer jadis, elle l'aurait pu, s'il n'était pas venu à elle.

Ne plus aimer, est-ce qu'on le peut?... Est-ce que le cœur s'ouvre ou se ferme quand on le veut, pour des raisons même puissantes?

Et sans raisons, quand on lui dit pour un caprice que l'heure d'aimer est achevée, est-ce qu'il le croit?

Oh! cette souffrance de penser et de sentir encore d'une façon, soi, quand un autre a cessé de le faire; d'être resté au même point, fidèlement, et de s'apercevoir tout à coup qu'on est seul où on était deux : sans raisons, sans obligations. Parce que l'un s'est lassé seulement, et que l'autre est demeuré... Ce qu'il y a là-dedans surtout d'arbitraire et d'insaisissable : « Il ne veut plus... »

Alors, après la surprise, après la désolation, la révolte était venue, et furieusement, follement, Nicole s'était juré qu'elle rappellerait, « elle », à cet oublieux du passé, puisque sa mémoire n'y suffisait plus, tout ce qu'il avait dit et fait!... Que ce serait lui, malgré tout, qui répondrait à ses questions, et qu'il aurait au moins la gêne d'être forcé de lui dire en face :

« C'est vrai; je le faisais et je le disais, et je ne le veux ni ne le pense plus... » Avec la honte de cette chose méchante toujours, pas généreuse, venant de celui qui savait à celle qui ignorait, et avec la connaissance du mal qu'il causait.

Mais elle n'était pas arrivée devant Jacques, qu'un mortel embarras la saisissait.

Près de lui, les mots revenaient à leur valeur pour sa réserve et sa pudeur de femme... involontairement, pas même pour tâcher de rester fière, parce qu'ils lui coûtaient à prononcer, parce qu'elle ne pouvait pas dire ça!...

Comment? en quels termes? « Je vous aime. Aimez-moi encore?... »

Aux jours des tendresses les plus exquises de son ami, elle avait cette impossibilité déjà de lui rendre, par quelque parole que ce fût, ce très profond d'elle-même.

C'étaient ses yeux qui avaient parlé, avec des mots à eux, qu'elle voulait bien laisser passer, qu'elle eût été incapable de formuler.

Et maintenant, elle allait dire cette douce parole, sollicitée si délicieusement jadis, à cet homme qui ne la demandait plus, et qui, volontairement, s'écartait d'elle!...

Pourtant ce n'était pas possible, cela! qu'on pût entrer dans une vie : la troubler, la prendre et s'en aller, sans même avoir entendu le cri de celle qui restait!...

Comme faisaient les choses autour d'eux, — moins silencieu-

sement pourtant, puisque leur charme muet était sans effet, — par des reprises du passé, elle, de sa voix, le forcerait à se souvenir!

Et ç'avait été alors toute une série nouvelle : enfiévrée, troublée, Nicole, désarmée et arrêtée à chaque pas, dans cette lutte inégale et impossible d'une femme qui veut se souvenir, et d'un homme qui se dérobe... où tout se trouve : l'impuissance avec son irritation exaspérée, les difficultés matérielles, l'humiliation morale, la souffrance de cœur, le ridicule parfois même... avec l'alternative de tous ces sentimens divers, excitant et suspendant la volonté, et comme réponse unique à tous les déboires, à toutes les amertumes, le mot qui explique tout, patience, inconséquence, humilité, folie et le reste : « Je l'aime. »

Rien que par la voix qu'il prenait, en répondant à ses questions, Nicole était découragée déjà... Une voix blanche, unie, sans intonations, qui aurait enlevé leur valeur aux phrases les plus passionnées, et qui, aux banalités que Jacques trouvait pour répondre à ses « vous rappelez-vous?... » timides, donnait une force de glace. Tout cela avec son sourire habituel, et ses dehors irréprochables.

« Comment donc! s'il se rappelait un des mois charmans de sa vie!... » Ceci dit en élevant le ton, et se tournant un peu vers les groupes qui les entouraient, comme pour les prendre à témoin de ce qu'ils disaient là tous les deux, en servant le thé du lunch.

Un des supplices de Nicole, encore, cette manière qu'il avait à présent de mêler toujours ceux qui les avoisinaient aux choses qu'ils échangeaient, et dont le résultat inévitable était de la faire s'éloigner peu après, ramenée bientôt, par l'exaspération douloureuse qui lui revenait tout de suite, à méditer seule les traîtrises de cet adversaire insaisissable et fuyant.

« Et mon « grand ami », avait-elle réussi, un jour d'extrême courage, à demander d'un ton riant. Il va bien, mon « grand « ami? »

A quoi Jacques, haussant ses sourcils, avait répondu, presque cérémonieux cette fois, par phrases vagues, qui ne disaient rien.

« Ce mot-là était ambitieux! Il était bon à dire quand Mlle de Saulx, jadis, échappée de ses bois et de sa robe de mousse, avait besoin d'apprendre comment on vit chez les humains... Elle savait tout très bien maintenant...

« Sauf ce qu'est un cœur d'homme, et pourquoi sa cruauté », avait-elle failli crier!... Puis elle avait remplacé le cri par ce

qu'il pouvait être dans ce milieu rieur et curieux; elle s'était sauvée dans sa chambre, et elle avait pleuré son « grand ami », — le mot doux qui signifiait pour elle : tendresse, protection, force, —à larmes brûlantes, pressées, plus amèrement que s'il fût mort!

XVII

Maintenant ils avaient recommencé leur passage incessant dans les choses et les habitudes d'autrefois avec leurs attitudes d'aujourd'hui. Nicole, reprise désespérément de son sentiment d'impuissance, et revenue à son silence, Jacques gardant la façon aisée, souriante et indifférente qui était la sienne depuis le début.

Malgré Nicole, pourtant, ses yeux parlaient encore fixant leur regard ardent dans les yeux de Jacques, à certains chocs de souvenir, avec une intensité d'expression, une prière muette et passionnée, qui valait bien des mots puissans.

A peine fuyant parfois, d'un très léger mouvement de gêne, — mais quand les paupières de Nicole étaient retombées depuis longtemps, — le regard de Jacques soutenait, avec sa sérénité aimable, l'involontaire appel de sa petite amie de jadis.

Cela durait un instant... Puis les yeux pailletés s'assombrissaient et se baissaient...

Parler, elle ne pouvait pas! Regarder, il ne voyait pas!... Rien d'elle jamais ne pourrait donc aller à lui?...

Puis un soir, comme M[me] de Trévor envoyait Nicole au piano, elle s'était dit que cela encore était une voix, que Jacques ne pouvait défendre son oreille des airs aimés par lui, qu'il lui avait demandé d'apprendre, qui remuaient, disait-il, en lui, avec une force que la musique seule possédait, tout ce qu'il avait d'émotionnable.

Et dans un de ces mouvemens de passion et de volonté nerveuse qui donnent des instans de génie aux êtres les plus ordinaires, elle s'était mise à jouer : avec son âme, avec son intelligence, avec son cœur, vibrant plus que les cordes qu'elle touchait, tout ce répertoire appris dans sa solitude de l'hiver précédent, pour Jacques, qu'elle jouait là enfin, près de lui, à lui! mais si différemment.

D'amour, de tristesse et d'espoir, une griserie la prenait, montant avec ce chant qui courait sous ses doigts...

Des feuilles légères du palmier, est-ce que rien n'allait sortir? Elles avaient remué... elles remuaient?

Est-ce qu'on ne parlait pas, là?... très près?

Feuilles et voix restaient muettes. Mais Nicole, retrouvant en

jouant, après l'amour de l'an dernier, les heures solitaires, enchantées, vécues depuis, grâce à lui, s'excitait d'elles à leur tour.

Ne serait-ce pas beaucoup encore, s'il ne lui avait donné que cela?... Et quand le temps heureux nous laisse de quoi nous souvenir toujours, qu'importe sa durée?...

Puis, la dernière note éteinte, dans ce silence religieux et surpris qui s'était fait peu à peu, son cœur avait repris son mouvement instinctivement humain : « Non! avoir été aimée n'était rien, quand on pouvait l'être encore, et quand on ne l'était plus! » Et d'un coup d'œil étincelant, elle avait cherché son ami.

Accouru des premiers, et l'applaudissant vivement, il était debout devant elle.

— Voilà, s'était-il écrié, du vrai mouvement et de la passion! Vous joueriez la musique tsigane comme ces êtres ardens la jouent là-bas dans leur pays! Quand on l'a entendue chez eux, comme j'ai fait pendant le printemps, tout le reste semble fade et pâle... Essayez-en? Vous l'aimerez. Moi, j'en suis fou!...

Et s'asseyant à la place qu'elle venait de quitter, il s'était mis à rechercher les mélodies dont il parlait...

Pour elle ou pour lui, Nicole ne se l'était pas demandé; lasse subitement de corps et d'âme à mourir, faible de tous ses nerfs cassés avant d'avoir pu se détendre, avec le désir unique du silence et de l'éloignement, d'un peu de solitude, d'un peu de noir...

De l'immense embrasure d'une des fenêtres ouvertes, un rideau tombant faisait un petit coin caché.

Elle s'y était glissée, et la tête appuyée aux fleurs de pierre du croisillon, elle avait pu s'abandonner...

Dehors, c'était un soir mélancolique. Sur le sol un peu de brume, dont le froid triste saisissait.

Au ciel, un croissant de lune, faible et menu comme un anneau rompu, et, dans le lointain, très bas sur l'horizon, la rougeur d'une lumière venue de quelque maison. Lumière si petite et si pauvre que l'angoisse de Nicole s'augmentait de ce point isolé, perdu, et qui lui semblait comme son cœur.

Là-haut... Plus loin, en bas; et ici tout était donc faible, brisé et solitaire?...

Dans le salon, énervans à force d'étranges douceurs, les airs hongrois se succédaient. Bruyamment, les conversations avaient repris, et dans son coin d'ombre, une détresse morale infinie s'était emparée de Nicole.

Pour ce qu'elle souffrait, que faisait-on?

Où aller? Où s'appuyer? A qui dire ce mystère d'elle et d'un autre qui n'était plus rien maintenant, et n'était pas fini pourtant, puisque la douleur en restait?

Devant elle, si sombres que fussent les choses, il lui avait paru que ce seraient ellespourtant qui la comprendraient le mieux, que dans leur mélancolie il y avait de la pitié déjà...

Et l'histoire promise à la nuit de jadis avait été une histoire triste en effet!

XVIII

Le lendemain de ce soir-là, Nicole avait voulu partir.

Une lettre de la chanoinesse, arrivée depuis la veille, parlait d'une façon alarmante de la santé de la douairière. Le prétexte était suffisant; et maintenant, là-bas ou ici, qu'en serait-il d'autre pour elle?

A Saulx, ce serait du moins la solitude sans efforts, l'apaisement du fait accompli...

Puisqu'elle n'espérait plus rien, que lui importait de s'en aller?

Et tout un matin, résolument, elle s'était occupée de ses apprêts.

Puis M[me] de Trévor, plus très rassurée cette fois sur le repos de sa filleule, était entrée dans ses projets avec une promptitude qui l'avait déconcertée, la liant, lui semblait-il; et vite, elle avait ajouté : « Si les nouvelles restent mauvaises, » prise d'une peur brusque de s'engager, avec la notion déjà que c'était seule, dans sa chambre, que « partir » lui semblait facile; que tout à l'heure, en descendant, elle allait ouvrir une porte, que parmi toutes les têtes levées, pendant que les bonjours s'échangeraient, elle ne verrait que deux yeux noirs, que ces yeux-là ne l'aimaient plus, mais qu'elle, elle les aimait encore, et qu'on ne fuit pas ce qu'on aime!

Et tout avait eu lieu ainsi; son entrée saluée en plus d'un cri unanime, parce qu'on projetait quelque chose, et qu'on n'attendait plus qu'elle.

Dans ce frais matin d'automne, ces gens joyeux s'interpellant, ces sourires, ce ton paisible, tout cela contrastait si fort avec les choses sombres et extrêmes qu'elle remuait seule l'instant d'avant, que sa jeunesse s'était relevée, avec un élan de l'ardeur ancienne.

Dans leur insouciance aimable, ils paraissaient si bien, eux tous, dans la réalité de la vie. Être heureux semblait si facile!...

Si le bonheur venait pourtant, et que Nicole ne fût plus là...

Savait-on la minute prochaine?...

Elle comptait bien partir encore, et même elle le désirait; mais elle voulait choisir son heure.

« Choisir! » quand il s'agit d'un sacrifice... Tous nous avons en nous quelque chose de ce Bartholdo, l'homme de la légende lombarde, qui consentait à être pendu pourvu qu'il choisît lui-même l'arbre auquel il serait accroché, promenant à travers la campagne police, bourreau et juges, dans ses infinissables recherches...

« Il n'est homme si décrépite qui veoid Mathusalem devant, qui ne pense avoir vingt ans dans le corps... » disait Montaigne.

Il n'est chagrin si désolé, quand il n'a rien d'irréparable, qui « veoid lui aussi du temps devant, sans en espérer quelque chose ».

Nicole, Bartholdo, et l'homme de Montaigne se ressemblaient, et c'était pourquoi la jeune fille était restée, reprenant cette existence, éclaircie un instant, lui semblait-il, redevenue tout de suite en réalité ce qu'elle était depuis le début : haletante, décevante... Nicole touchée par tout : petites misères et vraies souffrances, mais incapable de se condamner elle-même à ne plus rien attendre ni espérer!...

Tout ce qu'il y a dans un amour oublié et dédaigné, outre la colère et la douleur, l'avait éprouvé successivement.

Tantôt, une honte la prenait, de ce qu'elle avait senti, pensé et désiré, de ce que Jacques en savait surtout; et elle lui en voulait avec passion, se remémorant en rougissant la candeur pleine de foi avec laquelle, selon l'expression de jadis, elle lui « disait tout »... Sans parler, rien que par ses yeux, par sa résignation à plier sa volonté à la sienne... par son trouble; par sa joie surtout!...

Dans cette tête fière et froide que nul ne pénétrait, tout cela était maintenant. Et il lui semblait qu'un voleur lui avait pris un trésor précieux, que sa confiance, autrefois si volontaire et si heureuse, devenait insoutenable à se rappeler à présent, et qu'il devrait y avoir des choses, quand le présent ment au passé, pour effacer tout ce passé, comme s'il n'avait pas existé...

... Tantôt c'était le regret seulement. Le regret poignant, désolé, que ce qui avait été ne fût plus. Douces paroles, trouble qu'elle aimait; causeries où les mots, outre leur sens, disaient par leur intonation d'autres choses encore... Remords eux-mêmes, qu'elle regrettait!....

Et, sans s'en douter, c'était bien plus de cela que de « tout connaître d'elle » que Nicole en voulait à Jacques; cette « vraie horreur, » le plus intense des sentimens qui suit l'amour mal fini.

Pendant l'absence, elle avait bien pu vivre de rêves et de souvenirs; mais, dans la réalité retrouvée, c'étaient les choses senties déjà qu'elle revoulait, elle qui n'avait pas fini d'aimer!...

Et cela devenait un genre de souffrance insoutenable, l'amoindrissement de ce cœur de femme, ardent encore, heurté à cette froideur d'homme, dans le renversement de leurs rôles, dont elle sentait l'humiliation sans pouvoir l'empêcher; sa volonté s'usant toute à sauvegarder « ce qu'on voyait, » mais l'apaisement intérieur impossible à obtenir avec l'irritation affolante de cette pensée, toujours reprise : « Tout est encore là, tout existe. Cela se peut!... »

Il y a, dans les douleurs sur lesquelles aucun pouvoir humain n'a prise, la consolation de l'impossible, de la force matérielle vous dépassant et vous montrant votre impuissance par des choses qui frappent : la vue, les oreilles, l'entendement.

Mais un bonheur ou une tristesse qui tiennent à une volonté seulement, qui peuvent être ou ne pas être, au gré d'un caprice, pour un cœur qui s'ouvre ou qui se ferme!... Cela ajoute à la souffrance un sentiment d'amertume et de révolte indicible!

« S'il voulait, lui? Et cela serait! »

En montant très haut, de tout on pourrait répéter cela...

Mais Dieu est si loin! les événemens si forts, emportant dans leur accomplissement tant d'êtres et de choses.

A l'ouragan qui vous pousse à une catastrophe on ne crie pas de s'arrêter; c'est l'ouragan, et il est sourd...

Mais une main d'homme qui sciemment vous jetterait à l'abîme, comme on s'y attacherait! comme l'horreur se doublerait de voir une volonté, libre, faire le mal; comme on lui demanderait grâce... « Un moment! un instant encore! moins qu'un instant, et quelque autre chose qui me sauvera viendra peut-être!... »

Et c'était le cri de Nicole, « Aimez-moi, aimez-moi encore!... Un peu, si peu que je reprenne courage, pour oublier, pour me sauver... »

Et puis pour rien!... Ni pour m'en aller, ni me calmer. Pour être aimée une heure encore, quoi qu'il arrive et quoi qui suive!...

Parfois, son indignation était la plus forte pourtant.

« Que m'a-t-il pris, se demandait-elle, en somme?... Qu'était-il de moi qui n'est plus? »

Et en se regardant, elle se voyait semblable à autrefois, à ne plus comprendre ce petit rien qui changeait seul toute une vie.

« Je vais, je pense, j'existe... Les miens m'aiment là-bas, et m'attendent, les mêmes toujours... Mes plaisirs seront ceux de jadis, mes jours passeront comme ils passaient... »

Mais d'y penser seulement à son chez elle, là-bas, de chaque recoin, de chaque chose elle voyait sortir, pressés et rians, les souvenirs, les joies, les espoirs qu'elle y avait mis, inséparables de ces choses maintenant. Et elle sentait que sa pensée n'était pas prise seulement, mais changée ; que son intérêt, ses amusemens , ses préférences n'existaient plus, et qu'on lui avait donné de tout une indifférence et un dégoût qui faisaient d'elle une autre femme.

Ce ne sont point les choses extérieures qui mettent d'elles en nous. C'est nous qui leur donnons de nous...

Cette force d'expansion que Nicole avait eue jadis, si joyeuse et si élastique, qui la lui rendrait à présent ?...

Alors, elle s'était dit que ce serait elle ; qu'on devait pouvoir apprendre à désaimer comme à aimer ; que bien autant de choses méchantes étaient là pour alimenter ce mouvement, qu'il y en avait eu de bonnes pour produire l'autre, — le premier, — et qu'à force d'y repenser la colère ferait son œuvre comme l'attendrissement l'avait fait.

« Inconnu ?... Y avait-il eu une heure vraiment où Jacques n'était « rien » pour elle ? » s'était-elle demandé un jour, avec l'incrédulité de la passion dans sa force.

« Ami ?... Y avait-il eu un temps, vraiment, où il était tant son ami ? » se demandait-elle à présent, s'efforçant d'oublier les faits, et de ne voir qu'un étranger dans l'homme qui s'obstinait à l'être...

Puis, quand elle se sentait si brave qu'elle cherchait un peu de danger et qu'elle courait auprès de Jacques, le son de sa voix, son moindre geste, la fondait en cette douceur dont la tendresse prend tout l'être, et elle se sentait seulement plus à lui, et plus faible aussi, pendant que son cœur, avec « ces raisons que la raison ne comprend pas », lui expliquait sa misère.

Elle, pourquoi ne l'eût-elle plus aimé ?

Qu'y avait-il dans cet être qui fût changé sur l'an passé ?...

C'était toujours le même homme, à la séduction profonde... Son sourire inachevé attirait comme jadis, sa voix grave remuait de même... Esprit, humeur, intelligence, il était ce qu'il avait été... Alors, pourquoi eût-elle changé ?...

Depuis, il l'avait fait souffrir, oui... Mais ce n'est pas faire oublier, faire souffrir.

« Fierté », « dignité »... Oh ! les mots qui n'ont pas aimé... Ils font se taire, ils ne peuvent plus...

Et Nicole avait renoncé alors à le ramener, comme à l'oublier, s'abandonnant aux heures rapides des derniers jours.

Leurs cœurs à eux étaient deux choses. Lui, l'avait laissée. Pourquoi ? Elle ne le savait même pas.

Elle, elle l'aimait toujours, et presque elle lui pardonnait parfois.

Générosité ? Bonté ?... Non ! elle l'aimait, elle n'y pouvait rien.

XIX

« L'amour est l'histoire de la vie des femmes : c'est un épisode dans celle des hommes. »

Si Nicole avait connu cette véridique appréciation de Mme de Staël, elle n'aurait cherché ni si loin, ni d'une façon si compliquée la raison de ce changement qui la torturait.

Pour Jacques, elle était un épisode. C'était tout.

Épisode aimable, charmant, qu'il avait mené plus loin et plus vivement peut-être qu'un flirt ordinaire, mais dont il n'entendait faire ni une passion, ni un mariage, et dont les suites, telles qu'elles se présentaient alors, l'exaspéraient jusqu'à l'extrême. Occupé de lui, naïvement, simplement, sans penser même à ce qu'il pouvait y avoir d'indignation et de surprise dans un jeune cœur trompé ainsi.

« M. de Mitry, disait de Jacques une des rares personnes qui le connaissaient, et qui entendait discuter son caractère avec violence, M. de Mitry est un curieux, pas davantage ! » Et c'était vrai.

Curieux de sensations, curieux d'esprit, curieux de cœur et de caractère.

Curieux de voir vivre, jouir et souffrir, chacun avec sa façon propre.

Curieux instinctivement. De ses doigts, incapable de tenir un bouton de fleur bien serré sans l'ouvrir feuille à feuille... Curieux spirituellement, en observateur toujours, en penseur souvent.

Égoïste avec cela, à la façon presque inévitable et naïve de ces hommes heureux, jeunes, riches, désirés et fêtés où qu'ils aillent : tout près de considérer leur liberté comme un apostolat, et leur cœur comme ces objets rares qu'un particulier n'a pas le droit d'acquérir, lésant trop d'autres par sa possession.

Avec ses qualités de surface, vite connues : obligeance, bonne grâce, esprit, goûts artistiques fort développés, c'était tout Jacques...

Tout de suite, Nicole l'avait intéressé, par ce quelque chose de nouveau qui était en elle, et il s'en était approché, aiguillonné par son habituelle pensée : « Qu'était celle-ci ?... Rien encore. Il

s'en était rendu compte tout de suite, ainsi que de ses premiers changemens.

« Voir vraiment s'éveiller une femme!... » Tout son étrange dilettantisme s'était ému à cette idée, et il avait commencé aussitôt cette cour enveloppante et bizarre, faite de causeries et de mots troublans... Pris très vite à son tour au charme contagieux de cette jolie créature qui s'apprenait à sentir doucement, les yeux levés sur lui, par sa volonté, sa voix et sa séduction...

Pendant ce mois... Ah! elle l'avait remué aux cordes vives, avec ce mélange d'ingénuité et de passion, d'abandon et de réserve...

S'ils étaient restés là tous deux, si sa vie à lui n'avait pas été faite, et si bien faite...

S'il n'avait pas surtout été l'homme qu'il était...

Mais la franchise même de Nicole lui avait nui.

Coquette, elle l'eût gardé peut-être. La candeur de ses aveux latens l'avait perdue.

Jacques avait d'elle en somme tout ce qu'il voulait avoir. Que lui restait-il à apprendre?

Il avait eu, dans leur fraîcheur, ses premières fleurs d'esprit et de cœur, — boutons ouverts par ses mains adroites, comme ceux, très serrés, de ces roses qu'il adorait déchiqueter. — Il voulait voir. Il avait vu...

Qu'aurait-il cherché là encore?...

Six semaines plus tard, il se regardait, comme se regarde l'homme qui sort d'un grand danger; avec cet attendrissement qu'on éprouve à palper ses membres et à les retrouver intacts...

Au printemps, il n'y pensait plus.

Et, l'année écoulée, tout d'un coup, au moment où Nicole entrait, il avait compris que pour elle, il était loin d'en être ainsi, rien qu'à voir son premier regard.

Que, de ce roman de passage, elle en avait fait un durable, et, qu'à la page inachevée, elle comptait le reprendre ici, où ils l'avaient fermé ensemble!...

Par cette porte encore ouverte, il lui avait paru qu'un cortège de difficultés et d'ennuis allait pénétrer également, et, dans l'instinct de son égoïsme, il s'était défendu d'avance, prenant tout de suite cette attitude du premier soir, faite de peur et d'indifférence.

Puis, le charme du souvenir passé emporté par la gêne actuelle, il s'était affermi dans sa façon d'être : nettement, décidément, sans effort; avec toute la férocité de son fond de blasé, de chercheur satisfait, mais sans la notion, peut-être, de ce qui était en réalité.

Il ne peut savoir ce qu'il est pour une femme et l'empreinte qu'il laisse dans sa vie, l'homme qui le premier lui a appris et fait comprendre ce qu'est l'amour, — ce que l'amour est pour elle surtout, — quoi que cette femme et lui-même deviennent l'un pour l'autre par la suite!...

Qu'est-ce donc quand, ni le temps, ni les événemens n'ont fait encore de cela un souvenir, et que ni l'émotion nouvelle, apprise ainsi, ni l'homme qui vous l'a enseignée n'ont pris encore dans le lointain cet apaisement des choses passées dont presque tout se pardonne...

C'est alors ce qu'étaient pour Nicole ces jours douloureux et difficiles, dont M. de Mitry, après la gêne des premières heures, n'avait plus senti lui, peu à peu, que l'impatience; fâché contre elle, vraiment, maintenant.

« Toutes, elles étaient semblables, les femmes!... Ce qui avait été une fois, devait être toujours avec elles!... Sans notions des choses de la vie, des difficultés, ni de rien, avec cette idée unique que tout est fait, seulement, pour tourner autour de l'amour!...

« Il y avait autre chose enfin!... »

Mais Nicole, en dépit de la force des leçons, était rebelle, cette fois, à l'enseignement nouveau... Se sentant bien vaincue, entièrement; mais attachée toujours à cette idée de « droits » et de « justice » avec l'ignorance de ce qu'il tient plus de cruauté, quelquefois, dans l'indifférence simple, que dans la méchanceté effective... Incapable en tous cas de supposer que le problème désolant qui la torturait se résumât en deux mots si simples: « Égoïsme et oubli... »

XX

C'était la veille du départ maintenant, et dans une vibration de tout son être, Nicole comptait les minutes qui lui restaient à passer là...

« Une nuit encore à écouter ce chant triste sorti des fossés qu'elle aimait aux heures de sa joie, qu'elle trouvait lugubre à présent... Un jour ensuite. Et le lendemain, de grand matin, ce départ dans cette chose rapide qui emporte si loin, et si vite, et qui, sans un mot échangé, achèverait tout.

« Mais la quitterait-il sans un mot? Sans lui mettre à l'heure de la fin cet apaisement dans l'esprit d'une explication comme excuse?... Et elle s'était donné ce dernier sursis, pour espérer encore un peu, sans colère cette fois, dans une douceur attristée et tendre.

Devant cette impression dévorante du temps en marche, avec

cette pensée de l'abîme matériel tout près de s'ajouter à l'abîme moral creusé entre eux, elle était reprise de sa nervosité des premiers jours, guettant les gestes, les mouvemens de chacun, emportée d'une impatience douloureuse contre tous les obstacles inconsciens qui se mettaient entre elle et Jacques; arrivée à de tous petits expédiens maintenant, d'allées, de venues, d'attentes... sans résultats toujours...

Le matin s'était passé; l'après-midi s'achevait. Nicole était revenue à ce renoncement passif qui finissait tout pour elle à présent.

... Et une fois encore, ils s'étaient rencontrés pourtant, tous les deux, comme elle l'avait tant rêvé! Elle sortie un moment pour une courte et dernière promenade; lui, revenant de chez un garde, à qui il avait à parler.

Pendant une brève seconde, chacun d'eux avait hésité... leurs yeux s'étaient croisés très vite... — Et ils avaient repris leur route, côte à côte, dans la même allée; Nicole pâle malgré elle de l'angoisse qui serrait son cœur, mais raidie dans son émotion; Jacques racontant d'où il venait, en mots hachés, précipités...

Une causerie qui allait tomber, on le sentait à son accent; qui avait fini en effet, pendant que le chemin, entrant sous bois, tournait un peu, tout près du grand mur de clôture.

Et par un caprice du hasard, ils s'étaient trouvés, tout à coup, replacés si exactement dans un de ces rappels du passé, qu'elle avait tant souhaité faire naître, qu'une gêne et une timidité lui en étaient venues à elle.

Cette odeur de pierres chaudes, mouillées par une pluie récente; ce coin de mur, dans sa buée, ces cailloux roulans sous leurs pieds, cette fraîcheur des feuilles à côté, et de temps en temps ces gouttes qui tombaient sur son épaule, et dont le froid la saisissait, à travers l'étoffe de sa robe...

Ces longues branches de lierre, humides, qui se tendaient, comme des bras...

Cela avait été déjà.

Et des voix sortaient de ces choses, nettes, à ne pas rendre croyable que celui qui marchait si près ne les entendît pas comme elle... Nicole, troublée et confuse, baissait la tête, par frayeur que son regard n'eût l'air de quêter aussi...

Qu'aurait-elle pu dire de plus?

Et le silence, en se continuant, rendait l'illusion plus complète...

C'étaient bien les marches de jadis, muettes souvent, et si éloquentes... Puis, tout à l'heure, il s'arrêterait, il attendrait un peu Nicole, et ce qu'il lui dirait payerait tout ce mois de lourdes tristesses...

Il est si impossible à ceux qui ont entendu leur unique parole d'amour de s'imaginer que ce qui leur a fait une impression de si durable force peut n'avoir pas marqué ailleurs!...

Sous leurs pieds, le sol, redevenu de mousse et d'herbe, bruissait d'eau qui jaillissait comme d'une éponge, et dans cette sécurité incroyable, dont Nicole se trouvait reprise, elle s'amusait, plus même pressée, à suivre les jets réguliers, faits par leur marche... cherchant où Jacques avait passé pour y mettre ses pieds ensuite...

« Quel mot lui dirait-il d'abord?

« Comment romprait-il ce silence?... Comme les souffrances, qu'elle avait eues, faisaient exquise l'heure actuelle!...

« Ne pas la hâter : c'était bon! »

Et ils l'avaient hâtée si peu, qu'ils étaient arrivés ainsi, toujours dans ce silence obstiné, jusqu'à un angle de ce mur, oublié par leur distraction, et contre quoi on se heurtait.

Dans la brusquerie de l'arrêt, ils avaient relevé la tête, se souriant d'un vague sourire, pour l'étourderie commune; puis Jacques s'était effacé, pour la faire passer devant.

Oh! l'étrange figure de rêve qu'était sa figure à lui! »

Et pendant qu'elle le regardait, arrachée à sa quiétude douce, incertaine de ce qu'il voulait; attendant, interrogeant, encore une fois, ardemment, l'involontaire appel de son cœur était venu jusqu'à ses yeux.

Avec un geste de politesse, Jacques s'était écarté alors, comme pour lui rendre le passage facile; pendant que Nicole, muette et réduite, le précédait...

Mais quand elle l'avait eu dépassé, et qu'elle avait senti sa colère refaire de sa voix de tendresse une voix qui pouvait parler :

— Vous êtes un guide infidèle, et qu'on se trouve mal de suivre, avait-elle dit gravement, marchant toujours, sans se retourner...

Et le ton allait tellement plus loin que les paroles, que Jacques, décontenancé pour la première fois de sa vie, s'était arrêté, occupé à casser des branches, comme s'il dégageait son chemin, pendant que la silhouette de Nicole s'assombrissait sous le feuillage.

C'est ainsi qu'avait été rompu le silence.

XXI

Ce n'était qu'une halte, qui desservait les Joncières sur la ligne du chemin de fer, et dans cette plaine, immense, perdue,

solitaire, par ce brumeux matin d'octobre, c'était une chose très triste que cette petite gare.

Frissonnante de ce froid que ni manteaux, ni couvertures ne diminuent, Nicole regardait venir son train.

« O! sa joie de l'autre année, son plaisir, devant tout ce nouveau!...

« Il lui avait même pris ça!... »

Maintenant, elle n'y voyait plus que cette mélancolie, attachée à ce qui parle de départ... Ces rails luisans, à l'allure de fuite, emportant l'œil d'un mouvement de vertige, leur courbe brusque, perdue tout de suite...

Chemin rapide, fait pour passer. Ni pour rester, ni même revenir, il lui semblait.

« Passage et fuite », c'était son histoire, et l'étape dernière était celle-ci... Les adieux faits, les autres restés là-bas; et Nicole, sur ce quai mouillé, repensant à ce court instant qui, tout à l'heure, dans le hall, avait séparé elle et Jacques.

« Un salut, un souhait de bonne route, les yeux une fois dans les yeux encore; et elle avait passé à d'autres.

Dans ses mains, il avait tenu les siennes... follement, tendrement, il l'avait enchantée de toutes les paroles douces dont on grise un cœur de femme; elle, dans son confiant abandon, lui avait donné le meilleur d'elle; et avec un mouvement de tête, il la quittait, comme dans un bal!...

Passage et fuite.

C'était ça, sans doute, la vie, dont sa tante avait la frayeur; pareille dans son indifférence brutale à cette machine qui arrivait pour l'emporter, effrayante même quand on se savait à l'abri, de force irrésistible et énorme...

Ce que disait la chanoinesse...

Ses terreurs,... ses défiances... Leurs querelles de jadis!...

Le cœur de Nicole avait fondu.

« Oh! les choses de son chez elle! Les voix familières et tendres... Oh! s'asseoir à terre, bien serrée, près du fauteuil de sa grand'mère, et, les yeux cachés sur elle, pleurer enfin près de quelqu'un à qui son chagrin ferait mal; pour qui ses larmes seraient des larmes!... »

Et pendant que M. de Trévor les installait elle et sa compagne, elle avait cette pensée unique des genoux où elle s'appuierait, avec ce bienfait de consolation et de pitié qui nous ramène, dès que nous souffrons, à ceux qui nous aiment, enfantinement, instinctivement.

Pressée contre les coussins, il lui semblait que ce bien-être commençait, et qu'elle en sentait l'apaisement...

Être plainte, bien fort... Savoir si à ce chagrin amer il n'y avait pas de consolations, pas de défense qu'elle ignorait?... et quand on avait donné son âme, comment on faisait pour la reprendre...

Dire tout enfin, très longuement!...

Mais il paraissait que, des grandes aux moindres, toutes les déceptions fussent réservées à la pauvre enfant, et cette fois encore, c'était dans l'impuissance triste de la maladie qu'elle devait trouver sa grand'mère.

Ces mauvaises nouvelles données un jour, vite démenties le lendemain, avaient leur vérité, et la paralysie, maintenant presque complète, avait atteint les oreilles.

On dit très bas certaines choses : les crier serait impossible. Questions, plaintes, consolations s'étaient évanouies devant cet obstacle inattendu; et sans rien avoir retrouvé d'autre, Nicole s'était endormie ce soir-là, loin des Joncières et loin de Jacques, avec son chagrin seulement, fidèle, et près d'elle toujours. La distance ne perd pas cela...

Puis, le lendemain, comme la chanoinesse et elle, quittant la malade un instant, se retrouvaient dans le grand salon, ce besoin de confidences, qui l'étouffait, l'avait reprise, et, d'un geste machinal, fermant portes et fenêtres, pendant que sa tante, inquiète, la suivait d'un œil surpris, elle s'était approchée d'elle.

— Allons-nous donc valser, Nicole?... avait-elle dit, tâchant de rire, parce que sa nièce lui faisait peur.

Mais Nicole, sans répondre, s'était ensevelie entre les plis de la robe blanche, et, la tête enfin appuyée, avait laissé aller son cœur...

« Attendre, se taire, supporter. » Toute la science de la chanoinesse n'avait pas trouvé d'autres mots, ses bercemens câlins finis, et comme Nicole se redressait, reprise des indignations qui l'emportaient de temps en temps :

« Et si on ne veut pas supporter? » Elle avait cherché encore : « Peut-être qu'elle ne savait pas bien?... » « Oublier?... » — Nicole disait : non!... « Le couvent?... » — Non! bien plus encore!... « Espérer... qu'un autre, plus tard?... Un! qui ne serait pas *lui!...* »

Alors, ni toutes ses larmes, ni toute sa volonté, ni tout ce désespoir de son jeune cœur trompé ne pouvaient pas plus, attendre et se taire... Puis, se souvenir aussi, tristement, tendrement. « Se souvenir malgré tout! »

C'était le mot que Nicole avait ajouté, elle, à cette mélancolique nomenclature... Le mot également que la douairière, dans un de ses courts réveils de malade, lui avait dit un peu plus tard...

Appelée par un signe au milieu de sa veillée, Nicole était restée près du lit, caressant de ses doigts fins la main brûlante qu'elle tenait... « A cette faiblesse souffrante, tout devait être épargné... » Et sans même songer à parler, elle continuait son mouvement, reprise par sa songerie triste, avec cette obstination de ceux qui souffrent, évoquant tout de suite leur peine, devant quelque douleur que ce soit, pour la comparer et la mesurer, et la trouvant toujours plus grande!...

Un geste l'avait réveillée, la douairière dégageait sa main, pour l'appuyer sur les cheveux de Nicole et amener dans la lumière le jeune visage qu'elle regardait.

Toujours prompte dans sa grâce souple, Nicole avait glissé à genoux, comme elle avait rêvé de se mettre, seulement pour ne rien dire cette fois; et elles étaient restées encore à se sourire toutes les deux...

Puis la malade, frappée elle-même de l'expression de la jeune fille, avait voulu faire un effort et amener jusqu'à ses lèvres la question qui la tourmentait... Mais dans sa tête vide et brisée les mots n'avaient plus bien leur sens, et pour ce qu'elle voulait exprimer, elle n'avait plus retrouvé que cette demande de l'an dernier, faite plaisamment, et qui lui revenait à présent, à voir Nicole agenouillée près d'elle comme alors :

— Et dans ces yeux-là maintenant?...

— Vingt ans, grand'mère; encore un peu!

Comme si les années annoncées avaient pu vraiment se compter, la douairière avait regardé, puis secouant faiblement sa tête et montrant quelque chose du doigt, elle avait ajouté plus bas :

— Mais un souvenir aussi cette fois!

Petite chose réelle et brillante, ce « souvenir » que toute la volonté de Nicole avait bien pu empêcher de tomber... pas de venir là.

Tout ce qui lui restait de Jacques!

Quand sa grand'mère, épuisée, lasse tout de suite de son effort, s'était rendormie, et que Nicole avait senti cette petite larme sur sa main, elle l'avait regardée un instant, claire, tremblante, et, de ses lèvres, très tendrement, l'avait séchée.

Le Grand-Bornand, 15 août 1893.

JEANNE SCHULTZ.

ÉTUDES D'HYGIÈNE

ÉPIDÉMIES ANCIENNES ET ÉPIDÉMIES MODERNES

LES NOUVELLES ROUTES DES GRANDES ÉPIDÉMIES

La mode nuit plus à la science qu'elle ne la sert. Elle donne à la foule des gens incompétens l'envie et l'occasion de traiter des questions qu'elle met en lumière sans les rendre plus claires, et ne favorise que le développement de l'erreur. Les incertitudes de l'opinion en matière d'hygiène et de prophylaxie suffiraient à le prouver s'il en était besoin.

Bien que le rôle des communications humaines dans le transport des germes morbides soit aujourd'hui scientifiquement démontré, il est régulièrement contesté, chaque fois qu'une épidémie vient à éclater. Il serait peut-être temps, — et c'est ce que nous avons voulu faire, puissamment aidé en cela par les enquêtes de nos savans collaborateurs les médecins sanitaires français de Constantinople, d'Alexandrie, de Beyrouth et de Suez; — il serait peut-être temps de mettre au point tant d'opinions, qui flottent des jeunes paradoxes aux vieux préjugés, en prenant successivement comme exemples la grippe, les fièvres éruptives, les maladies typhiques, la peste, la fièvre jaune; plus longuement et surtout (car c'est pour lui que la démonstration a été la plus complète, parce que l'observation a été plus minutieuse) le choléra.

I. — LA MARCHE ET LA PROPAGATION DES GRANDES ÉPIDÉMIES.

Les grandes épidémies, dites aussi maladies populaires, auxquelles les anciens et même quelques auteurs modernes, frappés de leur allure en apparence si étrange, avaient attribué un caractère spécial de mystère et d'obscurité, *aliquid obscurum et divi-*

num, obéissent cependant aux lois ordinaires qui régissent la transmission des maladies.

Il n'y a pas longtemps qu'Anglada affirmait encore la profonde séparation à établir entre les grandes et les petites épidémies.

« Les grandes épidémies, disait-il, naissent par les seules forces de la nature. Aucune puissance humaine ne peut en préparer ni en conjurer l'explosion. Comme les anges exterminateurs des Livres Saints, elles s'abattent, quand l'heure a sonné, sur les réunions d'hommes et couchent dans la tombe des générations entières. Apparitions intermittentes à long terme, invasions soudaines, étiologie ignorée et sans rapport appréciable avec les causes communes, domination universelle, léthalité rebelle à tous les efforts de l'art, spécificité profonde, aspect d'une étrangeté sans analogue parmi les maladies connues : tels sont les caractères des grandes épidémies. »

Littré, peu suspect de mysticisme, s'exprimait ainsi :

« Les maladies pestilentielles n'ont pas leur origine dans des circonstances que l'homme puisse provoquer. Là tout est invisible, mystérieux, tout est produit par des puissances dont les effets seuls se révèlent. »

Les idées qui vont être développées dans les pages qui suivent sont contraires aux opinions d'Anglada et de Littré.

Si nos connaissances, en effet, ne sont pas encore absolument complètes sur l'étiologie et la marche des épidémies, cependant la science moderne, grâce surtout au génie de Pasteur, en les dépouillant du voile mystérieux qui les entourait, a établi certaines lois qui nous permettent d'en prévoir les routes et d'en arrêter le développement.

Toutes les fois que l'industrie humaine perfectionne ou abrège les voies de communication, les épidémies en bénéficient, délaissent les routes trop lentes, et prennent avec l'homme les voies les plus rapides. C'est là une doctrine dont les effets dépassent le domaine de la théorie. L'opinion que l'on doit se faire de la marche des épidémies entraîne des conséquences pratiques. Avec Anglada, l'autorité sanitaire n'a qu'à suivre passivement l'évolution des maladies pestilentielles en se croisant pour ainsi dire les bras. En tenant compte de l'opinion que nous soutenons, l'hygiéniste peut intervenir. Rien n'établit mieux d'ailleurs l'action directe et énergique qu'exercent sur le développement des maladies infectieuses et contagieuses l'hygiène et tous les auxiliaires dont elle dispose, que l'histoire même de ces maladies, de celles surtout qui après avoir affligé l'humanité ont finalement cédé devant les progrès du bien-être et de la civilisation.

La peste, la grande maladie populaire de l'antiquité et du

moyen âge, a quitté l'Europe ainsi que son ancien foyer classique, l'Égypte. La suette anglaise, qui, née en Angleterre à la suite de la guerre des deux Roses, a, vers le milieu du XVIe siècle, décimé tout le nord-est de l'Europe, n'existe presque plus; et, si la vaccination se pratiquait avec toute l'exactitude que la science réclame, il ne serait plus question de la variole.

En réalité, si les maladies infectieuses et contagieuses sont un des plus cruels fléaux qui désolent l'humanité, ce sont aussi les maux sur lesquels nous avons le plus de prise, soit pour arrêter leurs progrès, soit même pour empêcher qu'ils ne se produisent. Les maladies infectieuses sont les vraies maladies évitables. Il est donc d'un grand intérêt pratique et public d'être fixé sur la route que suivent les épidémies, afin de pouvoir mettre obstacle à leur marche et les supprimer dans leur germe.

II. — L'INFLUENZA.

Un premier point doit être établi : les épidémies qui, pour quelques auteurs, sont d'origine exclusivement météorique, comme la grippe, offrent cependant une marche et un développement qui sont modifiés par les courans humains.

La grippe, — que les Français appellent *influenza*, et les Italiens *influence*, — qui a régné en Europe en 1889 et en 1890 et dont le point de départ semble avoir été Saint-Pétersbourg et Moscou, a gagné rapidement Odessa, Varsovie, Stockholm, toutes villes en communication directe avec Saint-Pétersbourg et Moscou, soit par voie de terre, soit par voie de mer.

On la voit en moins d'une semaine atteindre Berlin et Paris alors qu'elle met plus d'un mois pour aller de Stockholm à Christiania. Cela tient à ce que, d'un côté, il y a des communications plus rapides entre les premières villes et que, de l'autre, Stockholm et Christiania sont séparées par des chaînes de montagnes. Ce fait est déjà démonstratif, mais il y a plus : une fois la grippe installée à Berlin, à Paris, à Vienne, on la voit bientôt régulièrement rayonner autour de ces différens foyers.

De Paris elle s'étend vers le nord-est à la rencontre des cas propagés de Berlin et de Kiel, et à l'est, vers ceux qui se répandent de Vienne vers l'occident; de telle sorte que dans tout le triangle déterminé par ces villes : Paris, Kiel, Vienne, la semaine dont la mortalité est la plus élevée est celle qui se termine le 4 janvier 1890. Une semaine plus tard, cette grande mortalité apparaît au nord-ouest de ce triangle : Amsterdam, Londres, Dublin, Édimbourg, et au midi : Lyon, Pesth, Trieste. Ce développement en rayons a été nettement prouvé pour les garnisons

allemandes. J'ajouterai que Berlin a présenté son maximum 8 jours avant Kœnigsberg, et Posen 15 jours avant Elbing. Kœnigsberg est plus rapproché de la Russie que Berlin, et Elbing que Posen; mais Berlin et Posen sont de plus grandes villes, et les communications avec elles sont plus fréquentes et plus promptes.

Le transport par l'air semblait d'abord seul assez rapide pour expliquer l'apparition de la maladie en si peu de temps, à de telles distances; mais, à regarder de près la manière dont les choses se sont passées sous nos yeux, fait remarquer le professeur Bouchard, on est amené à reconnaître que la marche de la grippe, dans l'épidémie dernière, n'a jamais excédé la rapidité des moyens de communication en usage de nos jours entre les humains. Quand la grippe s'est transportée d'un pays dans un autre, elle a sauté d'emblée de la capitale primitivement frappée au point le plus éloigné de la ligne de communication, de Saint-Pétersbourg à une autre capitale, Paris ou Berlin, pour n'attaquer que plus tard les points intermédiaires. Ces mouvemens de recul, ces sauts rétrogrades, ne trouvent pas leur explication en dehors de la contagion d'homme à homme. En France, où l'épidémie n'a pas paru affecter une marche aussi régulière, deux faits cependant paraissent indéniables : 1° la maladie a commencé à Paris; 2° dans tous les départemens, elle est apparue d'abord dans les villes avant de gagner les campagnes.

Autour de chaque foyer primitif de grippe, la maladie paraît bien en général s'être répandue, par diffusion, aux villes moins importantes, puis aux villages et aux derniers hameaux d'autant plus lentement qu'ils étaient plus éloignés et plus isolés du foyer primitif. Tous les observateurs s'accordent également à déclarer qu'aucune ville et qu'aucun village n'a été atteint avant l'arrivée d'un voyageur provenant d'une ville où sévissait la maladie.

Aucun cas ne s'était produit à Frontignan, dit M. Grasset, jusqu'au jour où arrive de Paris une personne grippée. Celle-ci dîne avec dix autres personnes, parmi lesquelles cinq contractent la maladie. Une de ces personnes porta ensuite la grippe dans un village voisin indemne jusque-là.

J'ai moi-même rapporté à l'Académie de médecine que le paquebot *Saint-Germain*, parti le 2 décembre 1889, de Saint-Nazaire, indemne à ce moment, embarqua à Santander un passager venant de Madrid où régnait la grippe. Dès le lendemain de son arrivée à bord, ce passager fut pris de l'affection, et le mal se généralisa à tel point que 150 passagers sur 336 furent atteints.

L'un des grands paquebots de la Compagnie générale transatlantique, parti au commencement du mois de décembre, et n'ayant eu aucun cas de grippe pendant son voyage du Havre à New-

York, en a présenté de nombreux pendant son voyage de retour de New-York au Havre. La grippe, apportée par les steamers venant de Brême et de Hambourg, avait en effet envahi New-York avant d'être parvenue au Havre.

Parsons, dans son rapport au *Local Government Board* sur cette même épidémie, cite l'exemple des gardiens de phare, qui sont exposés à toutes les intempéries, mais dans un état d'isolement presque absolu. Sur les 400 gardiens qui habitent les 51 bateaux-phares et les 16 phares fixes répartis sur les côtes de la Grande-Bretagne, 8 seulement ont été atteints par l'influenza, et dans les 8 cas le sujet a été exposé à la contagion.

Il eût été intéressant de comparer la marche des épidémies de grippe qui ont sévi durant les siècles derniers et au commencement du nôtre avec celle de l'épidémie de 1889-1890, de rechercher l'influence du plus ou moins de rapidité des communications sur la rapidité de l'expansion et de la dissémination de la maladie Malheureusement, nous n'avons pu nous procurer à cet égard que des documens qui ne sont ni très précis, ni très concluans.

Les grandes épidémies de grippe qui ont présenté une marche analogue à celle de 1889-1890 ont été observées en 1729, 1732, 1782, 1831, 1833, 1837. En 1729, la grippe ne se montra à Paris que neuf mois après Moscou. En 1782, il y eut entre l'apparition de la maladie à Saint-Pétersbourg et son invasion à Paris un intervalle de cinq mois. En 1831, l'intervalle fut de quatre mois; en 1833, de trois mois et demi. Cet intervalle, comme il est facile de le remarquer, fut beaucoup plus considérable qu'en 1889. Cependant, dans les épidémies de 1732 et 1837, il n'a été que de deux à trois mois. Comme on le voit, la diffusion de la grippe a pu être assez prompte alors même que les moyens de communication étaient moins rapides qu'aujourd'hui.

III. — LES FIÈVRES ÉRUPTIVES.

Les fièvres éruptives ne donnent plus lieu de nos jours à de grandes épidémies. On remarquera toutefois qu'à certaines époques et dans des circonstances particulières, la variole a dépassé en gravité la peste; que la rougeole a produit l'épidémie sévère des îles Feroë; et que la scarlatine, qui est souvent d'une bénignité rare, et à laquelle Sydenham contestait même le nom de maladie, présente quelquefois une gravité telle, que les médecins écossais de la fin du siècle dernier, en France Bretonneau et Trousseau, nous ont appris « à la redouter à l'égal du typhus et de la peste ».

L'influence de la rapidité et de la facilité des moyens de communication sur la rapidité et la facilité de la transmission des di-

verses fièvres éruptives est réelle ; et s'il est souvent impossible, faute de documens précis, d'en donner une démonstration tout à fait positive en comparant les épidémies anciennes aux modernes, cette influence ressort de leur étude générale.

La *variole* ne paraît avoir régné ni chez les Grecs ni chez les Romains; ceux qui ont cru en trouver la description dans quelques passages d'Hippocrate ou de Galien se sont laissé tromper par de fausses analogies. En revanche, elle semble avoir existé de temps immémorial en Chine et dans les Indes ; d'après Moore, les annales de ces pays en feraient mention 1 200 ans déjà avant J.-C. Ce fut au VI[e] siècle de notre ère qu'elle fit son apparition en Europe, importée par les Sarrasins, qui la tenaient sans doute eux-mêmes de source égyptienne ou abyssine.

La première description où elle soit nettement reconnaissable est due à Grégoire de Tours, qui l'observa dans les Gaules et la désigne sous les noms de *lues cum vesicis, pustula, pustulæ :* il n'a garde de la confondre avec sa contemporaine la peste ou *morbus inguinarius*.

La variole, à partir de ce moment, prit pied définitivement en Europe. Les croisades contribuèrent beaucoup à la propager; les médecins arabes, Rhazès entre autres, en donnèrent d'excellentes descriptions et la firent entrer définitivement dans le cadre nosologique.

« Une fois implantée à la surface du globe, la variole, dit J. Franck, a causé de plus grands ravages que la peste. »

Au XVII[e] siècle et au commencement du XVIII[e], elle avait pris les proportions d'une véritable calamité publique. Toute la descendance directe de Louis XIV (un enfant de cinq ans qui fut plus tard Louis XV excepté, qui devait ensuite y succomber lui-même) disparut dans un court espace de temps, et il faut lire les mémoires contemporains, ceux de Saint-Simon par exemple, pour se rendre compte de la terreur qu'inspirait cette maladie.

Dans les pays où elle faisait apparition pour la première fois, et qui étaient vierges jusque-là d'infection variolique, les ravages étaient plus grands encore. Lorsque la variole fut importée au Mexique par les compagnons de Narvaës, il mourut 3 millions et demi d'habitans, et il en périt encore 800 000 dans une autre éruption qui eut lieu quelque temps après. Plus que les cruautés des Espagnols et de l'Inquisition, plus que l'eau-de-vie et l'invasion anglo-saxonne, la variole a contribué à la destruction des populations indigènes des deux Amériques.

Jamais, dans les conditions actuelles, la variole n'apparaît spontanément. Quand elle a été importée, sa marche a été en rapport avec le plus ou moins de rapidité des voies de communication

Quelques régions de l'Australie semblent ne pas avoir encore été atteintes par la variole.

La *rougeole* paraît avoir fait son apparition en Europe à peu près à la même époque que la variole; elle était bien connue et elle est bien décrite par les Arabes et notamment par Rhazès sous le nom de *Hasbah:* elle n'a cessé d'être endémique dans nos pays. C'est une maladie franchement contagieuse, et son origine spontanée n'a jamais pu être rigoureusement démontrée. Aussi est-il des pays où son existence n'a pas encore été constatée, témoin l'Australie. Dans d'autres contrées elle n'a donné lieu qu'à quelques épidémies, puis s'est éteinte pour ne reparaître qu'à la suite d'une nouvelle importation. C'est ce qui a eu lieu pour des îles éloignées, telles que l'Islande, les îles Feroë, qui, en raison de leur distance même, n'ont que des relations restreintes avec le continent. A cet égard, l'épidémie qui a régné en 1847 dans ces îles et qui a été décrite par un médecin danois, le distingué et regretté Panum, est particulièrement instructive.

Depuis 65 ans, la rougeole n'y avait pas été observée. Aussi fit-elle de grands ravages quand, par un cas provenant du continent, et ayant été importée, elle se répandit sur une population vierge de la maladie. Tous les individus âgés de moins de 65 ans et qui n'avaient pas acquis l'immunité par une atteinte antérieure furent frappés, et sur 7 782 habitans, 6 000 tombèrent malades. L'épidémie des îles Feroë a très nettement établi qu'aucun âge ne fait cesser l'aptitude à contracter la rougeole, et si, parmi nous, c'est surtout une maladie de l'enfance et de la jeunesse, cela tient uniquement à ce que des sujets plus âgés ont déjà payé leur tribut à la maladie et ont ainsi gagné l'immunité.

La relation de Panum donne des détails précis au point de vue de la transmission. Les Feroë forment un groupe de 17 îles, séparées les unes des autres par des courans marins souvent dangereux. Il était facile d'y suivre pas à pas le contage. Aucun cas ne se manifeste sans que l'individu atteint ait été en contact très proche avec un malade. C'est la cohabitation, la visite dans la chambre d'un malade, qui causent la contamination; l'isolement de quelques maisons a suffi à préserver leurs habitans.

Tandis que la variole et la rougeole ont en Orient leur origine première, la scarlatine semble être une affection européenne. Elle est particulièrement une maladie anglaise. Elle sévit cruellement à Londres, où elle a, dans les causes de la mortalité générale, une part très importante. Les décès provenant de la scarlatine y varient entre 2 000 et 6 000, tandis qu'on n'en compte qu'une centaine, année moyenne, à Paris.

A Philadelphie, la mortalité par la scarlatine est 20 fois plus

forte qu'à Paris. Plus au nord, au Canada, la maladie est aussi meurtrière qu'à Londres et à Édimbourg. En Allemagne et en Russie, elle n'est pas plus fréquente qu'en France. Jamais la scarlatine ne naît spontanément. On a pu s'en rendre compte par l'exemple des contrées reculées, des îles lointaines, peu en communication avec le continent. Ce n'est que depuis 1827 que la scarlatine a été observée en Islande. En 1848, elle fut importée au Groënland; en 1829, dans l'Amérique du Sud. Actuellement, elle a gagné les Indes et l'Australie.

Tous ces faits, tous ces exemples démontrent la transmission des fièvres éruptives, mais leur endémicité dans nos régions rend difficile la démonstration de l'influence des progrès des voies de communication sur la facilité de la transmission. Ce n'est guère que pour les pays vierges jusqu'ici de ces maladies, et où elles sont importées, que cette influence pourrait être démontrée; mais les relations précises manquent.

IV. — TYPHUS ET MALADIES TYPHIQUES.

L'histoire du typhus est intéressante. Il semble que ce soit une maladie relativement récente. Toujours est-il que la première description en est due à Fracastor, et la première épidémie considérable est celle qui ravagea l'armée de Lautrec devant Naples.

Le typhus, à partir de ce moment, domine la pyrétologie du XVIIe et du XVIIIe siècle, et pendant les grandes guerres du premier Empire, il régna sur presque toute l'Europe.

A partir de 1814, il disparaît de France, au point que la plupart de nos médecins nièrent son existence malgré quelques épidémies locales observées dans les bagnes et les prisons. Cette année 1893, lorsqu'il a été observé dans un certain nombre de départemens du nord et à Paris, le diagnostic resta incertain; le typhus ne fut affirmé que plusieurs semaines après son apparition. D'ailleurs, dans des pays où le typhus est moins exceptionnel, le début de certaines épidémies a été signalé par les mêmes phases d'incertitude; et c'est ainsi que l'épidémie de Silésie ne fut officiellement reconnue qu'en décembre 1876, alors que les premiers cas remontaient manifestement au mois d'août.

Ce qui a frappé dans l'histoire de l'épidémie typhique de 1893 en France, c'est l'influence du vagabondage sur sa propagation.

Le vagabond marche lentement; dans cette épidémie nous voyons le vagabond contaminant le vagabond dans les logis insalubres où il habite, puis allant à l'hôpital infecter ceux qui le soignent, médecins, étudians, infirmières laïques ou religieuses, victimes du devoir professionnel. La prison, le garni de bas

étage, le refuge communal, l'asile de nuit, voient successivement passer ces hôtes errants, mais avec lenteur.

Partout dans cette épidémie nous trouvons d'abord le vagabond : à Lille, dans les garnis de la rue des Etaques ; à Amiens, à l'asile de l'abbé Clabot ; à Paris, au dépôt de la Préfecture de police. Il faut assainir l'asile temporaire du vagabond au cours de route et prendre vis-à-vis de l'hôte les précautions nécessaires.

M. le docteur Napias a donné de certaines prisons et des asiles de douloureuses et pittoresques esquisses, malheureusement d'une très grande vérité.

« Quelques prisons sont exiguës, mal outillées au point de vue de la balnéation et de la désinfection. L'encombrement y est souvent considérable, surtout dans la mauvaise saison. C'est là que les vagabonds viennent prendre leurs quartiers d'hiver. Ils s'arrangent avec une véritable habileté qui fait le plus grand honneur à la connaissance qu'ils ont du code pour se faire adjuger les quelques mois de réclusion dont ils ont besoin.

« Avant ou après le séjour à la prison, le vagabond a le choix entre l'auberge de la belle étoile, qui n'est pas toujours la plus mauvaise, et, s'il a quelque argent, le garni de bas étage avec la literie, ornée de draps, très régulièrement lavés chaque quinzaine ou chaque huitaine. Ces draps ne sont pas toujours donnés à l'occupant, mais au lit pour une période déterminée : y couche qui voudra ! »

Il y a pourtant des garnis de cet ordre infime où les draps sont changés chaque jour, mais réemployés après qu'un lavage sommaire a effacé quelques taches trop visibles. Ce genre d'hôtels meublés n'est pas spécial à notre pays. MM. Napias et du Mesnil ont vu en Angleterre des *common lodging* où la promiscuité était complète.

M. Napias a visité, à Anvers, une après-minuit, un garni qui avait au rez-de-chaussée un cabaret, et en haut, sous les tuiles du toit formant plafond incliné, un dortoir où les lits de toute matière étaient dressés çà et là dans toutes les orientations. Dans l'un de ces lits, deux ivrognes ronflaient, une jeune fille dormait dans un autre, dans un troisième une femme était avec l'enfant qu'elle nourrissait ; elle avait lavé les seuls langes dont elle l'enveloppait et qui séchaient au-dessus du lit, pendus à une ficelle. Pour que l'enfant n'eût pas froid, elle l'avait entouré de sa chemise et elle restait toute nue sous les draps à demi rejetés à cause de la chaleur. Un jeune couple d'amans reposait un peu plus loin ; dans le lit voisin un vieux vagabond ouvrait un œil inquiet à la lumière de la bougie qui éclairait le visiteur.

Dans les communes où le passage des vagabonds est considé-

rable, l'asile a une sorte d'organisation. Ce n'est pas une pièce nue avec de la paille sur la terre battue : le sol est carrelé et le local est meublé d'un lit de camp en bois. On couche dessus, et dessous dans les momens de grand passage ; une cruche d'eau, un baquet d'aisance, complètent l'ameublement. La paille du couchage est changée quand elle est usée. Au-dessus de la porte d'un de ces logis un vagabond avait écrit : HOTEL FIN-DE-SIÈCLE.

Le docteur A.-J. Martin et moi avons visité un certain nombre de logemens qui n'étaient guère supérieurs à ceux que nous venons de décrire.

En Europe, le typhus reconnaît deux foyers principaux : l'Irlande et la Silésie.

Il n'a jamais cessé de régner en Irlande, et partout où l'émigration irlandaise a porté ses pas, le typhus a suivi. C'est ainsi qu'il pénètre et qu'il se montre dans les grands ports de l'Angleterre et dans l'Amérique du Nord.

De son deuxième foyer européen, la Silésie, le typhus rayonne vers les côtes russes de la Baltique, la Prusse orientale, la Suède et le Danemark.

Pendant la guerre de Crimée, les armées russes et alliées furent décimées par le typhus, qui fut importé jusqu'au Val-de-Grâce par nos soldats, mais ne prit pas pied en France.

En 1869, à la suite de la famine, l'Algérie fut ravagée par une épouvantable épidémie typhique.

Pendant la guerre franco-allemande, le typhus ne s'est montré ni à Paris, ni à Metz, non plus chez les assiégés que chez les assiégeans.

Pendant les derniers mois de 1892 jusque vers la fin de mai 1893 une épidémie formidable de typhus a sévi dans le mutessariflik de Benghazi (Tripolitaine), l'ancienne Cyrénaïque. Elle a fait des milliers de victimes dont on ne sait et dont on ne saura jamais le nombre. Comme il arrive presque toujours dans ces épidémies orientales, la nature et la grandeur du mal n'ont été révélées que quand il touchait à sa fin.

Autant la contagion de la fièvre typhoïde est faible, autant celle du typhus est éclatante. Dans les hôpitaux et dans les armées en campagne, la maladie éprouve cruellement les médecins et les infirmiers. En Crimée, sur 450 médecins, 58 sont morts du typhus ; en Irlande, dans une période de vingt-cinq années, sur 1 220 médecins attachés aux établissemens publics, 560 ont été frappés du typhus, 132 sont morts (Murchison).

C'est bien à propos du typhus qu'il est permis de dire que l'histoire des maladies des peuples ne peut plus être séparée

de l'histoire de la civilisation. C'est en attaquant l'ignorance, l'intempérance et l'imprévoyance, que l'on évitera ces grandes épidémies de famine dont le typhus est l'inséparable cortège. Le typhus, a dit Virchow, est un châtiment qu'un peuple s'inflige à lui-même par son ignorance et son indifférence. Sous ce rapport, de grands progrès ont déjà été réalisés, et il y aurait injustice à les méconnaître. Cependant l'Irlande et la Prusse orientale sont toujours sous l'imminence des mêmes désastres, et il suffit d'une mauvaise récolte pour placer ces populations sous le coup de la disette et du typhus.

Hors de l'Europe, les conditions sont plus déplorables encore. En Algérie, l'incurie et le fatalisme des Arabes les exposent perpétuellement à la disette et à ses tristes conséquences. Le typhus algérien de 1869 en est un lamentable exemple.

Des conditions analogues, mais sur une échelle bien plus vaste, se retrouvent dans les Indes-Orientales, où la vie de plus de 200 millions d'individus dépend du hasard d'une récolte de riz. Il y va de l'honneur de la France ainsi que de la Grande-Bretagne de chercher dans la mesure du possible à prévenir ces grandes catastrophes qui placent sous la menace constante de la famine et du typhus une portion notable de l'humanité.

V. — LA PESTE.

6 août 1720
Gaz. de Holl., Vendredi 9 août (1).

« La peste est à Marseille et y a été apportée par des vaisseaux dont on a fait une fausse déclaration pour éviter la quarantaine. Elle n'aura point de suite par le bon ordre qu'y a apporté M. Moustier, consul. Les pestiférés ont été portés aux infirmeries; après leur mort, leurs parens et ceux qui demeuraient dans leurs maisons y ont été conduits aussi, et leurs maisons murées. Les équipages des trois bâtimens pestiférés ont été envoyés à une île déserte à 2 lieues de Marseille (Hyères) avec les marchandises. »

15 août.

« La peste continue à Marseille et ils ont aussi la famine, car ils n'ont ni vivres ni argent; les bourgeois n'ont pu aller à leurs bastides. Ils ont négocié leurs piastres à 14 fr. 10 sous; il ne leur reste que du papier. Le parlement d'Aix a défendu la communication sous peine de la vie. Tous les voisins sont sur leurs gardes; c'est un vrai enfer que d'être ainsi sans secours et sans espérance. On dit que l'évêque y fait merveille. »

(1) *Journal et Mémoires* de Mathieu Marais, 1715-1737; — de Lescure, 1863, tome I.

25 août.

« La peste de Marseille a gagné les terres. On commence à craindre pour la Provence; 6000 paysans gardent la Durance pour les Français, le duc de Savoie fait garder le Var. A Barcelone on a défendu toute correspondance avec Marseille, et ainsi de tous les pays étrangers, ce qui va ruiner le commerce de cette ville. »

2 septembre.

« La peste de Marseille est plus forte que jamais. On y a envoyé M. Chicoyneau, médecin de Montpellier, chancelier de l'Université, gendre de Chirac, médecin du Régent, avec un M. Loutré, habile chirurgien. Ils ont écrit de là à M. de Roquelaure, commandant en Languedoc, qu'ils venaient de voir le plus affreux spectacle que la nature puisse présenter à des hommes : une infirmerie où il y a plus de 300 malades mourans, abandonnés sans aucun secours et qui n'ont pas même d'eau pour boire; un amas de cadavres que l'on n'emporte point, qui sont entre les salles de cette infirmerie; une ville désolée et gémissante, des familles entières détruites, les médecins et les chirurgiens presque tous morts, les religieux de la Mercy de 80 réduits à 4, dont 3 se sont enfuis; les environs de la ville remplis de pillards et de voleurs qui pillent les bastides des bourgeois, et qui eux-mêmes ne savent comment ils pourront s'échapper ou de la peste ou des voleurs.

« Les Génois, par pitié, leur viennent d'envoyer 8 000 quintaux de blé et on fait la garde à Montpellier. Tous les corps, à commencer par le clergé, font cette garde, et personne n'y entre.

« A Aix, il est mort un homme de la peste dans le faubourg: on a *muré sa maison*, et à la porte de la ville *on a tué trois hommes de Marseille* qui y voulaient entrer. Le Parlement, par arrêt, a jugé cet homicide nécessaire et a ordonné une garde exacte. A Lyon, on commence aussi à faire la garde aux portes. M. l'archevêque l'a commencée lui-même, et quelque personne que ce soit n'entre plus sans un billet de santé. »

25 septembre.

« La peste est plus forte que jamais à Marseille. M. de Langeron, commandant sur les galères, est entré dans la ville avec des troupes et des galériens, et ils l'ont nettoyée en trois jours de tous les corps morts et immondices; mais, trois jours après, elle s'est trouvée en aussi mauvais état. Il y a eu un arrêt du conseil du 14 septembre, en 26 articles, qui est un très beau règlement sur la peste et les précautions.

« L'évêque, qui a fait merveille jusqu'à présent, voyant qu'il n'y

a plus de remède, s'est enfermé avec des vivres dans sa maison qu'il a fait murer. Le peuple (qui n'a jamais guère de raison et qui en a encore moins dans cet état de douleur, car la douleur est injuste) s'est fâché contre l'évêque; ils ont entouré sa maison de corps morts pour le faire périr; ils en ont jeté par-dessus les murs, et c'est un siège d'un nouveau genre qu'il est obligé de soutenir. Le mal gagne la Provence et a détruit plusieurs gros villages.

« On débite dans Paris un écrit intitulé : Parfums et remèdes contre la peste, dont s'est servi le P. Léon, augustin déchaussé de France, par ordre du Roi, en 1666-1667-68 et 69.

« J'ai entendu dire à M. de Chirac, médecin du Régent, que la déclaration de la peste est pire que la peste même, parce qu'il n'y a plus de communication de ville à ville ni de village à village, et que l'on manque de vivres et de secours, ce qui cause les maux du corps et de l'esprit, la faim et les délires. »

11 décembre.

« On a vu des lettres de Marseille du 27 novembre, qui disent que la peste y est déclarée plus que jamais; que quarante personnes saines ont été attaquées, en un même jour, de cette maladie, avec tous les signes de peste les plus caractérisés, et tels que l'on n'en avait point vu de pareils; qu'elles sont mortes en deux jours; que l'on attribue ce nouveau malheur aux jours chauds que l'on a eus depuis peu, et qu'on n'a d'espérance qu'à la gelée, mais qu'on craint qu'au printemps cela ne *reverdisse*, c'est le terme de la lettre. Brune, fameux négociant de Marseille, écrit qu'on ne soit point étonné de ne plus recevoir de ses lettres parce qu'il est à sa dernière feuille de papier. »

21 mai 1721.

« Le premier médecin a invité les médecins de la Faculté et des maisons royales à se trouver chez lui pour leur communiquer quelque chose d'important de la part du Régent. Ils se sont assemblés le mercredi 21 mai, l'après-dînée, chez lui. Ils étaient vingt médecins de la Faculté et cinq des maisons royales : Chirac, premier médecin du Régent; Terray, médecin de Madame; Falconet, médecin ordinaire du Roi; Dumoulin, aussi médecin du Roi, et Sidobre, du régiment des gardes. Il a été question de la police de la peste et non de la guérison.

« On a proposé lequel était le meilleur, dès que la peste est dans une maison, de la murer, et d'empêcher toute communication dans la ville, ou de prendre le malade et de le mettre, de quelque condition qu'il soit, dans une infirmerie ou hôpital destiné aux

pestiférés. Ces deux manières ont été rejetées unanimement, comme contraires à l'humanité et à la charité. Par les lettres qui ont été lues on a vu qu'à Marseille, dès que M. de Langeron a eu fait ouvrir les maisons et les boutiques, la peste a beaucoup diminué, et a enfin cessé, et qu'à Toulon, au contraire, où l'on a muré les maisons, on y meurt partout de désespoir et de misère. Il a donc été résolu que les pestiférés devaient être traités dans leurs maisons comme on traite des malades de fièvre maligne et de petite vérole; qu'on ne conduirait aux hôpitaux que ceux qui le désireraient ou qui ne pourraient pas être en état d'être traités chez eux, et que les personnes non attaquées de peste, mais demeurant dans les maisons où il y en aurait, pourraient communiquer avec les autres sans quarantaine, en se faisant seulement parfumer. Au surplus, le commerce ne sera point interrompu. Les boutiques et églises seront ouvertes, et cela a paru le seul moyen de conserver la santé avec la charité et l'amitié entre les hommes. Le résultat a été dressé et refait à cinq ou six fois, et on a été depuis 3 heures jusqu'à 8 heures à cette assemblée, digne des soins d'un Roi. M. Burette, médecin de la Faculté, professeur royal et de l'Académie des sciences, qui en était, m'a rapporté tout ce détail et m'a dit qu'il était mort beaucoup plus de gens de misère et de faim que de la peste. Sur ce résultat il y a eu un conseil du Régent, du Chancelier, de M. Amelot, chef du commerce, du premier médecin et de Chirac, et les ordres ont été envoyés en conformité en Provence. »

Ces détails sur la peste qui désola Marseille en 1720 expliquent, sans les justifier, toutes les mesures prises à cette époque et presque jusqu'à nos jours. Il était interdit, sous peine de mort, de porter secours à des naufragés partis de lieux mis à l'index par l'intendance sanitaire. Dans la relation d'un fait observé en 1784 au lazaret de Marseille, nous lisons que le malade ne peut se rendre de sa chambre à la grille intérieure de l'enclos Saint-Roch pour être *vu de loin* par les hommes de l'art. Dans une autre relation de 1786, il est dit que le malade est trop faible pour venir à la barrière de fer. Le bubon fait des progrès, le délire persiste; le malade paraît avoir pris les boissons déposées auprès de lui.

M. Michel Laroche, médecin, ne voyant pas le malade, mais étant renseigné par le garde de santé, dit, dans le certificat qu'il adresse à l'intendance, que, les secours ne pouvant être administrés aux pestiférés que par les fenêtres et à l'aide de machines, celui-ci n'a ni assez de connaissance ni assez de forces pour se suffire dans sa chambre. « Nous prions, ajoute-t-il, l'intendance

de vouloir bien examiner avec son attention ordinaire si l'on doit abandonner un malade dans un tel état de délire et de prostration, ou placer auprès de lui quelqu'un de bonne volonté. » Cette dernière demande est refusée.

Au Caire, des moines du presbytère italien ont poussé la frayeur, en 1841, jusqu'à saisir avec de petites pincettes l'hostie qu'ils donnaient à des communians. En Égypte encore, l'habit des médecins et autres personnes visitant les pestiférés était de maroquin du Levant, le masque avait les yeux de cristal, et on avait adapté un long nez rempli de parfums.

A Marseille, de malheureux pestiférés mouraient sans avoir vu un médecin ni un chirurgien. A ceux-là on jette un bistouri pour qu'ils ouvrent eux-mêmes leurs bubons.

Dans un cas, un malade, après être resté trois jours sur le carreau, est tiré sur un matelas à l'aide de crochets. Ailleurs, des malheureux accusés d'avoir empesté une ville en frottant des rampes d'escaliers avec des emplâtres chargés de pus de bubons pestilentiels ont été livrés au dernier supplice.

A une époque plus rapprochée de nous, un pestiféré n'était vu qu'au sixième jour avec des lunettes d'approche. Et vers la fin de notre siècle, en 1878, la peste a donné lieu, sur les bords du Volga, à des scènes qui rappellent le moyen âge :

Par un froid de 8°-10° Réaumur, les malades restèrent abandonnés sans soins, sans alimens, sans vêtemens, dans des maisons dont les vitres avaient été brisées par quelques fanatiques. Des enfans déguenillés, amaigris, couraient les rues en pleurant, chassés partout et mourant de froid et de faim.

Une femme entrée au lazaret y reste sans connaissance un jour ou deux, et, revenant à elle, se trouve entourée d'une vingtaine de cadavres, et constate qu'elle a les pieds gelés. Elle crie inutilement pendant plusieurs heures, et le *mortuus* (infirmier spécial des pestiférés), en arrivant, tombe ivre devant elle. Les cadavres restent une douzaine de jours sans être ensevelis.

Un pope meurt, et comme personne ne veut l'enterrer, sa sœur et sa femme enceinte creusent un fossé dans la terre gelée; elles succombent toutes deux trois jours après.

Le choléra de Naples en 1884 et tout récemment ceux d'Espagne et de Russie ont donné lieu à des scènes aussi sauvages.

Le premier règlement général sanitaire qu'ait eu la France est du 25 août 1683. Il prescrit les précautions à prendre pour empêcher que la peste ne s'introduise dans le royaume. Ce règlement, publié à Fontainebleau, porte la signature de Louis XIV et de Colbert. En 1721, la ville de Marseille fit une application curieuse de ce règlement : elle s'en est servie pour refuser l'entrée

du port à une galère du Roi qui venait de Toulon où la peste était dans toute sa force, alors qu'elle était dans son déclin à Marseille.

La peste, que l'on considérait comme une maladie éteinte, s'est rallumée en ces dernières années dans la Mésopotamie, dans les montagnes de l'Assyr, sur les bords du Volga (épidémie de Vetlianka), à Benghazi, dans la Tripolitaine, dans l'Hindoustan et en Chine.

Depuis 15 ans la maladie s'est deux fois au moins propagée à de très grandes distances, de la province de Bagdad en Perse, et de ce dernier pays jusque sur le cours du bas Volga.

La conclusion à en tirer, c'est qu'il ne faut point se départir d'une active surveillance à l'égard de la peste, d'autant plus que dans la Tripolitaine et au sud de la Chine la peste est limitrophe de nos possessions coloniales. Il est inutile de faire remarquer que les moyens que nous conseillons sont beaucoup plus humains et aussi plus efficaces que ceux dont on vient de lire le récit.

Pour nous en tenir à la Chine, la peste a été constatée dans la province du Yunnan de 1850 à 1878. Elle serait aussi endémique à Pakhoï sur la côte nord du golfe du Tonkin et à Lien-Chu. Elle a été observée également dans l'Hindoustan de 1815 à 1821. En 1836 à Pali : de là le nom de Peste de Pali ; et de 1846 à 1880 dans les districts sud de l'Himalaya près des sources du Gange. Les épidémies de l'Hindoustan ont été observées par des médecins. Il n'en a pas été de même pour celles du Yunnan et de la Chine méridionale qui n'ont été vues que par des voyageurs.

VI. — FIÈVRE JAUNE.

On assignait autrefois à la fièvre jaune comme limite le 43e degré de latitude nord, c'est-à-dire une latitude correspondant à l'Espagne et à l'Italie. Or nous avons eu en France, en 1861, une épidémie de fièvre jaune à Saint-Nazaire, qui est à plus de 47°. Enfin la maladie a été importée jusqu'à Brest (48° 1/2), jusqu'au Havre et jusqu'en Angleterre (51°).

Sans donc vouloir nier que certaines latitudes ne favorisent la dissémination de la maladie, on peut voir qu'elles ne sauraient opposer aux effets de l'importation un obstacle infranchissable. Il est à remarquer également que le champ des grandes épidémies de fièvre jaune s'est étendu en même temps que les communications sont devenues plus rapides et plus fréquentes.

Cette observation est applicable à l'Amérique comme à l'Europe. La fièvre jaune, originaire du golfe du Mexique, et qui y restait en quelque sorte confinée comme maladie endémique, tend à prendre de plus en plus, dans le Nouveau-Monde, une extension

considérable. Non seulement elle est en progrès et a de la tendance à se propager et à s'acclimater sur les côtes de la région chaude de l'Amérique où autrefois elle ne faisait que de rares et courtes apparitions, mais elle ne limite plus comme auparavant ses ravages à la zone maritime et peut pénétrer très loin à l'intérieur des terres.

Cette extension considérable du domaine de la fièvre jaune coïncidant avec l'extension et la rapidité des relations commerciales est une menace incessante pour l'Europe et exige de sérieuses précautions. Toutefois, parmi les contrées envahies, toutes n'offrent pas pour nous le même péril. Il est inutile de rappeler que les saisons jouent un rôle important dans l'apparition de la fièvre jaune et dans le danger de son importation. Le froid fait cesser les épidémies. Or les hivers et les étés dans l'hémisphère austral de l'Amérique sont opposés aux nôtres. Au Brésil et à la Plata la fièvre jaune se montre donc vers la fin de l'année et se prolonge jusqu'au mois de juin. C'est l'époque où, pour nous, l'importation de la maladie est le moins à redouter. Au contraire, les influences saisonnières se manifestent à une époque opposée pour la partie de l'hémisphère nord située au delà de la zone torride. Aussi avons-nous beaucoup plus à craindre à ce point de vue les provenances du golfe du Mexique, de Cuba et de la côte atlantique des États-Unis.

Heureusement nous n'avons plus en Europe de grandes épidémies depuis 1857, bien que la fièvre jaune se soit montrée à Saint-Nazaire en 1861 et à Barcelone en 1870.

En Europe, le pays qui a été le plus éprouvé par la fièvre jaune est l'Espagne. Quelques-unes de ses villes ont perdu dans certaines épidémies le cinquième de leur population. En 1800 et en 1801, l'importation de la maladie à Cadix a causé 279560 cas et 79500 décès. En 1803, à Malaga, sur une population de 48000 habitans, il y en a eu 26000 cas et 6884 décès. L'année suivante, à Malaga, 18000 cas, et 7000 décès. En 1821, à Barcelone, 70000 cas et 20000 décès. Cette épidémie meurtrière de Barcelone produisit en France une émotion considérable et eut pour résultat le vote de la loi du 3 mars 1822.

VII. — LE CHOLÉRA. ROUTE SUIVIE PAR LES PREMIÈRES ÉPIDÉMIES : VOIE DE TERRE, LENTEUR DE LEUR MARCHE.

Les affections dont nous nous sommes occupé jusqu'ici ne nous ont pas permis de démontrer d'une façon précise le rôle des transformations des voies de communication dans les modifications des routes suivies par les épidémies; mais cette influence

va devenir au contraire évidente, maintenant que nous allons étudier la marche des épidémies de choléra.

L'épidémie formidable qui envahit Bakou en 1892 et qui a pris le chemin de fer transcaspien a eu une marche extrêmement rapide, tandis que les épidémies de 1830 et de 1846, qui ont également suivi la route de terre, ont eu une marche très lente. Nous parlerons d'abord des épidémies de 1830 et 1846, qui sont venues jusqu'à Paris en 1832 et 1849, et ont causé à la France, la première, plus de 100000, et la seconde 250000 victimes.

Déjà, en 1823, il y avait eu à Astrakan une petite épidémie de choléra, importante pour nous parce qu'elle a tracé la route que devaient suivre les deux invasions qui lui ont succédé.

Originaire des Indes Orientales, le choléra régnait en Perse en 1822; il envahit le Ghilan et le Mazanderan, provinces septentrionales de la Perse qui forment le littoral sud de la mer Caspienne. Après quelques ravages il s'assoupit pendant l'hiver de 1822 pour reparaître en 1823 à Recht. De cette ville, suivant le littoral occidental de la mer Caspienne, il franchit la frontière russe par la petite ville d'Astara en juin. D'Astara il gagne Lenkoran, situé à quelques verstes d'Astara, le 29 juin. De Lenkoran il envahit Salian, et rayonne dans le voisinage de cette ville. Le 11 septembre on l'observait à Bakou, et le 22 à Astrakan où il s'éteignit bientôt.

L'épidémie de 1830 eut le même début. Le Ghilan et le Mazanderan furent envahis en 1829. La maladie s'assoupit encore pendant l'hiver, reparut au printemps dans le Ghilan et dans le petit port d'Enseli situé à quelques heures de Recht. Comme en 1822 le choléra longe le littoral occidental de la mer Caspienne et se montre vers le milieu de juin 1830 à Salian. Prenant alors deux directions différentes, d'un côté suivant toute la vallée de la Koura, il se dirige vers Tiflis, et se répand dans tout le Caucase; de l'autre côté il se montre à Bakou, Derbent, et envahit Astrakan; il gagne ensuite les régions voisines et remonte le Volga. Il s'étend en Russie et gagne les autres États de l'Europe.

Nous ne suivrons pas sa marche dans ses détails; nous rappellerons seulement certaines observations plus particulièrement intéressantes et qui sont surtout curieuses en raison de l'époque à laquelle elles ont été faites. Déjà ces cas démontrent la transmission. Le choléra, après s'être montré à Kief le 26 décembre 1830, s'y éteint pendant les plus grands froids. Il apparaît de nouveau, s'étendant à travers les provinces occidentales de la Russie qu'il franchit avec l'armée russe dirigée contre Varsovie.

Le 14 avril il éclate dans cette ville, où les Polonais avaient

amené un grand nombre de prisonniers après la bataille d'Igani. La Moldavie, la Galicie, furent bientôt envahies.

C'est du littoral de la Baltique que part le choléra pour infecter l'Angleterre. Il se montre le 4 novembre 1831 dans le port de Sunderland. Le 27 janvier 1832, à Edimbourg, et le 10 février à Londres. De l'Angleterre il gagne l'Irlande, la France et la Hollande. Graves remarque que Dublin, Cork, Belfast furent frappés près de quatre mois avant Waterford et Wexford. Or, un steamer faisait deux fois par semaine un voyage entre Dublin et Belfast, tandis qu'il n'y avait pas de communication directe entre Dublin et Waterford, pas plus qu'entre Dublin et Wexford; d'autre part, Waterford et Wexford n'avaient avec l'Angleterre que des rapports très limités. Le 15 mars 1832 le choléra, venant d'Angleterre, éclatait à Calais, et 11 jours plus tard, le 26 mars, à Paris.

On a vu alors l'épidémie rayonner en tous sens autour de ce nouveau centre de propagation. L'extension se fait d'abord circulairement dans les départemens qui entourent celui de la Seine, puis le choléra se porte à la fois dans toutes les directions.

En 1846, après avoir gagné Salian par une marche identique aux deux précédentes, le choléra fut observé le 8 novembre dans la ville de Chemaka à peu de distance de Salian. On le voit à Bakou et à Derbent en décembre; oublié pendant l'hiver, il se montre en avril 1847 dans le district de Derbent, de Kouba, et il se propage à Témir-Khan-Choury.

De là il fut transporté par des soldats malades envoyés aux eaux minérales de Kisliar. La maladie se dissémina parmi les Kalmouks dispersés dans les steppes jusqu'au Volga. Le 16 juillet il était à Astrakan; il se dirigeait en même temps vers Tiflis. De Tiflis il gagna Koutaïs, il fut bientôt importé à Trébizonde. Au nord de Tiflis le choléra suivit la grande voie militaire qui traverse la chaîne du Caucase à une hauteur de 7 000 pieds et, à la fin de juillet, il existait à Stavropol sur l'autre versant. D'un côté il franchit la mer Noire et envahit ses ports; de l'autre, il traverse la Russie, l'Allemagne, la France, l'Italie. Nous ne suivrons pas le choléra à travers l'Europe.

Ce qui ressort pour nous de l'étude de ces épidémies, c'est cette progression par étapes successives et toujours répétées, cette marche toujours identique du choléra, trait commun des premières épidémies qui ont suivi la route de terre. Il y a là un fait des plus importans pour l'hygiène internationale et qui montre dans quels points doivent être établis les postes sanitaires destinés à nous protéger à l'avenir.

Il est intéressant de comparer à ces épidémies qui ont mis plusieurs années pour venir de l'Inde à Bakou en 1823, 1830 et

1846, au moment où les communications avec le Turkestan n'existaient pas, avec l'épidémie de 1892, après l'ouverture du chemin de fer transcaspien.

VIII. — L'ÉPIDÉMIE DE BAKOU DE 1892. RAPIDITÉ DE SA MARCHE. LE CHEMIN DE FER TRANSCASPIEN.

Le choléra qui s'est montré le 4 juin 1892 à Bakou existait déjà depuis quelques mois dans le Turkestan. Bien que la marche de cette épidémie rappelle celle de 1823, de 1830 et 1846, il y a cependant quelques différences, différences qui s'expliquent en songeant que la route des caravanes, suivie à ces différentes époques, n'était pas la même que le tracé du chemin de fer transcaspien.

Comme je le disais dans mon traité de *La défense de l'Europe contre le choléra:* la conquête russe va imprimer à ces contrées (le Turkestan) une transformation absolue. Le gouvernement russe devra alors instituer des mesures sanitaires sérieuses pour protéger l'Europe contre cette voie nouvelle et rapide ouverte à l'invasion épidémique.

Déjà à la fin de 1891, au mois de décembre, on parlait de quelques cas de choléra dans la petite ville de Djellahabad, située près de Caboul à moitié chemin entre cette ville et Peschawer. La maladie s'étendit et elle gagna la célèbre ville de Hérat le 22 février 1892. Les habitans s'enfuirent et disséminèrent le choléra. Le 27 mai il était signalé à Mesched, capitale du Khoraçan; il prit alors deux directions différentes : la première du côté de la Perse, et l'autre du côté du Turkestan russe. Nous ne nous occuperons que de cette dernière, la première répétant les épidémies antérieures, les moyens de communication étant restés les mêmes en Perse. La maladie suivit alors avec rapidité la direction du chemin de fer transcaspien, se montrant d'abord à Askabad, station du chemin de fer transcaspien, et bientôt à Ouzoum Ada, tête de ligne sur la côte orientale de la mer Caspienne. Elle n'avait plus qu'à franchir cette mer. Ce fut l'affaire de quelques heures. Le 4 juin le choléra était à Bakou.

Mais d'où venait elle-même cette épidémie de l'Afghanistan? Cette région est voisine de l'Inde anglaise avec laquelle elle a des communications incessantes. Le pays de Kachmir avait été ravagé peu de temps auparavant par le choléra; sa capitale, Serinagar, présentait une mortalité considérable. Il semble donc probable que l'Inde a été le point de départ de l'épidémie de l'Afghanistan, qui a ensuite gagné la Russie.

Quoi qu'il en soit, l'épidémie de l'Afghanistan de 1891-1892 a mis près de six mois pour, des bords de l'Indus, gagner la mer

Caspienne; cette marche a présenté deux étapes bien distinctes, la première naturellement très lente, les moyens de communication étant très lents, la seconde très rapide, puisque le choléra a eu pour véhicule le chemin de fer transcaspien et les bateaux à vapeur de la mer Caspienne.

C'est là ce qui distingue l'épidémie de 1892 de celle de 1823, 1830 et 1846. Il a fallu à ces dernières plusieurs années pour aller de l'Inde à la mer Caspienne. L'épidémie de 1892 n'a mis que quelques mois, et sa dernière et décisive étape n'a été que de quelques semaines. Les premières épidémies ne pouvaient pas franchir directement la mer Caspienne, aucun moyen de communication n'existant entre le littoral oriental de cette mer, occupé par les Turcomans, et son littoral occidental; elles étaient obligées de contourner son littoral méridional par les caravanes, qui, après avoir traversé le Khoraçan, le Mazandéran et le Ghilan, longent la route unique qui borde le littoral occidental de cette mer, littoral que j'ai moi-même exploré en 1869. En 1892, au contraire, la maladie gagne Bakou en chemin de fer et en bateau à vapeur par le littoral oriental, s'embarquant sur cette côte que les Turcomans fermaient autrefois.

Depuis 1846, le choléra semblait avoir abandonné la route de terre, qui était délaissée par les voyageurs à cause de sa lenteur. Aujourd'hui le nouveau chemin de fer transcaspien, la navigation à vapeur de la Caspienne, la rendant plus rapide, le choléra l'a reprise aussitôt. J'ajouterai que la maladie ne semble pas avoir perdu, depuis l'Inde jusque dans ces régions, son caractère de violence ni son caractère d'expansibilité.

Le choléra s'est déclaré à Bakou le 4 juin à la suite du débarquement de malades venant de la Transcaucasie. Dès le début, la panique a été générale, l'ascension de la courbe de la mortalité très rapide; l'aspect de la ville était désolé, les magasins fermés, les affaires suspendues, et, dans les rues presque désertes, on ne voyait guère que des voitures transportant des malades et des morts. Les malheureux étaient chargés sur des *arabas*, le plus souvent à découvert.

Comparez ce tableau avec celui de Paris à la même époque; Paris était contaminé par le choléra de la banlieue, et une grande partie de la population ignorait même qu'il y eût du choléra. La ressemblance était plus grande avec Hambourg, qui avait été infecté par des importations venues de Russie, et qui a présenté, en 1892, une épidémie aussi redoutable que celle qui a sévi à Paris en 1832.

En Afghanistan, les mesures de prophylaxie ont été nulles. Au moment où le choléra sévissait à Hérat, le gouvernement

persan prescrivit la surveillance de la frontière afghane du Khoraçan par des cordons militaires. On dit que cela ne fut pas fait ou ne le fut que pour la forme.

D'un autre côté, dès l'apparition du choléra en Afghanistan, le gouvernement russe, se rappelant les événemens de 1823, 1830, 1846 et comprenant le danger auquel il était exposé, décida une inspection sanitaire sur toute la ligne du chemin de fer transcaspien et fit installer des lazarets dans les principales stations. Si ces mesures avaient été rapidement et exactement exécutées, et si, surtout, au port d'embarquement sur la mer Caspienne, on avait fait une visite médicale sérieuse et une désinfection réelle du linge sale et des objets contaminés, il est permis de penser que la maladie aurait pu être arrêtée.

Mais la soudaineté de l'invasion a paralysé toutes les bonnes volontés et empêché l'exécution des mesures prescrites. Le foyer de la Transcaucasie orientale a été des plus intenses; il y avait là des difficultés considérables à vaincre, tant à cause de la violence de l'épidémie que de sa marche rapidement envahissante. On avait affaire, dans ces régions orientales, à des populations misérables qui n'offraient aucune résistance à l'épidémie, buvaient l'eau de leurs puits infectés, et qui aggravaient encore la situation en enterrant les morts dans leurs habitations, leurs cours, leurs jardins, les recouvrant seulement de quelques centimètres de terre. Plus tard, le gouvernement russe a fait beaucoup, surtout après les premières paniques et les premières émeutes, et il est arrivé à limiter les désastres dans les grandes villes comme Tiflis, Moscou et Saint-Pétersbourg.

IX. — L'ÉPIDÉMIE DE 1865 INAUGURE LA VOIE MARITIME.

La grande épidémie de 1865 vient inaugurer la voie maritime. Elle a montré que le danger n'est pas localisé à la mer Caspienne, mais qu'il réside aussi du côté de la mer Rouge. Là ne se borne pas le rôle important de l'invasion de 1865; au point de vue de la transmission elle a bouleversé les doctrines jusque-là en vigueur. La panique qu'elle produisit en Europe provoqua la réunion de la *Conférence de Constantinople*, convoquée sur l'initiative du gouvernement français, et où Fauvel représenta la France avec éclat.

Il est intéressant de suivre dans quelques-unes de ses phases cette épidémie, dont l'influence sur les doctrines régnantes a été si considérable.

C'est à la Mecque que l'épidémie a eu son point de départ. Elle avait été importée dans le Hedjaz par des navires provenant

des Indes et chargés de pèlerins. Vers la fin d'avril, le choléra sévissait à la Mecque et à Médine. La mortalité déjà si considérable s'accrut encore à l'Arafat et à Minah pendant les jours de fête. Les médecins envoyés d'Égypte trouvèrent des cadavres dans les rues et dans les mosquées. Plus d'un tiers des pèlerins, c'est-à-dire 30 000, succombèrent au choléra. La marche de la maladie montre que partout elle a accompagné les pèlerins. L'Égypte fut, en raison de sa proximité avec la Mecque, le premier pays attaqué. Du 19 mai au 10 juin, c'est-à-dire en 23 jours, 10 bateaux à vapeur ont débarqué à Suez de 12 000 à 15 000 pèlerins.

Sur de fausses déclarations des capitaines, la libre pratique fut accordée aux bateaux à Suez. Or, le *Sidney*, vapeur anglais, avait perdu plusieurs cholériques pendant la traversée. Le premier bateau débarqué le 19 mai à Suez avait jeté des morts à la mer. Le 21, quelques cas de choléra se déclarèrent dans cette ville; dans le nombre, le capitaine du bateau et sa femme.

Les 12000 ou 15000 pèlerins que nous avons vus passer la Mer-Rouge pour aller à Suez, (à ce moment, le canal n'existait pas encore,) traversèrent l'Égypte en chemin de fer et allèrent camper près du canal Mahmoudié, à Alexandrie. Fêtés selon l'usage par les Arabes du voisinage, les Hadjis leur communiquent la maladie. Le 2 juin éclate un premier cas à Alexandrie; deux autres le 5. En deux mois, le choléra fit 4000 victimes à Alexandrie et 60000 en Égypte en moins de trois mois.

La population étrangère surtout, terrifiée, émigra en masse et alla porter dans le monde entier les germes de la maladie. Comme nous l'avons vu depuis, en 1883, elle s'enfuit par toutes les voies qui s'ouvraient devant elle. Européens, Levantins, au nombre de 30000 à 35000, se dirigent vers tous les ports de la Méditerranée. Le choléra va se développer à Constantinople, à Smyrne, à Beyrouth, en Mésopotamie, sur la mer Noire, Kustendjé, à Odessa, porté jusqu'à New-York et à la Guadeloupe par des bateaux à vapeur et apparaissant dans le port après que le navire y a débarqué. Tous les ports qui, comme Beyrouth, Marseille, Constantinople, reçoivent des arrivages d'Alexandrie deviennent le point de départ de nouvelles émissions. Une malade quittera Marseille et apportera en quelques heures le choléra à Paris.

Je me suis attaché, dans l'étude de l'épidémie de 1865, comme dans les relations précédentes, à montrer surtout la route de l'épidémie à son début et à établir nettement la filiation des premiers cas. C'est alors seulement que la marche de la maladie peut être d'un enseignement utile. Mais lorsque l'épidémie est parvenue au centre de l'Europe, l'enchaînement des faits devient plus diffi-

cile à démêler. Leur étude n'a souvent conduit qu'à la confusion et à l'erreur. C'est ainsi que s'expliquent les fausses doctrines répandues sur la contagion à la suite de l'épidémie de 1832. La marche si évidente de l'épidémie de 1865 a détruit ces conclusions erronées.

X. — LES ÉPIDÉMIES NAVALES. LEURS CONSÉQUENCES.

En dehors de la grande épidémie de 1865, il y a eu un certain nombre de petites épidémies navales qui offrent un grand intérêt au point de vue de la route suivie par le choléra.

En 1881, le navire à vapeur anglais *Columbian* quittait Bombay le 19 juillet avec 660 passagers ou pèlerins (650 seulement sur la patente). Le choléra sévissait avec intensité à Bombay, où l'on compta 118 décès cholériques pendant le mois de juillet. Le *Columbian* perdit du choléra plusieurs de ses passagers dans la traversée de Bombay à Aden. Il importa la maladie à Aden, où le déchargement eut lieu le 1er août de grand matin. Le soir, on constatait un des premiers cas mortels sur l'un des déchargeurs. Il y eut 187 attaques et 151 morts. Les docteurs Lewis et Cunningham ont prétendu nier cette importation, qui a été au contraire nettement établie par les autorités anglaises d'Aden. « Et on s'étonne, dit M. Mahé, notre médecin sanitaire à Constantinople, qui a donné de tous ces faits une critique très judicieuse, de les voir combattre et rejeter les conclusions si précises des médecins militaires d'Aden, leurs collègues, et cela non seulement près d'un an après les événemens, mais encore fort loin du théâtre où ils ont été vérifiés avec une scrupuleuse attention par des observateurs consciencieux. »

En juillet 1882, partait également de Bombay le navire anglais *Hesperia*, qui contenait 24 pèlerins de plus que ceux portés sur la patente délivrée *nette*, bien que le choléra sévît à Bombay. Cette fraude d'inscription, qui rend impossible la vérification exacte du nombre des passagers morts pendant la traversée, ôte toute sa valeur à la patente, ainsi d'ailleurs que la déclaration de *patente nette* qui est presque toujours donnée dans les ports anglo-indiens alors même que le choléra y règne à l'état endémique.

L'*Hesperia* eut des cas de choléra avant d'arriver à Aden. Il en eut également dans ce port et fut envoyé à l'île de Camaran, qui sert de lieu de quarantaine dans la Mer-Rouge. Les trois quarts des passagers de l'*Hesperia* venaient de Boukara. Après trois mois de voyage, ils avaient pris le chemin de fer à Peschawer sur la frontière de l'Inde et s'étaient rendus, par Lahore et le nord-ouest de l'Inde, à Bombay. Plusieurs d'entre eux étaient allés jusqu'à

Calcutta pour affaires, car ces pèlerins sont aussi des marchands. Ils étaient revenus par le chemin de fer à Bombay, d'où ils s'étaient embarqués pour Djeddah.

En 1884, un certain nombre de navires partirent de l'Extrême-Orient et eurent des cas de choléra pendant leur traversée. L'histoire du *Crocodil* est surtout intéressante. Bien que les faits n'aient pas été exactement connus du public, il est certain que le *Crocodil* avait présenté des cas de choléra de Bombay à Suez, où la déclaration du capitaine fut inexacte, ce qui eut pour résultat de faire donner libre pratique au navire. Mais on fut bien obligé d'avouer le cas qui se déclara dans le canal.

De Suez jusqu'au delà de Malte, où il fut repoussé, le *Crocodil* eut 5 cas de choléra dont 3 mortels. Ainsi donc, le *Crocodil* eut du choléra à bord jusque dans la Méditerranée occidentale. On sait qu'il fut soumis à un nettoyage, à une désinfection et à des soins d'assainissement exceptionnels durant le reste du voyage et lors de son arrivée sur la rade de Portsmouth. L'Égypte et l'Europe échappèrent au danger, mais ces incidens révélaient l'importance du péril dont ne tenait pas suffisamment compte l'administration sanitaire d'Égypte, depuis l'occupation du pays par les Anglais.

Le professeur Robert Koch, de Berlin, a également insisté sur le danger de l'importation du choléra par les navires, et surtout par ceux qui sont chargés de pèlerins, d'émigrans et de coolies.

Les épidémies navales sont pleines d'enseignement. Le cas du *Crocodil*, je pourrais ajouter celui de la *Corrèze*, offrent des exemples frappans de l'importation du choléra par des navires provenant de l'Extrême-Orient.

Mais aucune démonstration n'égale celle qui a été fournie par les épidémies d'Aden et de Camaran, importées par les vapeurs à marche rapide, le *Columbian*, et l'*Hesperia*, provenant de Bombay, des Indes, dans la Mer-Rouge et en Égypte. Le dernier surtout est le fait d'importation le plus évident que l'on connaisse depuis longtemps; et il n'est inférieur en certitude à aucune des expériences positives exécutées avec précision dans nos laboratoires. Aussi s'étonne-t-on de voir, après ces faits, les médecins conseillers du gouvernement anglo-indien avancer qu'il n'y a point d'exemple d'importation directe du choléra. « *Omnis cholera ex cholera*, tel est l'axiome, dit M. Mahé, dont la vérité s'impose de nos jours et sous nos yeux plus que jamais. »

J'ajouterai que les navires anglais *Hesperia* et *Crocodil*, partis de Bombay où il n'y avait que quelques rares cas de choléra, 4 à 7 au plus par semaine, ne furent pas moins les importateurs de

la maladie; ce qui juge une fois de plus la façon dont le gouvernement anglais de l'Inde établit ses patentes.

En septembre 1891, deux autres navires anglais, le *Marathon* et le *Redbreast*, virent éclater le choléra à bord en rade de Bombay. En quelques jours il y eut 16 décès, et Bombay n'ayant le choléra qu'à l'état endémique délivrait patente nette.

Bombay est donc toujours fort suspect. Il le devient surtout quelques mois avant le pèlerinage du Hedjaz; il est l'aboutissant à l'ouest du vaste réseau de chemins de fer qui y déversent les voyageurs de toutes sortes, pèlerins, commerçans, militaires, provenant de toutes les parties de la péninsule, du centre et des extrémités; de l'Himalaya, de l'Asie centrale, de l'Afghanistan et de quelques points beaucoup plus rapprochés, comme Madras, Calcutta, Lahore, Peschawer. C'est à Bombay que les attendent et d'où vont partir les grands steamers à marche rapide, dont le nombre augmente tous les jours, et qui vont les amener en dix, onze et douze jours dans la Mer-Rouge, à Suez et dans la Méditerranée.

Depuis une quarantaine d'années, la route du choléra venant de l'Asie vers l'Europe a changé, au moins en partie. Avant cette époque, l'itinéraire suivi était, nous l'avons vu, les plateaux de l'Iran, le sud de la mer Caspienne, l'Europe. Mais, comme l'homme abandonnait cette voie trop lente pour la voie de mer, le choléra, continuant à suivre les courans humains, franchit avec eux, en quelques semaines, les mers qui nous séparent des Indes. De ce côté, donc, la surveillance est nécessaire.

D'un autre côté, les événemens qui se sont passés en 1889, en 1890 et cette année même 1893, du côté du golfe Persique, montrent qu'il faudra aussi se préoccuper de défendre l'Europe dans cette direction; surtout, comme nous le verrons dans une autre partie de cet article, lorsqu'un chemin de fer amènera en quelques jours les voyageurs du golfe Persique sur la Méditerranée. Actuellement, le choléra qui sévit le long des rives du Tigre, dans le vilayet de Bagdad, va probablement suivre la route qu'il a déjà parcourue en 1889 et 1890 vers les vilayets de Mossoul, de Diarbekir et vers la Syrie.

Désormais donc, plus encore que par le passé, l'attention de l'Europe doit être appelée sur le danger permanent de ces deux grands prolongemens de l'océan Indien qui, à l'orient (golfe Persique) et à l'occident (Mer-Rouge) s'avancent comme deux grands bras jusqu'aux portes de la Méditerranée, où ils permettent aux steamers d'apporter de Bombay et de tout l'empire anglo-indien, avec une entière vitesse, des marchandises précieuses, mais aussi des germes morbides. En ce moment, seule la Turquie est chargée

de ces deux passes périlleuses; il lui est bien difficile de les garder efficacement; elle ne possède ni tout le matériel, ni tout le personnel indispensables, et les moyens de police maritime lui font défaut. Mais elle pourrait, avec l'aide des puissances intéressées, améliorer ses mesures et ses dispositifs de prophylaxie. On a déjà essayé d'obtenir un premier résultat pour la protection de la Mer-Rouge à la *conférence de Venise*. Une autre conférence qui doit se réunir à Paris indiquera les mesures à établir au golfe Persique.

XI. — LE PÈLERINAGE DE LA MECQUE DE 1893.

La conférence de Venise régla la question des mesures sanitaires applicables aux navires provenant de l'Extrême-Orient et pénétrant dans la Méditerranée par la Mer-Rouge et le canal de Suez; mais elle ne s'occupa qu'incidemment des moyens à prescrire à l'égard des pèlerins se rendant à la Mecque et des précautions à prendre contre leur retour. Aussi, sans vouloir tracer ici une histoire du pèlerinage de la Mecque, ce qui dépasserait beaucoup les limites de cet article, je dirai quelques mots de celui de 1893, qui était particulièrement sacré, les cérémonies commençant un vendredi, jour de fête des musulmans. Ce coup d'œil sur le dernier pèlerinage montrera le péril que court l'Europe chaque année et la nécessité de nouvelles mesures sanitaires.

On n'avait jamais eu au Hedjaz une semblable affluence de pèlerins. On a parlé de 260 000 à 280 000; 45 000 sont venus par le nord de la Mer-Rouge, à peu près autant par le sud. La statistique nous apprend en effet que le nombre de ceux qui sont débarqués à Djeddah s'est élevé à 92 625. C'est le chiffre de beaucoup le plus élevé qui ait été enregistré dans un espace de 25 ans (depuis 1868). Durant cette période, le plus grand nombre des pèlerins passés à Djeddah a été de 59 659 en 1880; le plus faible, 23 393 en 1868. Sur les 92 625 pèlerins passés à Djeddah en 1893, les Égyptiens figurent pour 16 325. Le reste est arrivé par caravanes de pays lointains ou voisins. Les conditions du voyage des pèlerins sont devenues de plus en plus faciles; beaucoup n'ont payé pour aller au Hedjaz que 12 fr. 50, 5 fr. 20, et même 4 fr. 20 (demi-guinée, talaris ou medjidié).

D'Alexandrie, puis du Caire, les trains amenèrent avant le pèlerinage un nombre énorme de voyageurs à Suez. Les rues et les places furent bientôt encombrées de pèlerins et de bagages, tassés le long des murs, là où ils pouvaient trouver un filet d'ombre. Dans un règlement futur, il sera très utile de leur assigner un lieu de campement en dehors de la ville. Le même règlement de-

vra interdire la voie du canal d'eau douce (le seul qui alimente Suez d'eau potable) à des centaines de pèlerins égyptiens, mendians pour la plupart, qui arrivent ainsi à petites journées de la basse Égypte et campent plus ou moins longtemps sur les bords du canal. Que ne déversent-ils pas dans l'eau que boivent les habitans de Suez? Aussi la fièvre typhoïde, qui ne régnait plus à Suez depuis une année, y a-t-elle reparu, dans un intervalle de quinze jours à un mois, après que les eaux du canal d'eau douce avaient été souillées par eux. C'est précisément la limite correspondant à la durée d'incubation de la maladie.

Il faut cependant remarquer qu'en Égypte, depuis le mois de juin, on avait réellement fait quelque chose pour combattre l'invasion éventuelle du choléra. Les marchés, les rues avaient été nettoyés avec soin. Les écheches, taudis sordides, où s'accumulent les misérables, le bas des murailles, avaient été nettoyés à la chaux. On avait même attribué à la ville de Suez 25 000 francs pour combler les *birthets* ou mares et construire un égout; mais le choléra est éteint depuis plusieurs mois, et on n'a pas encore commencé les travaux.

Jamais on n'avait vu une épidémie aussi meurtrière. Au dire de tous, la mortalité causée par le choléra a été énorme; les uns estiment que le quart des Hadjis a succombé, les autres parlent du tiers. Le choléra a éclaté à la Mecque un mois avant les fêtes, ce qui ne s'était jamais vu; 2000 ou 3000 pèlerins qui attendaient à Suez n'en sont pas moins partis, et il paraît que, si on les en eût empêchés, on eût commis une sorte de sacrilège. Le zèle n'était donc pas refroidi; quelques-uns seulement murmuraient contre les Européens instigateurs des quarantaines et des droits sanitaires. L'état moral des sédentaires était cependant moins bon que les années précédentes: ils avaient peur du choléra.

On a parlé de 40 000 décès, chiffre bien difficile à vérifier; des témoins oculaires ont parlé « de collines de cadavres restant trois ou quatre jours sans sépulture, en juillet, sous le tropique! de fosses de 25 mètres de long sur 15 de large et 5 de profondeur comblées en une demi-journée. » Une femme de Suez a dit au docteur Legrand « qu'à la Mecque l'horreur était si grande que, passant dans les rues, il fallait regarder en l'air devant soi pour ne pas voir les morts et les mourans entassés de chaque côté. Malheur à qui tombait en route! on le prenait par les pieds pour le traîner au monceau. » Les indigènes et les soldats de police n'avaient pas le temps, comme les années précédentes, de vendre à la criée les dépouilles des morts et même de ceux qui ne l'étaient pas encore tout à fait.

Après le pèlerinage, lorsqu'une épidémie éclate au Hedjaz,

les Hadjis fuient dans toutes les directions. Ils se précipitent surtout en foule vers les voies d'échappement que leur offrent les ports de la Mer-Rouge. C'est principalement à Djeddah et dans les criques qui avoisinent son port que les fuyards espèrent trouver le moyen de se soustraire à la quarantaine. Aussi à Djeddah, où l'épouvante avait fait refluer la masse des pèlerins, le spectacle était le même qu'à la Mecque.

On sait comment s'effectue la rentrée des pèlerins à Djeddah. A l'une des portes dites de la Mecque et à quelque distance des murs, un café est transformé en lazaret, et, suivant les besoins, les cafés voisins servent d'annexe. Quelques médecins relevant de l'administration sanitaire ottomane font, au fur et à mesure du passage des chameaux, le contrôle des morts et des moribonds. Les morts sont étendus le long des murs du café, par nationalité, et les drogmans des consulats s'efforcent de recueillir leur argent, passeports, billets de retour, etc. Le plus souvent, les cadavres ont été dépouillés avant leur arrivée au lazaret. Les malades sont portés dans les salles intérieures et jetés pêle-mêle sur des matelas ou sur des nattes. Il n'est d'ailleurs fait aucun examen particulier de chaque malade : tous sont considérés comme cholériques. Quelques-uns cependant pouvant n'être qu'épuisés par l'âge et les fatigues d'une longue série de fêtes, par les longueurs de la route, les conditions défectueuses d'alimentation, sont entassés pêle-mêle avec les cholériques et sont exposés à mourir de soif, de faim, de terreur et d'abandon. Il est d'usage que les consuls se rendent à l'arrivée de la première caravane pour organiser le service de reconnaissance de leurs morts et étudier le fonctionnement du lazaret. Les malades sont souvent sans eau, sans nourriture. M. Guiot, notre consul à Djeddah, dont la conduite pendant le pèlerinage a été au-dessus de tout éloge, venait visiter chaque jour ces malheureux.

Un matin, accompagné de M. le docteur Jousseaulme, il avait apporté quelques bouteilles de cognac qu'il avait fait boire, coupé d'eau et additionné de laudanum, à nos Algériens, puis à tous les malades indistinctement. Toutes les mains se tendaient vers eux. Ils ont réussi à ranimer quelques malades et ont fait sortir du lazaret des malheureux qui n'avaient aucun des symptômes du choléra et qui, installés au grand air, loin du spectacle de voisins agonisans, se sont remis peu à peu et ont pu, aidés de leurs compagnons, rentrer en ville.

C'est là une esquisse à grands traits d'une situation devant laquelle on est, il faut bien l'avouer, à peu près impuissant. Il était impossible, en partant de Djeddah, de prendre passage à bord d'un bateau indemne : tous les navires étaient contaminés. Le *Pic-*

tavia, parti le premier, est arrivé à Yambo, qui est l'échelle de Médine, comme Djeddah est l'échelle de la Mecque, avec 15 morts pour une cargaison de 1 200 passagers; l'*Auvergne*, 13 décès pour 1 000 pèlerins. Le *Gergovia*, que montaient 1 200 passagers, a présenté avant de lever l'ancre 3 décès, et après 22 heures de traversée et 12 heures consacrées au débarquement, il y avait 30 morts. Je ne parle que pour mémoire des nombreux pèlerins qui ont été débarqués à Yambo agonisans.

Il est d'ailleurs presque impossible de se rendre compte d'une façon précise du nombre total des décès. Au lendemain des fêtes, la dislocation rendait encore l'appréciation plus difficile, puisque, pour avoir la mortalité du pèlerinage, il eût fallu tenir compte de trois données essentiellement variables : la fraction des pèlerins encore à la Mecque, des pèlerins en caravanes, la fraction arrivée à Djeddah ou déjà embarquée et leurs mortalités respectives. Sur tous ces élémens, l'administration ottomane ne paraît avoir aucun renseignement précis. J'ajouterai que beaucoup de morts sont cachés par leurs parens ou leurs amis et enterrés sans qu'il y ait possibilité d'intervenir et de constater.

La situation dans les entreponts des navires était lamentable. L'encombrement qui y régnait était tel qu'on ne pouvait, sans la plus grande peine, arriver à s'ouvrir un passage jusqu'aux angles des entreponts où s'éteignaient les moribonds. La température y était de 38°.

Le comble de l'encombrement a été réalisé par l'*Etna*, battant pavillon anglais, navire de 826 tonnes, portant, lors de son passage à Suez, 981 pèlerins. Dans un voyage accessoire de Djeddah à Hodeïdah, il en avait embarqué 1 400. L'aspect de ce navire était repoussant, l'odeur intolérable. Il y avait des matières même sur la rampe de l'échelle; un grand nombre de pèlerins étaient malades, l'un d'eux est mort en rade de Suez, trois ou quatre autres pendant la traversée du canal. Au lieu de placer ces derniers, revêtus du sac goudronné réglementaire, dans une barque recouverte d'un *prélart*, on avait trouvé plus simple de les suspendre à l'arrière, se balançant dans le vide.

Cependant l'*Etna* avait trouvé moyen de ne faire à Djeb-el-Tor que ses quinze jours de quarantaine; le Maltais affréteur de ce navire, vieil écumeur de pèlerinage, connaissait sans doute les grands et les petits moyens à employer en pareille conjoncture. L'*Etna*, dont l'odyssée a été complète, rapatriait des pèlerins marocains. Le conseil sanitaire de Tanger ne put les recevoir, et S. M. Chérifienne fit demander par notre consul que Matifou, notre lazaret situé près d'Alger, voulût bien admettre le navire, dont la malpropreté dépassait toute description, et qui n'avait à

bord ni médicamens ni désinfectans. Presque tout l'équipage avait été décimé par le choléra; il ne restait que les mécaniciens et quelques matelots, les autres avaient été remplacés par des Marocains que l'on rapatriait gratis. Après une série d'opérations qui durèrent plusieurs jours, l'*Etna* fut renvoyé à Tanger, ayant subi à Matifou un assainissement complet.

L'aspect des bateaux français était très supérieur à celui des autres navires à pèlerins. Il y a là un réel progrès qui a été reconnu par tous.

Le choléra a été importé dans le lazaret de Tor. Il a gagné le personnel du camp, la ville de Tor et ses environs; il a même été importé au camp de Rasmallap, station sanitaire supplémentaire pour les pèlerins égyptiens, et un cas a été constaté en rade de Suez. Les pèlerins ont même porté le choléra jusque dans la Méditerranée, aux lazarets de Beyrouth, de Smyrne, de Tripoli d'Afrique, et jusqu'au Maroc.

L'histoire du vapeur ottoman *Abd-el-Kader* est remarquable. Il avait embarqué à Djeddah, le 4 juillet 1873, 1 370 pèlerins : il en perdit 20 jusqu'à Tor, 167 au lazaret de Tor, 6 entre Suez et Port-Saïd, 30 entre Port-Saïd et Beyrouth, 4 au lazaret de Clazomène près de Smyrne; au total, 334 morts entre Djeddah et Smyrne sur 1 370 pèlerins, soit le quart des passagers; et cela, après une mortalité effroyable subie à la Mecque. Le bateau qui ramenait les Bosniaques était déjà réduit à Suez de 104 à 57.

La conférence qui doit se réunir à Paris aura à résoudre plusieurs questions. Elle devra indiquer les moyens nécessaires pour empêcher les pèlerins indiens d'importer le choléra à la Mecque, et, dans le cas où il s'y déclarerait, prévenir son importation en Europe. Déjà, dans le dessein de réaliser la première partie de ce programme, le gouvernement ottoman arrête au sud de la mer Rouge pendant un certain nombre de jours les pèlerins indiens et javanais qui se rendent à la Mecque. Il a choisi comme lieu de quarantaine l'île de Camaran, placée dans la Mer-Rouge au nord d'Aden, vers la côte arabique, à petite distance de Hodeïdah; cette île réunit de grands avantages au point de vue des ressources, mais elle a l'inconvénient, comme toute île de la Mer-Rouge, de pouvoir être évitée par les navires à surveiller. On a adressé au lazaret de Camaran d'autres critiques : sa mauvaise organisation, l'isolement insuffisant des quarantenaires de diverses provenances. En outre les ariches offrent un abri insuffisant, l'eau n'est pas de bonne qualité; ce lazaret n'a d'ailleurs pas rempli son rôle, puisque le choléra s'est montré à la Mecque pendant ces dernières années, bien que les pèlerins aient été amenés à Camaran.

Il serait injuste toutefois de ne pas tenir compte des difficultés particulières inhérentes au grand pèlerinage du Hedjaz. S'assurer de l'état sanitaire de plus de 20000 pèlerins, cette année plus de 30000, qui arrivent parfois au nombre de 2000 à 3000, et passent le détroit dans un intervalle de trois à quatre mois avant les fêtes de la Mecque; pourvoir aux moyens de *sanitation*, de désinfection de ces pèlerins, qui sont dans l'état le plus misérable, des navires qui les amènent, est une tâche difficile pour le gouvernement ottoman. Elle pourrait être réalisée par l'entente des principales puissances de l'Europe, qui devraient y consacrer les sommes nécessaires pour créer des établissemens modèles, dirigés par un personnel surtout européen, dévoué et compétent, mais que la rigueur du climat fatiguerait vite, et qui devrait être fréquemment renouvelé.

La prophylaxie maritime telle qu'elle existe aujourd'hui, telle qu'elle a existé pendant les derniers pèlerinages dans la Mer-Rouge, telle qu'elle est dans le golfe Persique, où les vapeurs venant de Bombay pénètrent jusque dans l'Irak-Arabi sans être soumis à une surveillance quelconque, nous donne peu de sécurité. J'ajouterai que le gouvernement turc, étant tenu d'après les conventions internationales de faire les frais nécessaires à l'outillage des établissemens quarantenaires des deux golfes Persique et Arabique, excipera de la situation difficile de son budget, et les choses en resteront là. Il conviendrait de créer des ressources à l'aide de taxes sur la navigation de la Mer-Rouge ou le golfe Persique, ou sur le pèlerinage, afin de porter remède à la situation.

Les mesures dont nous venons de parler visent les pèlerins se rendant à la Mecque; mais ce n'est pas tout. Malgré les précautions prises, le choléra peut y éclater : il faut alors protéger l'Égypte et les puissances qui bordent la Méditerranée contre les pèlerins qui rentrent par le canal de Suez au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Tripolitaine, en Syrie, en Bosnie, en Turquie. Le gouvernement égyptien a institué dans ce dessein, comme nous l'avons déjà indiqué, une station sanitaire à Djeb-el-Tor, localité située sur la côte arabique de la Mer-Rouge, au pied du mont Sinaï.

A Djeb-el-Tor, il y a eu en 1893 un encombrement considérable : le nombre des pèlerins qui y font quarantaine (31000) laisse bien loin derrière lui les chiffres constatés pendant les années précédentes. C'est aussi la première fois qu'une flotte de vingt-trois navires a mouillé devant cette station quarantenaire. Tout est presque à faire et à organiser à Tor, qui, admirablement disposé par la nature, est tout à fait insuffisant comme organi-

sation et comme matériel. Et cependant on pourrait réaliser un Tor idéal à très peu de frais. C'est là que tous les efforts doivent se concentrer, car le gros danger pour l'Europe est le pèlerinage. Il y a d'autant plus nécessité d'organiser complètement la station quarantenaire de Tor en vue du pèlerinage, que maintenant l'Yémen est devenu un foyer à peu près permanent du choléra. En s'y prenant seulement quinze jours à l'avance, comme cette année, avec un matériel insuffisant ou hors d'état de service, les résultats obtenus seront toujours insuffisans, et peut-être n'aura-t-on pas toujours, en Égypte du moins, la même chance que cette année.

On a signalé des cas de fraude au campement de Djeb-el-Tor. Des pèlerins riches, accompagnés de leurs serviteurs, arrivés la veille par un convoi infecté, et craignant de subir de longs jours de quarantaine, se substituaient à des pèlerins malheureux qui avaient déjà satisfait à toutes les prescriptions sanitaires, et prenaient leur place sur le bateau qui allait partir. Les pèlerins accompagnés de serviteurs peuvent être encore une cause de danger d'une autre façon : moyennant bakchich, ils gagnent un port du sud, Aden principalement, d'où ils s'embarquent sur les paquebots des grandes compagnies et rentrent ainsi à titre de passagers ordinaires soit en Égypte, soit en Turquie, soit en Afrique.

Enfin, depuis une dizaine d'années, les transformations politiques survenues dans l'aire de la mer Rouge ont développé la contrebande entre la côte arabique et la côte africaine dans des proportions inquiétantes. Grâce aux échanges, aux trafics, à la vente des esclaves, les ports des deux rives de cette mer sont mis en communication journalière. Cette situation nouvelle favorise les évasions et les débarquemens clandestins. Cependant il sera toujours possible, surtout après la réorganisation du lazaret de Djeb-el-Tor, et en faisant rigoureusement exécuter des mesures sanitaires rationnelles, de préserver l'Égypte et l'Europe de l'importation du choléra si cette maladie venait à se montrer parmi les pèlerins de la Mecque. Nous avons même, à cet égard, des expériences décisives, en 1872, 1877, 1881, 1882, 1883, 1890, 1891, et, nous l'espérons, celle de 1893.

XII. — LES TRANSFORMATIONS DES VOIES DE COMMUNICATION DE L'AFRIQUE.

La politique nouvelle suivie en Afrique va créer au point de vue de la prophylaxie sanitaire des conditions entièrement différentes de celles qui ont existé jusqu'ici. Il y a une soixantaine d'années, le choléra était encore confiné dans le delta du Gange, comme la fièvre jaune dans le golfe du Mexique ; mais son domaine s'étendit bientôt et donna lieu à des poussées épidémiques dans

différentes directions. L'Inde fut d'abord envahie dans toute son étendue, puis la Perse, puis l'Europe. Au début, c'est par la voie de terre exclusivement, comme nous l'avons déjà indiqué, que se firent les premières invasions cholériques. Mais à mesure que les communications maritimes se développèrent, toutes les côtes de l'Extrême-Orient furent successivement envahies.

Les expéditions militaires, les tentatives de colonisation, l'ouverture, par la création de débouchés au commerce, de pays jusqu'ici absolument fermés, furent le point de départ d'épidémies multiples.

Il est permis de dire que l'extension du fléau cholérique a suivi exactement le progrès commercial; si bien qu'aujourd'hui l'immense étendue de côtes, de Wladivostok à l'équateur, de la presqu'île de Malacca au golfe Persique, partage à des degrés divers avec la presqu'île indienne le dangereux privilège d'être le siège de foyers cholériques. La Corée à peine ouverte fut décimée par une épidémie meurtrière en 1886; et depuis cette époque chaque année les côtes de la Sibérie orientale, les îles du Japon, sont visitées par le fléau. Quant à la Chine, bien que quelques villes seules du littoral soient ouvertes au commerce européen, on peut déjà constater dans les documens publiés par l'administration des douanes chinoises que tous les ports à traités aussi bien que les centres populeux situés sur les grands fleuves, sont périodiquement atteints par des épidémies qui ne semblent être que le réveil de foyers endémiques. Formose, les Philippines, le Tonkin, l'Annam, la Cochinchine, Java et Sumatra, le Siam, la Birmanie, sont dans la même situation. Ainsi donc l'endémie cholérique autrefois limitée aux rives du Gange et de l'Indus s'est implantée sur toutes les côtes de l'Asie orientale. Or, je le répète, cette transformation de la géographie médicale de l'Extrême-Orient s'est effectuée parallèlement avec le développement et les progrès du trafic maritime.

Mais ce qui nous importe surtout, c'est que cette modification s'est accomplie dans une période de temps relativement très courte. Il est même à craindre que cette extension ne s'accentue encore, et que l'endémie cholérique ne se fixe dans d'autres contrées. Toutefois, jusqu'ici, le danger créé par cette situation n'a pas beaucoup aggravé les craintes que doivent toujours inspirer les provenances de l'Inde et le pèlerinage de la Mecque. C'est qu'en effet tous les navires qui proviennent de ces régions aboutissent fatalement à Suez et à l'étroit canal qui débouche dans la Méditerranée. Ici la défense est organisée, elle ne réclame qu'un service de surveillance perfectionné à la conférence de Venise; il faut que cette surveillance soit sérieuse.

Mais une situation nouvelle, qui, dans un avenir prochain, va jouer un rôle capital au point de vue de la prophylaxie sanitaire de l'Égypte et de l'Europe, compliquera le problème et exigera un complément de mesures vers le sud du territoire égyptien et sur le littoral de la Mer-Rouge. Cette situation, provenant de conditions économiques sur le point de se réaliser tant dans la haute Égypte que sur le rivage africain de la Mer-Rouge, deviendra, en effet, une source de nouveaux périls sur lesquels M. le docteur Catelan, médecin sanitaire de France à Alexandrie, a eu le mérite d'appeler l'attention. L'Afrique, dit M. Catelan, absorbe aujourd'hui presque entièrement l'activité coloniale de la plupart des nations européennes. Du côté oriental, l'effort est considérable : chacun veut établir à son profit les grands courans commerciaux vers l'intérieur du continent. Sans doute la vaste région du Soudan est encore fermée depuis la chute de Kartoum; mais le moment approche où elle va être ouverte par l'Angleterre agissant au nom de l'Égypte. Il lui importe, en effet, de ne pas se laisser devancer par l'Allemagne, qui gagne chaque jour du terrain vers la région des Grands-Lacs et des sources du Nil; par l'Italie, qui tient, avec Massaouah, une des meilleures routes aboutissant de la Mer-Rouge en plein cœur du Soudan.

Souakim et Kosseïr sont donc, dès lors, les deux ports appelés à devenir les têtes de ligne des voies de communication de la mer vers les immenses contrées de la Nubie et du Soudan. Les conditions nouvelles créées par la concurrence commerciale et politique vont avoir une influence très grande sur l'état sanitaire de l'Égypte et de l'Europe. Il ne faut pas oublier, en effet, que sous Méhémet-Ali et avant la révolte mahdiste, plus de 30000 pèlerins provenant du Soudan, de la Nubie et des provinces de la haute Égypte prenaient les routes de Massaouah, Souakim, Berenice et surtout de Kosseïr, pour s'embarquer de là à destination des lieux saints de l'Islam. Rassemblés dans ces ports après une longue route à travers le désert, ils étaient transportés par des navires à voile sur la côte arabique. Les fêtes du pèlerinage terminées, les Hadjis abordaient sur la côte d'Afrique dans les ports mêmes où ils s'étaient embarqués. Là, ils s'organisaient en caravane pour regagner l'intérieur. Si, comme cela est arrivé en 1890 pour Massaouah, ils apportaient le choléra avec eux, il n'y avait qu'une explosion locale, violente, mais de courte durée, et qui n'avait pas d'intérêt sanitaire au point de vue de l'Égypte et de l'Europe. Grâce, en effet, à l'éloignement, grâce à la lenteur et aux difficultés des communications par la voie du Nil avec la moyenne et la basse Égypte, le danger d'importation du fléau dans le delta était à peu près nul.

Il ne va plus en être de même. Aujourd'hui, une navigation très active pendant six mois de l'année relie déjà par des communications rapides les régions de la haute et de la basse Égypte. Mais, de plus, un ingénieur français, M. Prompt, a soumis au gouvernement égyptien un programme de travail qui aura pour résultat d'assurer non seulement la reprise pacifique du Soudan et des provinces équatoriales bloquées, mais encore la culture d'énormes étendues de terrain et le monopole de débouchés commerciaux dans ces immenses territoires.

Ce projet comprend trois parties :

1° Établissement d'une ligne ferrée continue de la Méditerranée à la Mer-Rouge, en prolongeant la voie qui existe déjà à Assiout jusqu'à Keneh, et de là par un tronçon de 120 kilomètres, en suivant l'antique voie romaine, jusqu'au port de Kosseïr ;

2° Construction, au moyen d'une série de barrages échelonnés depuis Assouan jusqu'au delà de Berber, d'immenses réservoirs où les eaux de crue seront emmagasinées de façon à pouvoir assurer en tout temps l'irrigation des terres de toute la vallée du Nil (1);

3° Établissement d'un canal parallèle au fleuve avec construction d'écluses permettant d'organiser des services de navigation à vapeur réguliers et aboutissant aux Grands-Lacs. Il y aurait donc ainsi une communication directe et rapide du delta avec les régions des Grands-Lacs.

Une partie du projet qui a trait à la prolongation de la voie ferrée est, en ce moment, en voie d'exécution. La ligne est déjà ouverte jusqu'à Girghah ; on travaille à la pousser jusqu'à Keneh, Louqsor et ensuite à Assouan. Ces transformations qui vont s'accomplir dans cette partie de l'Afrique produiront au point de vue sanitaire des résultats considérables. La circulation sera d'abord accrue des voyageurs qui prendront la voie du haut Nil pour aboutir à la Mer-Rouge. Puis les échanges entre l'Extrême-Orient et l'Inde d'un côté, et de l'autre les villes situées sur les côtes africaines de la mer Rouge, vont aller en se développant et créer ainsi un courant continu, entre l'Égypte du delta et les régions asiatiques où règne en permanence le choléra. Des villes populeuses naîtront sur la côte égyptienne de la Mer-Rouge, offrant les conditions d'insalubrité qui accompagnent toujours les prises de possession hâtives. Pour mettre en valeur ces contrées, où le blanc ne peut que diriger, on sera forcé au début de faire appel à des émigrés indiens ou chinois. La race jaune déborde déjà dans l'Océan-Indien.

(1) Il est à espérer que l'on ne mettra jamais à exécution le projet d'un ingénieur anglais qui consisterait à barrer le Nil à Assouan, en noyant le temple de Philæ !

En dehors du trafic avec les régions de l'Extrême-Orient, où l'endémie cholérique est partout installée, il se formera un courant d'émigration qui donnera lieu à un renouvellement incessant du personnel. Or, ces nouveaux venus sont habituellement l'aliment qui entretient les foyers épidémiques. Cette situation complexe ne peut-elle faire craindre que le choléra ne vienne à s'établir à l'état d'endémie sur les côtes africaines de la Mer-Rouge? Avec un centre de reviviscence périodique comme la Mecque, placé en face de la côte africaine à quelques lieues de distance, une pareille éventualité n'a rien de chimérique.

Les mouvemens de population qui vont se produire dans la vallée du Nil vers ces régions appelées à devenir des centres très actifs de transaction auront également pour résultat de favoriser l'expansion de l'islamisme et par suite l'accroissement du pèlerinage de la Mecque. Déjà en moins de trente ans, depuis que les Hadjis ont pu utiliser les bateaux à vapeur pour aborder à Djeddah ou à Yambo, le nombre des pèlerins a sensiblement augmenté. Nous avons vu que cette année a été considérable. Il faut bien avouer d'ailleurs que la spéculation prête ici un puissant appui à la foi.

Quoi qu'il en soit, l'Afrique n'entre encore que pour bien peu dans cet accroissement; mais lorsque des services rapides, à bon marché, par la navigation à vapeur ou par la voie ferrée, mettront l'intérieur du Soudan et l'Égypte en communication directe avec les ports de la Mer-Rouge, on ne peut prévoir à quel chiffre s'élèvera le nombre des Hadjis. Le danger ira successivement en se précisant. Kosseïr (1) à ce point de vue est surtout dangereux; Berenice est moins fréquenté; Massaouah et Souakim offrent à peu près le même péril.

Ainsi que je l'ai indiqué précédemment, l'Europe a pu se désintéresser de l'introduction du choléra au Soudan par les pèlerins revenant de la Mecque. L'Égypte en effet était absolument préservée, du côté du sud de la vallée du Nil, par la nature des lieux, la distance, le désert, l'absence de moyens de communication. Mais déjà aujourd'hui il n'en est plus de même. Une fois le chemin de fer terminé jusqu'à Kosseïr, des pèlerins s'embarquant à Djeddah pour rentrer au Maroc, en Algérie, en Tunisie ou en Turquie par exemple, pourront trois jours après prendre le paquebot à Alexandrie.

Je ne crois pas nécessaire d'insister davantage pour montrer la gravité du danger qui menace l'Europe à la suite des transformations multiples qui s'accomplissent dans cette partie de l'Afri-

(1) En 1893 sept sambouks ont transporté directement des lieux saints à Kosseïr 675 pèlerins.

que. Déjà à plusieurs reprises, en 1872, 1877, 1881, 1882, 1885, 1890 et en 1891, grâce aux mesures prescrites et à leur bonne exécution, le conseil international d'Alexandrie a pu préserver l'Égypte et l'Europe contre le choléra qui s'était développé à la Mecque. Mais la situation acquise par l'Angleterre en Égypte a créé des difficultés qu'il ne faut pas méconnaître. Les doctrines sanitaires de l'Angleterre sont connues. Jusqu'ici le Conseil international d'Alexandrie a résisté aux tentatives de désorganisation et d'absorption. Toutes les puissances européennes ont le plus grand intérêt à se défendre contre l'importation des maladies exotiques d'origine orientale. Quelles garanties nous resterait-il si l'administration sanitaire internationale d'Égypte devenait une administration anglaise? Telle est la question qui pouvait se poser d'un jour à l'autre. Elle a été réglée, espérons que ce sera définitif, à Venise. Le conseil d'Alexandrie est devenu plus international par la diminution du nombre des membres égyptiens ou anglais, qui de neuf sont tombés à quatre. Il s'agit maintenant de faire fonctionner ce qui a été voté à Venise et ce que l'unanimité des puissances a ratifié.

XIII. — LES NOUVEAUX CHEMINS DE FER DE SYRIE.

La construction bientôt achevée du chemin de fer de Beyrouth à Damas et de Damas à Mzérib; la concession d'une nouvelle ligne de 700 kilomètres qui doit relier Beyrouth à l'Euphrate et s'avancer jusqu'à Telek, en passant par Homs, Hama et Alep, sont aussi des faits d'une grande importance et dont les conséquences aux points de vue politique, économique et sanitaire peuvent être considérables. Les deux lignes doivent être étudiées séparément.

1° *Ligne Beyrouth-Damas-Mzérib, 250 kilomètres.* — Cette ligne est destinée non seulement à transporter à Beyrouth la farine nécessaire à son alimentation et à Damas les produits manufacturés qui viennent d'Europe; mais sa construction aura encore pour résultat de lancer sur Beyrouth toutes les récoltes des immenses plaines du Hauran, qui jusqu'à présent étaient transportées à dos de chameau à Saint-Jean-d'Acre et à Caïffa. Ces deux localités, qui vivaient de l'exportation des céréales du Hauran, vont probablement disparaître à brève échéance, les efforts d'une compagnie anglaise n'ayant pu aboutir à construire la ligne rivale de Saint-Jean-d'Acre à Damas dont la concession avait été accordée.

Au point de vue sanitaire, cette ligne Beyrouth-Damas-Mzérib n'a qu'une importance de second ordre. Il ne faut pas oublier cependant que c'est à Mzérib que les pèlerins, à leur retour de la

Mecque par voie de terre, purgent leur quarantaine. C'est là une circonstance importante, car on sait avec quelle facilité les musulmans savent échapper aux cordons sanitaires.

2° *Ligne Beyrouth-Alep-Beredjik (l'Euphrate)-Telek* (600 *kilomètres*). Cette ligne est destinée à un grand avenir. Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour comprendre son importance. Elle relie Alep (15000 habitans) à Beyrouth (120000 habitans); elle traverse des localités de 40000 à 60000 habitans, telles que Homs et Hama, et des plaines immenses d'une fertilité admirable. Elle paraît donc assurée d'un transit considérable; mais ce qui fait surtout sa valeur, c'est qu'elle établit une communication rapide entre l'Euphrate et le littoral de la Méditerranée et relie ainsi à Beyrouth Bassorah, Bagdad et Mossoul. Dès lors toutes les provenances de la Mésopotamie, du golfe Persique, d'une partie de la Perse trouveront là un débouché naturel, et la force même des choses créera un immense courant de voyageurs et de marchandises se dirigeant sur Telek ou Beredjik.

Alep, que traversaient autrefois les interminables caravanes venant de l'Inde et de la Perse, Alep, déchu depuis le percement du canal de Suez, va probablement retrouver une partie de son ancienne splendeur et de ses richesses d'autrefois.

Malheureusement, ce courant humain venant de la Perse et de la Mésopotamie qui va se jeter sur Beredjik ne sera pas sans danger au point de vue de la propagation des épidémies. Avec quelle facilité le choléra sera-t-il transporté de Bombay à Bassorah, de Bassorah à Alep, et d'Alep à Beyrouth! Et la peste, dont les foyers sont encore vivans en Mésopotamie et en Perse, la peste, dont l'éloignement et l'isolement ont peut-être été jusqu'ici notre meilleure sauvegarde, ne deviendra-t-elle pas menaçante le jour où la rapidité des communications drainera les productions et les habitans des localités où elle est endémique?

Ces diverses éventualités doivent être prises en sérieuse considération, et nous devons dès maintenant songer aux moyens de protéger le littoral syrien. Sans doute, l'administration turque ferait, le cas échéant, les plus sérieux efforts pour localiser l'épidémie. Nerveuse comme toujours, et plus encore que d'habitude, car la ligne Beyrouth-Beredjik doit dans un avenir plus ou moins rapproché être reliée à Constantinople par une autre ligne, elle appliquerait avec une sévérité plus rigoureuse qu'avisée le système des quarantaines à outrance qui constitue son programme sanitaire. Or ce système est absolument jugé, et s'il nous fallait de nouvelles preuves pour démontrer son insuffisance, je rappellerais que, au printemps de 1889, le choléra a fait son apparition à Bassorah venant de Bombay. De là, remontant le Tigre, il s'est

propagé à Bagdad et à Mossoul ainsi qu'aux territoires dépendant de ces deux localités. L'hiver enraya la marche de l'épidémie, que l'on put même considérer un instant comme éteinte; mais, au printemps de 1890, le choléra éclata de nouveau à Mossoul, et, se dirigeant rapidement vers le nord-ouest, atteignit Diarbékir, puis Orfa, Alep, Hama, Homs et Tripoli, décrivant ainsi un immense arc de cercle et contaminant avec une très grande rapidité une étendue considérable de pays, malgré les plus impitoyables quarantaines que chaque ville, chaque village, chaque hameau, avec une incroyable sauvagerie, établissait pour se protéger.

Au contraire, l'année suivante, au moment des fortes chaleurs, l'épidémie, qui avait disparu pendant plusieurs mois, se réveille à Alep, et de là se propage à Damas, où elle s'éteint sans gagner Beyrouth, bien que, à l'instigation du docteur de Brun, les quarantaines entre Beyrouth et Damas aient été supprimées et remplacées par des mesures plus libérales et plus judicieuses (désinfection). En somme, cette longue épidémie, qui a évolué malgré les mesures quarantenaires les plus rigoureuses et parfois les plus barbares, montre d'une façon péremptoire l'insuffisance absolue, même dans ces régions orientales, des quarantaines de terre, puisque le seul point qui n'a pas été touché est en réalité celui qui n'y était pas soumis.

En présence de pareils résultats, j'estime qu'il y aurait grand intérêt à substituer aux principes sanitaires ottomans des règlemens plus en harmonie avec les notions de prophylaxie internationale et publique admises aujourd'hui. La protection des côtes syriennes est une des questions qui devront être prise en considération dans les prochaines conférences sanitaires; plus peut-être que les autres nations, la France a intérêt à ce que cette question soit résolue conformément à ses principes et à ses doctrines sanitaires. Il y aura donc lieu d'établir sur ces nouvelles lignes ferrées quelques postes sanitaires bien choisis et de les munir d'un outillage perfectionné; afin que les appareils puissent être utilisés, il sera nécessaire que la nouvelle administration possède un personnel ferme, compétent et bien exercé.

A. Proust.

POÉSIE

HYMNES ORPHIQUES

PARFUM DES NYMPHES

LES AROMATES

Nymphes! race du Fleuve éternel qui déroule
Autour de l'Univers son murmure et sa houle!
Vierges aux corps subtils fluant sous les roseaux,
Vous qu'éveille le chant auroral des oiseaux,
Et qui vous reposez au fond des sources fraîches
Où midi rayonnant trempe l'or de ses flèches!
Et vous, Reines des bois, Ames des chênes verts,
Et vous qui, sur les monts hantés par les hivers,
De vos célestes pieds plus étincelans qu'elles
Frôlez sans y toucher les neiges immortelles!
Bruits furtifs, doux échos, soupirs, parfums vivans,
Vous, que de fleurs en fleurs porte l'aile des vents,
Qui, versant de vos yeux, en perles irisées,
Aux feuillages berceurs les limpides rosées,
Faites, du souffle pur de vos rires légers,
Sonner la double flûte aux lèvres des bergers;
Joie et charme des eaux, des prés et des collines,
Salut! Je vous salue, ô Visions divines!

PARFUM DE HÉLIOS-APOLLON

L'HÉLIOTROPE

Radieuse Splendeur qui naquis la première!
Inévitable Archer, Titan, Porte-lumière,
Tueur du vieux Pythôn dans le Marais impur,
Entends, exauce-nous, Œil ardent de l'azur,
Roi des riches saisons, des siècles et des races!

Éternel voyageur aux flamboyantes traces,
Qui, joyeux, les cheveux épars, et jamais las,
De l'Orient barbare aux monts de la Hellas,
Loin du rose horizon où souriait l'aurore
Éveillant les cités, les bois, la mer sonore,
Pousses tes étalons hennissans et cabrés
Et franchis bonds par bonds l'orbe des cieux sacrés;
Puis qui, debout, brûlant à leur plus haute cime,
Baignes tout l'univers d'un seul regard sublime;
O le plus beau des Dieux en qui coule l'Ikhôr,
Entends-nous, Kithariste armé du plectre d'or!

Harmonieux Amant des neuf Muses divines,
Embrase-nous du feu dont tu les illumines,
Afin que nous, mortels, qui ne vivons qu'un jour,
Nous chantions consumés de leur unique amour!

PARFUM DE SÈLÈNÈ

LE MYRTE

O Divine, salut! Viens à nous qui t'aimons!
Descends d'un pied léger, par la pente des monts,
Au fond des bois touffus pleins de soupirs magiques;
Sur la source qui dort penche ton front charmant,
Et baigne son cristal du doux rayonnement
De tes beaux yeux mélancoliques.

Toi qui, silencieuse et voilée à demi,
Surpris Endymion sur la mousse endormi
Et d'un baiser céleste effleuras ses paupières,
O blanche Sèlénè, Reine des belles nuits,
L'essaim des songes d'or qui bercent nos ennuis
S'éveille à tes molles lumières.

Égaré dans l'espace orageux, le marin,
Accoudé sur le bord des nefs au bec d'airain,
Entend rugir les flots et gronder les nuées;
Mais il se rit du vent et de l'abîme amer,
Quand tu laisses errer dans l'écumeuse mer
Tes blondes tresses dénouées.

Immortelle, entends-nous! Sur ce monde agité
Épanche doucement ta tranquille clarté!
O Perle de l'azur, inclinée à leur faîte,
De tes voiles d'argent enveloppe les cieux,
Et guéris-nous, pour un instant délicieux,
Des maux dont notre vie est faite.

PARFUM D'ARTÉMIS

LA VERVEINE

Déesse à l'arc d'argent tendu d'un nerf sonore,
Qui, de flèches d'airain hérissant ton carquois,
Par les monts et la plaine et l'épaisseur des bois,
Un éclair dans les yeux, déchaînes dès l'aurore
De tes chiens découplés les furieux abois!

O Tueuse des cerfs et des lions sauvages,
Vierge à qui plaît la pourpre odorante du sang,
Que Dèlos vit jadis, fière et grande en naissant,
Près du Dieu fraternel qui dorait les rivages,
Surgir de la Nuit sombre au Jour éblouissant!

Jamais la volupté n'a fleuri sur ta bouche,
Erôs n'a point ployé ton col impérieux
Ni de ses pleurs d'ivresse attendri tes beaux yeux :
Comme un bouclier d'or, la Chasteté farouche,
O Vierge, te défend des hommes et des Dieux.

Mais quand ton corps divin, ô blanche Chasseresse,
A l'heure où le soleil brûlant darde ses traits,
Plonge et goûte en repos le charme des bains frais;
Lorsque ta nudité que leur baiser caresse
Resplendit doucement dans l'ombre des forêts,

Bienheureux qui, furtif, par les halliers propices,
A travers l'indiscret feuillage, un seul instant,
Te contemple, muet et le cœur palpitant!
Tu peux percer ce cœur enivré de délices :
Il t'a vue, Artémis! Il t'aime et meurt content!

PARFUM D'APHRODITE

LA MYRRHE

O Fille de l'Écume, ô Reine universelle,
Toi dont la chevelure en nappes d'or ruisselle,
Dont le premier sourire a pour toujours dompté
Les Dieux Ouraniens ivres de ta beauté,
Dès l'heure où les flots bleus, avec un frais murmure,
Éblouis des trésors de ta nudité pure,
De leur neige amoureuse ont baisé tes pieds blancs,
Entends-nous, ô Divine aux yeux étincelans!

Par quelque nom sacré dont la terre te nomme,
Ivresse, Joie, Angoisse adorable de l'homme
Qu'un éternel désir enchaîne à tes genoux,
Aphrodite, Kypris, Érycine, entends-nous!

Tu charmes, Bienheureuse immortellement nue,
Le ramier dans les bois et l'aigle dans la nue;
Tu fais, dès l'aube, au seuil de l'antre ensanglanté,
Le lion chevelu rugir de volupté;
Par toi la mer soupire en caressant ses rives;
Les astres clairs, épars au fond des nuits pensives,
Attirés par l'effluve embaumé de tes yeux,
S'enlacent, déroulant leur cours harmonieux;
Et jusque dans l'Érèbe où sont les morts sans nombre,
Ton souvenir céleste illumine leur ombre!

PARFUM DE NYX

LE PAVOT

O Vénérable! Oubli des longs jours anxieux,
Immortelle au front bleu, ceinte de sombres voiles,
Qui mènes lentement, dans le calme des cieux,
Tes noirs chevaux liés au char silencieux,
Par la route d'or des étoiles!

Source des voluptés et des songes charmans,
O Nyx! mère d'Hypnos aux languissantes ailes,
Toi qui berces le monde entre tes bras clémens,
Tandis que mille éclairs, de momens en momens,
Allument tes mille prunelles,

Entends-nous, Bienheureuse! Et puisses-tu, sans fin,
Et pour jamais, avec nos stériles chimères
Et l'antique Kosmos, hélas! où tout est vain,
Envelopper des plis de ton péplos divin
Vivans et Choses éphémères!

PARFUM DES NÉRÉIDES

L'ENCENS

Sous les nappes d'azur de la mer d'Ionie
Qui soupire au matin sa chanson infinie,
Quand le premier rayon du ciel oriental
Étincelle en glissant sur l'onduleux cristal,
Puissions-nous contempler, ô chères Nèréides,
Vos longs yeux d'émeraude et vos beaux corps fluides!

De vos grottes de nacre aux changeantes couleurs
Où le rose corail épanouit ses fleurs,
Des berceaux d'algue verte aimés des Dieux Tritones,
Des mobiles vallons parsemés d'anémones,
Des profondeurs où luit sur le sable vermeil
L'opaline clarté d'un magique soleil,

Montez! Laissez flotter dans les brises charmées
Vos tresses, d'un arome âpre et doux embaumées,
Et, mieux que le dauphin joyeux et diligent,
Fendez le flot natal d'un sillage d'argent!

O Filles de Thétis, gardez-nous des nuits noires,
Des écueils embusqués le long des promontoires,
Du Notos, tourmenteur de la divine mer,
Par qui nefs et marins plongent au gouffre amer,
Et, propices toujours, que vos fraîches haleines
Jusqu'au port désiré gonflent nos voiles pleines!

PARFUM D'ADONIS

L'ANÉMONE ET LA ROSE

Sur la couche d'ivoire où nous te contemplons
Tu dors, cher Adônis, Éphèbe aux cheveux blonds!

O jeune Dieu, pleuré des Vierges de Syrie,
Quand le noir sanglier blessa ta chair fleurie,
Et s'enfuit, te laissant immobile et sans voix,
De ton sang rose et frais baigner l'herbe des bois,
Sur la montagne et dans les profondes vallées,
On entendit gémir les Nymphes désolées,
Et l'écho prolongea leurs pieuses douleurs;
Et Kypris, les cheveux épars, les yeux en pleurs,
T'enveloppant encor d'une suprême étreinte,
Troubla la paix des cieux de sa divine plainte:

— Adônis, Adônis! tu meurs, et je t'aimais!
Te voilà mort, et moi je ne mourrai jamais!
Tu faisais ma beauté, mon orgueil et ma joie,
Et je ne suis plus belle, et mon corps neigeux ploie
Comme un grand lys brisé par les vents de l'hiver!
Je suis Déesse, hélas! Toi qui m'étais si cher,
Je ne te verrai plus! Mes lèvres embaumées
Plus jamais ne joindront tes lèvres bien-aimées!
Mais, si du sombre Érèbe on ne peut revenir,
Je puis faire du moins, triste et doux souvenir,
Croître et s'épanouir, au sol où tu reposes,
Sous mes pleurs, l'anémone et, dans ton sang, les roses!

Telle parla Kypris, et, grâce à son amour,
Tu renais, et tu meurs, et renais tour à tour,
Et tu rends, chaque année, à la terre ravie,
L'azur du ciel, les fleurs, la lumière et la vie.

Sur la couche d'ivoire où nous te contemplons
Éveille-toi toujours, Éphèbe aux cheveux blonds!

PARFUM DES ERINNYES

L'ASPHODÈLE

Meute du noir Érèbe, ô vieilles Érinnyes,
Aux yeux caves où sont des éclairs aveuglans,
Qui d'un blême haillon serrez vos maigres flancs,
Et, l'oreille tendue au cri des agonies,
Aboyez sans relâche aux meurtriers sanglans!

Filles de l'Invisible, Hôtesses des Cavernes
Où jamais n'est entrée une lueur du jour,
Dont, éternellement, Styx fait neuf fois le tour,
Tandis que, sur la fange et le long des Eaux ternes,
Foule vaine, les Morts fourmillent sans retour;

Vous qui courez, volez, rapides et subtiles,
Emplissant de terreur l'antique Obscurité,
Secouant, dans la nuit, sous un ciel empesté,
Vos sinistres cheveux hérissés de reptiles
Qui mordent, furieux, le cœur épouvanté,

Ne nous fascinez plus de vos faces livides!
Nous avons expié, que tout soit accompli!
Fuyez l'Hadès dans l'Ombre horrible enseveli,
Venez! exaucez-nous, ô bonnes Euménides,
Et rendez-nous la paix, le pardon et l'oubli.

PARFUM DE PAN

LES AROMATES

L'air lumineux, l'Érèbe et la mer inféconde
Et l'abîme éthéré plein d'astres éclatans,
Et l'antique Gaia qui conçut les Titans
Et les vents déchaînés dont l'aile vagabonde
Pourchasse dans la nuit les troupeaux haletans
Des nuages striés d'éclairs au ciel qui gronde,
Que sont-ils, sinon toi, Pan, substance du monde!

O divin Chèvre-pied, frénétique et joyeux,
Ton souffle immense emplit la Syrinx éternelle!
Tout soupire, tout chante ou se lamente en elle;
Et le vaste Univers qui dormait dans tes yeux,
Avec ses monts, ses bois, ses flots, l'homme et les Dieux,
Circulaire et changeant, sinistre ou radieux,
En se multipliant jaillit de ta prunelle!

Inépuisable Pan, vieux et toujours nouveau,
Toi qui fais luire au loin, pour des races meilleures,
Comme un pâle reflet de quelque vain flambeau,
L'Espérance stérile, hélas! dont tu nous leurres,
Et qui roules, marqués d'un implacable sceau,
Les siècles de ton rêve aussi prompts que tes heures,
Salut, ô Dieu terrible, Origine et Tombeau!

LECONTE DE LISLE.

M. HENRI GEFFCKEN

ET SA BROCHURE SUR

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

M. Geffcken est moins connu en France par ses livres, qui méritent pourtant d'être lus, que par les ennuis qu'il s'attira naguère en publiant après la mort de l'empereur Frédéric III, dont il avait été le confident et l'ami, quelques fragmens des mémoires de ce souverain d'un jour. M. de Bismarck, qui l'aimait peu, trouva l'occasion bonne pour appesantir sur lui sa redoutable main. Guillaume II se chargea de venger cet indiscret; mais quelque plaisir qu'ait éprouvé M. Geffcken en voyant tomber l'homme puissant et vindicatif dont il avait à se plaindre, il a su se rendre maître de sa joie, il s'est montré bon prince. L'empereur Napoléon III disait un jour à un diplomate : « Un homme d'État est comme une colonne; tant qu'elle est debout, personne ne peut mesurer sa taille; du moment qu'elle est à terre, le premier venu prend sa mesure. » M. Geffcken n'avait pas attendu que M. de Bismarck fût déchu de ses grandeurs pour le critiquer et le juger librement; après sa chute, il a rendu plus d'une fois justice à son génie politique. Il estime cependant que ce grand homme avait de grands défauts et avait commis

de grandes fautes, que tout va mieux depuis que Guillaume II a secoué cette incommode et lourde tutelle.

M. Geffcken est un publiciste d'un esprit grave, solide, réfléchi, et on trouve toujours à s'instruire en lisant ses livres et ses brochures. Cet ancien diplomate a conservé les qualités de son premier métier, la curiosité de voir, d'entendre et l'art de s'informer. Personne n'est plus désireux que lui de scruter les dessous des événemens, d'entrer dans la confidence des ambassadeurs et des ministres, et nous lui devons plus d'une révélation piquante. D'ordinaire il a le ton doctoral et posé, il affecte l'air et l'attitude d'un juge froid et impartial. Il ne faut pas s'y fier. Ce sage est au fond très passionné, aussi vif dans ses haines que dans ses affections : ce qui lui manque, c'est une certaine générosité d'esprit et cette sorte d'imagination qui est nécessaire pour bien comprendre les choses humaines, dans lesquelles l'imagination joue un plus grand rôle qu'il ne le croit. Il explique tout par des calculs, par des desseins réfléchis; il pense que l'histoire se fait toujours dans les chancelleries. Quoi qu'il en dise, elle se fait souvent ailleurs, et ce sont quelquefois les peuples qui dictent leurs instructions et leur conduite aux diplomates.

Ce défaut est fort sensible dans la brochure qu'il vient de publier sous ce titre : *La France, la Russie et la Triple Alliance* (1). Il n'a pas pu ou n'a pas voulu comprendre qu'un instinct irrésistible nous porte à nous rapprocher de la Russie. A la vérité, il nous traite mieux que ne le font d'habitude les journalistes allemands; il ne nous représente point comme un peuple de brouillons, comme les incorrigibles perturbateurs de la paix et de l'ordre européen. Il déclare que « la plupart des Français expriment *privatim*, entre quatre yeux, des idées fort raisonnables, que l'immense majorité de la nation désire la paix, mais que, dans la presse comme dans le parlement, l'opinion publique se laisse terroriser par une poignée de chauvins, si bien que personne n'ose élever la voix contre une alliance avec la Russie. »

Il avait composé sa brochure avant la visite de l'escadre russe à Toulon; peut-être eût-il bien fait de la revoir, d'y faire quelques retouches, quelques ratures; mais c'est une peine qu'il a mieux aimé s'épargner. S'il avait assisté aux fêtes franco-russes, il ne représenterait plus la France comme un pays terrorisé par une poignée de chauvins. Il aurait vu une nation qui, tout entière, de Dunkerque à Marseille, était animée du même sentiment, obéissait à la même impulsion, témoignait d'ardentes sympathies à ses amis, sans proférer aucune parole malsonnante contre personne, et célébrait avec ivresse un événement qui lui semblait une garantie pour son avenir. Un homme d'esprit

(1) *Frankreich, Russland und der Dreibund, Geschichtliche Rückblicke für die Gegenwart*, von H. Heinrich Geffcken, Berlin, 893.

disait à propos de ces fêtes sans exemple que c'était la première fois qu'on introduisait l'amour dans la politique. Elles ont démontré que la France a toujours du goût pour la politique de sentiment; mais il peut arriver que la politique de sentiment soit une politique de raison, et on trouve quelquefois son compte à s'abandonner aux entraînemens de son cœur. Si M. Geffcken avait un peu plus d'imagination ou d'impartialité, il comprendrait sans peine qu'une nation qui a essuyé de grands désastres, que ses ennemis s'appliquaient à tenir en quarantaine, à laquelle les prophètes avaient annoncé que tant qu'elle resterait en république, elle n'aurait en Europe aucun allié, éprouve un sentiment de délivrance en constatant que les prophètes se sont trompés, qu'elle a réussi à se faire des amis et qu'elle peut conserver ses institutions sans se condamner à une éternelle solitude.

Selon M. Geffcken, la République française, en nouant des relations d'amitié avec l'empire du Nord, a contracté une liaison contre nature, qu'il est impossible de prendre au sérieux. C'est là une de ces vaines tentatives qui ne sauraient aboutir, un de ces mariages contraires à toutes les convenances, que les badauds donnent pour certains et qui ne se feront jamais, parce qu'en définitive c'est la raison qui gouverne les actions humaines. M. Geffcken a cru démontrer sa thèse en rappelant qu'à six reprises déjà, sous Pierre le Grand, sous Élisabeth, sous Paul, sous Alexandre Ier, sous Nicolas, sous Alexandre II, la Russie a tenté de conclure une alliance avec nous et que par la force des choses, l'un après l'autre, tous ces essais ont avorté. On pourrait lui répondre que les circonstances ont changé, que la face de l'Europe s'est transformée, que l'Allemagne exerce aujourd'hui une hégémonie qu'elle n'a pas su faire agréer à tous ses voisins, que par ses soins trois puissances ont formé une redoutable coalition dirigée à la fois contre la Russie et contre la France. Avoir les mêmes ennemis est souvent une raison suffisante pour devenir amis, et la communauté des intérêts a plus d'une fois rapproché des peuples opposés d'opinions, de goûts et de caractères.

M. Geffcken a deux poids et deux mesures. L'alliance franco-russe lui paraît une combinaison politique contre nature, et la triple alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie lui semble la chose la plus naturelle du monde. Eh! sans doute, si quelqu'un avait annoncé, il y a vingt ans, que la République française aurait en Europe deux amis, un pape et un tsar, personne n'aurait voulu le croire. Mais aurait-il obtenu plus de créance le devin qui aurait prédit qu'un jour l'Italie trouverait son intérêt à entrer dans la même alliance que l'Autriche, qu'oublieuse d'un long passé, elle unirait ses destinées à celles de l'ennemi héréditaire, qui détient encore dans ses mains des provinces qu'elle considère comme faisant partie de son patrimoine? Le destin a

ses caprices, il se plaît à offrir au monde des spectacles invraisemblables, et on a tort de dire qu'il ne se passe jamais rien de nouveau sous le soleil.

Ce qu'il faut reconnaître, c'est que le rapprochement de la Russie et de la France a été le résultat d'une évolution lente et laborieuse. Le plus grand obstacle à leur entente était l'étroite union des cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg et les récens témoignages qu'ils s'en étaient donnés l'un à l'autre. Pendant l'insurrection de la Pologne, M. de Bismarck s'était montré fort obligeant. Il avait été payé de retour : en 1870 et 1871, la Russie avait rendu à l'Allemagne des services essentiels, et à peine la paix fut-elle conclue, l'empereur Guillaume télégraphiait à son neveu que sa reconnaissance ne finirait qu'avec sa vie. L'amitié de la Russie avait été trop utile à M. de Bismarck pour qu'il n'en sentît pas tous les avantages, et en créant la ligue des trois empereurs, il prouva qu'il entendait s'en tenir à la politique traditionnelle de la Prusse et mettre à l'abri de toute atteinte son entente cordiale avec son puissant voisin de l'Est.

Mais il éprouva, en 1875, des froissemens d'amour-propre et découvrit que la complaisance de son allié avait des bornes. Dès lors on put apercevoir quelque changement dans sa politique comme dans ses sentimens. M. Geffken a raison de dire que, lorsque éclata l'insurrection de l'Herzegovine, qui devait avoir de si graves conséquences, elle ne trouva d'abord aucun appui à Saint-Pétersbourg ; la Serbie fut engagée à n'y point prendre part. Le tsar et la cour étaient dans les dispositions les plus pacifiques : « Il y a deux manières de traiter la question d'Orient, disait le prince Gortchakof, ou de l'attaquer à fond, ou un replâtrage. Eh bien, je suis vieux, je suis pour le replâtrage. » Mais M. de Bismarck n'était pas fâché de donner de l'occupation à ce puissant allié dont il pensait avoir à se plaindre, et peut-être avait-il deviné qu'en déclarant la guerre à la Turquie, les Russes se lançaient dans une entreprise qui leur imposerait plus de sacrifices d'hommes et d'argent qu'elle ne leur rapporterait de profits réels. Il a toujours pensé que ses amis deviendraient peut-être un jour ses ennemis, et il ne les a jamais empêchés de faire une imprudence.

Le 5 décembre 1876, il déclarait au Reichstag que, quelles que fussent les intentions de la Russie, elle avait le champ libre, qu'il ne la traverserait point dans ses desseins, et ce fut alors qu'il prononça le mot fameux « que l'Allemagne n'avait en Orient aucun intérêt qui valût le sacrifice des os d'un seul fusilier poméranien ». Lorsque le gouvernement roumain le consulta pour savoir quelle conduite la principauté devait suivre dans cette conjoncture délicate, sa réponse fut si entortillée que M. Bratiano s'écria : « Bismarck veut la guerre ! » Comme on hésitait encore à Saint-Pétersbourg et qu'on semblait chercher un expédient

pour se tirer d'embarras, le chancelier fit venir chez lui M. d'Oubril et lui dit : « J'apprends que l'empereur hésite ; moi, je connais la Russie, et je vous dis : Il est f... s'il ne fait pas la guerre. »

La guerre se fit, et après que la Russie victorieuse eut arraché à la Turquie le traité de San Stefano, M. de Bismarck prononça un second discours devant le Reichstag. Il n'y tenait pas le langage d'un ami sûr. Il donnait à entendre aux puissances étrangères que si elles n'étaient pas contentes des conditions obtenues par les Russes, elles devaient se charger de les contraindre à rabattre de leurs exigences. Il disait aussi que le soi-disant traité des trois empereurs ne reposait sur aucune stipulation écrite et n'obligeait aucun des trois souverains à se ranger à l'avis des deux autres. Il disait encore que l'Allemagne était peu disposée à jouer le rôle « d'un *policeman* européen ». C'était encourager l'Angleterre à entrer en campagne contre la Russie. On lui disait clairement : « Faites ce qu'il vous plaira ; nous n'avons pris aucun engagement, et nous ne faisons pas la police en Europe. » La Russie céda, le traité de San Stefano fut revu et corrigé dans le congrès de Berlin, où le chancelier allemand joua le rôle « d'un honnête courtier ». Mais la Russie trouva que le courtier ménageait trop ses ennemis ; qu'il semblait avoir oublié les services rendus ; qu'elle recevait moins qu'elle n'avait donné, et dès ce jour elle put se demander si, en recherchant à tout prix l'amitié du cabinet de Berlin, elle ne sacrifiait pas ses intérêts à une tradition qui avait fait son temps.

Dès ce jour aussi, M. de Bismarck parut disposé à déplacer l'axe de sa politique et à chercher son point d'appui à Vienne. Dans le mois de novembre 1879, il eut avec le comte de Saint-Vallier un long et curieux entretien, que notre ambassadeur s'empressa de rapporter à son gouvernement. Le chancelier lui avait raconté à sa manière, à sa façon, les incidens qui avaient déterminé le changement de sa politique : « L'empereur Alexandre II, lui dit-il, voulant jouer le Napoléon Ier, a commencé à parler cet été sur un ton menaçant à nos ambassadeurs. Il a été si loin avec Schweinitz, qui n'a pas su le remettre à sa place comme il convenait, que l'empereur mon maître s'en est ému et a laissé tomber un coin du bandeau qui lui dérobe la lumière du côté de son cher neveu de Russie. J'ai calmé Sa Majesté en lui disant qu'il ne fallait pas prendre au sérieux les paroles d'un homme malade et inconscient, et j'ai prescrit à Schweinitz de tout écouter et de tout rapporter sans jamais parler.

« Andrassy, par mon conseil, a donné les mêmes instructions à son ambassadeur, et le tsar, sans doute encouragé par ce silence, en est venu, au milieu de sorties violentes, d'apostrophes emportées, de griefs sans limite, à formuler nettement, explicitement des menaces de guerre contre nous et l'Autriche. Puis, au mois d'août, après une de ses nuits

d'insomnie agitée, il s'est mis à écrire de sa main deux lettres, l'une à son oncle, l'empereur Guillaume, l'autre à l'empereur François-Joseph, deux lettres enfiévrées, sorte d'ultimatum, posant ses conditions et annonçant la guerre en cas de non-satisfaction... L'empereur, mon maître, a reçu la sienne pendant les manœuvres militaires; elle lui a causé une violente secousse, et il me l'a envoyée aussitôt. J'ai compris que la chose devenait grave et qu'il fallait aviser; car je voyais les coquetteries de Gortchakof et de la presse russe pour flatter vos rancunes contre nous et vous entraîner à une affaire; je voyais des tentatives analogues se faire du côté de l'Italie... L'Autriche, fort inquiète, me demandait ce qu'il fallait faire. J'étais à Gastein; j'y ai appelé Andrassy, et nous avons jeté les premières bases de mon voyage à Vienne et des arrangemens à conclure entre nous. »

Au cours de l'entretien, M. de Bismarck s'était plaint à M. de Saint-Vallier des tracas, des cruels ennuis que lui causait la nécessité de compter « avec les accès de sentimentalisme irréfléchi de son vénéré maître et seigneur, » lequel avait eu la funeste idée de répondre par une dépêche attendrie à la lettre de menaces de son neveu et de lui demander une entrevue. En apprenant cette fâcheuse nouvelle, le chancelier avait éprouvé, disait-il, « un ébranlement nerveux qui lui avait fait perdre tout le bénéfice retiré de la cure de Gastein ». En vain avait-il supplié, adjuré l'empereur de renoncer à son idée; l'entrevue eut lieu et, pour surcroît d'humiliation, le rendez-vous avait été pris sur le territoire russe, à Alexandrovo. Mais le neveu, paraît-il, accueillit mal les explications que lui donna son oncle, et aussitôt M. de Bismarck partit pour Vienne, où le projet de traité fut rédigé. Il restait à le faire agréer par l'empereur Guillaume, dont on n'obtint l'assentiment qu'à force de sollicitations et d'instances. « Nous avions décidé à Vienne que nous donnerions connaissance de notre accord au cabinet de Saint-Pétersbourg. Mon souverain a cru que cette notification serait regardée comme une provocation; il a refusé plusieurs jours d'y consentir. J'ai dû prendre les grands moyens et donner ma démission. Il l'a refusée, mais il y a répondu par l'offre de son abdication; j'ai refusé à mon tour, et nous avons fini par nous entendre. » Le prince ajoutait qu'après avoir reçu cette communication, le tsar n'avait pas tardé à s'adoucir, qu'au bout de huit jours les rapports étaient devenus plus faciles, qu'ordre avait été donné aux journaux russes de modérer leur langage, « que l'ours de combat avait rentré ses griffes en voyant debout et unis les dogues de garde. » Telle était sa version; on sait que dans les histoires qu'il raconte, il ne dit jamais tout, et que ce qu'il ne dit pas est souvent l'essentiel.

Ce grand politique n'entendait point pousser les choses à l'extrême. Il a déclaré plus d'une fois dans ces derniers temps qu'il n'avait jamais

pensé à se brouiller avec la Russie; qu'il lui avait témoigné beaucoup d'égards; qu'il s'était arrangé pour pouvoir toujours négocier avec elle et pour servir d'intermédiaire, le cas échéant, entre le cabinet de Vienne et celui de Saint-Pétersbourg; que c'était son successeur qui avait tout gâté par ses partis pris et ses maladresses. Après la mort tragique d'Alexandre II, dans son entrevue du 9 septembre 1881 avec le nouveau tsar, il l'assura que l'Allemagne ne nourrissait aucune intention hostile contre la Russie. Le comte Kalnoky, alors ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg, mandait à son gouvernement que la sagesse et la modération inattendue du prince avaient produit la meilleure impression sur Alexandre III comme sur M. de Giers, et le tsar écrivait à l'empereur François-Joseph : « J'ai été très heureux de revoir l'empereur Guillaume, notre vénérable ami, auquel nous unissent des liens communs de cordiale affection. »

Mais la défiance est un mal difficile à guérir, et quand l'amitié a perdu la foi, elle n'est plus de l'amitié; on continue à se voir, on se fait bonne mine, et il y a au fond du cœur une plaie secrète qui se rouvre sans cesse. « C'en est fait, disait M. de Bismarck le 6 février 1888, nous ne recherchons plus l'amour, ni en France, ni en Russie. La presse russe, l'opinion publique russe a montré la porte à un vieux, puissant et loyal ami; nous ne nous imposons point; nous avons essayé de rétablir l'antique intimité, mais nous ne courons après personne. » Mais, en même temps, il expliquait à qui de droit qu'en signant un traité avec l'Autriche, il ne s'était point engagé à appuyer en toute circonstance la politique autrichienne en Orient: il s'appliquait à ménager les intérêts russes en Bulgarie; il témoignait une grande froideur au prince Ferdinand. Depuis qu'il s'est retiré à Friedrichsruhe, tout est changé. Le 16 mai 1890, l'Allemagne a conclu une convention commerciale avec le prince, et elle a trouvé d'autres occasions de lui marquer sa bienveillance. Plus d'une fois aussi, elle a paru disposée à lier partie avec l'Angleterre. Les Russes sont désormais avertis; ils savent que si jamais, contre toute attente, le cabinet de Vienne pratiquait dans la péninsule des Balkans une politique agressive, il aurait l'Allemagne derrière lui. M. Geffcken s'en réjouit; il est persuadé que la Triple Alliance est assez forte pour imposer ses volontés à tout le monde. Cet homme doux, qui évite avec soin les gros mots, est de la race des violens, et s'il ne tenait qu'à lui, sans penser à mal, il aurait bientôt fait de mettre l'Europe en feu.

Quelles que soient, en général, l'abondance et la sûreté de ses informations, il est des points sur lesquels il n'a pas pris le temps de se renseigner. Il croit ou affecte de croire que dès l'origine nous avons recherché ardemment l'alliance russe; que c'est nous qui avons fait les premiers pas; que nous avons triomphé, à force d'obsessions, de l'éloi-

gnement, de l'antipathie qu'on ressentait pour nous. C'est nous bien mal connaître et respecter bien peu la vérité des faits. Cruellement maltraités par la fortune, la seule vertu dont nous fissions cas était cette prudence inquiète et timorée qu'enseignent les grands malheurs. Avant d'avoir reconstitué notre armée et repris quelque confiance en nous-mêmes, notre seule préoccupation était d'éviter soigneusement tout ce qui pouvait mécontenter le cabinet de Berlin, exciter ses ombrages, nous exposer à ses reproches et à ses soupçons. Nous étions infiniment circonspects et réservés; vivant au jour le jour, à peine avions-nous une politique étrangère, à moins qu'on n'appelle de ce nom l'art de s'effacer et de ne pas se compromettre, c'est-à-dire l'art de ne rien faire et de ne rien vouloir.

Nous sentions bien que la forme de notre gouvernement agréait peu à la Russie, qu'elle attendait pour nous prendre au sérieux que nous eussions un roi ou que notre bonne conduite eût prouvé que nous pouvions nous en passer. Aussi les premières avances qu'elle nous fit furent-elles mal reçues. Nous la soupçonnions, avec raison peut-être, de ne paraître rechercher notre amitié que pour donner de la jalousie à l'Allemagne; n'était-ce pas le meilleur moyen de ranimer un amour presque éteint, de réveiller le feu qui se mourait sous la cendre? Dans toutes les marques d'intérêt qui nous venaient de Saint-Pétersbourg, nous ne voulions voir qu'une manœuvre, que des coquetteries artificieuses, et tant qu'a vécu l'empereur Alexandre II, nous étions sur la défensive, nous nous tenions en garde contre « la politique des cantharides ». C'était le temps où M. de Bismarck déclarait avoir trouvé dans la France une femme irréprochable, qui dénonçait elle-même à son mari les entreprises faites contre sa vertu et lui donnait à lire les madrigaux de ses amans. En 1879, comme le prouve la dépêche de M. de Saint-Vallier que j'ai déjà citée, il était encore très content de nous; il s'en était expliqué nettement dans son entretien avec notre ambassadeur; il s'était loué du service que lui avait rendu la France en faisant un froid accueil aux ouvertures du général Obrutchef, aux insinuations du prince Gortchakof. « L'attitude loyale du gouvernement français, disait-il, a rendu un grand service à la cause de la paix européenne, et la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg aurait poussé les choses à l'extrême si elle avait trouvé quelque encouragement chez vous. Voilà pourquoi j'ai fait remercier M. Waddington par le prince Hohenlohe... Nos précautions, disait-il encore, sont absolument limitées à la Russie, et ne visent aucune autre puissance, la France moins que toute autre, aussi longtemps qu'elle aura à sa tête un gouvernement et des hommes d'État dans la loyauté desquels nous avons pleine confiance, et qui viennent de nous montrer que la Russie ne pourra pas les attirer dans son jeu. »

Il est vrai qu'aujourd'hui nous avons repris, après une cure douloureuse, la liberté de nos mouvemens, mais nous en faisons un usage très modéré. Quand on a été longtemps timide par nécessité, on a peine à recouvrer son ancienne vaillance; on craint les responsabilités, on ne court pas après les occasions, on attend au coin de son feu qu'elles viennent s'offrir. Il faut que M. Geffcken se fasse de nous une idée bien fausse pour avancer que la manifestation de Cronstadt fut imaginée par nous, que l'empereur Alexandre III l'a subie. « Pour effacer, dit-il, le fâcheux souvenir qu'avait laissé l'insuccès de l'exposition manquée de Moscou, on résolut à Paris d'envoyer une escadre en Russie. L'annonce de cet envoi ne fut point agréable au tsar; mais il ne pouvait décliner sans impolitesse l'honneur qu'en voulait lui faire. La visite eut lieu avec beaucoup d'éclat, et ce fut une fête pour la vanité française que d'apprendre que l'empereur avait entendu la *Marseillaise* la tête découverte. Toutefois les entretiens de l'amiral Gervais avec des dignitaires russes n'eurent aucun effet sensible. La cour fut charmée quand tout fut fini, et on interdit de nouveau la *Marseillaise*. » A qui M. Geffcken fera-t-il croire que l'empereur Alexandre III, dont le caractère est bien connu, se soit laissé imposer par nous une manifestation qui lui déplaisait? Si le publiciste allemand était allé aux informations, on lui aurait appris que l'accueil exceptionnel fait à nos marins avait causé en France autant de surprise, autant d'étonnement que de joie, et que les moins étonnés des Français n'étaient pas nos hommes d'État et nos ministres.

« C'était faire beaucoup de bruit pour rien, poursuit-il. Cet incident n'a rien produit et ne pouvait rien produire. Le dégrisement succéda à une exaltation d'un jour. Le comte Caprivi disait le 27 novembre 1891 que la démonstration de Cronstadt n'avait servi qu'à rendre visible aux yeux du grand public un état de choses qui existait depuis longtemps. Il restait au-dessous de la vérité, car on n'a pas tardé à s'apercevoir que la conclusion d'une alliance franco-russe était devenue de jour en jour plus problématique... Non seulement l'empereur Alexandre III désire sérieusement le maintien de la paix et de ses bonnes relations avec l'Allemagne, il a une défiance bien fondée à l'égard de la stabilité de la politique française, et cette défiance n'a pu être qu'augmentée par le scandale de Panama, qui a fait à la république un tort qu'on ne saurait exagérer. » M. Geffcken n'avait pas prévu qu'au lendemain du scandale de Panama, le tsar enverrait son escadre à Toulon, et qu'il remercierait par dépêche « toutes les classes de la nation française » de la sympathie qu'elles avaient témoignée à l'amiral Avellane et à ses officiers. M. Geffcken dira-t-il que ce sont nos pressantes sollicitations qui ont déterminé les Russes à rendre, bien à contre-cœur, la visite que nous leur avions faite malgré eux? Ce serait

nous attribuer une puissance de persuasion, de suggestion vraiment miraculeuse, et quel que soit leur mérite, nos ministres n'ont pas eu jusqu'ici le don des miracles.

M. Geffcken est convaincu que tout Français russophile est un boute-feu incorrigible et n'a d'autre passion que « la haine de la Triple Alliance, qui oppose à ses désirs de revanche comme aux menées de la Russie en Orient une digue infranchissable ». La vérité est que la France tout entière attache un grand prix à l'amitié des Russes et que, comme l'empereur Alexandre III, elle désire sérieusement, elle aussi, le maintien de la paix. Mais elle pense qu'il est dans l'intérêt des deux pays de donner un contrepoids à cette Triple Alliance, dont les agissemens secrets l'ont plus d'une fois inquiétée. Elle veut être maîtresse de ses destinées; il lui déplaît de n'avoir d'autre gage de son repos et de sa sûreté que la modération de ses ennemis, qui demain peut-être se démentira. Napoléon Ier disait que les bonnes idées ne s'allient pas toujours à un bon jugement. M. Geffcken a souvent de bonnes idées, et Dieu me garde de dire qu'il manque de jugement. Mais il manque parfois de logique. Il affirme que tous les ennemis de la paix sont en France et en Russie; que tant que nous aurons une bonne conscience, nous n'aurons rien à craindre de personne, et il a consacré le chapitre le plus intéressant de sa brochure à raconter, en l'enrichisant de quelques détails inédits, l'histoire exacte de tout ce qui s'est passé à Berlin dans le printemps de 1875, et à démontrer que sans qu'on eût contre nous aucun grief avouable, il s'en fallut de bien peu que nous ne fussions attaqués.

Nous nous remettions à peine de nos désastres; la paix était pour nous le plus urgent des besoins, et le maréchal de Mac-Mahon disait à un diplomate étranger : « Si on me marchait sur le pied, je dirais : Pardon! »

Cependant on trouvait à Berlin que nous nous relevions trop vite; on n'avait pas cru la France si forte ni si riche. Fallait-il lui laisser le temps de refaire son armée? N'était-il pas d'une sage politique de se procurer un *casus belli* et d'en finir sur-le-champ avec elle? N'ayant rien à lui reprocher, on lui prêta de sinistres desseins, en alléguant le grand principe que le véritable agresseur n'est pas celui qui attaque, mais celui qui par ses intentions perfides oblige son ennemi à l'attaquer.

M. de Bismarck disait un jour au docteur Hans Blum que, si le parti militaire et son chef voulaient la guerre, lui-même ne l'avait point voulue. Toutefois, dès le mois de février, il avait envoyé M. de Radowitz à Saint-Pétersbourg, en le chargeant d'expliquer confidentiellement au prince Gortchakof que la France méditait une agression contre l'Allemagne et qu'il se voyait dans la douloureuse nécessité de la prévenir; qu'il espérait que, comme en 1870, la Russie observerait une neutralité

bienveillante, d'autant plus que les événemens la mettraient en situation d'exécuter ses grands projets en Orient. M. de Bismarck, dans son entretien avec le docteur Blum, accusait M. de Radowitz d'avoir outrepassé ses instructions : « Ce belliqueux diplomate, disait-il, avait le fâcheux défaut de n'être plus maître de sa langue dès qu'il avait bu trois verres de vin. » L'affaire dont M. de Radowitz était chargé demandait de grandes préparations ; peut-être, le vin aidant, fut-il trop expansif et rompit-il trop brusquement la glace. Le prince Gortchakof, de qui M. Geffcken paraît tenir ce récit, répondit d'un ton sec qu'il ne pouvait croire aux intentions agressives de la France, et qu'à l'égard de la Russie, elle n'avait pas de grands projets en Orient, qu'elle ne désirait que le maintien du *statu quo*.

Malgré ce premier insuccès, M. de Bismarck ne renonça point à son plan, et à l'occasion de l'anniversaire du jour de naissance de l'empereur Guillaume, les ambassadeurs furent mandés à Berlin pour y recevoir des instructions. En même temps commençait dans tous les journaux officieux une violente campagne contre la France. Celui de ces articles qui fit le plus de bruit et qui émut toutes les chancelleries avait été rédigé par le docteur Constantin Rössler, que M. de Bismarck qualifiait récemment « de simple *condottiere* de la plume », et qui était alors le chef du bureau de la presse. Les diplomates tenaient le même langage que les journalistes. M. de Radowitz déclara à notre ambassadeur que la guerre semblait inévitable et que c'était nous qui l'avions voulue. Le chancelier lui-même engagea le ministre de Belgique à conseiller à son gouvernement de prévoir le cas d'une invasion française, et comme le baron Nothomb, fort étonné, s'écriait : « Vous croyez donc la France capable d'un coup de tête ? » il lui répondit : « Pourquoi pas ? » Dans les premiers jours de mai, l'orage semblait près d'éclater. Ainsi que le disait un peu plus tard lord Derby : « Des personnes de la plus haute autorité avaient déclaré que, si la France désirait éviter la guerre, elle devait discontinuer ses armemens, et qu'il était à craindre qu'elle ne reçût avant peu une sommation de l'Allemagne. »

Qui conjura la tempête ? Nous avons toujours pensé qu'en 1875 nous avions eu de grandes obligations à la Russie. M. Geffcken affirme qu'il n'en est rien ; que ce fut l'empereur Guillaume qui, tardivement instruit de ce qui se tramait autour de lui, arrêta le complot de sa seule autorité et déclara que, n'ayant pas à se plaindre de la France, il était résolu à maintenir la paix. Ce n'est pourtant pas ainsi qu'il procédait d'ordinaire ; il n'a jamais pris sur lui de résoudre une grave question de politique européenne sans s'être mis d'accord avec son chancelier, et toujours, après de longues résistances, il a fini par se laisser persuader. Heureusement, dans ce cas particulier, M. de Bismarck, convaincu désormais que la Russie ne le laisserait pas faire, s'était subitement ravisé,

et il assura à son maître qu'il n'y avait dans toute cette affaire que des manigances de journaux et des manœuvres de bourse.

Il ne pouvait plus douter que la partie ne fût perdue. Le comte Schouvalof lui avait dit : « Si vous ne vous arrêtez pas, d'autres viendront après moi que vous serez forcé d'écouter. » Et après son entrevue avec lui, le tsar écrivait à une parente : « L'emporté de Berlin a donné toutes les garanties pour le maintien de la paix. » Au cours d'un dîner de gala, l'empereur d'Allemagne ayant demandé à son neveu s'il avait reçu récemment des nouvelles de la duchesse d'Édimbourg, Alexandre II répondit : « Non, mais j'ai reçu ce matin une lettre de la reine d'Angleterre, qui me prie de travailler ici pour la paix. Ah! ah! nous savons à quoi nous en tenir. » L'empereur Guillaume, lui aussi, savait à quoi s'en tenir. « On a voulu nous brouiller, dit-il plus tard à l'attaché militaire français. — Oserais-je demander, Sire, qui est cet *on?* » Le vieux souverain ne répondit que par un sourire, et posa son doigt sur sa bouche. De son côté, lord Derby disait à notre chargé d'affaires : « Il n'est aujourd'hui à Berlin personne qui ne nie qu'il ait jamais été question d'entrer en campagne. Le prince de Bismarck, qui rejette tout le blâme sur le maréchal de Moltke, affirme que, pour sa part, il n'y a jamais pensé ; ce qui est certain, c'est qu'il en a beaucoup parlé. »

La France, pendant plusieurs jours, avait éprouvé les plus vives anxiétés. Qui s'étonnera qu'un peuple cherche à se prémunir contre le retour de pareilles alertes ? Ce n'est pas trop pour cela d'avoir une bonne armée et des amis. On dira peut-être qu'il y a des incidens qui ne se produisent qu'une fois, que la Triple Alliance est une ligue en faveur de la paix et du *statu quo*, que les trois alliés n'ont jusqu'ici attaqué personne. Le bruit se répandit pourtant, il y a quelques années, que le premier ministre d'Italie poussait à la guerre et qu'il avait été retenu par M. de Bismarck, converti depuis 1875 à une politique de paix. Il est faux que trop de précaution nuise, et si sûre qu'elle soit, il est bon d'être deux pour traverser la forêt. C'est ce qu'a senti la France pendant les fêtes du mois d'octobre ; elle se disait : « Dorénavant je ne suis plus seule. »

La conclusion de M. Geffcken est que, eussions-nous conclu avec la Russie un traité en bonne forme, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, se fiant à l'évidente supériorité de leurs forces, n'auraient aucun sujet de s'émouvoir ; mais que d'ailleurs, dans le cas le plus favorable, l'alliance franco-russe ne sera jamais qu'une simple « entente morale » sans portée et sans conséquence. S'il en est ainsi, pourquoi tant d'aigreur et de fiel ? Se fâche-t-on contre un fantôme ?

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Antigone* de Sophocle, traduction de MM. P. Meurice et A. Vacquerie.

Le spectacle d'*Antigone* à la Comédie-Française est d'une beauté souveraine et peut-être plus pure encore, plus délicate, en quelque sorte plus intérieure que la beauté même d'*Œdipe-Roi*.

Sous les murs de Thèbes les deux fils d'Œdipe, l'un attaquant, l'autre défendant leur commune patrie, se sont entre-tués. Créon leur oncle, tyran de Thèbes, a rendu les honneurs funèbres au seul Étéocle; à Polynice, qui porta les armes contre la cité et contre les dieux, il a interdit de les rendre. Bravant le décret impie, la pieuse Antigone répand sur les restes abandonnés de son frère la poussière prescrite et les libations lustrales, et pour ce noble crime, Créon la fait enfermer vivante en un tombeau. Vainement Hémon, fils de Créon et fiancé d'Antigone, implore son père.

Il faut, pour fléchir le roi, que le devin Tirésias le menace des pires malheurs. Alors seulement, pressé par la crainte, Créon s'élance au secours de la captive. Il n'arrive que pour la trouver morte, suspendue au nœud de sa ceinture, et pour voir Hémon se tuer à côté d'elle. Il revient, le vieux roi, portant entre ses bras le cadavre de son fils, et sur le seuil du palais il trouve un cadavre encore : celui de la reine, qui n'a pas voulu survivre à son enfant. Tel est en deux mots le sujet, et, comme on dit, l'argument de l'antique tragédie.

Nous disons tragédie, et si nous parlions d'*Œdipe-Roi*, nous dirions, prenant certes le mot au sens le plus honorable, même le plus glorieux, mais nous dirions pourtant mélodrame; entre les deux chefs-d'œuvre, et sans doute à l'avantage d'*Antigone*, voilà une première différence. *Œdipe* est en effet un mélodrame, parce que l'intérêt y réside dans

l'évolution d'une action, d'une intrigue, plutôt que dans l'étude des passions et des caractères. Dès le début d'*Œdipe-Roi*, nous connaissons l'horrible secret et nous savons que le héros aussi finira par le découvrir. Sur la préparation et la gradation, les péripéties et enfin l'événement de cette découverte porte le génie du poète et la curiosité ou l'angoisse du spectateur. D'*Antigone* au contraire le point central n'est plus un fait ; c'est une âme. Nous ne voyons plus comment quelque chose arrive, mais comment et surtout pourquoi quelqu'un agit. De là dans notre plaisir, ou mieux dans notre émotion, je ne sais quoi, sinon de plus intense, au moins de plus haut, et encore une fois de plus pur.

Un double sentiment, piété et pitié, remplit le cœur d'Antigone, et de ce sentiment il semble que tout le monde n'ait pas été l'autre jour également touché. Il est des juges, et des plus délicats, qui ont trouvé l'œuvre un peu froide, nous entretenant de choses qui ne sauraient plus, ont-ils dit, émouvoir des modernes et des chrétiens ; de superstitions funèbres, de rites matériels auxquels notre croyance épurée est devenue indifférente. C'est là mal comprendre l'esprit de l'époque, de l'œuvre, et l'âme profonde, autant qu'exquise, de l'héroïne. Rien au contraire de moins étroitement païen qu'*Antigone*, rien de plus général, de plus éternel ; rien qui nous demande moins, pour être admis et admiré, de sortir de nous-mêmes, et de nous faire, comme on l'a dit encore injustement, « une raison sur le modèle de la déraison antique ». Il ne s'agit point ici de stériles cérémonies, de formalités vaines. Antigone ne donne pas sa vie pour l'accomplissement d'un rite inutile, mais d'un devoir efficace ; ce qu'elle veut, ce n'est pas, ou ce n'est pas seulement le corps fraternel honoré, c'est l'âme fraternelle heureuse. Heureuse ou du moins tranquille, car dans la religion hellénique le rêve d'outre-tombe paraît bien s'être contenté de la paix, sans prétendre à la félicité. Comme les Égyptiens, les Grecs ont cru d'abord à une autre vie après la mort, sous la terre ; les honneurs funèbres étaient la condition expresse de cette existence souterraine, un peu vide, un peu terne sans doute, exempte de souffrance plutôt que comblée de joie, mais assez désirable encore pour qu'Antigone, à tout prix, en veuille assurer à son frère ne fût-ce que le triste bienfait et la pâle douceur. La vierge fraternelle ne meurt donc pas martyre de la superstition matérielle, mais de la pure croyance, et d'une piété qui veut donner à l'être aimé, par delà le trépas, ce qu'elle conçoit, ce qu'elle espère de bonheur. Et si cela est peu de chose encore, une lueur à peine, si depuis les temps helléniques, le stoïcisme d'abord et puis et surtout le christianisme, ont élevé l'idéal de l'éternelle béatitude, de l'idéal ancien quelque chose est demeuré pourtant, et pour ses fidèles défunts l'Église demande toujours et avant tout *requiem*, le repos.

La piété d'Antigone est pitié aussi et par là encore nous touche. A

la rancune, à la vengeance, à la haine, elle donne pour borne sacrée la pierre des tombeaux. Elle ne permet pas que la malédiction, ni la honte, ni le châtiment poursuivent le coupable au delà des portes de la vie. De la miséricorde divine et du salut elle a d'étranges pressentimens. A cet égard, le dialogue, on pourrait presque dire la discussion entre Antigone et Créon mériterait d'être étudiée en détail : « Le crime, objecte Créon, n'a pas droit au même traitement que la vertu. — Qui sait, réplique la jeune fille, comme si vaguement elle entrevoyait un dieu moins sévère à l'homme que l'homme même; qui sait si ces maximes sont admises chez les morts? — Certes, riposte le roi, mais un ennemi ne devient pas un ami, même après sa mort. » Et rien n'est plus émouvant, devant ce dernier argument de rigueur et de dureté, que le mouvement de l'âme compatissante se repliant sur elle-même, s'enfermant dans l'obstination, dans l'aveuglement de la tendresse et de la pitié : « Moi, je suis faite pour m'associer à l'amour et non pas à la haine. »

Il est bon d'observer ici que chez Antigone la divine charité n'empiète pas sur la justice humaine. Dans le conflit entre la loi de l'État et la loi surnaturelle, celle-ci ne réclame que sa part. Si farouche et même odieux que soit Créon, on peut le comprendre. La haine surtout l'anime, mais pour la voiler, pour la masquer, ni les prétextes ne lui manquent, ni peut-être les raisons. C'est soi-disant au nom de deux grandes idées qu'il lutte : l'idée de l'autorité absolue et l'idée de la patrie. « Il faut écouter, dit-il quelque part, celui que l'État a choisi pour maître, en toutes choses, petites ou grandes, justes ou injustes. » Et ailleurs : « Jamais le crime n'obtiendra de moi les honneurs que mérite la vertu; mais quiconque aura montré du zèle pour sa patrie, je l'honorerai après sa mort comme de son vivant. » Créon joue donc son rôle de chef; chef primitif, encore barbare, gardien intransigeant du droit absolu et au besoin atroce. Et voyez quelle est la justesse du génie grec et quelle mesure garde Antigone jusque dans la ferveur de sa piété. Elle ne cherche pas à réhabiliter son frère. Sans contester ni même excuser le crime du vivant, elle en veut seulement purifier le mort. Coupable, il a mérité son châtiment; mais, une part ayant été donnée à la justice humaine, qu'une autre soit désormais laissée au divin pardon. Est-il possible de faire à l'avance, avec plus de discernement et d'exactitude, le partage délicat de nos devoirs, de mieux prévoir et d'interpréter mieux le précepte futur : Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

Le chef-d'œuvre de Sophocle, comme les plus rares parmi les chefs-d'œuvre antiques, possède donc un caractère sinon de prophétie, au moins d'annonciation morale, philosophique et religieuse. Il marque un pas en avant et sur les tragédies d'Eschyle, et sur telle ou telle tragédie

(*Électre*, par exemple) de Sophocle lui-même. Les âmes, ou quelques âmes (Antigone, Hémon) y sont plus douces; elle y sont libres aussi, et voilà par où encore *Antigone* diffère essentiellement d'*Œdipe-Roi*. *Œdipe* représente la souveraineté du Destin; *Antigone*, au contraire, l'avènement, l'aube non seulement de la compassion et de la tendresse, mais de la liberté, et d'une liberté dès son aurore aussi parfaite, aussi radieuse, que depuis elle le fut jamais. « Là, peut-on dire, en empruntant à M. Brunetière une de ces distinctions qu'il excelle à établir, là les héros formés pour ainsi dire et comme façonnés par les circonstances extérieures, soumis à la pression du « milieu » ou du « moment, » obéissent toujours à quelque fatalité, dont même il leur arrive parfois de n'être que le symbole, et sont *agis*, « selon un barbarisme énergique, bien plutôt qu'ils n'agissent. » — Ici au contraire, « bien loin d'accepter la loi des circonstances, ce sont les personnages qui la leur font jusqu'à en mourir, s'il le faut, plutôt que de ne pas la leur faire, et qui les accommodent aux exigences de leur volonté. » Chez Corneille lui-même, auquel M. Brunetière appliquait naguère ces dernières paroles, chez Corneille, le grand poète du libre arbitre, on ne trouve pas un héros, une héroïne plus inviolablement libre qu'Antigone; libre avec plus de force, mais surtout avec autant de douceur que la vierge thébaine, frêle mais intrépide avocate de la conscience et du devoir, roseau pensant, roseau aimant aussi, que l'univers antique s'arme pour écraser et dont en l'écrasant seulement il triomphe.

Oui, l'une des premières parmi les grandes figures tragiques, Antigone a été libre de cette liberté *transcendantale* qu'il y a plus de cent ans un grand penseur a conçue. « *Devoir*, s'écriait Kant en un passage fameux, *devoir!* nom sublime et grand, qui ne renfermes rien en toi d'agréable, rien qui implique insinuation, mais qui réclames la soumission; qui cependant ne menaces de rien de ce qui éveille dans l'âme une aversion naturelle et épouvante pour mettre en mouvement la volonté, mais poses simplement une loi qui trouve d'elle-même accès dans l'âme et qui gagne elle-même, malgré nous, la vénération (sinon toujours l'obéissance), devant laquelle se taisent tous les penchans, quoiqu'ils agissent contre elle en secret, quelle origine est digne de toi et où trouve-t-on la racine de ta noble tige (1)? » — Ce commandement secret et invincible, cet *impératif* que le philosophe a cru trouver, l'a-t-il donc retrouvé seulement? Puisque aujourd'hui nous nous sommes plu à chercher des pressentimens, à surprendre des lueurs dans *Antigone*, on nous excusera peut-être si de la noble tige, comme dit Kant, il nous a semblé voir le germe déjà fleurir, il y a deux mille années, sous l'azur de la Grèce et dans l'âme ingénue d'une enfant.

(1) Kant, *Critique de la raison pratique*, trad. Picavet.

La musique écrite par M. Saint-Saëns, pour *Antigone*, est strictement conforme aux conditions connues ou présumées de la musique antique : unisson des voix entre elles toujours, et presque toujours unisson des voix avec l'orchestre ; orchestre fort simple, très léger, qui se permet parfois un modeste contrepoint d'accompagnement ; emploi de certaines tonalités ou plutôt de certains modes anciens (l'hypodorien par exemple, chœur numéro 1). L'effet ainsi obtenu est donc vraisemblablement selon la lettre du génie grec. Est-il aussi selon l'esprit? On garde le droit d'en douter, cet esprit n'étant pas venu jusqu'à nous. En somme, et malgré la réelle grandeur d'un ou deux morceaux, la ravissante mélancolie d'un autre, cette musique a paru surtout monotone. Elle a en outre ce grave inconvénient, qu'elle empêche d'entendre les paroles du chœur, souvent admirables d'abord et puis nécessaires toujours à la physionomie comme à l'équilibre moral de la tragédie.

L'interprétation d'*Antigone* est très belle. M. Mounet-Sully dans Créon donne à plusieurs reprises par la voix, le geste et la diction la sensation du sublime ; rien de plus magnifique que la lente et douloureuse montée des degrés du palais par ce père qui porte et traîne à la fois le cadavre de son enfant. Mlle Bartet, par la mesure, la discrétion et la distinction exquise, atteint à la perfection de la grâce chaste et de la tendre dignité. « Je suis de la race des sœurs », disait-elle dans la *Souris* ; dans *Antigone*, c'est l'idéal même de cette race qu'elle a réalisé.

Allez donc entendre *Antigone*, et puis, si vous voulez prolonger, redoubler même en vous l'émotion sacrée, allez entendre *Phèdre*, où chaque dimanche Mme Sarah Bernhardt reparaît, plus passionnée, plus douloureuse, plus admirable enfin qu'elle ne fut jamais. Décidément le dieu ne s'est pas retiré de cette femme.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

Les premières séances de la Chambre nouvelle, qui se sont terminées par la démission du ministère Dupuy, ont suffi pour montrer combien le terrain de la discussion s'était déplacé en France depuis six mois. Elles ont donné le ton à la législature qui commence, et fait connaître l'esprit de la politique future : nous allons assister à la lutte du socialisme contre la liberté. Et nous avons la satisfaction de constater que celle-ci a remporté une éclatante victoire.

Le moment était, il faut l'avouer, mal choisi pour nos socialistes révolutionnaires, frères aînés ou cousins germains des anarchistes, pour faire entendre aussi hardiment leurs revendications, lorsque des attentats odieux, qui nous ramènent à la barbarie, plongent le monde dans la stupeur et prescrivent impérieusement à la société de veiller à sa conservation. Pays monarchiques ou républicains, nations vieilles ou jeunes, races latines ou anglo-saxonnes, nul n'est à l'abri de la fureur monstrueuse et stupide de quelques misérables qui détruisent les gens et les choses uniquement parce qu'ils trouvent que tout n'est pas pour le mieux dans la planète que nous habitons. Comme ils n'ont rien à substituer à ce qui est, qu'ils ne produisent aucun plan et que leur cervelle ne contient pas le plus léger vestige d'idée, on peut admettre que la devise de ces forcenés est simplement que ce qui existe n'est bon qu'à s'en aller en poussière et que le mieux serait qu'il n'existât rien.

C'est donc vraiment pour son existence que la civilisation actuelle, fruit de longs siècles d'efforts de nos pères, perfectible encore, — qui songe à le nier? — mais très supérieure cependant, dans son ensemble, aux organismes sociaux qui l'ont précédée, aura à lutter dans l'avenir. C'est à elle que la guerre est déclarée, et les projets de loi dont on

annonçait le prochain dépôt à la Chambre, et qui ont pour but de modifier la législation sur la presse, en permettant l'arrestation préventive des individus coupables, non seulement de provocation, mais aussi d'apologie des crimes de droit commun, et en donnant aux parquets le pouvoir de saisir les exemplaires constituant le délit, ces projets de loi sont en vérité la moindre des armes qu'il convient de mettre, en France, aux mains des représentans de l'ordre public.

Depuis quelques semaines l'anarchisme, qui tenait le 13 novembre ses assises à Londres, dans Trafalgar-square, en un meeting où il célébrait l'anniversaire du « dimanche sanglant », c'est-à-dire de la répression nécessaire des troubles que l'agitation anti-sociale avait amenée il y a six ans, déployait solennellement son drapeau en Amérique, dans un congrès international, à Chicago. Les conseils qu'avaient donnés les orateurs du parti recevaient presque aussitôt un commencement d'exécution par l'assassinat du maire de Chicago, puis par des tentatives, heureusement réprimées, de meurtre sur la personne du gouverneur de l'Indiana et d'explosion de dynamite du monastère de franciscains de Patterson (New-Jersey).

Et tandis qu'à Londres un anarchiste brisait la devanture d'un bijoutier d'Oxford-street, alléguant « qu'il lui était loisible de prendre ce qui lui manquait là où il le trouvait »; pendant qu'à New-York un adepte des mêmes idées tirait des coups de revolver dans les fenêtres du restaurant à la mode Delmonico, en criant : « A bas les riches ! », à Paris, un des congénères de ce dernier frappait, dans un simple bouillon Duval, d'un coup de couteau qui faillit être mortel, le ministre de Serbie, sans le connaître et uniquement pour l'honneur de tuer un « bourgeois »; sa victime n'étant pas autrement désignée à son choix que par le port d'une décoration à la boutonnière; à Marseille, à quelques jours de distance, une marmite chargée de dynamite faisait explosion devant la porte du commandant de corps d'armée; et l'Espagne, encore tout émue de la catastrophe, accidentelle celle-ci, de Santander, était terrifiée par l'horrible attentat de Barcelone : deux bombes jetées dans une représentation de gala, au théâtre du Liceo, au milieu des fauteuils d'orchestre, tuant quinze personnes en une seconde, sans compter un grand nombre de blessés qui moururent les jours suivans.

Qu'il se soit trouvé des voix pour légitimer de pareilles abominations et des journaux pour y applaudir, voilà qui relève uniquement des tribunaux, et l'on a droit de s'étonner que le gouvernement, qui a su, au commencement de cette année, concevoir, rédiger et faire voter par les Chambres, en quelques jours, une loi, d'ailleurs fort opportune, contre les propagateurs de fausses nouvelles relatives aux caisses d'épargne, laisse aujourd'hui si bénévolement discourir des énergumènes comme ceux de la réunion anarchiste de Saint-Ouen, qui ont

osé dire, en parlant des récens attentats : « Les bourgeois consternés tremblent devant la dynamite, usons-en. Brûlons! tuons! c'est par la terreur et le sang que l'idée anarchiste s'implantera! » On s'étonne que les pouvoirs publics permettent à des feuilles comme le *Père Peinard* ou la *Révolte* de souiller les trottoirs de nos villes, lorsqu'un des derniers assassins avoue que son crime a eu pour cause principale la lecture passionnée de ces journaux, qui l'un et l'autre recommandent, encouragent, excitent ouvertement au meurtre et au vol.

Ce qui est plus extraordinaire que de voir des bêtes fauves qui tuent par système « pour démontrer que la société est mal faite », ou des gredins qui, ne voulant pas travailler, volent ceux qui travaillent par sympathie pour ceux qui ne travaillent pas, c'est d'entendre des hommes politiques auxquels le suffrage universel ouvrait hier le Parlement, ou des journalistes qui ont bien l'espoir d'y entrer demain, déclarer, ceux-ci que la tragédie de Barcelone « est une réponse à l'exécution de l'homme qui a lancé une bombe sur le maréchal Martinez Campos »; ceux-là, que le parti socialiste, — c'est M. Jules Guesde qui parle, — « ne fait aucune distinction entre les moyens légaux et les moyens illégaux; qu'il n'a nul souci de cette nuance... qu'il réclame le bénéfice des premiers et des seconds suivant les circonstances ».

Ces socialistes qui vont à la Chambre pour prendre part à ses travaux, et au besoin pour la détruire, sont entrés au Palais-Bourbon comme en pays conquis, impatiens de nouvelles batailles. Lorsque après une semaine consacrée à la validation des députés et à la nomination du bureau définitif, — opération qui a suffisamment fait connaître les tendances de la majorité, puisque M. Casimir Périer, représentant des opinions modérées, battait de cent voix M. Brisson, sur le nom duquel s'étaient coalisées les opinions radicales, — lorsque M. Dupuy eut donné lecture de la déclaration gouvernementale, ce fut un délégué du groupe socialiste, M. Jaurès, qui prit le premier la parole pour interpeller le ministère.

La déclaration officielle, à laquelle il se proposait de répondre, avait elle-même, en traçant un programme de travail, un peu trop détaillé peut-être, mais en somme très net et très sage, indiqué l'orientation nouvelle de la politique française, telle qu'elle résulte des scrutins d'août et de septembre. C'est bien aujourd'hui que M. Jules Ferry, s'il vivait encore, pourrait répéter ce mot qui lui fut tant reproché, même dans son propre parti, lorsqu'il le prononça, que « le péril était à gauche », et non pas à droite, comme l'a cru jusqu'à ces derniers jours M. le Président de la République. Ce n'est plus contre la droite que l'action du pouvoir trouvera à s'exercer, et il n'est plus parlé, ni d'« opposition irréconciliable » d'un côté, ni « d'anti-cléricalisme » ou de « manœuvres dynastiques » de l'autre.

Dès le début des travaux législatifs, la droite a noblement compris

que son devoir lui commandait l'union avec tous les hommes d'ordre sur le terrain constitutionnel, et le ministère n'a pas caché qu'elle y serait bien accueillie. Il convient d'ajouter que, sauf l'allusion aux lois scolaire et militaire, repoussées en principe par cette fraction de la Chambre, il n'était aucune partie de la déclaration ministérielle qui n'ait pu ou dû rallier les suffrages conservateurs.

Le gouvernement faisait résolument tête au socialisme et au radicalisme. Il repoussait la revision, c'est-à-dire la suppression du Sénat, l'amnistie, la séparation de l'Église et de l'État, l'impôt sur le revenu; il se déclarait hostile au socialisme d'État, favorable à l'initiative individuelle, à la liberté du travail, — contre la tyrannie des syndicats et la grève obligatoire, — désireux de maintenir le droit d'association des citoyens, ce grand principe, souvent oublié ou méconnu, de la Révolution française. Les projets financiers du ministre méritaient aussi l'approbation : le boni de la conversion du 4 1/2, annoncée à courte échéance, devra, a dit le président du conseil, « servir pour la plus grande part à rouvrir le chapitre, trop longtemps fermé, de l'amortissement, dont la présence dans un budget est à la fois un avertissement et une espérance. Aussi vous mettons-nous dès maintenant en garde contre d'imprudens dégrèvemens, persuadés que le vrai moyen de dégrever c'est d'amortir. »

Bref, la méfiance que recélait la déclaration pour le « caractère ambitieux de certaines formules et la sonorité de certains programmes », les hésitations dont le premier ministre d'hier ne pouvait se défendre devant le projet d'organisation, « si désirable, encore que si malaisé », d'une caisse des retraites pour les travailleurs; les garanties économiques qu'il donnait, autant que la promesse d'une « administration équitable et bienveillante, faite pour répondre à la formelle volonté d'apaisement et d'unité morale dont le dernier scrutin a manifestement témoigné », ce langage nouveau justifiait l'accueil que les Chambres et le pays lui ont fait. Il y a, pour désarmer les courages et laisser la société sans défense, une conspiration si imprudente, dans laquelle des esprits élevés et des philosophes se rencontrent avec des utopistes et des bons naïfs, qu'il faut savoir gré à ceux que l'on voit marcher résolument contre les chimères du socialisme.

La discussion provoquée par l'interpellation sur la politique générale a duré trois séances pendant lesquelles tous les partis se sont fait entendre. Quelques jours avaient suffi à la formation de groupes nouveaux parmi les représentans. Les socialistes s'étaient divisés en deux bandes : les « nationaux », ayant pour chef M. Cluseret, et les « orthodoxes », qui sont internationaux ou, comme ils disent, « anti-patriotards, » — pour ceux-là M. Millerand est presque un réactionnaire. — Vient ensuite l'extrême gauche d'autrefois, sous la présidence de M. Barodet : ce sont là des socialistes qui ne sont pas socialistes, qui

ne le sont du moins que de nom, pour les besoins de leur candidature, ou très partiellement. Ils ne feraient campagne avec les purs que jusqu'à la première étape : la socialisation des mines, des chemins de fer et de la Banque. Ce groupe intermédiaire ne se compose d'ailleurs que d'une quarantaine de membres, tandis que la gauche radicale ou « progressiste » en compte plus du double.

Les trois ou quatre fractions qui précèdent, auxquelles on donnera demain le nom générique de gauche, ne contiennent en totalité que deux cents membres environ, c'est-à-dire un peu plus du tiers de la Chambre. Le centre ou les « républicains de gouvernement », dont les rangs grossissent chaque jour, et qui, lors de la première convocation, se trouvaient au nombre de deux cents députés, sous la présidence de M. Raynal, formeront la base de la majorité nouvelle, à laquelle tout fait prévoir que la droite, reconstituée sous la présidence du duc de Doudeauville, prêtera maintes fois son appui.

Au tournoi parlementaire ont pris part MM. Lockroy, Barthou, Goblet, Deschanel, Dupuy, etc. L'éloquence n'a manqué d'aucun côté, car le député socialiste, M. Jaurès, qui avait proféré bien des folies dans un très beau style, a aussi fait entendre à nos gouvernans d'utiles vérités, lorsqu'il a constaté par exemple, — aveu précieux dans une pareille bouche, — que le mouvement anti-social actuel provenait surtout de la décroissance de l'esprit religieux : « Vous avez définitivement arraché le peuple, a dit M. Jaurès, à la tutelle de l'Église et du dogme. Vous avez rompu certains liens de routine qui subsistaient encore. Qu'avez-vous fait par là? Ce n'étaient que des habitudes, soit; mais ces habitudes étaient pour quelques-uns une consolation et un calmant. Eh bien! vous, vous avez interrompu la vieille chanson qui berçait la misère humaine; et la misère humaine s'est réveillée avec des cris; elle s'est dressée devant vous, et vous a demandé sa place, sa large place au soleil. »

C'est à peu de chose près ce que disait il y a quelque vingt ans le P. Félix, dans la chaire de Notre-Dame, et combien a-t-il été bon prophète! La résignation en bas, la charité en haut, la foi, c'est-à-dire l'espérance d'un au-delà chez tous, il n'est ni grève, ni syndicat, ni société coopérative qui vaille autant et puisse faire plus pour la paix sociale. Seulement, à présent qu'on a détruit l'ancien état de choses, il ne sera pas facile de le remplacer. On a travaillé à supprimer ou à affaiblir ce rayonnement religieux qui absorbait une part de l'énergie populaire; l'ardeur du désir, concentrée sur les biens terrestres, a eu pour naturelle conséquence le développement de l'esprit révolutionnaire dans les masses qui ne possèdent pas ces biens.

Les orateurs du centre ont eu beau nombrer les millions de paysans propriétaires, les milliards accumulés par les ouvriers dans les caisses d'épargne, et les progrès du bien-être dans l'ensemble de la nation, ce

que demande l'opposition nouvelle c'est, sous une forme plus ou moins mitigée, l'abolition de la propriété « et autres balançoires », a dit un député d'extrême gauche; en attendant cette abolition radicale, une intervention active de l'État pour empêcher la propriété de se maintenir ou de se former. On rêve d'user de contrainte pour grossir la part du travailleur dans les profits, pour réduire artificiellement la durée du travail et — qui sait? — pour supprimer peut-être le travail lui-même; comme si, en dépouillant de leur superflu les cinq cent mille Français qui vivent de leurs rentes, on aurait de quoi donner des rentes aux trente-huit millions de nos compatriotes qui vivent de leur labeur.

Et pendant que l'on s'agite ainsi, on ne parvient même pas à appliquer la loi, récemment votée, sur le travail des enfans et des femmes, laquelle ne se proposait pourtant que de réduire d'une heure ou deux par jour la présence de ces deux catégories de personnes dans les usines. Si l'on n'y parvient pas, si l'on n'arrive qu'à provoquer des grèves, comme celles qui sévissent actuellement dans les filatures de Roubaix, si le ministre du commerce et ses inspecteurs s'avouent vaincus, c'est qu'effectivement la loi est inapplicable et qu'on ne l'appliquera pas. Lors donc qu'en des choses si petites, semble-t-il, le législateur est impuissant, que serait-ce dans de plus grandes?

Ceux qui parlent de nationaliser les mines ou les chemins de fer croient-ils que les ouvriers retireraient quelques profits de cette transformation? croient-ils que le travail des employés serait plus lucratif ou plus court? Nous possédons un chemin de fer national, celui de l'État : c'est principalement sur ce réseau que les syndicats voient réussir leur propagande, beaucoup plus que sur le réseau d'Orléans qui l'avoisine; ce qui tendrait à prouver que les salariés de l'entreprise publique sont moins satisfaits de leur sort que ceux de l'entreprise privée.

Les idées que nous émettons ici sont d'ailleurs partagées, à la Chambre, par une majorité si forte, que la déclaration de M. Dupuy eût obtenu sans nul doute un vote de confiance; mais, par un scrupule assez tardif pour paraître inexplicable, les ministres radicaux qui faisaient jusqu'à ce jour partie du cabinet, qui avaient refusé de démissionner avant la convocation du Parlement, et que l'on pouvait, d'après leur attitude nouvelle, comme nous le disions il y a quinze jours, croire convertis aux idées modérées, ont cru devoir brusquement se retirer, sans attendre même que le président du conseil recueillît l'approbation dont il devait être sûr. Toutefois cette retraite volontaire de MM. Peytral, Viette et Terrier remplace avantageusement à nos yeux, pour la déclaration gouvernementale, l'ordre du jour qui lui a manqué. Le radicalisme étant vaincu, les ministres radicaux ont senti qu'ils ne pouvaient décemment prendre leur part de lauriers qui ne leur étaient

pas destinés; et le cabinet n'a disparu que pour être remplacé par un autre plus solide, plus uni, dont le chef sera, dit-on, M. Spuller, et où nous regretterons seulement l'absence de M. Dupuy et celle de M. Casimir Périer, désigné par l'opinion pour le remplacer en ce poste, mais qui préfère sans doute se réserver pour des destinées plus hautes encore.

Une des premières questions dont le Parlement devra s'occuper au cours de la session qui commence est l'arrangement auquel vient d'aboutir la conférence monétaire qui a siégé à Paris du 11 octobre au 15 novembre. Comme on y travaillait à huis clos, les imaginations ont pu se donner carrière, et d'ingénieux nouvellistes se sont mis, un jour, à faire courir le bruit que le gouvernement français allait prêter ou même donner cent millions au gouvernement italien, pour l'aider à nous faire la guerre. Il va sans dire que rien ne justifiait cette absurde hypothèse.

La convention intervenue nous paraît, au contraire, fort avantageuse pour la France, comme pour la Belgique et la Suisse, qui l'ont également signée. Nous allons rendre à nos voisins d'au delà des Alpes, ou plutôt nous allons leur vendre, avec l'espoir de ne les revoir jamais, ces innombrables pièces de 2 francs, 1 franc et 0 fr. 50, à l'effigie de Victor-Emmanuel ou du roi Humbert, dont la baisse du change et les spéculations qu'elle engendre ont provoqué l'émigration en masse et qui gonflent inutilement notre circulation divisionnaire. C'est là une monnaie trois fois dépréciée, par la baisse de l'argent (près de 50 pour 100), par l'infériorité du titre (835 millièmes au lieu de 900) et par l'usure des pièces, qui bientôt permettrait à l'État qui les a émises d'en renier la paternité.

Malgré cette triple dépréciation, le gouvernement italien a dû s'engager à nous rembourser moitié en or, moitié en billets de la Banque de France ou en traites équivalentes, les 70 ou 80 millions de francs auxquels les statisticiens croient pouvoir chiffrer la valeur nominale des petites monnaies d'argent italiennes circulant en France. L'Italie n'en recevra que pour quelques millions à la fois, et elle paiera comptant ou peu s'en faut. Elle ne pourra d'ailleurs obtenir un nouvel envoi qu'après avoir soldé le précédent. D'autre part, elle est obligée de reprendre au moins 35 millions par trimestre; de sorte que l'opération ne saurait durer plus d'un an, y compris le délai de quatre mois qui sera assuré aux particuliers pour aller échanger aux guichets de nos caisses publiques les petites effigies italiennes dont ils se trouveront détenteurs.

Ajoutons que, du jour même où, sans avoir quitté la France, ces monnaies y auraient été immobilisées, l'Italie nous paiera une indemnité calculée sur le pied de 2 1/2 pour 100, et que ce taux serait porté à 3 1/2 dix jours après la livraison, si les couvertures n'avaient pas

encore été reçues. Constatons encore que, tout en reprenant définitivement ses petites monnaies d'argent, l'Italie s'interdit absolument d'en augmenter la frappe; et, sans qu'il soit besoin d'insister ici sur d'autres précautions d'ordre secondaire, on reconnaîtra que l'esprit de conciliation n'a pas exclu chez les délégués français, et particulièrement chez celui d'entre eux qui, par sa compétence spéciale, était l'âme des négociations, M. de Foville, directeur de la Monnaie, la prudence, on pourrait même dire la vigueur que leur conseillaient l'attitude politique et la détresse financière du gouvernement italien.

Ainsi conçu, le pacte soumis à l'approbation des Chambres ne pourrait guère être attaqué que par les hommes qui, hostiles à toute demi-mesure, réclament bruyamment la dénonciation pure et simple de l'Union latine. Mais, qu'ils y prennent garde! est-on sûr que des perturbations de plus en plus graves ne suivraient pas ce troisième coup d'État monétaire venant après ceux qui, cette année même, ont eu pour théâtres Calcutta et Washington?

Puis, il faut bien se dire que les conditions édictées par la convention de 1885 en vue d'une liquidation totale de l'Union sont bien moins sévères pour nos débiteurs et, par suite, bien moins rassurantes pour nous, que celles qui viennent d'être appliquées au rapatriement des monnaies d'appoint italiennes. A cet égard, le dernier discours prononcé par le baron de Renzis, premier délégué de l'Italie, mérite d'être médité. Et, cela étant, si l'on s'étonne que le cabinet Giolitti ait fini par se plier à nos exigences, c'est qu'avant tout il y a urgence à calmer l'état d'exaspération auquel ont été peu à peu amenées ces villes et ces campagnes de la haute Italie où, depuis des mois, on en est réduit à utiliser comme monnaie, pour les petites transactions de la vie quotidienne, des timbres et des cartes postales, voire même des paquets de tabac ou de sel, à l'instar des tribus de l'Afrique centrale.

Cette convention monétaire aura vraisemblablement été le dernier acte diplomatique du cabinet Giolitti, qui s'est effondré le 24 de ce mois, sans interpellation, sans vote, le lendemain de l'ouverture du Parlement italien, à la suite de deux séances des plus orageuses, provoquées par la lecture du rapport de la commission d'enquête sur l'affaire des Banques. M. Giolitti et ses collègues sont frappés beaucoup plus pour ce qu'ils ont su et volontairement caché, que pour ce qu'ils ont fait; car les fautes les plus graves, dans cette triste affaire, ont été commises avant leur entrée au pouvoir.

On a discuté avec passion, au printemps dernier, à la Chambre italienne, pour savoir si le comité des Sept, chargé de l'enquête parlementaire sur les désordres de la Banque romaine, ferait connaître le résultat de ses travaux avant le vote de la loi sur la réorganisation des banques d'émission, qui a consisté à doter un établissement unique —

la Banque d'Italie — de toutes les dettes et de tout le mauvais papier des anciennes banques d'État du royaume, à l'exception des anciens Monti de Naples et de Sicile, qui conservent leur autonomie. M. Giolitti s'était vivement opposé à cette publication, de nature, disait-il, à empêcher la lumière de se faire tout entière, mais dont il espérait, en réalité, prévenir les scandales.

En effet, un certain nombre de pièces compromettantes pour divers hommes politiques, tout d'abord saisies, ont été plus tard soustraites à l'instruction. Malgré tout, le public était parvenu à connaître une partie de la vérité. Un des membres du comité d'enquête, M. Bovio, qui avouait « avoir des nausées » de la besogne à laquelle il se livrait, menaçait ouvertement, le 9 janvier dernier, de faire des révélations écrasantes sur les sénateurs, députés ou ministres coupables d'avoir usé de la corruption pour gouverner ou de s'être laissé corrompre eux-mêmes. M. Tanlongo, l'ancien gouverneur de la Banque Romaine, déclarait, dans son interrogatoire, avoir donné trois millions à un ancien président du conseil. On annonçait qu'une centaine de hauts personnages très en vue laisseraient dans ce malheureux procès plus d'un lambeau de leur réputation.

Le rapport, aujourd'hui public, a confirmé la plupart de ces faits, qui, malgré la fuite plus ou moins facilitée de certains détenus que le ministère n'osait relâcher, malgré les arrêts de non-lieu rendus en faveur de plusieurs accusés dont la culpabilité semblait hors de doute, contribuent à jeter un profond discrédit sur une partie du personnel qui a dirigé, depuis plusieurs années, les destinées de l'Italie. Il semble décidément que nos scandales du Panama soient de beaucoup dépassés, et que c'est en France, et non au delà des Alpes, qu'ait eu lieu le Panamino.

Sans vouloir atténuer la part de responsabilité des derniers ministres du roi Humbert dans cette triste affaire, les millions extorqués à la Banque Romaine par des députés qui vendaient leur vote, n'auraient pas suffi peut-être à leur attirer une chute aussi éclatante. La déplorable situation financière du pays n'y a pas été étrangère, et la Chambre, en rentrant de vacances, a passé sur le cabinet sa mauvaise humeur. M. Gladstone écrivait, en septembre 1889, dans la *Contemporary Review*: « En moins de vingt-cinq ans de paix, depuis son indépendance, l'Italie a trouvé moyen de tripler ses impôts, d'avoir une dette aussi forte que celle de l'Angleterre, et de se trouver à deux pas de la banqueroute. » La jeune Italie n'a certainement pas contracté tous les emprunts dont elle paie l'intérêt; elle a recueilli les charges de la plupart des États qu'elle remplaçait ; mais elle y a ajouté un contingent formidable de charges nouvelles.

Il y a un an environ, au moment où le cabinet actuel arrivait aux affaires, son chef déclarait bien haut, dans une harangue demeurée

célèbre, qu'au désordre financier et à l'imprudence des derniers ministères allaient succéder l'ordre et la sagesse, et qu'il se faisait fort de rendre au budget son équilibre et son élasticité, sans établir aucun impôt nouveau et sans augmenter aucun des anciens. Après quelques mois d'expérience il a dû changer de langage. Dans un banquet qui avait lieu à Dronero, le 18 octobre dernier, M. Giolitti, faisant la synthèse de l'histoire parlementaire des derniers temps, a confessé que « la cause principale de la crise actuelle est la mauvaise politique financière, qui a entrepris, a-t-il dit, des dépenses excédant de beaucoup nos ressources, et en grande partie improductives, en nous procurant des capitaux par d'énormes dettes, contractées spécialement à l'étranger. »

Ces « dépenses improductives, » chacun sait en quoi elles consistent et par quoi elles sont motivées. La politique étrangère de l'Italie lui coûte trop cher encore, malgré les économies déjà faites dans le budget de la guerre. Elle a d'autres inconvéniens que de la pousser à « mettre sa maison sens dessus dessous », comme le comte Tornielli insinuait à Londres, dans un toast récent, que la France l'avait dû faire, pour la réception des marins russes; elle l'oblige à vendre les meubles. La crise prendra fin le jour où l'Italie comprendra qu'elle n'a besoin de personne, qu'elle n'a pas plus à s'attacher à l'Autriche, ni à se lier aux intérêts de l'Europe centrale, qu'à se jeter dans les bras de la France ou de l'Angleterre.

Mais nos voisins se font un point d'honneur de persister dans la voie où ils se sont engagés, et si le nouveau ministère, dont la direction appartiendra à M. Zanardelli, le président actuel de la Chambre, ne peut, comme on l'annonce, se passer du concours parlementaire de M. Crispi, l'orientation des affaires extérieures n'est pas près de se modifier à Rome. Cependant un changement de personnes n'apportera, que je sache, aucun changement au budget. Le rétablissement de l'*affidavit* pour les rentes, l'obligation du paiement en or des droits de douane, n'auront pour effet que d'augmenter encore le taux du change. Reste l'impôt progressif sur le revenu : médiocre panacée. L'imagination de M. Giolitti n'avait enfanté rien de mieux : nous allons voir ce que trouveront ses successeurs. Une autre solution avait été proposée par M. di Rudini : réduire les cadres, avoir une armée moins nombreuse; d'autant plus que, comme l'ancien ministre lui-même l'avoue, « l'organisation militaire, faute de moyens, déchoit lentement. »

Tandis que les ministres tombaient, à vingt-quatre heures d'intervalle, quoique d'une façon bien différente, à Paris et à Rome, le cabinet espagnol semblait aussi à la veille de se dissoudre. Ce n'était pas de trop sacrifier aux exigences militaires que l'on reprochait à M. Sagasta et à ses collègues; au contraire, l'opinion publique de Madrid leur faisait un crime d'être trop pacifiques, et de ne pas poursuivre assez ac-

tivement la campagne que le gouvernement a dû entreprendre, il y a deux mois, au Maroc.

On sait que l'Espagne occupe sur la côte septentrionale du Maroc quatre positions : Ceuta, Velez, Alhucemas et Melilla, auxquelles on peut ajouter les îles Zaffarines. On les appelle souvent les *presides*, c'est-à-dire les pénitenciers, parce qu'en effet chacune de ces villes renferme un établissement correctionnel. De ces quatre places, Melilla est la plus orientale, c'est-à-dire la plus voisine de la frontière algérienne. Il y a quatre siècles que les Espagnols la possèdent, et non sans gloire; elle a eu maintes fois à repousser les assauts opiniâtres des Arabes. Voilà qui suffit à expliquer l'émotion que causent en Espagne les événemens de Melilla et la ferme intention de nos voisins de ne pas laisser cette nouvelle agression impunie.

Les montagnards Berbères, descendans des Numides du temps de Jugurtha, qui habitent le Riff, pays complètement fermé, inaccessible aux Européens et ne dépendant que pour la forme du sultan du Maroc, se livrent sous les murs des petites possessions espagnoles à des déprédations, qui sont une source inépuisable de conflits. Il y a quelques mois, à la suite d'une inspection à Melilla du général commandant les troupes d'Andalousie, on décida d'élever un fortin, qui dominerait le marché où les indigènes des environs se rendent chaque semaine pour approvisionner la place. L'emplacement choisi pour ce poste se trouvait être un terrain où reposaient les restes d'un saint marabout, universellement vénéré dans la région. Le bouleversement de ce tombeau a suffi pour offenser les Riffains, musulmans très orthodoxes, qui se sont fait un devoir de détruire à leur tour les constructions espagnoles.

Telle est l'humble origine de la campagne qui, depuis sept semaines, occupe toute la péninsule. L'affaire de Melilla, quelque satisfaction d'amour-propre que doivent légitimement recevoir les Espagnols, vaut-elle la peine de se lancer dans une aventure? Le cabinet libéral ne l'a pas pensé; il a conduit les opérations militaires « bride en main », selon le mot de jadis; et après avoir envoyé des troupes en Afrique et engagé des hostilités qui ont coûté la vie au général Margallo, il a, depuis quelques semaines, attendu l'effet des promesses du sultan qui offrait de se charger de punir les Kabyles. Nous estimons qu'il a bien fait.

Le peuple espagnol, qui s'irrite des lenteurs diplomatiques, serait désolé sans doute que le conflit s'arrangeât « par des papiers »; mais les hommes d'État de Madrid, qui ont à surmonter des difficultés et des embarras financiers, où l'honneur national pourrait être compromis bien plus encore que sur le littoral méditerranéen, sont plus excusables que ne le pensent les ultra-chauvins d'au delà des Pyrénées, de ménager le sang et l'argent de leurs concitoyens. Le cabinet ne s'est décidé à la guerre que sous une pression intense, et en quelque sorte *in*

articulo mortis; car, s'il avait résisté, ses heures étaient comptées.

Pour l'occupation d'une bande de territoire inculte il semble néanmoins que l'envoi du maréchal Martinez Campos, nommé général en chef de l'armée du Maroc, à la tête de vingt-quatre mille hommes, soit un bien gros déploiement de forces, malgré ce qu'on sait de la tactique perfectionnée des Arabes, et des fusils à tir rapide dont ils sont armés. Il est juste d'ajouter que le seul avis d'une expédition semblable suffira peut-être à hâter un arrangement définitif, tant de la part de Sa Majesté chéritienne, que de la part des Riffains, incapables de résister longtemps à une armée régulière.

Vte d'Avenel.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La seconde quinzaine de novembre n'a pas trompé les espérances que faisait concevoir la première. Si la rente française s'est contentée de se maintenir à 99 francs, dans l'attente de la conversion, qui paraissait imminente il y a peu de jours encore, un très vif mouvement de hausse ou de reprise s'est dessiné sur plusieurs fonds d'États ou valeurs à revenu variable, notamment sur le 3 pour 100 russe, la rente italienne, le Crédit Foncier, les chemins Autrichiens et Lombards, et, à un moindre degré, sur les fonds Ottomans, l'Extérieure, la Banque de Paris, le Comptoir National d'Escompte, etc.

La crise ministérielle qui a éclaté le samedi 25 n'a pas altéré un instant la sérénité du marché financier. Les incidens de politique intérieure de ce genre provoquaient autrefois des baisses momentanées. Mais leur fréquente récurrence a blasé le monde financier sur les inconvéniens qu'ils pouvaient présenter pour la solidité du crédit public; la Bourse ne leur accorde plus qu'un regard indifférent ou distrait. Que la crise dure deux jours de plus ou de moins, elle se terminera par la formation d'un cabinet nouveau, homogène selon le cri du jour, et qui reprendra les choses au point où les a laissées la précédente administration. Même la conversion ne saurait subir, du fait de la crise, un ajournement de longue durée. C'est toutefois par là que l'accident ministériel a quelque peu affecté la tenue du marché. Les cours de la rente 4 1/2 en ont subi des soubresauts assez brusques. La spéculation s'était mise d'abord de la partie, poussant ce fonds de 104,60 à 105,40, tandis que le 3 pour 100 reculait passagèrement au-dessous de 99. On pensait alors que le taux de conversion ne descendrait pas au-dessous de 3,75

pour 100. Le ministre des finances, cependant, sans révéler son secret, le laissait pressentir, et des initiés vendirent du 4 1/2, croyant savoir que le taux descendrait à 3,60 pour 100, ce type de rente étant exactement divisible par 4, et donnant 90 centimes pour chaque échéance trimestrielle. La rente à convertir recula alors à 105 francs; et la chute du cabinet la fit même fléchir à 104,75. Il est clair que le futur ministre des finances peut avoir sur l'opération des vues différentes de celles de M. Peytral. Mais il est non moins évident qu'une conversion qui porte sur un capital de sept milliards ne peut être entreprise que dans des conditions où le succès soit assuré. Or la première de ces conditions est que les rentiers auxquels est imposé le sacrifice soient assez ménagés pour que la tentation ne puisse leur venir de réclamer le remboursement pur et simple de leurs titres. On ne peut donc supposer que le taux adopté soit inférieur à 3,60 pour 100. D'autre part, tout ajournement de l'opération ne peut être qu'une cause de fermeté pour les cours du fonds condamné. Déjà le 4 1/2 a repris à 104,90, et il dépassera de nouveau sans peine 105 francs.

Les deux fortes hausses de la quinzaine sont celles du 3 pour 100 russe 1891 et du Hongrois 4 pour 100 or. Tous les fonds russes ont monté, l'emprunt d'Orient est à 68, le Consolidé 4 pour 100 est à 100,35, mais ces mouvemens sont modestes ; on n'en peut dire autant de celui du 3 pour 100 qui a été porté de 81 à 83,25. Voilà donc la capitalisation de la rente russe à 4 pour 100 qui va devenir une affaire du passé. Car du 3 pour 100 à 83,25 produit exactement un rendement de 3,60 pour 100. La Russie a eu la bonne fortune, grâce aux excellentes traditions de son administration financière, à l'esprit de suite qui préside à ses destinées et dirige les actes de son souverain, grâce aussi à l'appui fervent du public français pour qui le placement en fonds russes est devenu une question de patriotisme en même temps qu'une affaire fructueuse, de pouvoir convertir en peu d'années ses anciennes dettes 6 et 5 pour 100 en 4 pour 100. L'opération a porté sur un certain nombre de milliards ; le Trésor russe en a retiré de larges réductions dans ses charges d'intérêt; les capitalistes français y ont gagné de belles différences de cours. Tout est donc pour le mieux, et il est aisé de prévoir que la conversion des rentes 4 pour 100 elles-mêmes en 3 pour 100, impliquant l'unification de la dette, ne tardera plus longtemps à être agitée dans les conseils de l'empire.

Le marché de Vienne s'est complètement retourné. Il avait été pris le mois dernier d'une sorte de panique sous l'influence combinée de la hausse du change à 6 pour 100 et du mauvais exemple que donnait la rente italienne. La constitution du cabinet Windischgraetz a rasséréné les esprits. Il a suffi que le nouveau ministre des finances, M. de Plener, donnât l'assurance qu'il appliquerait toute son attention à l'achèvement de la réforme monétaire, pour que l'agio sur l'or tombât brusquement.

La rente Hongroise a été relevée de 92 à 95 et atteint même 95,25. La Creditanstalt, le Crédit Foncier d'Autriche, et les autres banques ont monté, les Chemins Autrichiens ont repris de 613,75 à 645, les Lombards de 220 à 233,75. La place de Berlin, baissière par tempérament, a dû suivre ce revirement, au moins sur les valeurs austro-hongroises. Mais les transactions sur ce marché en valeurs locales de chemins de fer et de banques souffrent toujours des pertes énormes qu'ont faites depuis quelques années les Berlinois en toutes espèces de placement, Argentins, Mexicains, obligations et rentes d'Italie, fonds portugais et helléniques. Les spéculateurs des bords de la Sprée, par contre, s'étaient toujours mis à la baisse sur les fonds russes et quelques valeurs hongroises. Ils n'ont pas eu à se féliciter de leurs choix. Les pertes ont été considérables encore sur nombre de valeurs industrielles. Et maintenant les contribuables devront se résigner aux nouveaux impôts que leur prépare le Conseil fédéral.

Le premier heurt avec le Parlement n'a pas été moins funeste au cabinet italien qu'au ministère français. M. Giolitti a eu même une chute plus violente, il est tombé dès la première séance. M. Zanardelli va, dit-on, lui succéder. L'opinion publique dans la péninsule espère que cet homme d'État fera mentir la dicton populaire, et que, le changement effectué, ce ne sera plus la même chose. M. Zanardelli se trouvera malheureusement devant les mêmes difficultés financières, recettes en décroissance, fortune générale amoindrie, affaiblissement du commerce extérieur, crise agraire en Sicile, dépenses militaires exagérées, change tendu, déficit énorme. Il lui sera aussi malaisé d'établir de nouveaux impôts que de réaliser des économies. Néanmoins, la visite du comte Kalnoky à Monza, les rachats des vendeurs à découvert, le succès de l'augmentation du capital de la Banque Nationale d'Italie avaient déjà relevé la rente italienne au-dessus de 80 francs. Le mouvement s'est continué jusqu'à 81,50.

La rente Extérieure n'a pu se relever qu'à 61. Si l'on en croit des notes officieuses publiées à Madrid, les frais de l'expédition de Melilla jusqu'à ce jour ne dépasseraient pas 15 à 16 millions de pesetas. Le chiffre paraît bien modeste. En tout cas les dépenses vont s'accroître rapidement, puisque l'intervention du frère du souverain marocain n'est pas acceptée et que l'effectif du corps expéditionnaire doit être notablement renforcé. M. Gamazo pourra sans doute recourir à l'expédient d'un emprunt de guerre, gagé par des impôts spéciaux; le patriotisme espagnol en assurerait la souscription.

Le Portugais 3 pour 100 a reperdu le cours de 20 et ne l'a repris que dans les derniers jours du mois. L'impression produite par la publication du fameux décret de réorganisation de la Compagnie royale des Chemins de fer a été mauvaise. On s'attendait à une sanction des arrangemens conclus entre la Compagnie et ses obligataires, et le dé-

cret institue seulement une commission chargée de préparer de nouveaux arrangemens. La déconvenue a été grande. Les obligations 3 pour 100 des Chemins de fer, qui avaient été portées à 115 francs, ont reculé à 90 et finissent à 95. Il ne faut pas toutefois désespérer de voir, après tant de retards, s'approcher la solution. La Commission nommée par le décret royal paraît décidée à faire une bonne et prompte besogne. Elle a, entre autres tâches à remplir, celle de rédiger le projet d'accord avec les créanciers, qui doit être présenté au tribunal.

Les valeurs turques sont restées en grande faveur. La rente 4 pour 100 a été portée à 22,40, la Banque ottomane à 490, l'obligation de priorité à 465, la Douane est arrêtée au pair par la crainte d'une conversion. Les achats se portent plutôt maintenant sur la Consolidée 4 pour 100 qui vaut 415 francs et est remboursable à 500. Les actions des Tabacs ont monté de 395 à 410 francs. Le conseil d'administration de la dette publique ottomane a publié le compte rendu de ses opérations pour l'exercice 1892-93. Cet exercice a été excellent, la progression du rendement des revenus concédés s'est encore accentuée.

Les fonds argentins ont bénéficié, à Londres surtout, où est leur marché principal, de l'impression favorable produite par l'exposé financier fait en octobre au congrès de Buenos-Ayres par le ministre des finances, M. Terry. Les vues suggérées par ce document pour la restauration du crédit de la République paraissent judicieuses et pratiques, notamment pour le retrait graduel du papier-monnaie, la réorganisation des banques et l'économie générale du budget. Mais les circonstances permettront-elles à M. Terry de réaliser son programme? Il a réclamé du Congrès un arrangement à bref délai pour les garanties concédées aux chemins de fer. Les obligataires des deux compagnies françaises des chemins Argentins et de Santa-Fé verraient avec plaisir cette recommandation aboutir à un accord acceptable; leurs titres vaudraient peut-être alors un peu mieux que les cours actuels, 115 et 102.

Le Crédit Foncier s'est avancé de 1 015 à 1 045. Depuis le début de la campagne de hausse sur ce titre, la poussée a atteint 65 francs, le dernier cours de compensation ayant été 1 080 environ. La Banque de Paris a été portée de 627,50 à 641,25, le Comptoir National d'Escompte de 485 à 495 francs. La Compagnie transatlantique s'est traitée en forte reprise de 472,50 à 500. Les actions et obligations des Chemins espagnols sont restées au niveau le plus bas; les Chemins Méridionaux ont été soutenus assez péniblement à 535.

Le Secrétaire de la rédaction, gérant,

J. BERTRAND.